SEMAINE

«Le Monde des livres»

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14806 – 7 F

VENDREDI 4 SEPTEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR . JACQUES LESOURNE

Le soutien du chancelier allemand à M. Mitterrand pour le référendum

Les partisans du «non» dénoncent l'intervention télévisée de M. Kohl

Plusieurs responsables gouvernementaux étrangers ont apporté leur concours à la campagne pour le «oui» au référendum sur le traité de Maastricht. Après MM. Felipe Gonzalez, chef du gouvernement espagnol, et Carl Bildt, premier ministre suédois, qui ont participé mercredi à des réunions publiques, M. Helmut Kohl devait dialoguer, jeudi 3 septembre, sur TF 1, avec M. Mitterrand. L'intervention du chancelier allemand suscite les protestations de la plupart des partisans du «non».

Droit d'ingérence

ON aura tout entendu pendant la campagne pré-référendaire française, mais la palme reviendra sans doute aux accusations d'«ingérence» lancées par les adversaires du traité de Maastricht à l'encontre des dirigeants européens qui «se permettent» d'intervenir dans le débat français. Voilà en effet le sort du traité sur l'union européenne, et donc dans une certaine mesure le sort de nos partenaires européens, tout entier suspendu au vote des Français, et les dirigeants des pays voisins devraient se taire, comme s'il s'agissait d'une affaire purement hexagonale?

Les Français votent, d'autres pas. Ainsi est l'Europe : respectueuse des mœurs politiques de chacun, respectueuse en l'occurrence de la procédure (référendaire ou parlementaire) choisie par chaque capitale pour la ratification. C'est sans plaisir aucun que les dirigeants européens ont accueilli au mois de juin la décision de M. Mitterrand de soumettre le traité à l'approbation populaire en France. Non qu'ils soient moins démocrates. Mais les institutions de leurs pays se méfient des dangers de la démocratie directe et ne prévoient que peu ou pas du tout le recours au référendum. Sans doute aussi pressentait-on, à Bonn, Londres ou Madrid, que le débat pouvait être brouillé par des considérations totalement étrangères à la question européenne, question difficile, posée aux Français par un président en mal de popularité. Que des responsables européens rappellent qu'ils sont aussi engagés que M. Mitterrand par cette question, c'est bien le moins.

IL y a plusieurs façons de le faire. Celle de M. John Major est équivoque : déclarer qu'un «non» de la France interromprait la procédure de ratification en Grande-Bretagne, c'est, en énonçant une tautologie (comment imaginer une Union européenne sans la France?), faire savoir qu'il a deux fers au feu et qu'il n'entend pas sombrer avec le traité en cas de rejet par la France.

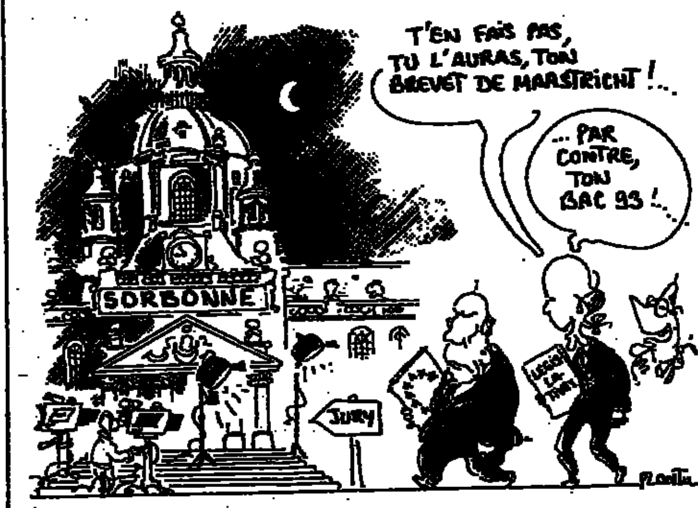
La contestation anti-Maastricht en Espagne n'a pas les mêmes proportions qu'en Grande-Bretagne, et c'est en toute sincérité que M. Felipe Gonzalez est venu plaider en France pour le «oui».

AUTREMENT plus délicate est la tâche du chancelier allemand. Les partisans français de Maastricht ont en effet eu recours sans aucune mesure, ces derniers temps, à l'argument selon lequel ce traité serait le seul moyen de contenir les tendances supposées nationalistes ou hégémoniques de l'Allemagne. Nos voisins d'outre-Rhin vivent très mal cette campagne française, qui, si elle durait, finirait sans doute par susciter ce qu'elle prétend exorciser.

M. Helmut Kohl ne saurait évidemment enfourcher cet épouvantail anti-germanique devant les téléspectateurs français. Il aura à cœur, sans doute, de dédramatiser cet aspect du sujet, même si, ayant fait de l'Europe l'axe fondamental de sa politique, il se trouve lui aussi exposé le 20 septembre à une épreuve cruciale. Les responsables français ne lui auront pas facilité la tâche.

M 0147 - 0904 0 - 7,00 F





Une Europe raisonnable

Par André Fontaine

La tendance à sortir les sortants, caractéristique à quelques exceptions près (Portugal, Grande-Bretagne) des élections du printemps dernier, ne fait, un peu partout, que se confirmer : voir entre autres la chute vertigineuse dans les sondages, un an après la guerre du Golfe qui l'avait portée au zénith, de la cote de George Bush et de François Mitterrand.

L'un a beau être conservateur et l'autre socialiste, les raisons de la désaffection dont ils souffrent sont les mêmes : persistance du marasme économique, accroissement inexorable du chômage, insécurité des villes. Helmut Kohl n'est guère mieux loti, et il n'est pas jusqu'aux Albanais qui n'aient manifesté leur déception devant les effets pratiques du retour à la démocratie en votant, à la fin juillet, pour ces mêmes communistes qu'ils avaient précédemment chassés du pouvoir.

Qu'un président démocrate succède à la Maison Blanche à un républicain, la face du monde n'en serait pas changée. Qu'après dix années de socialisme, entrecoupées de deux de cohabitation, la loi de l'alternance joue de nouveau en France, ce serait dans la nature des choses. Il en irait évidemment tout autrement si, malgré la remontée du «oui» dans les sondages, nos compatriotes profitaient du référendum sur Maastricht pour exprimer leur mécontentement en votant majoritairement pour le «non». Car les conséquences en seraient autrement graves. Même les Japonais en sont convaincus.

Ne nous faisons pas, en effet, d'illusions : Philippe Séguin en tête, les pourfendeurs de *«l'Europe déraisonnable»* prétendent certes qu'un refus de ratification par la France ne remettrait en rien en cause la construction communautaire. Outre, cependant, que le mot «raisonnable» n'appartient guère, pour la plupart, à leur vocabulaire, le fait est que la totalité des adversaires de l'Europe font bien entendu campagne pour le «non». C'est assez pour que ces paroles rassurantes soient difficiles à prendre pour argent comptant.

Lire la suite page 2 et nos informations pages 8, 9 et 21

Lire aussi

LE MONDE DES LIVRES

Sans craindre les protestations de Pékin

M. Bush approuve la vente de F-16 à Taïwan

M. George Bush a décidé, mercredi 2 septembre, d'autoriser la vente de cent cinquante avions de combat F-16 à Taïwan. Le président sortant obéit à des motifs largement électoraux, des milliers d'emplois étant en jeu au Texas. M. Qian Qichen, ministre chinois des affaires étrangères, a qualifié jeudi cette affaire d'«incident très grave», mais Washington ne craint apparemment pas une réaction trop vive de Pékin. Le F-16 est en concurrence avec le Mirage 2000 de Dassault.

WASHINGTON

de notre correspondant

Renversant un embargo de fait scrupuleusement observé depuis dix ans à la demande de la Chine, le président George Bush a annoncé, mercredi 2 septembre, qu'il approuverait la vente de cent cinquante chasseurs F-16 américains à Taïwan.

Cette décision relève moins d'un revirement diplomatico-stratégique soudain que de considérations électorales. Le président en a fait part au Texas, Etat où la bataille avec son concurrent démocrate, Bill Clinton, s'annonce âpre, et dans un hangar même du constructeur, General Dynamics, pour lequel cette vente représenterait trois mille emplois et un contrat de quelque 6 milliards de dollars. La loi impose au président de notifier au Congrès, trente jours à l'avance, toute proposition de vente d'armes. Celle-ci, qui a aussi le soutien de M. Clinton, ne devrait pas y rencontrer d'opposition sérieuse. Elle ne se transformera en marché en bonne et due forme que si les dirigeants de Taïwan arrêtent une décision finale en faveur du F-16, aux dépens du Mirage 2000-5 de Dassault qu'ils ont aussi pris en considération.

ALAIN FRACHON

Lire la suite, ainsi que l'article de JACQUES ISNARD page 4

Un projet du gouvernement

La loi protégerait la présomption d'innocence

Le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, et le secrétaire d'Etat à la communication, M. Jean-Noël Jeanneney, ont présenté, mercredi 2 septembre, de nouvelles dispositions en matière de droit de la presse. Ils proposent d'inscrire l'atteinte à la présomption d'innocence dans le code civil, au même titre que l'atteinte à la vie privée, et d'offrir aux personnes «blanchies» par la justice la possibilité d'exercer leur droit de réponse ou d'engager une action en diffamation dans un délai de trois mois.

M. Vauzelle a en outre décidé de compléter le projet de réforme de la procédure pénale engagé par M. Michel Sapin. Il propose de renforcer le caractère contradictoire de l'audience, d'augmenter les compétences du juge unique en matière correctionnelle, et de donner plus de poids aux juridictions spécialisées dans la délinquance économique et financière afin de lutter contre la corruption.

Lire l'article d'ANNE CHEMIN et nos informations page 12

La gueule de bois des pays riches

Payant les excès des années 80, le monde industrialisé est menacé par la déflation. La reprise se fait attendre

par Erik Izraelewicz

Le monde industrialisé est-il menacé par la déflation, c'est-à-dire d'une crise marquée par une baisse généralisée des prix, de la production et de l'emploi? Réunis du 26 au 30 août à Obernai, en Alsace, par l'Institut Aspen (1), les dirigeants économiques venus du monde entier au pied du mont Sainte-Odile pour débattre de l'économie mondiale ne croient pas au spectre de la crise de 1929. Ils n'en restent pas moins inquiets face à la déprime persistante de la conjoncture dans les grands pays industriels. Et ne prévoient pas pour l'instant de retour rapide de la croissance.

Reconnaissant, pour nombre d'entre eux, leurs erreurs de prévision répétées, depuis la fin de la guerre du Golfe (*«la reprise, la voilà!»*, expliquaient-ils régulièrement), ils estiment qu'aujourd'hui les pays riches continuent de payer leurs folies financières des années 80. Purge qui handicape la reprise et affecte aussi les pays les plus *«raisonnables»*, comme la France.

Si ces experts – des dirigeants de grands groupes (ATT, Citicorp, Sony...), d'organisations nationales et internationales (banques centrales, FMI, Banque mondiale...) ainsi que des responsables politiques (deux ministres japonais, un ministre sénégalais, un ancien premier ministre français, M. Raymond Barre) – affirment qu'une grande dépression sera évitée, ils restent beaucoup plus prudents lorsqu'on les interroge sur la date du retour de la croissance. *«Pas de reprise avant le printemps prochain»*, pronostiquent les plus optimistes. Plus sombre, un participant au «sommet» d'Obernai avertit : *«Les années 90 seront celles de l'ajustement et de la consolidation après les excès financiers de la décennie passée»*, laissant ainsi présager une décennie de croissance lente!

Au sein du club des sept grands pays industriels, une inquiétante constellation est effectivement en cours de constitution.

Lire la suite page 16

(1) L'Institut Aspen – du nom de la ville d'Aspen (Colorado) aux Etats-Unis – est un club indépendant et très fermé, d'origine américaine, au sein duquel les dirigeants économiques du monde entier débattent sur les grands sujets de l'actualité mondiale.

Manifestation violente d'agriculteurs

Pour protester contre les importations de fruits et légumes, des agriculteurs ont saccagé, mercredi 2 septembre, à Marseille, la direction régionale des douanes et affronté les forces de l'ordre. On compte quatorze blessés parmi les policiers et deux chez les manifestants.

page 16

Pas de censure contre le premier ministre yougoslave

Les députés socialistes et ultranationalistes serbes ont renoncé à déposer leur motion.

page 3

Le sommaire complet se trouve page 21

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m.; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 SCH; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $

DÉBATS

Maastricht

Un « oui » de la colère

par Alfred Grosser

LUTTONS contre le « non » désastreux et injustifié. Si ses champions l'emportaient, quelles belles joies leur France répandrait sur notre continent ! Joie en Allemagne chez tous ceux – nombreux et puissants – qui protestent contre *la perte d'indépendance du* mark. Joie à l'Est chez les passionnés du nationalisme qui *voyaient avec dépit* les raisonnables se réclamer du modèle communautaire que Maastricht faisait progresser. Joie en Suisse et en Suède : enfin on va pouvoir entrer dans une Communauté en régression pour y trouver les simples avantages d'un marché unifié ; l'élan négatif donné, on finira bien par rendre *désuètes* nombre de *contraintes* intégratrices déjà établies !

Supposons plutôt que le « oui » l'emporte. Il ne faudrait surtout pas alors que, après un gros soupir de soulagement, on fasse comme si rien ne s'était passé, comme si les comportements antérieurs n'expliquaient pas pour une large part la brutale montée des « non ».

Il y a eu les négligences récentes. Pourquoi n'avoir pas établi et diffusé le seul texte qu'il eût fallu juger, à savoir le traité de Rome, avec les modifications de 1992 ? Quelle propagande négative que la diffusion d'un texte *aussi incompréhensible* que toute loi modificative publiée sans reconstitution du texte *désormais en vigueur ! Pourquoi* n'avoir pas dit plus clairement que le propre d'un traité signé *est de ne pas être modifiable* ? L'autorisation de le ratifier peut être accordée ou refusée au chef de l'Etat, *sans aucun* changement s'imposant aux autres signataires.

La crainte des négateurs

Il y a les hypocrisies déjà anciennes. A Bruxelles et à ses affreux technocrates, la responsabilité du négatif, de l'impopulaire. Le positif, nous le devons à *nos bons gouvernants,* appuyés sur leur efficace administration. Voyez la politique *agricole commune, arrachée par* de Gaulle à des partenaires réticents : lequel de nos ministres de l'agriculture a dit clairement à nos agriculteurs que le prix de leurs produits chuterait vertigineusement si la Communauté ne versait des aides énormes ?

Ces technocrates européens, *que ne les contrôle-t-on pas* mieux ? Mais quel mépris français pour le Parlement européen, *particulièrement qualifié* pour ce contrôle ! Depuis le début, on s'y fait élire et on ne va pas y siéger, les plus honnêtes en démissionnant, beaucoup d'autres en pratiquant un abstentionnisme peu moral. Et les quelques députés qui y travaillent avec constance et compétence, demandez-leur donc s'ils en sont pour autant considérés dans leurs partis respectifs !

Ni les gouvernements ni les partis n'ont jamais clairement expliqué en quoi la Communauté était déjà faite, puisqu'on ne voulait pas se faire attaquer par les négateurs de l'esprit communautaire. La jurisprudence établie par la Cour de cassation dès *1975, le récent revirement total* du Conseil d'Etat en matière de supériorité du droit européen, qui les a donc expliqués, loués, présentés dans leurs risques et dans leurs conséquences heureuses ?

Quand donc surtout les dirigeants politiques et la plupart des médias – télévision en tête – accepteront-ils de vraiment regarder ailleurs, de se demander ce que souhaitent les autres, tout simplement ce que pensent et font les autres ? Voici trente ans déjà, le Club Jean-Moulin publiait un brillant petit livre, *Pour une politique étrangère de l'Europe*. Mais le brillant n'allait *pas jusqu'à poser la question* de ce qui était acceptable pour les autres : les vérités établies à *Paris sont évidemment* universelles, donc en particulier européennes.

Il est normal que Philippe Séguin, qui joue sur le fier cocorico, se dise scandalisé si l'on *demande à un chef de gouvernement* d'un pays partenaire ce qu'il pense d'un éventuel « non » *français*. Encore que le même Séguin ait approuvé François Mitterrand lorsque celui-ci, en 1983, a dit aux Allemands, du haut de la tribune de leur Parlement, ce qu'ils devaient décider en matière de stationnement des fusées américaines sur leur sol. Mais que nos journalistes aillent si peu enquêter au-dehors, que nos télévisions, tout en continuant à nous abreuver de films sur l'Allemagne-occupante-de-la-France, ne s'émeuvent guère que de ce qui peut choquer ou inquiéter, voilà qui crée un climat qu'on *ne cherchera jamais* à expliquer par ses propres manquements.

La victoire du « oui » ne détruirait pas la nécessité d'une révolution intellectuelle et morale. *Celle* qui mettrait fin à une certaine arrogance, un mépris à l'égard du partenaire étranger. *Un exemple en cours : ce qui se* passe à la chaîne ARTE. Celle qui ferait comprendre que le *prestige autoproclamé*, que les grands gestes d'auto-affirmation ne donnent pas d'influence et *n'empêchent* aucune perte de souveraineté réelle. Et que l'influence et le prestige, on les gagne par l'attention patiente aux autres, par des propositions et des actions qui vous confèrent un rôle pilote dans la mesure où elles sont créatrices et pas seulement destinées à vous donner de l'importance à vos propres yeux.

Si le « oui » l'emporte, quel soulagement ! Mais la colère n'en sera pas pour autant éteinte. La colère devant tant de manquements européens de tant de gens qui s'affirment européens.

Une Europe raisonnable

Suite de la première page

Il n'est que de se souvenir du temps qu'il a fallu – trois ans – après l'échec de la Communauté européenne de défense, pour permettre aux Six de s'entendre, avec le traité de Rome, sur une formule de relance européenne. Encore celle-ci empruntait-elle, avec le Marché commun, une voie que le plan Schuman, la Communauté charbon acier, n'avait fait jusqu'*alors qu'entrouvrir. Or les Six* sont devenus Douze, et Maastricht prétend couvrir, du politique à la sécurité, du social au culturel, du monétaire au judiciaire, tous les aspects possibles et imaginables de l'aventure européenne. Si l'on voulait, le traité ayant été rejeté, remettre l'ouvrage sur le métier, on n'aurait donc d'autre choix que de *reprendre des dossiers* sur lesquels on n'avait réussi à s'entendre qu'après de dures négociations.

La tâche aurait toutes chances d'être malaisée, compte tenu des rancœurs qui ne manqueraient pas de se faire *jour*. Chacun des douze pays membres chercherait à modifier le traité à son avantage, et le cœur, bien évidemment n'y serait plus. L'idée se répandrait inévitablement, jusques et y compris parmi les artisans les plus convaincus de l'entreprise communautaire, que celle-ci, les hommes étant ce qu'ils sont, n'était finalement qu'un *beau rêve. Tout espoir* disparaîtrait pour longtemps de voir l'Europe parler d'une seule voix et s'imposer ainsi comme interlocuteur d'égal poids aux Etats-Unis et au Japon.

Tenir ce langage n'implique pas nécessairement que l'on se pâme d'admiration devant un texte aussi filandreux qu'interminable, où l'électeur le mieux disposé a toutes les peines du monde à se retrouver s'il n'a pas reçu un minimum de formation juridique. Ce qui amène bien sûr à s'interroger sur la pertinence, en l'occurrence, du recours au *référendum, compte tenu* de la difficulté qu'il y aura pour le peuple souverain à bien apprécier la réalité sur laquelle il est appelé à se prononcer.

On peut même se demander, à la limite, s'il était bien nécessaire de donner à l'accord des Douze la forme solennelle d'un traité. Après tout, la création du système monétaire européen et les dispositions de l'Acte unique sur le grand marché de 1993 n'affectaient pas moins que Maastricht la souveraineté des Etats signataires.

Qui est vraiment souverain ?

Qui d'ailleurs, dans le monde où nous sommes, peut se vanter de régler ses affaires en toute souveraineté ? *Les Etats-Unis, endettés* à hauteur de 1 000 milliards de dollars et dont l'énorme déficit budgétaire n'est comblé que grâce à la souscription massive de bons du Trésor par les Japonais ? La France, que le krach de Wall Street a obligée, du temps du gouvernement Chirac, à interrompre les dénationalisations ? La Russie, *réduite à la mendicité ? Le Japon*, qui importe la totalité de son énergie ? L'Allemagne, qui, comme lui, est tellement tributaire des Etats-Unis pour sa défense ?

Qui ne sait que le maintien par la Bundesbank de taux d'intérêt élevés constitue pour tous les membres du G 7 un obstacle essentiel à la reprise économique ? Et que cette politique est le résultat sans doute inévitable du coût très élevé de la réunification ? Et aussi que cette dernière a largement contribué, par l'appel d'air qu'elle *a suscité dans* l'ex-RDA, au redressement de notre commerce extérieur ?

La nation subsistera

D'un adversaire de Maastricht à l'autre, les arguments diffèrent : tel y voit un traité « de droite » et tel « de gauche ». On ne peut soupçonner Jean-Marie Le Pen et Georges Marchais de mener le même combat. Et pas davantage Philippe de Villiers et Jean-Pierre Chevènement. Tous ont cependant en commun de dénoncer le péril que la ratification ferait courir, selon eux, à la spécificité, à l'identité nationales.

Si cette crainte était fondée, leur attitude serait justifiée. Pour l'im*mense majorité des Français*, à l'heure d'aujourd'hui, la France, avec tout ce que ce mot évoque d'Histoire, de traditions, de paysages, de culture, de monuments, de traits de caractère, et plus encore peut-être de langage, demeure heureusement une nation et une notion irréductibles, qu'ils ne voudraient à aucun prix voir se *fondre dans on ne sait quel* « creuset » sur le modèle, qui commence d'ailleurs à craquer un peu, du melting-pot américain.

Mais l'attachement à l'identité nationale est-il moins fort en *Irlande, et en Grèce*, où le traité a été ratifié à une majorité plus que confortable, en Espagne, où l'on s'apprête à en faire autant, ou dans d'autres pays qui, comme la Finlande, la Suède, la Turquie, voire la Suisse, ambitionnent maintenant de s'y joindre ? Ou qu'en Grande-Bretagne, alors que James Major affirme chaque jour davantage, *quitte à s'attirer les foudres de la* « Dame de fer », sa conviction européenne ? Mais le francocentrisme est l'un des traits caractéristiques des partisans du « non » : à entendre certains d'entre eux, on croirait pour un peu que Maastricht est le fruit d'un complot contre la France et contre elle seule, destiné à réduire son influence et à *la faire tomber sous la coupe soit* des Etats-Unis, soit de l'Allemagne, sinon des deux à la fois.

Leur argumentation met également en lumière, outre le plaisir que, comme les Espagnols ou les *Polonais, nous autres Français* éprouvons facilement à dire « non », un autre défaut, hélas ! bien de chez nous : un juridisme excessif qui nous porte à croire que tout texte agréé sera appliqué à la lettre. Il faut dire que, dans le cas présent, le pouvoir semble s'ingénier à étayer cette conviction en présentant comme « intangibles », « *irréversibles » les dispositions du* traité. L'Histoire s'est toujours ri de ces superlatifs qui relèvent du rituel de la conjuration. Il arrive même que cela se passe très vite : la Bulgarie et la Yougoslavie se sont fait la guerre, au printemps 1941, moins d'un an après s'être promis par traité une amitié perpé*tuelle*.

Dans leur acharnement à dénoncer tout ce qui, dans Maastricht, *paraît de nature à limiter, si peu* que ce soit, l'exercice de la souveraineté nationale, les tenants du « non » ont trop souvent tendance à négliger les multiples bémols dont le traité jalonne la route de l'union. Il serait plus honnête de constater, et certains au demeurant le font, que tant de conditions sont posées pour le passage d'une « *étape » à une autre que rien* n'assure que ce passage aura bien lieu. Faut-il rappeler à ce propos le précédent du Conseil européen d'octobre 1972, qui, réuni sous la présidence de Georges Pompidou, avait arrêté le calendrier d'une union *déjà, en particulier, monétaire*, destinée à voir le jour en... 1980 ?

Entre les réserves, les dérogations, les exceptions, *les dispositions* transitoires, les conditions à remplir, les votes unanimes requis pour les grandes décisions telles que la fixation des taux de conversion des monnaies nationales en écu, l'arrivée au port est rien moins que garantie. Et il serait fort surprenant que, chemin faisant, le Royaume-Uni demeurât seul à se prévaloir du droit à quelques exemptions...

Mais la « politique étrangère et de sécurité commune », dira-t-on ? N'est-elle pas incompatible par définition avec l'indépendance *nationale ? L'objectif principal* des négociateurs de Maastricht, en donnant à leur accord la forme d'un Traité, n'était-il pas précisément de souligner leur volonté d'aboutir à des décisions concrètes dans ce domaine ? Si telle était bien leur ambition, ils ont tout lieu de déchanter. C'est à l'unanimité que les Douze devront décider s'il *leur est possible* de se prononcer, sur tel ou tel sujet spécifique, à la majorité qualifiée : Jean Monnet lui-même ne répétait-il pas que, dans un système fédéral, on ne pouvait jamais passer outre à un veto de l'un des principaux Etats membres ?

Rien à voir donc avec la Communauté européenne de défense qui divisa si fort l'opinion au début des années 50 : elle prétendait intégrer l'essentiel des forces françaises, allemandes, italiennes et bénéluxiennes dans une armée qui, prétendument « européenne », n'en *était pas moins commandée par un* général américain. A elle seule, l'existence des forces de dissuasion française et britannique, auxquelles personne, dans ce monde d'incertitude, ne songe sérieusement à renoncer, a empêché jusqu'à présent les réflexions sur cette « défense commune » de déboucher sur quoi que ce soit de précis.

Ni cet excès d'honneur...

Ce qui s'en rapproche le plus pour le moment, c'est le fameux *corps d'armée franco-allemand*, auquel la Belgique, le Luxembourg et l'Espagne envisagent de s'associer. Mais, a) il n'a rien à voir avec Maastricht ; b) la réaction agacée de Washington et accessoirement de Londres montre assez qu'on y voit moins un abandon de souveraineté qu'une résurgence du gaullisme.

Les choses étant ce qu'elles sont, et quitte à s'étonner que sur un pareil sujet un héritier du général laisse à ses troupes la liberté de vote, on serait donc porté à partager le point de vue de Jacques Chirac, lequel dit en substance que le traité en litige ne mérite ni cet excès d'honneur ni cette indignité. Il ne s'agit pas, contrairement à ce que l'on prétend, de créer une fédération européenne dont la présence britannique suffit à rendre l'avènement hautement impro*bable*.

Il s'agit, pour l'essentiel, de poursuivre l'œuvre entreprise par *la IVe et la Ve République en développant*, entre douze pays d'Europe occidentale, et bientôt davantage, le *maximum* de politiques communes, de manière à réduire autant que faire se peut le coût, aujourd'hui considérable, de leur concurrence. A empêcher le monde extérieur de jouer de leurs divisions. A leur donner un espace assez vaste pour *que s'y bâtissent* des entreprises et des projets à la mesure des énormes défis de ce *temps*. A *montrer* à la terre entière, au moment où l'on recommence à se tuer, un peu partout, au nom de rivalités nationales, ethniques, religieuses ou plus simplement tribales, qu'un coin du monde a réussi, en ouvrant ses frontières, à surmonter ses passions fratricides.

La méfiance est la mère des conflits

L'union, on le sait depuis toujours, fait la force, alors que, pris un par un, nous serions inévitablement négligés ou satellisés, voire réduits au rôle de gardiens du musée de nos grandeurs passées. Que cela doive mener à la création d'une citoyenneté européenne et amener les Européens vivant à l'intérieur de la future « Union » à *participer* aux *scrutins municipaux* découle de la logique même de l'espace européen. Pourquoi serait-il choquant de voir des Allemands, des Espagnols ou des Britanniques voter chez nous lors que les Français pourraient en faire autant chez eux ? Faisons un minimum de crédit à l'influence que nos compatriotes fixés à l'étranger sont en mesure d'exercer dans leur pays de résidence...

La méfiance est la mère des conflits. C'est bien pourquoi, de Robert Schuman à François Mitterrand, en passant par Charles de *Gaulle et VGE*, nos gouvernants de toutes tendances ont donné depuis quarante ans une telle priorité à la *réconciliation franco-allemande*.

Qui peut sérieusement croire que les relations de nos deux pays ne souffriraient pas gravement d'un rejet par le peuple français d'un projet avalisé, des deux côtés du *Rhin, par une large majorité de la* représentation nationale ? Que le réveil tant redouté du nationalisme germanique et, d'une manière plus générale, la balkanisation du continent n'y trouveraient pas un encouragement décisif ? Que tout espoir ne disparaîtrait pas avant longtemps d'un minimum de stabilité monétaire ? Que le crédit, et donc le poids de la France dans les affaires du monde, n'en serait pas lourdement et durablement *affecté ? Que les rancunes et les* frustrations accumulées au cours de la bataille référendaire ne rendraient pas de surcroît extrêmement aléatoire la constitution, pour les législatives de 1993, de coalitions plausibles ?

Il n'est certes pas enthousiasmant de voter pour un traité trop « raisonnable » sans doute pour toucher en nous la part d'affectivité sans laquelle il est bien difficile d'épouser à fond une cause. Il n'en est pas moins en sa faveur un argument décisif : les conséquences désastreuses qu'un rejet ne man*querait pas d'avoir pour la* prospérité de l'Europe, de la France et donc de chacun d'entre nous...

ANDRÉ FONTAINE

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant*.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ÉTRANGER

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Le Conseil de sécurité des Nations unies a demandé, mercredi 2 septembre, la mise en œuvre rapide des engagements pris par les participants à la Conférence de Londres sur l'ex-Yougoslavie. Dans une déclaration, le Conseil de sécurité a souligné *« l'importance qu'il attache à ce que ces engagements soient pleinement exécutés aussi rapidement que possible »*.

De passage à Paris où il a été reçu par le président Mitterrand et le chef de la diplomatie française, M. Roland Dumas, lord Owen, le médiateur européen pour l'ex-Yougoslavie, s'est prononcé, mercredi, en faveur d'une pression internationale constante pour que les parties au conflit respectent les engagements pris lors de la Conférence de Londres, fin août. Ces pressions, a-t-il déclaré, doivent être *« principalement politiques et économiques »*.

Au cours du conseil des ministres, M. Dumas s'est félicité des résultats de la conférence de Londres. Celle-ci, a-t-il dit, a atteint *« son objectif souhaité par la France, à savoir donner un élan nouveau à la négociation, qui permettra d'établir des relations nouvelles entre les Républiques issues de l'ex-Yougoslavie »*.

Selon l'agence Tanjug et une agence de presse serbe, les forces serbes ont accepté de placer leurs armements lourds sous le contrôle de l'ONU, aux termes d'un accord conclu, mardi à Pale, près de Sarajevo, entre leur dirigeant, M. Radovan Karadzic, et le commandant-adjoint de la FORPRONU. Le placement des armes lourdes sous contrôle de l'ONU fait partie des engagements pris à Londres. Des doutes subsistent cependant encore sur la portée de cette annonce, ces deux sources donnant des versions divergentes de l'accord.

Un porte-parole de l'ONU a confirmé, tout en faisant preuve de prudence, qu'un début d'accord était effectivement intervenu à Pale sur l'armement lourd. Les Serbes, a-t-il ajouté, ont affirmé qu'ils avaient retiré leurs armes lourdes de la ville de Gorazde, mais *« tout cela reste à confirmer »*. Des sources bosniaques ont fait valoir qu'il existait deux points faibles dans cet accord : d'une part, il n'est pas encore prévu de réciprocité pour le contrôle des armements des forces bosniaques et, d'autre part, les Serbes disposeraient de caches d'armes dans les montagnes.

De son côté, l'OTAN a offert, mercredi, une assistance concrète à l'ONU dans le conflit yougoslave, en mettant six mille hommes et des moyens logistiques à la disposition des forces des Nations unies pour la protection des convois humanitaires en Bosnie-Herzégovine. Ces troupes seraient placées sous le commandement de l'ONU et obéiraient aux règles opérationnelles appliquées par les « casques bleus », ont indiqué des diplomates de l'OTAN. La semaine dernière, l'Union de l'Europe occidentale (UEO) avait déjà décidé de mettre cinq mille hommes, principalement français, britanniques et italiens, à la disposition de l'ONU. Le secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Wörner, a précisé que la surveillance des armes lourdes utilisées dans le conflit était une priorité pour l'OTAN. Les responsables militaires de l'Alliance atlantique ont étudié les moyens de contrôler les chars, avions et pièces d'artillerie une fois que ces armements auront été placés sous supervision internationale par les belligérants.

En dépit de l'accord souscrit par les Serbes de Bosnie-Herzégovine et la FORPRONU sur l'armement lourd, les abords du quartier général de l'ONU à Sarajevo ont été pilonnés, mercredi, tandis que le pont aérien organisé vers Sarajevo pour acheminer de l'aide humanitaire enregistrait mercredi son millième vol depuis deux mois. Le centre de Sarajevo a cependant été épargné par les tirs mercredi et le départ du convoi d'aide humanitaire destiné à Gorazde, à une soixantaine de kilomètres de la capitale bosniaque, qui était chaque jour reporté depuis lundi à cause de la présence de francs-tireurs sur la route, était prévu jeudi. – *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

A Belgrade

Les députés socialistes et ultranationalistes serbes ont renoncé à déposer une motion de censure contre M. Panic

La direction du Parti socialiste (SPS, ex-communiste), au pouvoir en Serbie, a « recommandé », mercredi 2 septembre, à ses députés de retirer la motion de censure qu'ils avaient déposée avec l'extrême droite nationaliste de M. Vojslav Seselj, contre le premier ministre fédéral, M. Milan Panic.

BELGRADE

de notre correspondante

A la veille de la réunion du Parlement fédéral, vendredi 4 septembre, M. Milan Panic, paraissait avoir surmonté la crise. Désavoué par ceux qui l'avaient, en juillet dernier, promu au poste de premier ministre de la « nouvelle Yougoslavie » (Serbie et Monténégro), le milliardaire américain d'origine serbe obtient aujourd'hui le soutien incontestable de ceux qui l'avaient d'abord accueilli avec réserve et suspicion. *« Nous pensions qu'il ne serait qu'une marionnette entre les mains de Slobodan Milosevic* [président de Serbie] *et de Dobrica Cosic* [président de la Yougoslavie], *mais lorsque nous avons été convaincus qu'il refusait ce rôle et qu'il se battait pour arrêter la guerre et ouvrir la voix de la démocratie, nous l'avons soutenu »*, expliquait, mercredi à Belgrade, le leader de l'opposition serbe, M. Vuk Draskovic.

Si l'opposition démocratique à M. Milosevic est désormais derrière M. Panic, l'opinion publique lui est également largement favorable. Selon un sondage effectué dans la journée de mardi par l'Institut indépendant *Partner*, 66 % des personnes interrogées en Serbie s'opposent au départ de M. Panic, tandis que 15,5 % y sont favorables. A Belgrade, M. Panic fait presque l'unanimité puisque 82 % des personnes interrogées estiment qu'il doit poursuivre sa politique.

Risquant de déchaîner les foudres de l'opinion publique et de la communauté internationale, qui s'est elle aussi prononcée en faveur du premier ministre Milan Panic, le Parti socialiste a décidé, mercredi, de faire marche arrière. Le président de la Yougoslavie, M. Dobrica Cosic, qui s'était déclaré lundi *« surpris »* de voir son premier ministre sous le coup d'une motion de censure, a demandé, dans une lettre adressée aux députés socialistes, de soutenir la politique du gouvernement Panic. *« Il en va de l'avenir de notre peuple et de la Yougoslavie »*, a estimé M. Cosic en soulignant que *« dans les circonstances actuelles »*, la démission de M. Panic *« remettrait sérieusement en cause les résultats de la Conférence de Londres (...) et notre volonté de poursuivre une politique pacifiste et démocratique en Yougoslavie »*.

Dans la soirée de mercredi, un compromis semblait avoir été trouvé. En effet, les dirigeants du Parti socialiste (SPS) – majoritaire dans l'une des deux chambres du Parlement fédéral – suggéraient de rejeter la motion de censure à condition que le gouvernement *« accepte une critique constructive et argumentée ainsi qu'une mise en garde politique »* de la part des députés socialistes. Proposition dont M. Milan Panic semblait se satisfaire, arguant que le consensus national était primordial pour le succès de sa politique.

Réfutant les accusations selon lesquelles il avait pris l'initiative de *« renverser le gouvernement fédéral sans l'accord de M. Slobodan Milosevic »*, le leader du Parti socialiste, M. Borisav Jovic, a affirmé mercredi que la motion de censure avait été déposée à la demande *« d'un groupe de députés »*.

Les explications de M. Jovic ne semblent pas avoir convaincu la presse indépendante, qui continuait, jeudi, à accuser le leader socialiste d'avoir fomenter un mini-*« coup d'Etat »* au sein de la fédération à l'insu du président Milosevic. Tout cela semble confirmer qu'il existe de fortes dissensions à l'intérieur du SPS. Alors que l'aile modérée avait quitté le parti, cet été, pour rejoindre l'opposition démocratique, les groupes les plus radicaux, décidés *« à défendre les intérêts serbes, même au prix de la guerre »*, pourraient pactiser avec l'extrême droite de M. Seselj, un allié compromettant dont M. Slobodan Milosevic prétend aujourd'hui vouloir se débarrasser pour rendre plus crédible son discours de paix.

Le Monténégro défend le gouvernement fédéral

Si l'opposition serbe estimait qu'*« une guerre civile en Serbie entre les communistes et les fascistes d'un côté et les forces démocratiques de l'autre était inévitable »* dans l'hypothèse d'un départ de M. Panic, les Monténégrins, fervents partisans de la politique d'ouverture du premier ministre – *« qui coïncide avec les aspirations de la direction monténégrine »* – ne cachent pas non plus leurs inquiétudes. Dans un entretien publié, jeudi 3 septembre, dans le journal indépendant belgradois, « Borba », M. Svetozar Marovic, membre de la présidence du Monténégro et député socialiste au Parlement fédéral, mettait en garde contre les conséquences tragiques de l'éventuelle démission du gouvernement Panic. *« Cela renforcerait les forces nationales d'extrême droite et provoquerait la dégradation des relations interethniques sur le sol de la nouvelle Yougoslavie créant de nouveaux risques de conflit »*, estime-t-il, en ajoutant que, dans de telles circonstances, le Monténégro serait contraint de réexaminer la viabilité de son association avec la Serbie.

La stabilité politique est la condition *sine qua non* pour sortir le pays de la crise et de l'isolement international. C'est pourquoi le Monténégro fera *« tout ce qui est en son pouvoir dans le cadre de la Constitution fédérale »* pour arrêter au plus vite ce que M. Marovic a appelé *« une démonstration irrationnelle de violence »* et empêcher que *« tous les 30 ou 40 jours quelques signatures menacent de renverser le gouvernement »*.

Cette stabilité intérieure, M. Milan Panic la réclame également. Aussi a-t-il dissuadé, mercredi soir, l'opposition de mener des *« actions extra-parlementaires »*. Indirectement, il lui demandait donc de renoncer à la manifestation, prévue vendredi, devant le Parlement, *« pour défendre Milan Panic, afin de sauver la démocratie et de prévenir la tragédie »*. Ce rassemblement pourrait en effet créer de nouvelles tensions, le régime de M. Milosevic ayant interdit, après les mouvements de protestation de fin juin et début juillet, toute manifestation dans le centre de Belgrade.

FLORENCE HARTMANN

La France commencera à relever ses « casques bleus » le 10 septembre

Le secrétaire d'Etat à la défense, M. Jacques Mellick, a annoncé, mercredi 2 septembre au camp d'Auvours (Sarthe), où il a tenu à dialoguer avec des familles du 2e régiment d'infanterie de marine, que la relève des deux mille huit cents « casques bleus » français, présents depuis six mois dans l'ex-Yougoslavie, commencera le 10 septembre pour s'achever à la mi-octobre.

Pour l'essentiel, les unités du bataillon d'infanterie stationné en Krajina du Sud seront remplacées par des formations issues de la 10e division blindée basée à Châlons-sur-Marne. Il s'agit principalement du 4e régiment de dragons, du 13e régiment de dragons parachutistes, du 16e groupe de chasseurs, du 3e régiment du génie et d'éléments appartenant à la 8e division d'infanterie. Quant au bataillon logistique, à Zagreb et à Belgrade, il sera constitué désormais à partir d'unités du 2e corps d'armée en Allemagne.

Les « casques bleus » sont, pratiquement à égalité, formés de cadres ou engagés et d'appelés ayant accepté de signer un contrat spécial, dit de volontariat pour des actions extérieures (VAE). M. Mellick a indiqué, à cette occasion, que l'on enregistrait quatre demandes d'appelés volontaires pour un poste de « casque bleu ».

Au total, l'ONU maintient dans l'ex-Yougoslavie quelque seize mille hommes, civils ou militaires. D'autre part, le secrétaire d'Etat à la défense a, pour la première fois, précisé la nature des renforts que la France a accepté – en même temps que la Grande-Bretagne, l'Italie, la Belgique et le Canada – de mettre à la disposition de l'ONU pour protéger les convois humanitaires en Bosnie-Herzegovine.

La force qui sera engagée dans cette opération indépendante de la présence des seize mille « casques bleus » comprendra au total six mille hommes qui seraient répartis en trois brigades à Sarajevo, Zagreb et à Split.

Le détachement français alignera mille deux cents hommes, dont les trois quarts proviennent de la 15e division d'infanterie (à Limoges) et de la Force d'action rapide (FAR) pour le quart restant. Ces unités seront, pour l'essentiel, détachées du 126e régiment d'infanterie (à Brive), du 1er régiment d'infanterie de marine (à Angoulême), avec une compagnie du génie venue d'Allemagne.

Pour la première fois depuis l'envoi de soldats français dans l'ex-Yougoslavie, dix-huit blindés Sagaie et neuf hélicoptères de transport Puma (relevant de la 4e division aéromobile à Nancy) équiperont ces forces de protection des convois humanitaires. Le blindé Sagaie, qui est un véhicule léger à roues pour des missions de reconnaissance, est armé d'un canon antichars de 90 mm et de deux mitrailleuses de 7,62 mm pour la défense rapprochée.

□ **ALLEMAGNE : 274 000 nouvelles demandes d'asile en huit mois.** – Le nombre de nouvelles demandes d'asile en Allemagne a atteint le chiffre record de deux cent soixante-quatorze mille au cours des huit premiers mois de l'année, soit une augmentation de 30 % par rapport aux huit premiers mois de 1991, a indiqué, mercredi 2 septembre à Bonn, le ministre de l'intérieur, M. Rudolf Seiters. Pour M. Seiters, ces chiffres prouvent qu'il est *« impossible de maîtriser l'afflux incontrôlé de demandeurs d'asile, même en appliquant pleinement la loi accélérant la procédure d'asile »*. – *(AFP.)*

□ **Un foyer pour étrangers détruit par un incendie criminel dans le Brandebourg.** – Un foyer de demandeurs d'asile a été entièrement détruit par un incendie criminel, dans la nuit du mercredi 2 au jeudi 3 septembre, à Ketzin, dans le Brandebourg (ex-RDA), mais ses quarante-quatre occupants ont pu être évacués sans dommages, a-t-on appris auprès de la police de Potsdam. Trois jeunes gens, dont deux ont été interpellés jeudi matin, avaient lancé un cocktail Molotov contre le bâtiment. – *(AFP.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE : selon Helsinki Watch

Les Tziganes sont l'objet de discriminations

Trois ans après la chute du régime communiste, les Tziganes de Tchécoslovaquie sont toujours l'objet de discriminations dans tous les aspects de leur vie quotidienne, selon un rapport d'*Helsinki Watch*, l'organisation de défense des droits de l'homme,

Bien que le nouveau pouvoir démocratique à Prague ait reconnu le statut de minorité aux Roms et modifié la législation en vue de remédier aux abus commis à leur encontre sous le régime communiste, il n'est pas parvenu à y mettre fin. Selon l'enquête, faite au début de l'année dans toute la Tchécoslovaquie, les Roms (115 000 selon le recensement de 1990, 400 000 selon le gouvernement ou 800 000 selon leurs leaders) sont les premières victimes de la réforme économique libérale entreprise depuis 1990. Moins qualifiés, ils ont été les premiers licenciés et ont des difficultés croissantes à trouver du travail. A qualification égale, les employeurs embauchent de préférence des Tchécoslovaques.

Les Tziganes sont également victimes de discriminations dès l'école, où les Roms sont dirigés presque automatiquement vers des établissements *« à enseignement aménagé »*, voire vers des centres pour handicapés mentaux (près de 30 % sont d'origine tzigane). Ils représentent près de la moitié des élèves en état d'échec scolaire alors qu'ils ne constituent que 4 % à 7 % de la population tchécoslovaque. De nombreux cas de ségrégation entre « blancs » et Roms au sein des classes ont été relevés.

Les Tziganes connaissent aussi de plus en plus de problèmes pour se loger, les communes étant réticentes à leur remettre des appartements – sous la pression des autres locataires. Les Roms subissent d'autre part les effets du regain de nationalisme tchèque et slovaque et de la tension sociale : ils sont la cible de certains groupes de skinheads et autres individus se réclamant d'idéologies racistes. Plusieurs manifestations racistes et des agressions physiques ont ainsi eu lieu ces deux dernières années en plusieurs endroits du pays, notamment à Prague.

Les observateurs d'Helsinki Watch ont néanmoins noté un certain nombre d'initiatives locales en faveur d'une meilleure intégration des Roms, en particulier des projets de construction de maisons et villages tziganes respectant leurs formes traditionnelles de vie communautaire avec la participation directe des intéressés. L'organisation de défense de droits de l'homme invite cependant les gouvernements tchèque et slovaque à créer une agence chargée d'enquêter et de trouver des solutions aux atteintes aux droits des Roms.

M. P.

□ **UKRAINE : grève illimitée dans les transports.** – Une grève illimitée paralyse, depuis mercredi 2 septembre, les transports aériens et ferroviaires en Ukraine. Le mouvement, qui affecte également, mais dans une moindre mesure, le secteur minier, a été lancé par les syndicats indépendants qui demandent que le gouvernement leur accorde un statut officiel. – *(Reuter.)*

□ **SLOVAQUIE : visite du ministre hongrois des affaires étrangères.** – Le ministre hongrois des affaires étrangères, M. Geza Jeszenszky, a fait, mercredi 2 septembre, une visite officielle à Bratislava, à une semaine de la visite à Budapest du premier ministre slovaque, M. Meciar. Outre le problème du barrage Gabcikovo-Nagymaros, le sort de la minorité hongroise en Slovaquie est une source de tension entre les deux pays. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

EUROPE

TADJIKISTAN

Le Parlement doit se prononcer sur le sort du président Nabiev

MOSCOU

de notre correspondant

Le Parlement tadjik, qui doit se réunir, vendredi 4 septembre, devrait statuer sur le sort du président Rakhmon Nabiev, qui a disparu depuis deux jours et ne paraît plus en mesure de récupérer son poste, *sauf à engager une sanglante* épreuve de force en s'appuyant sur les formations armées procommunistes. Dès mercredi 2 septembre, un communiqué publié à l'issue de ce qui est présenté comme une réunion conjointe du gouvernement et du présidium du Parlement tadjik, a constaté la vacance du poste de président. *« La situation politique, économique et sociale de la République est telle qu'on peut craindre un effondrement et une désintégration de l'Etat »*, indique le communiqué cité par la radio. Les auteurs du texte reprochent au président Nabiev, *« un homme irresponsable, sans autorité et étranger à son Etat »*, de s'être *« accroché au pouvoir »* sans rien tenter pour stabiliser la situation.

Par ailleurs, un message, également présenté comme émanant du gouvernement et du présidium du Parlement, a été adressé à M. Boris Eltsine, *lui* demandant que les forces armées de la Russie ne s'immiscent pas dans le conflit en cours au Tadjikistan. A Moscou, la représentation du Tadjikistan a elle aussi publié un communiqué, celui-là au nom du *« président Nabiev »*, et qui présente les événements en cours à Douchanbé comme *« un coup d'Etat antidémocratique »* mené par *« des fondamentalistes musulmans assoiffés de pouvoir »*.

J. K.

POLOGNE

La police recherche le mobile de l'assassinat de l'ancien premier ministre Piotr Jaroszewicz

Une commission spéciale a été mise en place, mercredi 2 septembre à Varsovie, pour diriger l'enquête sur l'assassinat de l'ancien premier ministre communiste polonais, Piotr Jaroszewicz, et de sa femme, dont les corps ont été découverts mardi dans leur villa de Varsovie (*le Monde* du 3 septembre).

Selon la télévision polonaise, Piotr Jaroszewicz, quatre-vingt-deux ans, a été retrouvé étranglé dans un fauteuil, une corde autour du cou, tandis que sa femme, Alicja Skolska, une ancienne journaliste du quotidien communiste *Trybuna Ludu*, a été tuée d'une balle de fusil de chasse dans la tête, dans la salle de bains. C'est leur fils, Andrzej, qui a fait la macabre découverte mardi. Les enquêteurs n'ont pour l'instant apporté aucune précision sur le mobile du meurtre, mais n'écartent pas celui du vol.

Premier ministre de 1970 à 1980, membre du bureau politique du *POUP (PC polonais)*, Piotr Jaroszewicz fut considéré comme le bras droit d'Edward Gierek. Nommé à la tête du gouvernement au lendemain des émeutes ouvrières de la Baltique de décembre 1970, il fut contraint de démissionner avant les grandes grèves d'août 1980, lorsque la direction communiste tentait de désamorcer la crise suscitée par le surinvestissement des années 70 et l'effondrement économique. *Gierek et Jaroszewicz, considérés* par leurs successeurs comme responsables de la naissance de Solidarité à cause de leur politique économique désastreuse, furent finalement exclus du POUP en 1981. – *(AFP, UPI, AP.)*

□ **ROUMANIE : grève de la faim de l'évêque Tökes.** – L'évêque protestant de souche hongroise Laszlo Tökes, l'un des symboles de la révolution roumaine de 1989, a entamé, mercredi 2 septembre à Timisoara, une grève de la faim pour *« demander justice au nom des victimes du post-communisme et du nationalisme »*. – *(AFP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

Avant sa visite à Tokyo

M. Eltsine hausse le ton à propos des Kouriles

MOSCOU

de notre correspondant

La prochaine visite de M. Boris Eltsine à Tokyo, prévue pour la mi-septembre, se présente mal. Recevant, mercredi 2 septembre, à Moscou le ministre japonais des *affaires étrangères, M. Watanabe*, le président russe a affiché son mécontentement, reprochant à son interlocuteur de n'avoir apporté aucune *idée nouvelle : les Japonais* continuent en effet de lier leur aide économique à une solution du différend concernant les îles Kouriles du Sud, dont ils réclament, à terme, la restitution. Les responsables russes, soucieux de sauver les apparences, ont insisté pour que les deux dossiers soient traités séparément. Mais M. Watanabe a tenu bon, répétant, selon son porte-parole, que *« les questions économiques seraient traitées lors des discussions sur le contentieux territorial »*.

Pour sa part, M. Eltsine a fait valoir que la Russie *« ne saurait résoudre le problème des îles dans des conditions de pression économique, politique ou psychologique »*, et il a ajouté que la *« situation politique »* en Russie ne le permettait pas. C'est bien là le fond de la difficulté : il ne s'agit pas seulement de sauver les apparences. Depuis qu'il a, de manière voilée mais très claire, laissé entendre à l'automne dernier qu'il était prêt, d'abord à démilitariser, puis à restituer à terme une partie des îles au Japon, M. Eltsine s'est trouvé confronté à un barrage de critiques véhémentes, venues non seulement des « national-bolchéviques », mais de vastes secteurs de l'opinion, sans parler *des représentants* des populations des îles.

Si douteuse que soit leur utilité pour la Russie, et si précieuse que puisse s'avérer une coopération économique avec le Japon, les Kouriles sont devenues le point de *ralliement de tous ceux qui s'indignent*, depuis un an, de la mise à l'encan de l'ex-empire. Comme d'habitude, les attaques se sont concentrées sur le ministre des affaires étrangères, M. Andreï Kozyrev, accusé, en ce domaine comme en d'autres, de sacrifier les intérêts nationaux de la Russie. Mais, en fait, c'est M. Eltsine lui-même qui se trouve dans une situation embarrassante.

Pour tenter de s'en sortir, il a d'une part haussé le ton, ne manquant pas une occasion de dénoncer publiquement l'avarice manifestée par le Japon et son peu d'empressement à aider la Russie. En même temps, *directement ou* par personne interposée, il s'est employé à répandre du brouillard sur ses intentions. C'est ainsi que M. Mikhaïl Poltoranine, vice-premier ministre par ailleurs responsable de l'information, a fait, lors d'une visite au Japon en août, une série de déclarations contradictoires, et s'est vanté à son retour d'avoir voulu *« tester l'opinion publique »* japonaise.

M. Eltsine lui-même, le 21 août, avait énigmatiquement affirmé qu'il avait *« douze variantes de solutions »* pour les Kouriles, et qu'il ferait connaître son choix au second jour de sa visite à Tokyo. Le problème est que les Japonais ne paraissent nullement impressionnés *par ces rudes manières et*, tout en usant d'un langage beaucoup plus diplomatique, campent fermement sur leurs positions. Ou, pour reprendre l'expression du porte-parole russe, M. Kostikov, *« ils veulent paraître souples, mais ce n'est qu'un semblant de souplesse »*.

JAN KRAUZE

□ **M. Boris Eltsine va se rendre en Chine et en Inde.** – Le président russe, M. Boris Eltsine, effectuera sa *première visite officielle en* Chine à la mi-décembre, a-t-on annoncé, mercredi 2 septembre, à Pékin et à Moscou. M. Eltsine se rendra en janvier en Inde, où il sera accueilli par le premier ministre, M. Narashimka Rao. – *(AFP.)*

La conférence de Djakarta et la fin de la guerre froide

Les non-alignés mettent en garde contre une domination occidentale

Les débats du dixième sommet du Mouvement des non-alignés, qui se tient à Djakarta jusqu'au dimanche 6 septembre, soulignent la crainte d'une domination occidentale avec la fin de la guerre froide.

DJAKARTA

de notre envoyé spécial

La division du monde en deux blocs présentait de graves inconvénients pour le tiers-monde, mais les conséquences de l'éclatement de l'empire soviétique ne sont pas non plus sans risque. Bref, un monde unipolaire peut être aussi dangereux qu'un monde bipolaire. Tel est l'avertissement donné par un bon nombre de *chefs d'Etat ou de gouvernement* du Mouvement des non-alignés (MNA). Tout se passe comme si chacun, dans son style, avec modération ou brutalement, entendait mettre en garde contre une domination occidentale après *l'effondrement du bloc soviétique*.

A défaut d'être unanime, le procès couvre un vaste champ. *L'Occident n'en fait pas assez* pour protéger les Bosniaques. Il sèvre le tiers-monde de transferts de technologies. Le Nord exploite un écart croissant de revenus avec le Sud. Il entend imposer ses idées sur les droits de l'homme sans tenir compte des circonstances *et des différences* de cultures. En ce qui concerne la préservation de l'équilibre écologique de la planète, l'Occident, premier coupable, ne prend pas sa part de responsabilités, notamment financières. Sur le plan commercial, il domine les négociations internationales sans tenir compte des intérêts du Sud. Enfin, il tente d'utiliser les Nations unies à ses propres fins.

Certes, les non-alignés demeurent très divisés et il faut faire la part de la rhétorique anti-occidentale, surtout au sein d'un Mouvement qui ne s'offre une véritable tribune que tous les trois ans, à l'occasion de sommets qui ont fatalement l'allure de grand-messes. En outre, dans l'explication de leurs retards, certains ne nient pas leurs propres responsabilités.

Mais, par exemple, tout en prenant pour ce qu'elle vaut la tirade anti-occidentale de l'Iranien Rafsandjani, il ne faut pas pour autant sous-estimer les frustrations, *les craintes de la loi du plus* fort et la quête d'une ligne de défense exprimées à Djakarta. Les appels à la *« démocratisation »* de l'ONU résument sans doute le mieux la hantise de voir les Grands imposer leur volonté sans possibilité de recours, pour les *autres*, au jeu d'un bloc contre l'autre.

Supprimer le droit de veto à l'ONU

Tout en appelant à un dialogue avec le Nord, même le premier ministre indien, M. Narasimha Rao, s'est prononcé pour un *« élargissement »* du Conseil de sécurité et un *« renforcement »* des pouvoirs de l'Assemblée générale. D'autres orateurs ont été beaucoup plus loin en réclamant jusqu'à la suppression du droit de veto des cinq membres permanents du Conseil. La remise en cause du contrôle de l'ONU par les grandes puissances est, en *effet, l'un des thèmes* de la rencontre de Djakarta où M. Boutros Boutros-Ghali est venu, visiblement, chercher quelques contrepoids dans l'exercice, délicat, de ses fonctions. Le secrétaire général a néanmoins rappelé qu'une modification de la charte de l'ONU ne pouvait se faire sans l'accord des Cinq et que cela n'était, de toute façon, pas de son ressort.

Il reste que le pragmatisme de plusieurs Etats, à commencer par l'Indonésie – qui présidera aux travaux du MNA pendant les trois années à venir, – risque de se diluer dans la tonalité de ce genre de forum où paraître timoré se porte plutôt mal. L'un des avocats les plus en vue du Sud depuis deux ou trois ans, le Dr Mahathir Mohamad, premier ministre de Malaisie, a parié *« de se soumettre ou de résister »* et réclamé une *« redéfinition »* du non-alignement. *« L'environnement, les droits de l'homme et les systèmes démocratiques sont tous devenus des instruments de la domination économique »*, a-t-il également résumé dans son rejet du droit et, *a fortiori*, du devoir d'ingérence. Tout en se gardant de rechercher la *« confrontation »*, il a évoqué l'impératif de *« protection »*.

Ainsi se dessinent à Djakarta les grands thèmes que le Sud entend développer à l'heure de la détente. M. Boutros-Ghali n'y a pas été insensible puisque, par exemple, il a estimé nécessaire que les membres du MNA défendent leur *« point de vue »* à l'occasion de la conférence internationale des droits de l'homme prévue l'an prochain. Le débat Nord-Sud ne s'est donc pas estompé avec la fin de la guerre froide. Celui entre démocratie et développement demeure tout aussi vivant puisque sont également représentés, à Djakarta, certains Etats qu'on pourrait difficilement classer parmi les pauvres et les plus libéraux.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Un budget de 200 millions de dollars

DJAKARTA

de notre envoyé spécial

Les Indonésiens auront tout fait pour que les non-alignés débattent dans les meilleures conditions de leur avenir. Selon la presse de Djakarta, la note du Xe sommet du MNA s'élève à *environ 200 millions de dollars*, dont une quarantaine à la charge de l'Etat. A eux seuls, la réfection et l'agrandissement du centre de conférences ont coûté 100 millions de dollars, écrit l'hebdomadaire *Tempo*.

Huit mille fauteuils ont été importés. Le centre a été relié à l'hôtel Hilton, réaménagé pour accueillir les chefs d'Etat et de gouvernement, par un souterrain de 950 mètres de long, dont la facture serait de 10 millions de dollars. Indobuildco, la société chargée de l'aménagement et qui gère la chaîne Hilton en Indonésie, a obtenu le droit, pour 20 millions de dollars, d'exploiter le centre pendant trente ans.

Deux confectionneurs indonésiens ont fourni des uniformes pour un montant proche de *0,5 million de dollars*. Des sociétés privées ont importé, hors taxes, 112 Mercedes 300 SL et 207 minibus Volkswagen, qu'ils revendront ensuite sur le marché local. Le coût global des importations de véhicules s'élèverait à 50 mil*lions de dollars mais leur revente*, compte tenu de la demande, devrait rapporter des profits substantiels, selon le quotidien *Jakarta Post*. Neuf cents agents de liaison ont été engagés pour la durée de la réunion moyennant une allocation d'un peu plus de 1 000 francs.

Une quinzaine de milliers d'agents ont été *affectés* à la sécurité. L'interprétariat est assuré par une firme londonienne. Le centre de Djakarta fourmille d'illuminations et d'oriflammes et, sur les grandes avenues, des couloirs spéciaux ont été réservés aux délégations. Rien n'a été épargné pour que les délégués gardent la *meilleure impression de l'hospitalité* locale. Selon la tradition, le gouvernement indonésien sera sans doute contraint de prendre à sa charge les factures laissées par les délégations les plus pauvres.

J.-C. P.

M. Bush approuve la vente d'avions de combat à Taïwan



Suite de la première page

Dans un communiqué commun signé avec Pékin en 1982, les Etats-Unis se sont engagés *« à réduire graduellement leurs ventes d'armes à Taiwan, de manière à les supprimer totalement au bout d'un certain temps »*. Ils font aujourd'hui valoir qu'ils s'étaient aussi engagés à maintenir un certain avantage qualitatif en faveur de Taiwan et que celui-ci a été singulièrement érodé *par les* récentes acquisitions par l'aviation chinoise de chasseurs russes, notamment des Su-27. *« Je suis fier d'annoncer cela, c'est une décision qui va aider à maintenir la paix et la stabilité en Asie »*, a dit M. Bush. Le président *sortant* a tenu à *préciser* que les Etats-Unis n'en continuaient pas moins à considérer les dirigeants de Pékin comme le seul *« gouvernement légitime de la Chine »*. L'administration Bush ne paraît aucunement craindre les réactions de responsables chinois qu'elle n'a cessé de cajoler depuis bientôt quatre ans, et qui seraient ainsi assez mal fondés à se plaindre.

Aux yeux de l'administration, il n'y a pas en Chine de violations des droits de l'homme telles qu'elles justifieraient une *suspension* des avantages commerciaux – notamment la clause de la nation la plus favorisée – que lui accordent les Etats-Unis. Le *New York Times* publiait encore mercredi d'effroyables témoignages de dissidents sur les bagnes et le *« goulag » en Chine : tortures, travail forcé* – pour fabriquer des produits d'exportation –, disparition d'opposants etc. Rien n'y fait. La Chine échappe aux pressions économiques qui furent appliquées par les Etats-*Unis à d'autres dictatures*, pas forcément plus brutales – URSS ou Irak, par exemple. La thèse de l'administration est que des sanctions commerciales affaibliraient la classe des entrepreneurs chinois, qui finiront par imposer la démocratisation du régime.

M. Bush avait également des considérations électorales en tête en annonçant, un peu plus tôt dans la journée – cette fois chez des céréaliers, dans le Dakota du Sud – le déblocage de 1,1 milliard de dollars de nouvelles subventions gouvernementales aux exportations de blé. Elles devraient favoriser la vente de 30 millions de tonnes de blé américain à vingt-huit pays du tiers-monde.

Cette possibilité de faire des « cadeaux » électoraux est le privilège du président sortant. La journée n'a pas été aussi faste pour M. Clinton. Le candidat démocrate a dû répondre à une énième série de questions sur la façon dont il a échappé à la conscription à la fin des années 60, au moment de la guerre du Vietnam. Cette fois, c'est le *Los Angeles Times* qui affirme qu'un oncle du candidat – aujourd'hui décédé – serait intervenu auprès du bureau de recrutement de l'Arkansas. M. Clinton a déclaré ne jamais avoir été au courant de cette intervention.

Un dernier sondage, réalisé par l'Institut Harris, donnait un écart de plus en plus serré entre les deux candidats à l'élection du 3 novembre : 50 % des intentions de vote pour M. Clinton, 45 % pour M. Bush.

ALAIN FRACHON

Mirage contre F-16

Les Taïwanais ont désormais le choix entre deux fournisseurs pour moderniser leur aviation de combat. Les Etats-Unis vont proposer leur F-16, dans ses versions A et B, et la France, en dépit des pressions de Pékin, a *laissé le groupe Dassault* prospecter le marché taïwanais avec son Mirage 2000-5, version « export » de l'avion de sa propre armée de l'air.

A Taïpeh, le ministre de la défense, M. Chen Li-an, s'est félicité de cette compétition. *« Nous ferons connaître notre choix prochainement*, a-t-il *expliqué après l'annonce de* M. Bush, *et nous demanderons des équipements électroniques sophistiqués »*. Ce qui peut laisser sous-entendre, entre autres considérations, que Taïwan ne se contentera pas des versions du F-16 proposées par les Américains, mais que son aviation vise le F-16 C ou le F-16 D, plus modernes, que Washington, apparemment, ne tient pas à livrer. D'où le commentaire du ministre taïwanais selon lequel il continuera ses efforts pour diversifier ses fournisseurs, car *« les armes livrées par les Etats-Unis sont limitées »*, en qualité *et en quantité, par plusieurs lois* ou conventions.

Les industriels français s'accrochent à cette indication pour espérer encore en leurs chances, par le biais d'un partage du marché. En particulier, face à un F-16 qui n'embarquerait pas le dernier cri en matière d'armement, le Mirage 2000-5, avec notamment ses missiles d'interception Magic pour des missions de défense aérienne, pourrait intéresser Taïpeh.

C'est donner trop d'importance à l'aspect technique du dossier et oublier des considé*rations politiques* et commerciales autrement plus déterminantes. *Politiques*, d'abord : les Taïwanais ont remarqué les tergiversations franco-françaises qui ont précédé leurs conversations avec les industriels du Mirage 2000-5, groupés autour de Dassault, et qui traduisent la crainte, chez certains Français, de trop déplaire à Pékin. Commerciales, ensuite : la façon *avec laquelle, à Washington, on* joue de la valeur du dollar à la baisse handicape, dès le départ, Dassault, obligé de formuler ses propositions dans la même monnaie de référence.

Si le F-16 devait l'emporter parce que Taïwan aurait profité de la rivalité entre ses deux fournisseurs, pour faire monter les enchères, l'avenir du groupe français, qui n'a pas exporté d'avions de combat depuis six ans, serait radicalement hypothéqué. Le Proche-Orient est devenu une « chasse gardée » des Américains depuis la guerre du Golfe. Dassault perd, depuis quelque temps, ses marchés européens, comme en témoi*gnent* la décision de la Finlande ou de la Suisse en faveur du F-18 et celle, plus récente, de la Grèce au bénéfice du F-16. Avec un choix de Taïwan pour le même F-16, c'est la clientèle, payant rubis sur l'ongle et disposant de budgets militaires en hausse de l'Asie-Pacifique, qui lui échapperait.

Le seul atout que possède Dassault est le Rafale. Mais, avant la mise en service de ce dernier-né prévue pour 1997, beaucoup d'eau risque de couler sous les ponts – avec, notamment, les rumeurs de restructu*ration industrielle autour du* groupe Aérospatiale – et de nouveaux « dégraissages » d'effectifs seront inévitables.

JACQUES ISNARD

AFRIQUE

SÉNÉGAL : un an et demi après la signature d'un cessez-le-feu

Des affrontements en Casamance entre l'armée et les indépendantistes ont fait cinquante-deux morts

De violents affrontements, opposant l'armée et les maquisards indépendantistes, ont fait cinquante-deux morts et près de soixante-dix blessés, mardi 1er septembre, dans le village de Kaguitt, en Casamance. C'est la première fois que des combats aussi meurtriers éclatent dans la province rebelle du sud du Sénégal.

Le Sénégal, dont la sérénité et les «bonnes manières» politiques ont longtemps été citées en exemple, serait-il, à son tour, atteint par le virus de la violence et menacé – comme l'Angola, aux prises avec les indépendantistes de l'enclave pétrolière du Cabinda – par la fièvre sécessionniste? L'hécatombe de Kaguitt risque, en tout cas, de porter un sérieux coup au blason pacifiste des démocrates de Dakar.

L'affrontement qui a opposé mardi les troupes régulières et les maquisards du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) dans ce village, situé non loin de la frontière avec la Guinée-Bissau, aurait fait, selon les estimations de l'armée recueillies par l'AFP, cinquante-deux morts – dont deux dans le camp gouvernemental – et soixante-neuf blessés.

Toujours de source militaire, on indique que c'est au moment où un détachement de soldats était en train d'établir son campement à Kaguitt, *«pour assurer la sécurité des populations»*, que les maquisards ont lancé leur attaque. L'armée a aussitôt riposté et fait appel à des renforts de Ziguinchor, la capitale de la province, pour venir à bout des assaillants. Dès le lendemain, une vaste opération de «ratissage» a été entamée dans toute la Casamance, sans que l'on connaisse encore l'ampleur des éventuelles arrestations.

Une «réconciliation» sabotée?

C'est la première fois, dans l'histoire pourtant mouvementée de la province irrédentiste, considérée comme le «grenier à riz» du Sénégal, que surviennent des combats aussi meurtriers. En 1983, une attaque des séparatistes avait fait vingt-cinq morts à Ziguinchor. La répression sévère – et souvent aveugle – menée par les forces de l'ordre fit l'objet de nombreux rapports d'Amnesty International. Le MFDC, dont la plupart des cadres furent, à l'époque, emprisonnés, dut attendre plus de six ans avant de relever la tête. Dès avril 1990, de nouveaux troubles éclataient, au grand dam de Dakar et des agences de tourisme.

Ce n'est qu'en mai 1991, après de longues négociations, qu'un cessez-le-feu était finalement signé, à Bissau, par le gouvernement et les représentants du MFDC. Il prévoyait le retrait complet des forces militaires des zones de conflit, la cessation des hostilités et la libre circulation des personnes et des biens. Il dessinait, surtout, l'esquisse d'un dialogue et la promesse d'une paix durable. Les «martyrs» de Kaguitt risquent de remettre en cause ces fragiles espérances.

«La violence nous a été imposée en Casamance et, sans la justice, la réconciliation ne serait construite que sur du sable. J'espère que le pape montrera la voie» : c'est en ces termes ambigus que l'abbé Augustin Diamacoune Senghor, figure de proue de l'opposition casamançaise, avait commenté la visite de Jean-Paul II à Ziguinchor, en février dernier. Est-ce cette *«réconciliation»*, que les «ultras» et les «dissidents» de tous bords semblent déterminés à saboter?

A cinq mois de l'élection présidentielle, ce regain de tension est de mauvais augure. Tandis qu'à Dakar les partis politiques (y compris l'opposition) se sont prononcés depuis plusieurs semaines, en faveur d'un *«retour de l'autorité de l'Etat»* en Casamance, à Ziguinchor, les milieux indépendantistes ont fait savoir leur refus du scrutin de février prochain.

C. S.

NIGER

Les syndicats appellent le gouvernement à se «mobiliser» pour «faire face» à la rébellion touarègue

Après avoir enregistré, lundi 31 août, le *«ralliement»* du premier ministre, M. Amadou Cheffou, à leur action, les forces de sécurité nigériennes ont reçu, mardi 1er septembre, le soutien de la puissante Union syndicale des travailleurs (USTN), qui a appelé le gouvernement à *«mobiliser tous les moyens nécessaires»* pour *«faire face»* à la rébellion touarègue.

Le bilan officiel des interpellations – quatre-vingt-treize personnes emprisonnées en une semaine – est contredit par les informations des sources touarègues en exil, affirmant que la vague d'arrestations s'est amplifiée. Ces allégations n'ont pû être vérifiées sur le terrain. La répression militaire en cours semble plutôt bien accueillie par la classe politique locale. Seule, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), considérée par les autorités comme *«pro-Touaregs»*, a dénoncé mercredi la *«liquidation progressive de l'ordre républicain»*.

Le chef d'état-major général, le lieutenant-colonel Issa Mazou, a présenté mardi à la télévision une série de *«suggestions»* pour permettre à l'armée de poursuivre ses opérations, notamment la mise en place d'un *«comité de défense»* chargé de la *«gestion politique de la crise»* et la nomination de militaires, gendarmes ou policiers à la tête des représentations administratives dans toutes les *«zones sensibles»*.

A Paris, où une manifestation de soutien aux victimes de la répression est prévue, vendredi à 12 h 30, de la place du Trocadéro à l'ambassade du Niger, le Quai d'Orsay a fait savoir, mercredi, que la France restait *«disponible pour appuyer le dialogue entre les différentes parties, afin de trouver des solutions qui aillent dans le sens de la paix civile et de la démocratisation»*. – *(AFP.)*

MALAWI : selon Amnesty International

Plusieurs centaines de personnes ont été arrêtées depuis la mi-mai

Selon un rapport d'Amnesty International, publié jeudi 3 septembre, *«plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines»* de personnes, accusées ou soupçonnées d'activités anti-gouvernementales, ont été arrêtées, depuis la mi-mai au Malawi, nombre d'entre elles sans inculpation. Les prisons des deux principales villes du pays, celle de Chichiri à Blantyre et de Maula à Lilongwe, seraient *«surpeuplées»*, affirme Amnesty, qui cite le témoignage d'un prisonnier récemment libéré décrivant sa cellule *«de cinq mètres sur quatre»* où devaient s'entasser *«285 détenus»*. Dénonçant *«le taux effrayant de décès»* survenant dans les prisons, l'organisation précise que les mauvais traitements et les tortures demeurent monnaie courante.

Parmi les prisonniers figurent un grand nombre d'employés de bureau, *«soupçonnés d'avoir utilisé les télécopieurs et les photocopieuses»* à des fins subversives. A Blantyre, *«au moins vingt»* employés de la National Bank of Malawi et tous ceux du service informatique de la société d'électricité ont, par exemple, été arrêtés. *«Des agents provocateurs»* auraient été parfois chargés de diffuser des tracts *«afin de donner prétexte à interpellation»*.

Amnesty cite aussi le cas du gendre de M. Aleke Banda (ancien secrétaire général du parti unique, emprisonné depuis douze ans), M. Krishna Achutan, arrêté le 16 mai après une interview à la BBC, et rappelle celui du dirigeant syndicaliste Chakufwa Chihana, emprisonné une nouvelle fois le 14 juillet, et dont le procès n'a toujours pas été annoncé. La vague de répression, déclenchée en mars au lendemain de la publication d'une lettre pastorale très critique envers le régime, touche les milieux religieux et universitaires, souligne Amnesty, qui demande au président à vie Kamuzu Banda d'accorder au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) le droit de visiter les prisons.

EN BREF

□ **ALGÉRIE : quatre morts dans un accrochage à Blida.** – Trois islamistes, dont MM. Mohamed Allal et Nourredine Bourefla, activement recherchés par la police, ainsi qu'un officier de gendarmerie, ont été tués, mardi 1er septembre, lors d'un accrochage avec les forces de l'ordre à Blida, à 50 km au sud d'Alger, a annoncé le ministère délégué à la sécurité publique. Des pistolets-mitrailleurs et automatiques ainsi qu'une importante quantité de munitions ont été récupérés. D'autre part, deux gendarmes qui circulaient à bord d'un véhicule ont été tués, à Ferroukha, près de Blida, par des inconnus qui ont réussi à prendre la fuite. – *(AFP.)*

□ **CANADA : une majorité favorable au projet de réforme constitutionnelle, selon un sondage.** – Une majorité de Canadiens se prononceraient pour le projet de réforme constitutionnelle élaboré fin août par les principaux responsables politiques du Canada en cas de référendum dans l'ensemble du pays (*le Monde* du 25 août), selon un sondage publié mercredi 2 septembre par le quotidien *Toronto Star*. 69 % des Canadiens interrogés en dehors du Québec et 49 % au Québec approuveraient ce projet, indique ce sondage. – *(AFP.)*

□ **CENTRAFRIQUE : ouverture des médias aux partis d'opposition.** – Le ministre de la communication a signé, mercredi 2 septembre, à Bangui, un arrêté *«instituant une tranche d'antenne dans les médias publics au profit des partis politiques légalement reconnus»*. Deux émissions de quinze minutes à la radio et à la télévision sont prévues, tous les mercredis. A ce jour, dix-neuf partis ont été reconnus. – *(AFP.)*

□ **ESPAGNE : un militaire tué dans un attentat à l'explosif à Salamanque.** – Un lieutenant-colonel de l'armée de terre de cinquante-cinq ans a été tué, mercredi 2 septembre, dans un attentat à la voiture piégée à Salamanque (Castille-Léon), a-t-on appris auprès du gouvernement civil de la région. La voiture de l'officier a explosé lorsque ce dernier a démarré à la sortie d'un garage. – *(AFP.)*

□ **ÉTHIOPIE : Médecins sans frontières a évacué le nord du pays.** – L'équipe belge de Médecins sans frontières (MSF) a annoncé, mercredi 2 septembre, à Bruxelles, sa décision d'évacuer le nord du pays, après une embuscade meurtrière survenue lundi à Aysha, et qui a coûté la vie à un garde éthiopien. *«Toutes les opérations de MSF dans la région sont suspendues, jusqu'à ce que la situation s'améliore sur le plan de la sécurité»*, a-t-il été précisé. – *(AFP, Reuter.)*

□ **INDE : des rebelles cachemiris menacent les étrangers.** – Le groupe Jamaat-ul-Mujahidin, en rébellion depuis 1990 contre le pouvoir central indien, a menacé, mercredi 2 septembre, de séquestrer tous les étrangers qui n'auraient pas quitté le Cachemire dans les trois jours. Naguère dénommé *«la Suisse de l'Asie»* pour ses beautés naturelles, ce territoire est déserté par les touristes depuis deux ans. Les insurgés assurent que les étrangers espionnent au profit de New-Delhi. Par ailleurs, les forces indiennes ont annoncé avoir tué treize guérilleros et en avoir capturé vingt-cinq autres à Srinagar. – *(UPI.)*

□ **ITALIE : suicide d'un député socialiste impliqué dans les scandales de Milan.** – Le député socialiste Sergio Moroni, objet de deux avis d'enquête dans le scandale des pots-de-vin de la région milanaise, s'est donné la mort, mercredi soir 2 septembre, à son domicile de Brescia (nord de l'Italie), a-t-on appris jeudi de source policière. Le parlementaire, âgé de quarante-cinq ans, qui souffrait d'une tumeur au rein, s'est tiré une balle dans la bouche. Il était, jusqu'en 1991, secrétaire de la fédération lombarde du Parti socialiste italien (PSI). Il s'agit du troisième suicide depuis l'ouverture au printemps d'une enquête à Milan et dans sa région sur des pots-de-vin versés par des sociétés à des élus locaux pour l'attribution de marchés publics. – *(AFP.)*

□ **ZAÏRE : M. Nguza Karl I Bond a été nommé ministre d'Etat.** – L'ancien premier ministre, M. Nguza Karl I Bond, a été nommé ministre d'Etat à la présidence de la République par une ordonnance du maréchal Mobutu, a annoncé, mardi 1er septembre, la télévision nationale. L'ordonnance du président, datée du 31 août, se réfère à la Constitution de la deuxième République, dont différentes dispositions ont été modifiées ou abrogées par l'Acte de la conférence nationale, réunie à Kinshasa. – *(AFP.)*

□ **JAPON : un chef de la mafia retourne en prison.** – M. Masaru Takumi, numéro deux du gang Yamaguchi-gumi, est retourné à la prison d'Osaka, jeudi 3 septembre. Arrêté le 30 juillet pour violation de la loi sur les changes, il avait obtenu, le 4 août, du tribunal d'Osaka une suspension de sa détention afin de se faire soigner en France (*le Monde* du 20 août). A son arrivée à Paris, il avait été immédiatement refoulé par le ministère de l'intérieur. – *(AFP.)*

□ **Plus de cinq cents journalistes tués en Amérique latine en dix ans.** – Les représentants de plusieurs commissions des droits de l'homme ont estimé à 560 le nombre des journalistes assassinés en Amérique latine au cours des dix dernières années – en Colombie, au Pérou et au Guatemala notamment, – lors d'un forum de cette profession organisé à Barrancabermeja (Colombie) le week-end dernier. Au cours des huit dernières années, 89 reporters ont été tués par balles en Colombie, dont les autorités n'ont pas même, dans la majorité des cas, jugé bon d'ouvrir une enquête, a indiqué M. Jorge Rojas, membre de la commission des droits de l'homme de ce pays. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

(Publicité)

MÉFIANCE, CET HOMME A L'AIR D'ÊTRE AU CHÔMAGE DEPUIS LONGTEMPS.



Pour tous renseignements, appeler le 40-28-34-58



RECRUTEZ SANS PREJUGES.

RLC

PROCHE-ORIENT

IRAK : les pressions occidentales et l'attitude des pays voisins

L'ONU exige que les « gardes bleus » aient accès a tout le territoire

NEW-YORK (NATIONS UNIES)

de notre correspondant

A l'issue de trois heures de discussions animées entre les délégations américaine et chinoise notamment, le Conseil de sécurité a approuvé à l'unanimité, mercredi 2 septembre, le texte d'une déclaration dans lequel il *« engage avec la plus grande fermeté l'Irak à coopérer avec l'ONU »*. Dans ce document, il se dit, de nouveau, *« profondément préoccupé »* par la détérioration des conditions de sécurité, qui met en danger la vie et le bien-être du personnel des Nations unies et des organisations non gouvernementales en Irak et demande à ce pays de prendre *« des mesures de sécurité adéquates »*.

Dans le même temps, le Conseil de sécurité estime que *« les besoins humanitaires critiques de groupes vulnérables en Irak »* exigent la conclusion rapide d'arrangements permettant d'assurer la continuation du programme humanitaire mis en place, notamment dans le Kurdistan irakien, et dont le déroulement est compromis depuis que Bagdad a refusé de renouveler à sa date d'expiration, le 30 juin dernier, le mémorandum d'accord précédemment conclu avec les Nations unies. En conséquence, le Conseil exige, pour les gardes de l'ONU, *« l'accès sans restriction à tout le pays »*.

Pour appuyer cette revendication, les Etats-Unis voulaient lier par écrit ce passage de la déclaration à la résolution 688 qui a permis de déclencher, l'an dernier, l'action humanitaire en Irak. Mais l'opposition résolue de l'Inde et, surtout, de la Chine ont contraint la délégation américaine à retirer leur amendement visant à « muscler » le texte final. Dans les milieux proches du Conseil, on estimait, après coup, que la volonté de Pékin de ne pas céder à la demande américaine, au nom du respect de la *« non-ingérence »*, se justifiait aussi par la recommandation, comme le matin même, du président Bush au Congrès américain, d'autoriser la vente de cent cinquante chasseurs F-16 à Taïwan.

Programme nucléaire « réduit à néant »

D'autre part, M. Maurizio Zifferero, chef de la mission d'enquête nucléaire de l'ONU, qui se trouve à Bagdad pour contrôler le démantèlement de l'arsenal nucléaire irakien, a indiqué, mercredi, que le programme nucléaire de ce pays était dorénavant *« réduit à néant »*. Ce résultat a été acquis, selon lui, à la fois grâce aux bombardements alliés pendant la guerre du Golfe et aux quatorze missions nucléaires dépêchées à ce jour en Irak, en liaison avec la Commission spéciale de l'ONU. *« Les Irakiens nous ont dit à plusieurs reprises qu'ils avaient cessé ces activités et décidé de neutraliser eux-mêmes leurs programmes nucléaires et c'est ce que nous avons pu constater »*, a ajouté M. Zifferero.

SERGE MARTI

□ **Un Britannique condamné à dix ans de prison.** – Un Britannique détenu en Irak, M. Michael Wainwright, a été jugé et condamné à dix ans de prison pour *« entrée illégale en Irak »*, a annoncé, mercredi 2 septembre, le porte-parole du Foreign Office. Le gouvernement britannique devait protester officiellement auprès de l'ambassade de Jordanie, qui représente les intérêts irakiens à Londres, et exiger la libération immédiate de M. Wainwright. – *(AFP.)*

□ **JORDANIE : le roi Hussein reçu à la Maison Blanche.** – Le président George Bush a reçu à dîner, mardi 1er septembre, à la Maison Blanche, le roi Hussein, qui vient de subir l'ablation d'un rein à la clinique Mayo de Rochester. Il s'est entretenu avec celui-ci des négociations israélo-arabes et de la question irakienne. Le président américain a jugé que le souverain hachémite était *« maintenant plus accommodant »*. – *(AFP.)*

Ankara réaffirme son soutien à l'unité du pays

ISTANBUL

de notre correspondante

Reçus, il y a un mois, par M. James Baker, alors secrétaire d'Etat américain, des représentants de l'opposition irakienne – chiites, sunnites, kurdes et turkmènes – ont rencontré, mercredi 2 septembre, le président de la Turquie, M. Turgut Ozal à Ankara. MM. Jalal Talabani et Massoud Barzani, les dirigeants kurdes irakiens qui au fil des mois sont devenus des visiteurs familiers en Turquie, avaient auparavant eu des entretiens avec le premier ministre et le ministre des affaires étrangères.

En s'alliant avec des représentants des autres groupes ethniques irakiens, les dirigeants kurdes irakiens espèrent convaincre la Turquie qu'ils n'ont pas l'intention de créer un Etat kurde indépendant et que l'intégrité territoriale de l'Irak n'est pas menacée par l'établissement d'un Parlement kurde dans le nord du pays et l'interdiction de survol imposée à Bagdad par les alliés au sud du 32e parallèle. Selon M. Serchil Kazzaz, de l'Union patriotique du Kurdistan, un projet de gouvernement provisoire qui regrouperait les diverses factions de l'opposition irakienne dans le nord de l'Irak est encore *« à l'étude »*. Le ministère des affaires étrangères turc, qui se prononce pour le maintien de l'unité de l'Irak, refuse pour l'instant de considérer la possibilité de reconnaître un gouvernement autre que celui de Bagdad, même si en privé certains diplomates turcs admettent que la Turquie souhaite la chute de M. Saddam Hussein.

Les bonnes relations entre les Kurdes irakiens et la Turquie sont cependant menacées par les opérations lancées à partir du nord de l'Irak par les combattants kurdes séparatistes du PKK. Malgré leur apparent désir de coopérer, les Kurdes irakiens ne sont pas parvenus à contrôler les mouvements des militants du PKK, qui disposent de plusieurs camps sur leur territoire.

NICOLE POPE

Les pourparlers de Washington

Israéliens et Arabes ont pour la première fois échangé des documents

Israéliens et Arabes ont réalisé des progrès sur la façon de mener les négociations de paix à Washington, avant de suspendre leurs travaux, jeudi 3 septembre, pour dix jours en raison de plusieurs fêtes religieuses. Le chef de la délégation syrienne, M. Mouaffak al-Allaf, a déclaré, mercredi, qu'il espérait *« aboutir à un accord sur l'ensemble de l'aide-mémoire »* de trois pages qu'il avait remis, lundi, à la délégation israélienne, *« avec éventuellement certaines modifications »*.

Son interlocuteur israélien, le professeur Itamar Rabinovich, qui s'était félicité d'avoir reçu, pour la première fois, un document écrit de la part de Damas, a réaffirmé qu'il restait convaincu de la possibilité de *« combler l'écart entre Israël et la Syrie »*. Damas réclame un retrait intégral des territoires occupés alors que Jérusalem n'a suggéré qu'un retrait partiel du plateau du Golan.

La perspective d'un règlement de paix au Proche-Orient a été aussi évoquée par le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, pour lequel *« en un an tout au plus, un accord sera conclu avec les Arabes »*. Pour la première fois, Israéliens et Palestiniens ont échangé par écrit des propositions détaillées d'ordre du jour et ont accepté le principe de créer des groupes de travail dont il reste à définir le nombre et le champ de compétence. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Les moudjahidins creusent des tranchées dans Kaboul

Les factions islamiques afghanes creusent des tranchées à Kaboul, se préparant apparemment à de nouveaux combats après quelques jours d'une trêve qui a encouragé la reprise d'une modeste activité commerciale. Le pessimisme prévaut, bien que le gouvernement ait annoncé que les groupes seront soumis à un contrôle sévère à partir du jeudi 3 septembre. Le plan de désarmement, mis au point par le ministre de la défense Ahmed Shah Massoud avec les commandants moudjahidins, prévoit que chacune des huit milices présentes dans la capitale sera limitée à deux cents hommes, formant ainsi la garnison de la ville. Chacun devrait se voir délivrer une carte sur laquelle figurera le numéro de série de son arme.

Ces mesures reprennent en fait un plan annoncé avant la reprise, le 10 août, de l'offensive du Hezb-e-islami de M. Hekmatyar contre le gouvernement. Elles visent, entre autres, à combattre la délinquance qui a crû à Kaboul lors des combats qui y ont fait rage depuis la victoire des islamistes sur les communistes fin avril. Les affrontements d'août, qui ont duré près de trois semaines, ont fait environ mille huit cents morts et conduit à l'exode de cinq cent mille Kaboulis, soit plus du tiers de la population. – *(AFP.)*

BRÉSIL

Une large majorité de Brésiliens favorables au départ du président Collor

D'après un sondage publié mercredi 2 septembre, 59 % des Brésiliens sont en faveur de la démission ou de la destitution du président Fernando Collor de Mello. Ce sondage, réalisé dans une centaine de villes, montre aussi que 69 % des personnes interrogées ne font *« plus du tout confiance »* au chef de l'Etat, après son discours de dimanche, où il avait rejeté en bloc toutes les accusations de corruption passive portées contre lui. Par ailleurs, le Front libéral, qui, avec 120 sièges sur 503 à la Chambre, avait jusqu'ici soutenu M. Collor, a décidé de ne pas donner de consigne de vote à ses députés, lorsque ceux-ci auront à se prononcer pour ou contre la destitution du président, à la fin du mois. Les chances de M. Collor, dont le propre parti n'a que 23 députés, d'éviter un *impeachment*, en réunissant une minorité de blocage d'un tiers des députés, s'en trouvent encore diminuées. Elément-clé de l'actuel gouvernement, le ministre de l'économie, M. Marcilio Marques Moreira, a de son côté fait savoir par son porte-parole qu'il démissionnera après ce vote, quelle qu'en soit l'issue. – *(AFP, Reuter.)*

CAMBODGE

Selon le prince Sihanouk les prochaines élections pourraient se dérouler sans les Khmers rouges

Le prince Norodom Sihanouk a déclaré, mercredi 2 septembre, à Djakarta que les élections prévues en mai prochain au Cambodge devraient se dérouler en ignorant les Khmers rouges dans les zones qu'ils contrôlent (environ 15 % du territoire). En effet, les Khmers rouges refusent d'appliquer les accords de paix de Paris qui leur demandent de rendre leurs armes et de démobiliser la majorité de leurs troupes. Le prince Sihanouk a cependant souligné que c'était aux Nations unies, chargées de l'organisation et de la supervision du scrutin, de prendre la décision.

Un porte-parole de l'ONU a d'autre part annoncé que l'organisation a obtenu du gouvernement de Phnom-Penh la libération de 140 prisonniers détenus sans jugement, dont 70 ont été relâchés mercredi. Par ailleurs, le responsable du bureau de l'ONU pour les opérations de maintien de la paix a officiellement demandé au gouvernement japonais l'envoi de 1 800 militaires au Cambodge, sur une période de quatorze mois. Ces militaires sont attendus sur place à partir du 11 septembre. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

SOMALIE

L'ONU confirme l'envoi prochain de trois mille « gardes bleus » supplémentaires

Le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, a confirmé, mercredi 2 septembre, à Djakarta, l'envoi prochain de trois mille « gardes bleus » supplémentaires, malgré l'opposition de l'Alliance nationale somalienne (ANS) du général Aïdid (*le Monde* du 3 septembre). Les représentants de l'ONU sont prêts à négocier avec les factions locales, et des troupes seront envoyées *« dans les zones où les parties sont d'accord avec leur présence »*, a précisé M. Boutros-Ghali.

L'un de ses principaux adjoints, M. Jan Eliasson, chargé des questions humanitaires, fera une tournée en Afrique du 9 au 21 septembre, avec des escales en Somalie, au Kenya, au Soudan et à Djibouti notamment. De son côté, la troïka de la CEE (composée des ministres des affaires étrangères de Grande-Bretagne, du Portugal et du Danemark) se rendra en Somalie, les 12 et 13 septembre, pour étudier les possibilités d'améliorer la distribution de l'aide.

Enfin, le ministre de la santé et de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, a décidé, mercredi, de *« prolonger »* le pont aérien français mis en place à la mi-août. Ces vols quotidiens permettent d'acheminer 18,5 tonnes de vivres et de nourrir 35 000 personnes dans la région de Baidoa, dans le sud du pays. – *(AFP.)*

SOUDAN

Les évêques catholiques accusent l'armée régulière de « génocide » dans le sud

Les évêques catholiques des régions contrôlées par les rebelles au Sud-Soudan accusent les soldats gouvernementaux d'avoir, à Juba, détruit des maisons et tué des civils soupçonnés de collaboration avec les maquisards de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS). Dans un communiqué publié mercredi 2 septembre, ils affirment que près de 300 000 sans-abris sont concentrés dans un stade, des hôpitaux et des édifices religieux.

« Les soldats du gouvernement fondamentaliste musulman du Soudan ont miné toutes les routes qui sortent de Juba pour empêcher quiconque de partir », précisent les évêques, ajoutant qu'ils *« se servent des civils comme boucliers humains »*. La population dépend entièrement du pont aérien mis en place par les Nations unies pour lui apporter une aide alimentaire alors que les rebelles continuent de bombarder la ville et que les forces gouvernementales font régner la terreur. *« Ce n'est rien moins qu'un génocide »*, affirment les prélats, assurant que des cadavres ont été retrouvés flottant sur le Nil. *(AFP.)*

TOGO

Le référendum constitutionnel est prévu le 27 septembre

A l'issue d'un entretien entre le premier ministre, Me Joseph Kokou Koffigoh, et le chef de l'Etat, le général Gnassingbé Eyadéma, un calendrier électoral a été annoncé, mercredi 2 septembre, à Lomé. Les scrutins à venir doivent permettre au Togo de se doter d'institutions nouvelles avant que ne s'achève la période de transition, le 31 décembre. Le référendum constitutionnel, maintes fois reporté, devrait finalement avoir lieu le 27 septembre. Des élections locales devraient suivre, le 11 octobre. Des législatives à deux tours seront ensuite organisées, les 31 octobre et 14 novembre. Viendra, enfin, l'élection présidentielle, également à deux tours, les 6 et 20 décembre.

L'ancien président américain, M. Jimmy Carter, est arrivé mercredi à Lomé pour une visite de trois jours. Il doit étudier, avec ses interlocuteurs, les modalités d'envoi d'observateurs internationaux à l'occasion des prochains scrutins. Après le Congo puis le Togo, M. Carter doit se rendre au Bénin, au Burkina-Faso, au Niger et au Mali. – *(AFP.)*

La campagne pour le référendum du 20 septembre

M. Mitterrand dialogue à la télévision avec M. Séguin et M. Kohl

Quatre jours avant l'ouverture de la campagne officielle pour le référendum du 20 septembre, M. François Mitterrand devait participer, jeudi soir 3 septembre sur TF 1, à une émission spéciale animée par Guillaume Durand, en direct du grand amphithéâtre de la Sorbonne. Le chef de l'Etat devait répondre aux questions d'une dizaine de Français sélectionnés par la SOFRES et de trois éditorialistes, Gérard Carreyrou (TF1), Serge July (*Libération*) et Jean d'Ormesson (*le Figaro*). Il devait également dialoguer avec M. Philippe Séguin, l'un des chefs de file du «non», et avec M. Helmut Kohl. Pressenti, M. John Major, premier ministre britannique, a décliné l'invitation (*lire par ailleurs l'article de Laurent Zecchini*).

La participation, en duplex, du chancelier allemand est vivement critiquée par les partisans du «non». M. Séguin a précisé, dans un entretien au quotidien *Sud-Ouest*, qu'il n'entendait pas *«discuter de l'avenir de la France»* avec M. Kohl, ajoutant : *«M. Kohl veut s'exprimer dans le cadre d'un débat référendaire. Que ne l'organise-t-il chez lui?»* Suggéré par les partisans du «non», l'argument de la peur de l'Allemagne est aussi avancé par ceux du «oui». Ainsi M. Jean-Louis Bianco a-t-il déclaré mercredi que si le «non» l'emportait, *«les tensions allemandes seraient libérées»*, ces tensions qui, a-t-il dit, *«ont fait d'elle, parfois, un pays très dangereux pour l'Europe»*. M. Valéry Giscard d'Estaing, qui a effectué une visite symbolique au Mémorial de la paix de Caen, a souligné qu'en cas d'échec du *«oui»* la France romprait son *«contrat d'intimité et de réciprocité»* avec l'Allemagne.

Deux enquêtes d'opinion, rendues publiques mercredi 2 septembre, confirment d'autre part le redressement du «oui» dans les intentions de vote. Un sondage réalisé par BVA, les 30 et 31 août auprès de 1 506 personnes pour *Paris-Match*, Antenne 2 et FR 3, donne 51 % des suffrages exprimés au «oui» contre 49 % au «non», inversant le score de la semaine précédente. M. Pierre Giacometti, directeur des études politiques de BVA, souligne la progression de l'intérêt pour le référendum, la confirmation de *«l'extrême incertitude sur son issue»* et la mobilisation des partisans du «oui», notamment à droite. Si la proportion des électeurs proches du PS décidés à voter «oui» passe de 84 % à 75 % en une semaine, celles des sympathisants UDF et RPR progressent respectivement de 54 à 63 % et de 32 % à 39 %. Parmi les personnes interrogées qui ne se déclarent proches d'aucun parti, le pourcentage de «oui» fait un bond de 30 % à 47 %.

Une enquête IPSOS-*le Point*, réalisée les 31 août et 1er septembre auprès de 1 008 personnes par téléphone, indique également un renversement de tendance en faveur de l'Union européenne par rapport à un précédent sondage, réalisé par le même institut les 24 et 25 août. 53 % au lieu de 48 % assurent qu'ils voteront «oui» au référendum et 47 % au lieu de 52 % se prononcent pour le «non». Le pourcentage d'abstentions passe de 30 % à 25 %.

Commentant cette remontée du «oui», M. Martin Malvy, porte-parole du gouvernement, l'a attribuée, mercredi 2 septembre, à l'issue du conseil des ministres, à une *«meilleure organisation»* de la campagne des partisans du traité. *«L'explication attendue par nos concitoyens leur est apportée de manière plus précise*, a-t-il dit, *ce qui explique sans doute l'évolution de l'opinion.»*

Toutefois, les cotes personnelles de MM. Mitterrand et Bérégovoy sont en baisse. Selon le «tableau de bord» mensuel *Paris-Match*-BVA, 33 % des Français (contre 35 % le mois dernier) ont une bonne opinion du chef de l'Etat et 35 % pensent de même à l'égard de M. Bérégovoy (au lieu de 41 %).

En Normandie

M. Giscard d'Estaing assure que l'Allemagne «a consenti les plus gros sacrifices»

ROUEN

de notre envoyé spécial

M. Valéry Gisard d'Estaing était plongé dans les images de Montoire, de Dresde et de Nuremberg, lorsqu'une dame l'a interpellé d'une voix fluette, mais résolue : *«Pourquoi faudrait-il voter en faveur de Maastricht lorsqu'on voit tout ça?»* L'ancien président de la République est resté, un instant, interdit. Puis il a lâché, avant d'être happé par l'élan de la visite : *«Pour la réconciliation franco-allemande, madame!»* Rien n'y a fait. Livrée à ses songes, la dame a maintenu que l'Allemagne *«sera encore plus forte à l'intérieur de l'Europe»*.

A l'issue de cette visite au Mémorial de la paix de Caen, où s'égrènent, sur les murs et les écrans, les noirs épisodes de la seconde Guerre mondiale, M. Giscard d'Estaing a pu prendre, mercredi 2 septembre, toute la mesure des malentendus qui continuent de brouiller cette campagne référendaire. S'il *«conseille à ceux qui utilisent l'argument de la peur de l'Allemagne de rester prudents»*, il le répétera sur tous les tons lors de cette incursion en Normandie : l'Allemagne a consenti le *«plus gros sacrifice à Maastricht en acceptant la disparition du mark»*, et si le «non» l'emportait, *«la France romprait le contrat d'intimité et de réciprocité qui l'a liée à l'Allemagne ces dernières années»*. Selon lui, *«il n'y aura pas de rénogociation, car il n'y aura pas de partenaire qui acceptera d'aller aussi loin dans les concessions»*.

La confusion des échéances – référendum, puis législatives – est l'autre malentendu que le président de l'UDF cherche à traquer au sein de l'électorat de droite. Comment persuader l'électeur qu'il peut dire «oui» à Maastricht en septembre, puis «non» à Mitterrand en mars prochain?

Ce n'est pas au maire qu'on dit «oui»...

Pour emporter la conviction des plus hésitants, tout en mettant les rieurs de son côté, M. Giscard d'Estaing a puisé dans la douceureuse imagerie des épousailles. *«Imaginerait-on un père conseiller à sa fille de répondre «non» à la question du maire le jour du mariage parce que ce maire ne lui plaît pas? Elle dira d'abord «oui» au mariage, ce qui ne l'empêchera pas de dire «non» aux prochaines élections municipales.»*

Et puisque l'union était à l'ordre du jour, on a évidemment célébré les vertus du couple RPR-UDF. A Rouen, M. Jean Lecanuet, sénateur (Union centriste), maire de la ville, s'est taillé un franc succès en saluant le *«courage»* de M. Jacques Chirac, *«homme responsable»*, et promis que l'opposition présentera un candidat commun dans toutes les circonscriptions de la Seine-Maritime. Un peu plus tôt, à Caen, M. Yves Lessard, secrétaire fédéral du RPR du Calvados, proche de M. Alain Juppé, était venu écouter M. Giscard d'Estaing au conseil régional de Basse-Normandie.

Le dernier malentendu que l'ancien président de la République a tenu à débusquer lors de cette visite normande touche à la bureaucratie de Bruxelles. Dans la Halle aux toiles de Rouen, où se pressaient environ mille cinq cent personnes, M. Giscard d'Estaing s'est efforcé de démontrer que le traité de Maastricht *«corrige, et non pas aggrave, certains débordements de Bruxelles»*.

Il a rappelé que, membre de la commission institutionnelle du Parlement de Strasbourg, il avait personnellement pesé de tout son poids pour que le principe de subsidiarité soit inscrit dans le traité, *«alors que le gouvernement français, au début, n'en voulait pas»*. Il a surtout souligné que, grâce au mécanisme de la codécision, le conseil *«ne pourra pas adopter de lois communautaires s'il n'a pas l'accord de la majorité du Parlement»*.

Ce sont là autant de *«progrès vers la démocratie européenne»*, qui *«passeraient à la trappe»* en cas de victoire du «non». Autant de raisons, donc, de voter «oui» le 20 septembre, car s'il estime que *«l'on peut être un bon Français et voter «oui», comme on peut être un bon Français et voter «non»*, il reste que, à ses yeux, *«un «oui» est plus beau qu'un «non»*.

FRÉDÉRIC BOBIN

M. Chirac affirme que l'engagement de M. Mitterrand «fait courir un risque certain au oui»

Invité du journal de 20 heures de TF 1, mercredi 2 septembre, M. Jacques Chirac a affirmé que «l'engagement» de M. François Mitterrand dans la campagne pour la ratification du traité de Maastricht «fait courir un risque certain au «oui». Déplorant que «certains transforment le référendum en plébiscite», le président du RPR a mis en garde contre «une réaction consistant à jouer sur le phénomène de rejet du président de la République, du gouvernement et du PS par une majorité de l'opinion publique» qui ne répondrait pas à la question qui lui est posée sur l'Europe. «On ne doit pas mélanger les genres, a souligné l'ancien premier ministre. De toute façon, M. Mitterrand a dit clairement qu'il ne tirerait aucune conséquence du résultat, qu'il resterait assis dans son fauteuil.»

Le président du RPR s'est adressé, comme il le fait également dans son entretien à Paris-Match (le Monde du 3 septembre), à «ceux qui [lui] ont fait et qui [lui] font confiance», en affirmant que : «L'intérêt de la France, l'intérêt des Français, c'est de ratifier le traité de Maastricht, quelles que soient ses imperfections.» «Si la France répond «non» au référendum, elle n'aura plus réellement voix au chapitre», a dit l'ancien premier ministre. Commettant un lapsus – «Je dis un «non» qui, je le répète, est celui de la raison et de la responsabilité» –, M. Chirac a été corrigé par le présentateur du journal et il s'est repris en indiquant «oui, je veux dire».

M. Perigot estime que Maastricht permettra de «tenir en respect les prédateurs»

«Quelles que soient les imperfections de l'accord de Maastricht, nous n'avons pas le droit de nous opposer à cette étape décisive de la construction d'une Europe qu'il faut finaliser avant qu'elle ne nous échappe», a déclaré, mercredi 2 septembre, M. François Perigot, président du CNPF.

L'Union européenne constitue le seul moyen de doter le Vieux Continent d'une *«force de dissuasion»* que constituerait *«une autorité politiquement forte pour tenir en respect les prédateurs du monde entier»*, a assuré le «patron des patrons», faisant allusion aux accords de libre-échange mis en place sur le continent américain (ALENA) et dans le Sud-Est asiatique (ASEAN).

Selon lui, la revitalisation de la croissance mondiale passe par *«une meilleure coopération internationale et moins d'égoïsmes nationaux»* car *«il est contradictoire que la Bundesbank augmente ses taux alors que la Réserve fédérale baisse les siens»*. Dans ces conditions, *«la France doit échapper à la tentation d'interrompre le processus d'intégration européenne»* et se doter d' *«une dynamique économique plus homogène et plus concertée, telle que l'imposera la discipline monétaire»* prévue par les accords de Maastricht. *A contrario*, a déclaré M. Perigot, un «non» risquerait de *«déstabiliser définitivement un élan dont nous savons qu'il est encore tellement fragile»*.

Si le CNPF n'entend pas donner de consigne de vote, son président assure, à titre personnel, *«ne pas avoir la moindre hésitation»* sur l'attitude à adopter lors du référendum du 20 septembre. Quant aux voix qui, au sein du patronat, s'élèvent en faveur du «non» – attitude clairement exprimée par M. Jean-Louis Giral, conseil régional RPR et ancien vice-président de la commission sociale du CNPF (*le Monde* du 3 septembre), – M. Perigot juge *«normal que chaque dirigeant d'entreprise se détermine librement»*. Le président du CNPF a cependant rappelé avec un brin de perfidie que l'engagement pro-européen de son organisation n'avait *«jamais fait l'objet d'objections graves»* jusqu'à ce que *«le débat devienne politique»*.

Ce plaidoyer pro-Maastricht a relégué au second plan les traditionnels propos de rentrée du CNPF. M. Perigot, qui souhaite que le gouvernement réduise le taux de l'impôt sur les sociétés, encourage l'investissement, facilite le financement des PME et s'attaque aux déficits des régimes sociaux, a présenté une analyse plutôt pessimiste de la situation économique. *«Il ne faut pas espérer dans un délai court ou moyen que la croissance vienne au secours de l'emploi»*, a-t-il estimé, ajoutant : *«La lutte pour l'emploi est une priorité absolue, mais il faut se garder de recourir à des solutions illusoires comme le partage du travail ou à des critiques stériles et sans fondement contre les entreprises.»*

J.-M. N.

Les «quadras» au château

La météorologie aurait-elle quelque chose contre le traité de Maastricht? A moins que ce ne soit contre les célèbres «quadras» de l'opposition parlementaire dont certains, depuis le temps, ont basculé dans la dizaine suivante.

Toujours est-il que les cieux n'étaient pas avec la quarantaine de quarantenaires qui, sous la houlette de MM. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, et François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, avaient convié la presse, mercredi 2 septembre, à venir immortaliser leur indéfectible attachement à l'union... de l'Europe et de l'opposition.

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué! La bande de joyeux drilles, parmi lesquels on reconnaissait M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, ou M. Jean-Yves Chamard, député (RPR) de la Vienne, avait donc donné rendez-vous aux stylos, micros et caméras dans le somptueux cadre du château de Montvillargenne à Gouvieux (Oise).

C'est tout de même plus rigolo que le troisième sous-sol de l'Assemble nationale, mais c'est plus gênant pour les photos, genre collection d'automne, quand tombent des hallebardes.

Ce stratagème devait permettre aux chefs de nos «quadras» de s'insérer habilement dans la campagne référendaire. *«Notre génération a confiance»* dans l'Europe, dans la France, dans l'union de l'opposition et dans l'alternance, a dit M. Juppé. *«Nous ne sommes pas des «malgré nous» du «oui»*, a ajouté M. Bayrou qui, citant M. Alain Madelin, a indiqué qu'il reste *«dix-huit jours pour le référendum et cent quatre-vingts pour l'alternance»*. On est donc prié de ne pas confondre Maastricht avec les législatives.

«On ne va pas faire un super-Etat»

A huis clos, pendant deux heures, les uns et les autres ont exprimé leur certitude de voir le «oui» l'emporter et leur volonté de passer d'une campagne plutôt défensive à une mouvement offensif mais non agressif. *«Il faut assumer le «oui» sans lésiner»*, confiait l'un d'entre eux, en soulignant que le traité de Maastricht *«apporte des améliorations»* au traité de Rome. *«Certains arguments* [utilisés par les opposants au traité] *ne sont pas acceptables»*, s'est risqué à dire M. Méhaignerie, en indiquant qu'on *«ne va pas faire un super-Etat»* avec les quinze mille fonctionnaires bruxellois.

La remarque valait pour les partisans du «non» qui pourfendent les technocrates et les eurocrates, cause de tous nos maux. Les «quadras» devront donner un peu plus de vigueur à leur argumentation s'ils souhaitent vraiment convaincre.

OLIVIER BIFFAUD

M. de Villiers et «la cohabitation»

A quelques encablures de la Grande Arche, ils sont venus écouter *«un homme de convictions»*, un homme qui défend leurs *«valeurs»*. *«La famille, l'attachement à la France»*, énonce posément cette dame de Rambouillet. *«Vous avez sans doute compris que le marxisme, c'est pas mon truc. Mais je suis archi-déçue par les chefs de l'opposition : Giscard, c'est nul; Chirac me déçoit terriblement.»* Son fils, favorable au «oui», est venu écouter les arguments en faveur du «non». *«Quand on est dans l'opposition, on s'oppose»*, enchaîne un cadre de quarante ans, dans son écharpe bleue. *«Et n'allez pas nous confondre avec Le Pen*, ajoute une juriste blonde. *Je n'ai pas confiance dans ce personnage. Son mariage avec une divorcée, il faut quand même un minimum de cohérence quand on défend des idées. Philippe de Villiers, lui, il me paraît intègre.»*

Avec ses yeux plissés, sa bouche un peu tordue, son air grave, ses mains jointes sur le pupitre en Plexiglas, le jeune vicomte de Villiers a, en effet, de quoi rassurer son public. Jamais il ne s'emporte. Il n'a pas connu les préaux d'école, il parle, tout simplement, longuement, sans note. Rosissants, admiratifs ou, tout simplement, intéressés par le propos, M. Michel Poniatowski, sénateur UDF du Val-d'Oise, Mme Christine Boutin, député UDC des Yvelines, et M. Alain Griotteray, député UDF du Val-de-Marne, l'écoutent, confortablement installés dans des fauteuils design.

«La grosse Berthe médiatique se met en marche, dit M. de Villiers en évoquant les sondages où le «oui» semble se redresser. *Demain, nous aurons le joker médiatique du «oui», avec François Mitterrand. Entre Johnny et Kohl, on aura le vieil acteur. Il se pourrait qu'il ait perdu la main. Ça vous fait rigoler?... Il est inhabituel, inouï, inédit et parfaitement scandaleux qu'un chef d'Etat mal en point se croit obligé de faire appel, pour réussir son lifting médiatique, à des personnalités étrangères. Non, monsieur Kohl, la France n'est pas encore un Land!»* Succès garanti : vifs applaudissements dans la salle.

On siffle aussi, au passage, mais juste un peu, le nom de M. François Léotard. On s'amuse, mais pas méchamment, du lapsus de M. Jacques Chirac, entendu, le même soir, à la télévision, selon lequel *«mon «non» est un «non» de raison»*. *«Il devait le penser très fort»*, se risque à dire M. de Villiers.

Mais, sur la division de la droite, le député de Vendée préfère ne pas s'étendre davantage. *«La cohabitation du «oui» prépare la cohabitation tout court»*, dit-il simplement, en regrettant cette campagne référendaire montée de toutes pièces pour *«découper l'opposition au laser»*. *«Maastricht, c'est un risque pour l'idée européenne. Ne pas nommer une seule fois les pays de l'Est dans le traité, c'est honteux, c'est tuer l'espoir. Maastricht, c'est un risque pour la démocratie. Nous allons être soumis à un gouvernement d'intouchables»*, a encore affirmé M. de Villiers. Avant, tout de même, de consentir, au détour d'une phrase, à cette parenté : *«Le national-populisme? Si c'est être pour la nation et être populaire, alors pourquoi s'en priver?»*

JEAN-LOUIS SAUX

□ **Le Front national maintient son rassemblement de Reims hors du parvis de la cathédrale.** – Au terme d'une réunion extraordinaire de son bureau politique, mercredi 2 septembre, le Front national a décidé de maintenir son *«grand rassemblement national»* contre Maastricht à Reims, le 6 septembre, mais en dehors du parvis de la cathédrale. Lundi, le préfet de la Marne avait pris un arrêté interdisant la tenue de cette réunion publique sur le parvis en invoquant, notamment, *«l'avis défavorable de l'archevêque de Reims»* et *«les risques manifestes de troubles à l'ordre public»*.

□ **Rectificatif.** – A la réunion du conseil national des Verts, la motion numéro 3, cosignée par MM. Guy Cambot et Didier Anger (pour une participation au gouvernement), n'a pas recueilli 16 % des voix (*le Monde* du 1er septembre), mais 20,8 %.

Présenté par Umberto Eco et Elie Wiesel

Un comité international pour le «oui»

Les écrivains Umberto Eco et Elie Wiesel ont présenté, jeudi matin 3 septembre, à Paris, le «comité international pour le «oui» à l'Europe», qui s'est formé autour d'un *«appel aux Français»* affirmant notamment : *«Amis Français, votre pays est le seul des grands pays industrialisés à demander à son peuple de se prononcer démocratiquement «pour» ou «contre» l'Europe. L'Europe entière vous regardera, le 20 septembre, et attendra avec impatience votre décision.* (...) *Amis Français, nous avons besoin de votre «oui».»*

Outre les signatures qui figuraient déjà sur la liste du Comité national pour le «oui», présidé par Mme Hélène Carrère d'Encausse (*le Monde* du 26 août), le Comité international comprend, notamment, celles des cinéastes Richard Attenborough, Mauro Bolognini, Federico Fellini, Carlos Saura, Volker Schlöndorff et Krzysztof Zanussi, de la cantatrice Monserrat Caballé, des violonistes Gidon Kremer et Yehudi Menuhin, et de deux responsables politiques, MM. Bronislaw Geremek, président de la commission des affaires étrangères de la Diète polonaise, et Jorge Semprun, ancien ministre espagnol de la culture.

avec M. Séguin et M. Kohl

... affirme que l'engagement de M. Mi... fait courir un risque certain au oui

...got estime que Maastricht per... tenir en respect les prédateu...

et les réactions en Europe

Plusieurs partenaires de la France s'inquiètent des conséquences d'un vote négatif

A moins de deux semaines du référendum, les partenaires européens de la France ne cachent pas leur inquiétude devant *la poussée du « non » au* traité de Maastricht. Le chancelier Helmut Kohl n'a pas caché sa crainte de voir l'Europe freinée dans son élan comme elle l'avait *été en 1954* lors du refus français de la Communauté européenne de défense (CED). *« Si nous ne réalisons pas l'Union européenne pendant ces années-ci, après l'unité allemande, nous courons le risque de devoir attendre encore plus longtemps qu'une telle chance se présente de nouveau »*, a-t-il souligné à plusieurs reprises ces derniers jours.

Le gouvernement allemand *s'est refusé pour sa* part à suivre le gouvernement britannique, qui a déjà annoncé son intention de retirer son projet de ratification en cas de victoire du « non » en France *(voir l'article de notre correspondant à Londres)*. *« C'est politiquement idiot de se livrer à des spéculations sur le résultat »*, a estimé, mercredi 2 septembre, le porte-parole des affaires étrangères à Bonn, M. Hans Schumacher. La tonalité générale des commentaires des responsables politiques en Europe confirme l'idée que l'Union européenne, qui a survécu au « non » danois du mois de juin, ne survivrait pas à un *rejet français le 20 septembre prochain. C'est*, notamment, ce qu'a expliqué mercredi le président du Parti populaire espagnol, principal parti d'opposition, M. José Maria Aznar. Il a, au passage, égratigné le chef du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, qui est intervenu mercredi soir à Strasbourg au cours d'un *meeting* du PS *(lire par ailleurs)*, estimant que celui-ci ferait mieux de réserver ses forces au travail d'explication du traité en Espagne.

***« Si l'un des grands et vieux pays de la Communauté rejette l'union, je pense qu'un débat se développera alors pour dire que nous sommes peut-être sur un mauvais chemin »*, a affirmé le ministre danois des affaires étrangères en évoquant un « non » possible de la France. Le commissaire européen en charge du marché intérieur, M. Martin Bangemann a également estimé qu'un « non » français *« bloquera le processus de ratification et provoquera une situation catastrophique pour la construction européenne »*. Il s'est insurgé d'autre part contre la propension française *à présenter Maastricht* comme le rempart contre une hégémonie allemande potentiellement renaissante. *« C'est un argument dangereux parce qu'il implique que l'Allemagne veut faire cavalier seul et suppose un danger d'évolution non démocratique dans notre pays. Un tel soupçon est difficile à supporter pour les Allemands »*, a-t-il expliqué au cours d'une conférence de presse. Les milieux *économiques allemands s'étonnent* également de tels griefs *(voir l'article de notre correspondant à Francfort)*.**

***La presse européenne se penche, quant à elle,* sur le cas étonnant d'un pays, hier *« locomotive de l'Europe »*, qui semble soudain frappé de tétanie européenne. Le *Financial Times* de mercredi consacre sa « une » et une page intérieure au débat français, soulignant l'entrée en jeu des partenaires de la France (l'Allemagne et l'Espagne en première ligne) pour l'aider dans la campagne référendaire. M. Philippe Séguin, *qualifié de « french crusader »* (croisé français), a droit à un portrait en pied avant son *« duel »* avec le chef de l'Etat. Le *Herald Tribune* consacre également sa « une » au débat français, *dominé désormais par les menaces d'« apocalypse »* brandies par les partisans et les adversaires du traité. La presse allemande souligne, quant à elle, les dérapages anti-allemands de la campagne. *« Le peuple français est-il seulement favorable à l'Europe parce qu'il croit que les Allemands sont l'ennemi et le mal qu'ils doivent entraver ? »*, s'étonne *Die Welt*. Un entretien avec M. Jean-Louis Bianco, publié par *l'Express cette semaine, ne va pas dans le sens de* l'apaisement. *« Cessant d'être entravée par son statut de puissance vaincue, l'Allemagne retrouve tous ses démons »*, déclare le ministre de l'équipement.**

Bonn : l'exploitation de la « peur de l'Allemagne » dans la campagne irrite beaucoup...

Les *milieux économiques et* gouvernementaux allemands veulent croire à un vote positif au référendum français sur le traité de Maastricht. De l'autre *côté du Rhin, on écarte, avec* agacement, tout risque de « dérive à l'est » de l'Allemagne en cas de victoire du « non ». L'objectif d'union monétaire ne serait pas abandonné.

FRANCFORT

de notre correspondant

A Bonn comme à Francfort, on se garde de le dire trop ouvertement pour ne pas interférer dans la campagne française, mais l'utilisation de la « peur de l'Allemagne » comme argument principal par les deux camps irrite beaucoup.

La dramatisation opérée par les partisans du « oui » est un premier motif de mécontentement. La victoire du « non », a notamment expliqué le premier ministre français, provoquerait un *« divorce »* entre la France et l'Allemagne, puis pousserait celle-ci vers l'est, en même temps *que se développeraient en son sein* des *« ferments antidémocratiques »* (*le Monde* du 1er septembre).

Nos voisins admettent que, sans *doute, la coopération franco-allemande*, solide depuis quarante ans, *recevrait* un choc violent. Le chancelier Kohl, qui s'est beaucoup engagé en faveur du traité, subirait un échec personnel aux conséquences inconnues. Mais, pour autant, la projection de l'ombre d'un Guillaume II sur l'Allemagne irrite, car elle démontre que nombre de personnalités françaises doutent encore de la volonté européenne de l'Allemagne et surtout se trompent sur ses intérêts réels. La crainte développée en France de voir l'Allemagne garder son mark surpuissant et partir à la conquête de la Mitteleuropa repose sur la croyance que Bonn n'a accepté *le traité de Maastricht qu'à contre* cœur. Le mark aurait été abandonné *pour l'écu en échange de* l'acceptation par la France et les autres puissances européennes de la réunification allemande. Une sorte de donnant-donnant historique. Dans ces conditions, dire « non » au traité serait laisser à l'Allemagne et le bénéfice de sa réunification et son mark.

Stabiliser le SME

Cette vision, jugée *« simpliste »*, méconnaît une réalité élémentaire : *« Notre avenir est en Europe »*, affirment, unanimes et étonnés qu'on puisse en douter, les industriels, les banquiers comme les hommes politiques. *« Il suffit de regarder nos exportations pour voir de quel côté, est ou ouest, se situe notre intérêt. »* Quant à la Mitteleuropa, *« l'Allemagne n'a pas assez d'argent pour en assurer seule le développement ni même pour y mener une politique autonome »*, assure un industriel. Et l'on parle d'expérience, puisque le financement de la seule ex-RDA provoque déjà des difficultés énormes.

Si, comme on peut le craindre, un « non » français mettait à mal le SME (système monétaire européen), la première urgence de l'Allemagne serait de *« le stabiliser »*, indique-t-on à Bonn.

L'éventualité d'une sortie du mark du système pour lui rendre son « autonomie » apparaît tout simplement saugrenue. Un pays exportateur a besoin de stabilité chez ses partenaires, et le SME est indispensable à l'Allemagne. Un ralentissement économique dans les pays à monnaie *« faible »*, comme l'Italie ou la Grande-Bretagne, réduirait bien des débouchés.

Loin de dériver vers l'est en cas de victoire du « non », l'intention à *Bonn* est de reprendre le *dialogue* pour la construction européenne, *« y compris monétaire »*. *Le* traité ne serait certes pas renégocié. Les Allemands en ont déjà repoussé l'idée – tout comme les Français, – après le « non » danois. Mais la volonté de renouer les fils au plus vite est générale. On ne sait encore comment, et Bonn indique ne pas préparer de plan de crise. Mais on veut éviter de connaître à nouveau l'immobilisme qui suivit, en 1969, l'échec du projet d'union monétaire, dit plan Werner. Il avait fallu attendre dix ans avant de s'entendre pour créer le SME puis encore dix ans pour reparler de monnaie unique à Maastricht.

Contrairement aux affirmations *des partisans du « oui »* à Paris, l'Allemagne à signé le traité tout simple*ment parce qu'elle estime trouver son* intérêt dans une monnaie unique *européenne. Les seules critiques* émises en Allemagne contre le traité – *celles des universitaires – ont* concerné les moyens de l'union *monétaire et son rythme, et non son* objectif. L'abandon du DM pour *l'écu, n'était pas un cadeau de l'Allemagne* à l'Europe, comme dit *M. Lang, mais un besoin d'Europe* de l'Allemagne. Dès lors, un « non » *français à Maastricht ne peut pas* entraîner un abandon de l'intégration monétaire. On ne le dira pas officiellement, pour ne pas encourager les partisans du « non » qui disent que le traité est renégociable, alors qu'effectivement il ne l'est pas. Et on voit mal comment repartir le 21 septembre et sur quelles bases juridiques notamment. Mais la volonté est là, et c'est probablement ce qui compte le plus.

Dans l'autre sens, les partisans du « non » énervent tout autant. Loin d'être *« une victoire allemande »* comme ils l'affirment, le traité est jugé équilibré. *« Un « non » serait surtout défavorable à l'économie française »*, note un banquier qui voit là une preuve que le texte est plutôt favorable à la France. On rappelle à Bonn que c'est l'Allemagne qui a insisté à Maastricht pour qu'au sein du conseil de la future Banque centrale européenne chaque pays dispose d'une voix. Et ce, *« contrairement au souhait d'autres membres en faveur d'un système de pondération qui eût été avantageux pour l'Allemagne »*.

Maastricht un bon traité ? Les sphères dirigeantes n'ignorent pas qu'un référendum donnerait probablement un résultat négatif en Allemagne où, d'ailleurs, faute de vote, l'on n'en débat guère dans la population. Les Allemands ne jettent donc pas la pierre aux hommes politiques français qui dans la campagne ne font pas dans le détail. Mais qu'on doute, encore et toujours, de leur sentiment et des intérêts européens les fait réagir.

La « peur de l'Allemagne » a pu, dans les années 50, être à l'origine de l'idée européenne. Mais elle ne peut plus maintenant en être le moteur. On ne pourra jamais bâtir de bons traités, ni obtenir la ratification des peuples, sur un tel malentendu.

ÉRIC LE BOUCHER

MM. Gonzalez, Rocard et Fabius plaident pour un « oui » socialiste

STRASBOURG

de notre correspondant

M. Felipe *Gonzalez*, président du gouvernement espagnol, a participé, *mercredi 2 août, à Strasbourg*, avec MM. Michel Rocard et *Laurent Fabius, à un meeting* socialiste en faveur du « oui » à Maastricht. *Le chef du gouvernement espagnol* avait maintenu son déplacement en France pour apporter son soutien au « oui », en dépit des critiques de l'opposition dans son pays. Il a dû apprécier d'autant plus l'ovation des quelque mille personnes venues l'entendre. *« Européiste convaincu »*, comme il se plaît à se définir, M. Gonzalez a su faire vibrer la corde sentimentale de son auditoire en rappelant que, tout jeune homme, *« la bannière de l'Europe s'identifiait* [pour lui] *à la fin de l'isolement »* de l'Espagne franquiste.

C'est avec « passion » qu'il a exprimé son soutien à un traité de Maastricht qu'il *« assume entièrement »*. Pour lui, la Communauté européenne est un *« instrument fondamental »*, qui permet de *« surmonter les nationalismes exacerbés qui ont provoqué deux guerres mondiales »*. Le premier ministre espagnol s'est fait pédagogue pour convaincre, en répondant point par point aux partisans du « non » à Maastricht. La perte de souveraineté ? Un argument qu'il rejette : *« Il n'y a pas une ligne dans le traité qui fasse perdre un pouce de souveraineté »*, a-t-il affirmé. Les eurocrates auront la mainmise sur tout ? *« C'est fallacieux ! »* s'est insurgé M. Gonzalez. *La CEE a le même nombre de fonctionnaires qu'une ville moyenne en France, pour trois cents millions d'habitants. »* Le traité de l'Union européenne est la *« meilleure voie pour garantir le bien-être et renforcer la Communauté »*, a conclu le chef du gouvernement espagnol.

Auparavant, M. Rocard avait donné un ton plus grave à son long plaidoyer. *« Que tout un peuple ait à prendre une décision qui aura autant de répercussions sur son avenir et sur celui des autres, c'est absolument inédit dans l'histoire de l'Europe et du monde »*, a-t-il affirmé. S'il accuse *« ceux qui viennent de l'extrême gauche, de l'extrême droite ou d'ailleurs »* d'être *« les fossoyeurs de l'espérance »*, M. Rocard s'est surtout attaché à convaincre ceux qui doutent et ceux qui sont inquiets, en les invitant à lire le traité et en leur rappelant que *« la peur obscurcit le jugement »*.

L'ancien premier ministre a rendu hommage à *« l'admirable sacrifice »* consenti par les Allemands en acceptant le principe d'une monnaie unique européenne. Poursuivant sa démonstration en faveur de l'Union européenne, M. Rocard a reconnu que le traité de Maastricht n'est pas parfait, mais, a-t-il assuré, *« le temps corrigera ses défauts »*. M. Fabius avait déjà abondé dans ce sens, se plaisant à rappeler une *« évidence »* : *« Pour que le traité puisse être amélioré, il faut d'abord qu'il existe. »* Le premier secrétaire du Parti socialiste a souligné que *« chaque fois »* qu'il y avait eu un échec dans la construction européenne il avait fallu des décennies pour le surmonter. – *(Intérim.)*

Londres : une victoire du « non » mettrait fin au processus de ratification devant les Communes

LONDRES

de notre correspondant

Le gouvernement britannique a pour la première fois fait savoir, mercredi 2 septembre, qu'une victoire du « non » mettrait *de facto* un terme au processus de ratification du traité de Maastricht en Grande-Bretagne. M. Major a d'autre part refusé d'apporter son concours lors du débat télévisé entre M. Mitterrand et M. Séguin.

A la veille de ce débat réputé déterminant et à moins de trois semaines d'un référendum dont dépend largement l'avenir de la construction européenne, la Grande-Bretagne a apporté – sans surprise – aux partisans du « oui », le soutien le plus mesuré des partenaires de la France au sein de la Communauté.

Alors que l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie se sont, d'une manière ou d'une autre, mobilisées pour prêter main-forte à M. Mitterrand, le premier ministre britannique a, de son côté, choisi l'option du « service minimum ». Vue de Downing Street, cette mise au point gouvernementale visant à souligner qu'un « non » français signifierait l'arrêt définitif du processus de ratification du traité de Maastricht devant la chambre des Communes, constitue cependant un encouragement et un engagement en faveur de l'Europe.

L'un et l'autre sont cependant exprimés avec une telle parcimonie qu'ils font douter les plus « europhiles » des hommes politiques britanniques des convictions européennes de M. Major, tout en provoquant une *évidente satisfaction* dans le camp de l'aile droite du *Parti conservateur, laquelle* regroupe les « eurosceptiques » les *plus acharnés*.

Cette réserve officielle va de pair avec le refus du premier ministre d'apporter son soutien personnel à M. Mitterrand, à l'image de celui auquel a consenti le chancelier Kohl. *Les conseillers du premier* ministre ont réitéré mercredi l'ex*plication officielle selon laquelle*, jeudi, l'agenda de M. Major était *déjà pris par une réunion* avec les représentants de la ville de Manchester, *laquelle* est candidate pour accueillir les prochains Jeux olympiques en... l'an 2000, l'empêchant ainsi d'être aux côtés de M. Mitterrand.

Une position frileuse

Sans contester le caractère priori*taire d'un tel rendez-vous, il* semble cependant que M. Major aurait pu, par exemple, *choisir d'enregistrer* préalablement un message télévisé. L'explication officielle semblait à ce point insuffisante que *Downing Street a estimé nécessaire* d'ajouter que, de toute façon, les convictions de *M. Major à propos* de l'Europe étaient *« déjà bien connues »*.

En réalité, le premier ministre tient à limiter autant que possible les effets politiques négatifs que ne *manqueraient pas d'entraîner une* victoire du « non ». Ces derniers *mois, M. Major s'est effectivement* et fortement engagé en faveur de la *ratification du traité* de Maastricht. Ce faisant, il a fortement lié son sort *politique* à une échéance européenne incertaine, tout en prenant le risque de s'aliéner de plus en plus la fraction la plus anti-européenne de son propre parti.

L'évolution des sondages français *l'a convaincu qu'il était temps* de se prémunir contre les retom*bées de politique* intérieure, en Grande-Bretagne, du vote français. Il est vrai également qu'après avoir répété que le principe même du *référendum* était, selon lui, incompatible avec le système parlementaire britannique, il lui était difficile de prendre position en faveur de cette procédure en France.

La frilosité de la position du *gouvernement* a déclenché bon nombre de critiques, les plus acerbes visant à souligner qu'en soumettant la ratification britannique au résultat du référendum français, la Grande-Bretagne remet *de facto* son sort entre les mains des électeurs d'outre-Manche ! *D'autre part*, cette *réserve* britannique semble paradoxale alors que la *Grande-Bretagne assume* la *présidence* de la CEE, fonction qui *devrait inciter M. Major à tout* mettre en œuvre pour redynamiser *le processus de Maastricht*.

Alors que M. Paddy Ashdown, le chef de file des Démocrates-Libéraux, a vivement critiqué le refus *de M. Major de soutenir plus* franchement les « europhiles » français, *le Parti travailliste, lui aussi en* proie à des divergences internes à propos de l'Europe, a *estimé que le* premier ministre n'avait pas eu tort de refuser de s'engager *plus* avant.

Reste, bien sûr, une explication plus machiavélique, avancée par plusieurs observateurs britanniques : tout bien considéré, et eu égard notamment aux risques d'une *révolte* parlementaire au sein du Parti conservateur, le premier ministre britannique ne serait pas fâché que les Français disent « non » à Maastricht.

LAURENT ZECCHINI

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est *réuni, mercredi 2 septembre*, au Palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue de ses travaux, un communiqué a été publié dont voici les principaux extraits :

• La protection des paysages.

– Mme Royal, ministre de l'environnement, a présenté une communication sur la protection des paysages (*le Monde* du 3 septembre).

• La réforme du droit de l'urbanisme.

– *M. Bianco, ministre de l'équipement*, du logement et des transports, a *présenté une communication* sur la réforme du droit de l'urbanisme.

Ce droit doit être mieux appliqué car ses règles sont trop souvent méconnues par les personnes privées comme par les personnes publiques. Son application donne d'ailleurs lieu à un contentieux dont le volume a connu une très forte croissance et dont les délais de traitement se sont allongés de ce fait.

L'harmonisation et la coordination des projets des différentes collectivités publiques ne sont pas suffisam*ment assurées. Le* contenu du droit de l'urbanisme n'est pas assez stable : *le code de l'urbanisme et les plans* d'occupation des sols sont trop souvent modifiés. Enfin, les professionnels de l'urbanisme ne sont pas assez formés aux préoccupations d'environnement et à celles d'équilibre social de l'habitat.

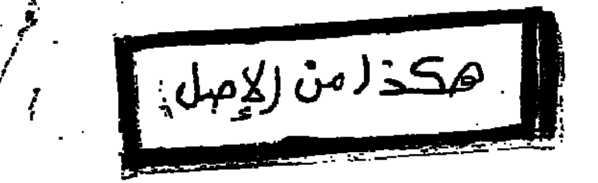
Le Conseil d'Etat a récemment établi un rapport sur le droit de l'urbanisme dont il a été tenu compte dans la préparation des mesures suivantes :

I. – *Le droit de l'urbanisme sera mieux appliqué.*

A cette fin, l'Etat exercera pleinement ses compétences dans la prépa*ration des documents d'urbanisme*, le contrôle administratif des décisions des collectivités locales, la constatation des infractions et l'exécution des décisions de justice, particulièrement de celles qui prescrivent la remise en état des lieux où des constructions ont été édifiées irrégulièrement.

II. – *Le code de l'urbanisme sera adopté sur certains points.*

Des directives territoriales d'aménagement, s'imposant aux schémas *directeurs et aux plans d'occupation* des sols, permettront de mieux har*moniser entre eux les projets des* différentes collectivités. Elles auront pour objectif de fixer, à un échelon supérieur à celui des agglomérations, les grands équilibres à respecter en matière d'aménagement, d'équipements structurants et de protection. Ces directives, élaborées en concertation avec les principales collectivités territoriales seront approuvées par décret en Conseil d'Etat. Les plans d'occupation des sols (POS) bénéficieront d'une plus grande stabilité. L'exercice du droit de préemption urbain sera mieux encadré. Les droits des propriétaires de terrains inclus dans le périmètre d'une zone d'urbanisme opérationnel seront précisés. Les peines encourues en cas de violation des règles d'urbanisme seront alourdies. L'ensemble de ces dispositions contribueront aussi à la réalisation de l'objectif de lutte contre la corruption.



Jacques Hébert Agent de change, **Carol Bucher** Paysagiste, Boris Declerck Editeur, **Alexis Logié** Carrossier, **Florence Bouill** **Jean-François Marti** Urbaniste, **Marylise Chrétien** Journaliste, **A** **Maillard** Ingénieur conseil, **Jean Tailhades** Restaurateur, **Danielle M** Commerçant, Mireille De Faria Cartographe, **Christian Arthur** production, **Sandrine Jung** Bibliothécaire, **Bertrand Ayache** Industri **Jean-Christophe Dessirier** Motoriste, **Marion Venot** Graphiste, **Marion Bonpun** Acheteuse approvisionnement, **Flavie Becker** **Monique Cretegny** Coloriste, **Sophie Mellet** Ressources humaines **Froissart** Directrice marketing, **David Viard** Ingénieur bureau de **Laetitia Borredon** Avocate, **Charles Frison** Métreur, **Jean Brac**

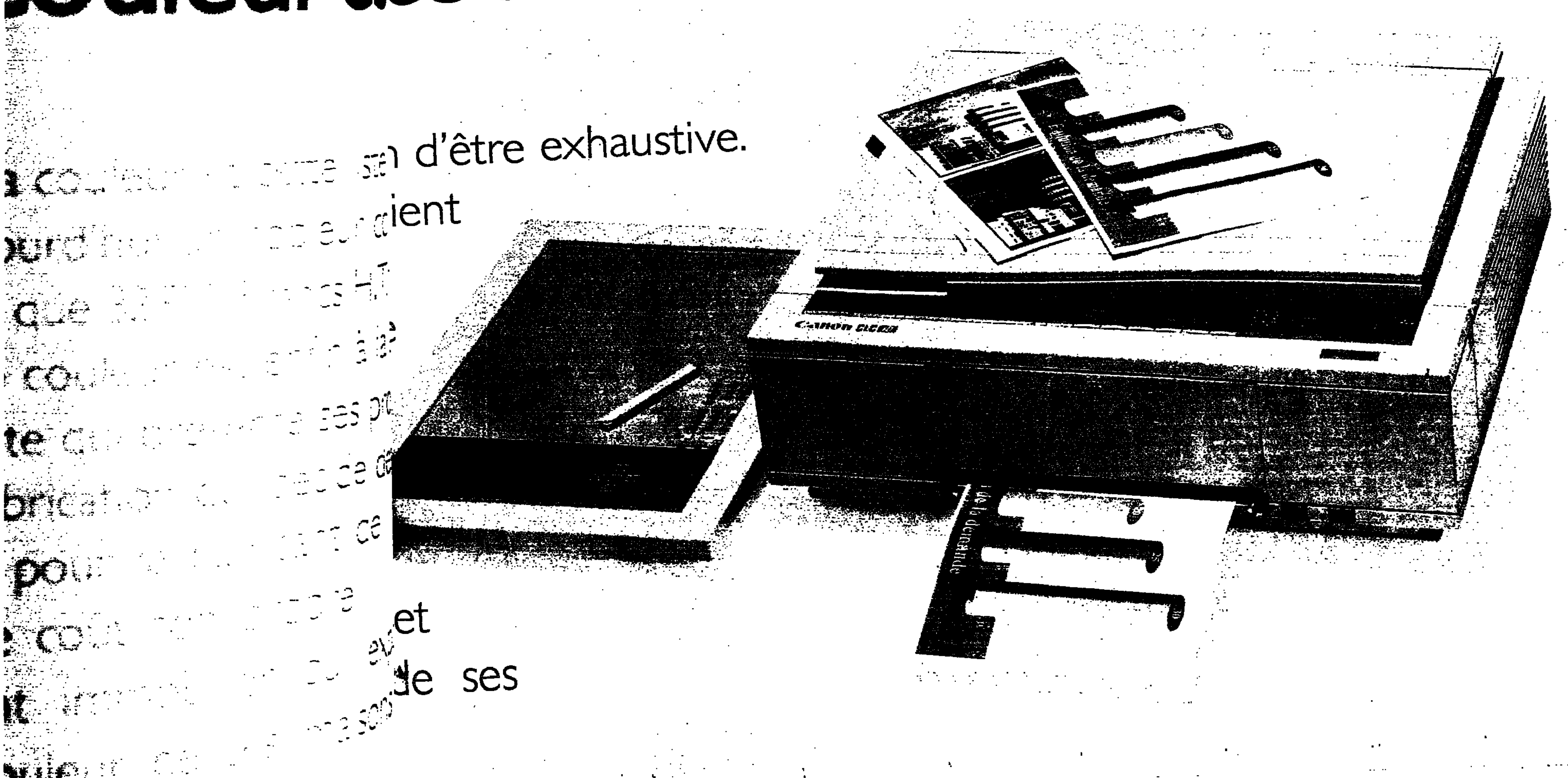
Avec le copieur couleur personne
la couleur est à tout le m

Ils sont nombreux à avoir adopté la couleur et cette liste est lo
Pas étonnant, quand on sait qu'aujourd'hui un copieur couleur
sur un bureau et qu'il ne coûte plus que 32 800 Francs H.T.*
Avec le CLC 10, la reproduction en couleur est enfin à la porté
de tous. Que ce soit pour l'architecte qui présente ses projets
en couleur, pour le directeur de fabrication qui décide des
coloris de sa gamme de produits, pour le fabricant de
jouets qui peut réaliser à moindre coût son propre
catalogue, ou encore pour l'agent immobilier qui expose
remet à ses clients des copies couleur de ses maisons et
appartements mis en vente... *Sélecteur de Surfaces en option.

Carol Bucher Paysa… …ert Hémard Sociologue, **François Barbot** Responsable qualité,
Carrossier, Florence… …nfographiste, **Yves-Michel Gabay** Maire, **Arnaud Serre** Antiquaire,
…lise … Journal… …e **Humbert** Chef de laboratoire, … Notaire, **Daniel**
…des Restaurateur, Dan… …el Expert-comptable, **Nathalie Levincent** Illustratrice, Martin Josse
…tographe. …stionnaire, **Alain Sivan** Imprimeur, **Jérôme Delvaux** Directeur de
…aire, Ber… …e, Marion … Gra… **Karine Köng** Photographe, **Laurence Houriez** Marchand de biens,
…visionnement. … Joaillier, **Sophie Durand** Analyste programmeur,
…estion de personnel, **Jérôme Doulot** Responsable de magasin,
…e **Mellet** Ressources hu… …atrick **Pauwels** Entrepreneur, … Libraire, **Marguerite**
…id Viard Ingénieur bu… …méthodes, **Gilles Collomb** Hôtelier, **Jérôme Boué** Informaticien,
…s **Frison** Métreur, …ologiste, **Xavier Pasteur** Photograveur, **Sylvie Popiela** Décoratrice.

…eur coul…ersonnel Canon CLC 10,
…couleur es…tout le monde.

…n d'être exhaustive.
…ient
…et
…de ses



هكذا من الأصل

JUSTICE

Alors que la réforme de la procédure pénale est complétée

MM. Vauzelle et Jeanneney proposent des modifications du droit de la presse

Le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, et le secrétaire d'Etat à la communication, M. Jean-Noël Jeanneney, ont présenté, mercredi 2 septembre, de nouvelles dispositions en matière de droit de la presse, ainsi que des mesures qui complètent la réforme de la procédure pénale engagée par M. Michel Sapin. Ces textes, qui ne sont pas encore définitivement arrêtés, pourraient être examinés par le Parlement au cours de la session d'automne.

Excédé par les affaires, agacé par les violations répétées du secret de l'instruction, le gouvernement cherchait depuis quelque temps à *«réaménager»* les rapports entre la presse et la justice. Lors des débats fort tendus qui opposaient hommes politiques et journalistes, il était souvent question de déontologie, bien sûr, mais aussi de législation. Ce dernier terme était cependant utilisé avec prudence : le gouvernement, qui craignait un conflit ouvert avec la presse, hésitait à s'engager dans cette voie.

Au terme d'un été qui a vu le garde des sceaux dénoncer à plusieurs reprises les errements de *«l'instruction-spectacle»* (*le Monde* du 1er septembre), le gouvernement a cependant choisi de légiférer. Il ne s'agit pas de transposer en France l'équivalent du *«contempt of court»* anglais, qui impose le respect scrupuleux du secret de l'instruction, mais d'introduire dans notre droit deux nouvelles dispositions : la protection, par le code civil, de la présomption d'innocence, et la possibilité, pour un inculpé qui a été blanchi par la justice, de faire connaître la décision qui l'a innocenté.

Pour protéger l'atteinte à la présomption d'innocence, le gouvernement a choisi de s'inspirer des textes qui protègent depuis 1970 la vie privée, et qui ont permis à la presse française d'éviter les débordements de la *«presse de caniveau»* anglaise (1). Toute personne qui serait *«présentée publiquement comme étant coupable de faits faisant l'objet d'une enquête ou d'une instruction judiciaire»* pourrait, dans un délai de trois mois, saisir le juge des référés afin de prévenir ou de faire cesser cette atteinte à la présomption d'innocence. La rédaction du texte n'est pas encore définitive, mais elle laisse, comme tout article de loi, une place importante à l'interprétation. Seule la *jurisprudence* permettra donc de définir avec précision les contours de cette notion.

Le gouvernement souhaite également permettre à tous ceux qui ont été *«blanchis»* par la justice de faire connaître les décisions qui les innocentent, ce qui est souvent impossible en raison des délais qui régissent le droit de réponse et l'action en diffamation. Toute personne qui a bénéficié d'un non-lieu, d'une relaxe ou d'un acquittement, pourra donc, dans un délai de trois mois, exercer son droit de réponse ou engager une action en diffamation. Les inculpés ayant bénéficié d'un non-lieu pourront en outre demander à la juridiction d'instruction de faire publier dans la presse soit la décision elle-même, soit un communiqué qui en rende compte.

Ces dispositions qui encadrent le travail de la presse sont accompagnées d'une série de mesures destinées à *«garantir la liberté de l'information»*. L'une d'elles était attendue depuis longtemps : il s'agit du droit, pour les journalistes entendus comme témoins, de ne pas divulguer l'origine de leurs informations. Les saisies et les perquisitions dans les entreprises de presse seront en outre réalisées en présence d'un magistrat. Le gouvernement profite également de cette occasion pour dépoussiérer certains textes et inscrire dans la loi les récentes évolutions de la jurisprudence : il sera désormais possible de rendre compte des procès en diffamation relatifs à des faits remontant à plus de dix ans et le juge des référés devra, en cas de diffamation, attendre dix jours avant d'accorder une provision sur d'éventuels dommages-intérêts afin de permettre au journaliste de préparer sa défense.

Une procédure accusatoire à l'audience

Restait la procédure pénale. En quittant la place Vendôme, au printemps dernier, M. Sapin avait laissé derrière lui un projet de réforme accueilli avec un certain scepticisme par le monde judiciaire (*le Monde* des 21 novembre 1991 et 27 février 1992). M. Vauzelle a décidé de compléter ce texte en revoyant en profondeur l'une des phases les plus connues de la procédure pénale : le déroulement des audiences. En correctionnelle comme aux assises, les débats sont aujourd'hui menés par le président, ce qui l'empêche parfois de remplir son devoir d'impartialité. Le garde des sceaux propose donc de donner à l'audience un caractère accusatoire qui rappellera à beaucoup l'ambiance qui règne dans les prétoires américains : l'accusation sera exposée par le ministère public, et les témoins, les experts et l'accusé seront successivement interrogés par le parquet, les avocats de la partie civile et ceux de la défense. Dépossédé d'une partie de ses prérogatives, le président sera donc strictement cantonné à un rôle d'arbitre.

Cette réforme des audiences s'accompagne, en matière correctionnelle, d'un élargissement des compétences du juge unique. Outre certains délits routiers et les délits liés au code rural en matière de chasse et de pêche, ce juge qui tranche dans la solitude se verra confier de nouveaux contentieux : les coups et blessures volontaires, les abandons de famille, les problèmes de non-représentation d'enfant, les vols, la filouterie, la destruction et le détournement des gages ou des objets saisis et la dégradation. Dans le cadre de la lutte contre la *corruption*, M. Vauzelle propose enfin de renforcer les juridictions spécialisées en matière économique et financière créées en 1975 : elles recevraient une compétence exclusive pour certaines infractions comme le blanchiment, la corruption, le trafic d'influence et l'ingérence et les modes de saisine et de renvoi seraient assouplis.

A l'occasion de ce texte, les caméras et les magnétophones feront-ils leur entrée dans les prétoires ? La question n'est pas encore définitivement tranchée, mais la chancellerie envisage d'autoriser l'enregistrement des débats à titre expérimental pendant trois ans. Cette petite révolution serait toutefois clairement encadrée : la décision d'autorisation reviendrait au président de la cour ou du tribunal, après avis – avis seulement – des parties, une seule équipe serait autorisée à filmer à partir de points fixes, et les images et les sons ne pourraient être diffusés qu'après le prononcé de la décision. Les réticences sont cependant suffisamment grandes, y compris dans le monde de l'audiovisuel, pour que le garde des sceaux hésite à se lancer dans une expérience qui bouleverserait sans doute totalement le climat des audiences.

Beaucoup avaient reproché au projet présenté par Michel Sapin son caractère disparate. Avec ce nouveau train de mesures qui touche à la fois aux audiences, à la compétence du juge unique et à la lutte contre la corruption, la réforme ne gagne pas en cohérence, mais elle comporte certaines avancées. Pour le moment, ce texte, qui sera sans doute traité dans un climat politique difficile, laisse cependant de côté deux des problèmes régulièrement débattus dans le monde judiciaire : l'absence de l'avocat en garde à vue, qui met la France à la traîne de l'Europe, et l'impossibilité pour les personnes condamnées aux assises par des jurés populaires de faire appel, ce qui est contraire à la convention européenne des droits de l'homme.

La mise en œuvre de ces réformes nécessite l'engagement de moyens financiers importants : pour constituer les collégialités chargées de la mise en détention, développer le travail en équipe des juges d'instruction, et respecter les nouvelles règles qui régissent l'audience, il faudra recruter des magistrats. Le premier texte, celui de Michel Sapin, prévoyait le recrutement de soixante-dix magistrats. La chancellerie, qui refuse de chiffrer l'ensemble de ces mesures, sait qu'il en faudra beaucoup plus pour mener cette réforme à bien.

ANNE CHEMIN

(1) L'article 9 du code civil précise que *«chacun a droit au respect de sa vie privée»*. Ce texte a été enrichi par la jurisprudence, qui a notamment inclu dans cette notion la vie sentimentale, la maternité, l'état de santé, les ressources financières et l'image.

Les nouvelles dispositions du projet

Les dispositions présentées mercredi 2 septembre par le garde des sceaux et le secrétaire d'Etat à la communication s'ajouteront au projet de réfome de la procédure pénale présenté au mois de février par le ministre délégué à la justice de l'époque, M. Michel Sapin. L'ensemble devrait être examiné par le Parlement lors de la session d'automne. Le texte prévoit des *modifications à tous les stades* de la procédure :

● **Un renforcement des droits des gardés à vue :** la présence de l'avocat en garde à vue a finalement été écartée, mais, sauf flagrance, le placement en garde à vue des simples *témoins sera désormais interdit* en cas d'enquête préliminaire. Tout gardé à vue sera informé immédiatement de ses droits : celui de faire prévenir sa famille – sauf refus du procureur de la République – et celui de demander un examen médical dès le début de la mesure.

● **La suppression de l'inculpation :** l'inculpation sera remplacée par une procédure en deux temps comprenant une *«mise en examen»* qui ouvrira les droits de la défense, et une *«mise en cause»*, qui interviendra lorsque le juge d'instruction relèvera des *«charges constitutives d'infraction»*.

● **Une mise en détention décidée collégialement :** la détention provisoire, aujourd'hui ordonnée par le juge d'instruction, sera désormais prescrite ou prolongée par un collège comprenant trois magistrats du siège, dont le juge d'instruction chargé du dossier.

● **Le travail en équipe des juges d'instruction :** dans le cas d'affaires *«graves ou complexes»*, le président du tribunal pourra adjoindre au juge d'instruction chargé du dossier un ou plusieurs magistrats dès l'ouverture de l'information. Cette possibilité sera également ouverte en cours de procédure *«à la demande»* du magistrat chargé du dossier.

● **Le renforcement des droits de la défense :** le projet ouvre un droit permanent d'accès au dossier pour les avocats, à compter des quarante-huit heures qui précèdent le premier *interrogatoire ou la première* audition. Toute partie à la procédure pourra en outre demander, dès la phase de mise en examen, des mesures d'investigation auxquelles le juge d'instruction sera tenu de répondre par une ordonnance motivée susceptible d'appel.

● **La suppression des privilèges de juridiction :** les magistrats, les préfets, les maires et maires adjoints, les officiers de police judiciaire, dont les dossiers sont aujourd'hui instruits par des juridictions désignées par la Cour de cassation, seront désormais soumis au droit commun de la procédure.

● **La réforme du régime des nullités :** le projet clarifie le régime des nullités et ouvre aux avocats le droit de les soulever lors de l'instruction et non plus seulement au stade de l'audience. Le projet étend à l'ensemble des dossiers la purge des nullités qui est la règle en matière criminelle.

Des réactions mitigées

□ **Le Syndicat de la magistrature** (SM, gauche) estime que les mesures présentées *«tiennent plus de l'effet d'affichage et du désir de faire «coller» l'apparence de la réalité judiciaire aux images des feuilletons américains appréciés du grand public que d'une réelle volonté d'instaurer un système procédural cohérent, respectueux de l'équilibre entre les parties et des libertés individuelles»*. Le SM, qui pense que l'introduction d'une procédure accusatoire à l'audience – *«très éloigné de la culture judiciaire française»* – illustre cette incohérence, regrette que le projet ne prévoit pas la présence de l'avocat en garde à vue.

□ **L'Union syndicale des magistrats** (USM, modérée), qui *«se félicite»* de l'instauration d'une protection juridique de la présomption d'innocence, s'oppose à l'introduction d'une procédure accusatoire à l'audience et à la retransmission télévisée des procès qui *«introduirait dans les audiences pénales le médiocre climat des séries télévisées américaines»*. L'USM demande au Parlement *«de refuser le vote hâtif qu'on tente de lui imposer»*.

□ **L'Association professionnelle des magistrats** (APM, droite), qui souligne *«la démagogie et les risques d'un secret professionnel des journalistes»*, proteste *«contre la mise en place d'un système de juridiction obligatoire pour toutes les affaires «sensibles» qui est la porte ouverte à tous les dévoiements et à toutes les manipulations, véritable provocation qui ne peut qu'être ressentie par les magistrats de manière aussi insupportable que la loi d'amnistie»*.

□ **Le Syndicat des avocats de France** (SAF, gauche), par la voix de son secrétaire général, Me Tiennot Grumbach, dénonce la *«précipitation»* qui a présidé à la rédaction de ce texte. Me Grumbach, qui s'oppose au développement des contentieux jugés par un juge unique et au *«gadget»* que constitue, selon lui, l'introduction d'une procédure accusatoire à l'audience, regrette que le projet ne prévoit pas la présence de l'avocat lors de la garde à vue.

□ **Le Syndicat national des journalistes** (SNJ), qui rappelle qu'il a toujours milité pour la protection des sources des journalistes et la reconnaissance de la présomption d'innocence, *«étudie ces textes et fera connaître ses réponses»*. *«Fermement opposé à la saisie de tous documents de travail (rushes des tournages, carnets de notes, etc.), garantie fondamentale de la protection des sources»*, le SNJ a décidé d'inscrire cette réforme à l'ordre du jour de son congrès, au mois d'octobre, et y a convié le garde des sceaux.

□ **Sang contaminé : des avocats écrivent aux anciens ministres.** – Mes Jacques Vergès et Eric Dupond-Moretti, avocats de parties civiles dans le procès du sang contaminé, ont demandé, mardi 1er septembre, à M. Laurent Fabius, ancien premier ministre, et à Mme Georgina Dufoix et M. Edmond Hervé, anciens ministres, de proposer eux-mêmes leur comparution devant la Haute Cour de justice. *«Vous vous dites innocents. Alors réclamez vous-mêmes aux bureaux de l'Assemblée nationale et du Sénat d'ordonner votre traduction devant la Haute Cour de justice»*, écrivent les deux avocats dans une lettre adressée aux trois responsables gouvernementaux socialistes de 1985. *«Qui, mieux que vos pairs, pourrait vous laver du soupçon qui pèse sur vous et qui vaudrait à tout citoyen ordinaire d'être inculpé ?»*, ajoutent Mes Vergès et Dupond-Moretti.

Un commando anti-IVG devant le tribunal correctionnel de Pau

Le procès des «sauveteurs»

Le tribunal correctionnel de Pau dira, le 30 septembre prochain, si les manifestations visant à paralyser le fonctionnement des centres d'interruption volontaire de grossesse sont punissables au regard du droit pénal. A l'audience du mercredi 2 septembre, quatre jeunes gens ont comparu sous la prévention de «violation de domicile» et de «détérioration volontaire», pour avoir, le 5 mai 1992, fait irruption, avec vingt-sept autres personnes, dans le service de gynécologie du centre hospitalier général de Pau.

PAU

de notre envoyé spécial

Depuis janvier 1990, le Mouvement français pour le planning familial a recensé trente-cinq opérations «anti-IVG» menées dans divers hôpitaux, cliniques ou maternités. Les participants à ces actions procèdent toujours d'une manière qu'ils affirment «non violente» et en prenant bien garde à ne commettre aucun acte qui puisse être *considéré comme un délit évident.*

Aussi les poursuites étaient-elles inexistantes ou marginales. Si un procès s'est déjà déroulé à Paris, il ne portait que sur des incidents survenus lors de l'expulsion d'un groupe anti-IVG d'un hôpital. La prudence des manifestants a même conduit Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat aux droits des femmes, à s'interroger sur l'opportunité de créer un délit spécifique pour réprimer les actions menées contre les centres d'IVG. Parallèlement, le ministère de la justice adressait, le 3 mai 1992, une note aux procureurs généraux, invitant les parquets à exercer l'action publique *«avec toute la fermeté nécessaire lorsque ces manifestations s'accompagnent d'agissements susceptibles de recevoir des qualifications pénales»*.

C'est dans ce contexte que, le 5 mai 1992, une trentaine d'opposants à l'avortement investissent le service de gynécologie sociale du centre hospitalier de Pau. Dans le bloc opératoire, certains ouvrent des boîtes stériles, alors que d'autres s'enchaînent les uns aux autres et deux manifestants utilisent un puissant anti-vol de moto pour en faire une sorte de *carcan qui fixe leur tête au pied* de la table d'opération. Plus loin, une jeune femme essaie d'engager le dialogue avec une patiente venue à la consultation d'interruption volontaire de grossesse avec son mari. Après l'intervention de la police, seules quatre personnes sont poursuivies, mais elles garderont un mutisme total, qui ne sera rompu qu'à l'audience.

Ainsi, Mme Marie de Lapasse, vingt-sept ans, raconte comment elle est entrée dans l'hôpital avec M. Henry de L'Estourbeillon, vingt-neuf ans, enseigne de vaisseau, officier dans la marine marchande. Les policiers étaient déjà là et, lorsque la jeune femme, croyant avoir affaire à ses amis, a dit à travers une porte : *«C'est Marie et Henry avec les cadenas»*, un gardien de la paix leur a ouvert et les a laissés passer. *«Je pense qu'il n'a pas très bien compris»*, murmure Marie, en considérant qu'il n'y a pas eu de violation de domicile. Puis, elle explique comment elle s'est enchaînée à la table d'opération avec Henry à l'aide de l'antivol de moto. Un appareil si solide que, pour les libérer, il a fallu détériorer un peu le pied de la table d'opération.

Reste Mlle Christine de Chefdebien, vingt-trois ans, étudiante, qui a pénétré dans un bureau où une femme remplissait des papiers. Elle maintient que la porte était ouverte et qu'elle n'a donc pas violé de domicile. D'ailleurs, le bâtonnier Mario Stasi, du barreau de Paris, et Me Dominique Rémy, du barreau de Bordeaux, sont catégoriques : un hôpital est un lieu public et une salle d'opération ou un bureau sont des locaux professionnels que la jurisprudence n'assimile pas à un domicile. Enfin, M. Philippe Renault-Guillemet, trente ans, capitaine de cavalerie, en congé sans solde, est accusé d'être un meneur qui aurait organisé l'opération par gestes et à coups de sifflet. Mais il affirme être tout simplement reparti aussitôt qu'il était arrivé.

Sur leurs motivations, les quatre jeunes gens restent discrets. Certes, pour eux, il s'agit d'un *«sauvetage pacifique»* et ils se désignent entre eux comme des *«sauveteurs»*. Christine déclare : *«J'ai voulu donner un jour de ma vie pour porter assistance à une personne en danger.»* Mais lorsque la présidente du tribunal insiste pour savoir à quel mot d'ordre ils obéissaient ou s'ils font partie d'une association, les prévenus parlent seulement de comportement individuel. C'est Mme Frédérique Loubet, substitut du procureur de la République, qui, dans son réquisitoire, tout en demandant une peine de principe, évoque l'association Rescue qui pratique, aux Etats-Unis, des méthodes comparables pour s'opposer à l'avortement et l'association française La Trêve de Dieu créée en 1988. Dans un tract diffusé avant le procès, ce dernier mouvement s'associait à la défense des quatre jeunes gens, mais aucun d'entre eux ne s'est réclamé de cette association.

«Des ayatollahs à la française»

Parmi les avocats des parties civiles, Me Catherine Derriaumerlou, conseil de l'Union des femmes françaises, fustige *«la violence morale»* exercée par les manifestants, alors que Me Catherine Gesquière, pour la Confédération syndicale des familles, stigmatise le comportement des prévenus en déclarant : *«Quand on les regarde, on croirait à un petit groupe BCBG qui a fait une grosse farce.»* Le ton monte avec M. Jean-François Blanco, conseil du Planning familial, qui s'insurge contre *«les ayatollahs à la française qui utilisent des moyens détestables»*.

En défense, Me Rémy lui répond sur un registre plus radical, en considérant que ses clients ont normalement exercé *«le droit de pétition»*. Et il justifie leur comportement en estimant que les personnes qui ont recours à l'IVG ne le font pas par *«détresse»*, mais par *«confort»*. Car, à ses yeux, leur enfant *«n'est pas le fruit de l'amour, mais le fruit de la jouissance»*. Et, pêle-mêle, il invoque Dieu, la religion, les statistiques, Gisèle Halimi et les valeurs morales. On est bien loin du débat juridique et même de la plaidoirie de Me Jean-Baptiste Etcheverry, conseil de la CFDT-Hôpitaux, qui avait dénoncé, chez les prévenus, *«un manichéisme malvenu»* qui réduirait le débat à un combat entre ceux qui sont *«pour»* ou *«contre»* l'avortement. *«Comme si l'on pouvait être pour l'avortement. Ce n'est pas si simple...»*

MAURICE PEYROT

□ ***Le dossier de l'affaire de la tour BP est confié à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris.*** – L'instruction du dossier Eurocen-Tour BP a été confiée à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, mercredi 2 septembre, sur décision de la chambre criminelle de la Cour de cassation. L'enquête conduite par M. Jean-Luc Delahaye, juge d'instruction à Paris, avait été interrompue après l'apparition des noms de l'ancien maire de Villeparisis (Seine-et-Marne) et de son adjoint dans le cours du dossier (*le Monde* du 4 août). Lorsque des élus sont susceptibles d'être inculpés, le code de procédure pénale impose au parquet de saisir la Cour de cassation afin qu'elle désigne la juridiction compétente pour poursuivre l'instruction.

SOCIÉTÉ

CATASTROPHES

Provoqué par un séisme

Un tsunami a fait près d'une centaine de morts au Nicaragua

Le *tsunami* provoqué mardi 1er septembre à 19 h 16, heure locale (2 h 16 à Paris) par un séisme d'une magnitude de 7,2 sur l'échelle de Richter a fait au moins quatre-vingt-six victimes dans une vingtaine de villages de la côte Pacifique du Nicaragua, selon le dernier bilan fourni par la Croix-Rouge. Mais le nombre de disparus, emportés par des vagues de 15 mètres de hauteur, varie selon les sources. Au moins trois cents maisons ont été détruites et plusieurs milliers de personnes ont été évacuées.

SAN-JOSÉ

de notre correspondant en Amérique centrale

Les Nicaraguayens, peuple religieux s'il en est, seraient-ils condamnés à un destin tragique? Ils en étaient déjà eux-mêmes convaincus avant cette nouvelle catastrophe qui vient les frapper au moment où ils tentent péniblement de retrouver une vie normale après avoir connu une guerre civile (de 1980 à 1989), une violente éruption volcanique en avril dernier, un cyclone tropical dévastateur en octobre 1988 et un séisme qui, la veille de Noël 1972, détruisit totalement le centre de la capitale, Managua, jamais reconstruit depuis.

Ils sont moins de quatre millions d'habitants – les plus pauvres du continent après Haïti – sur un territoire de 120 000 kilomètres carrés, traversé par une chaîne de volcans et menacés en permanence par des mouvements sismiques. Au cours d'une visite dans les villages affectés par le tsunami, la présidente nicaraguayenne, Mme Violeta Chamorro, a exprimé la détresse de ses compatriotes et lancé un appel à la communauté internationale en ces termes : *« Nous n'avons même pas de quoi faire le pain pour demain, ni de quoi aider notre peuple. »*

L'épicentre du séisme se trouvait à 160 kilomètres de la côte, en face du port de Corinto. Et plus d'une centaine de secousses de moindre violence, les « répliques », ont été enregistrées après le tsunami qui a fait avancer l'océan de plusieurs centaines de mètres à l'intérieur des terres, emportant tout sur son passage. Les familles des victimes fouillent les décombres pour retrouver les cadavres que l'océan continue de rejeter. Dans le même temps, les hélicoptères de la force aérienne survolent le littoral à la recherche des petits bateaux de pêche emportés par la tourmente.

Menaces sur l'aide américaine

Plusieurs gouvernements et organisations ont déjà répondu à l'appel de Mme Chamorro, en particulier les pays voisins d'Amérique centrale et Médecins sans frontières qui a envoyé une équipe basée au Salvador. Les Etats-Unis ont accordé une aide d'urgence de 25 000 dollars, en précisant que *« l'assistance serait déterminée en fonction des besoins »*. Cette petite phrase, prononcée par le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher, semble confirmer la mauvaise humeur de Washington à l'égard du gouvernement nicaraguayen, accusé par un sénateur américain, M. Jesse Helms, de dilapider l'aide accordée à Managua par la communauté internationale – plus de 1 milliard de dollars en provenance des seuls Etats-Unis – depuis la victoire de Mme Chamorro aux élections de février 1990.

A la suite de la publication, lundi 31 août, d'un rapport préparé par les assistants de M. Helms dénonçant la *« corruption rampante au plus haut niveau du gouvernement Chamorro »*, la *« mainmise des sandino-communistes »* sur le pays et la *« campagne d'assassinats systématiques »* menée contre les anciens rebelles anti-sandinistes de la Contra, le département d'Etat avait cru bon de rappeler que *« l'aide des Etats-Unis était destinée à renforcer les institutions démocratiques, à favoriser le respect des droits de l'homme et à permettre la restitution à leurs propriétaires des biens confisqués »* à l'époque de la révolution sandiniste.

Ces accusations ne sont pas nouvelles, mais c'est la première fois que Washington les prend vraiment au sérieux, malgré les protestations de l'« homme fort » du Nicaragua, le ministre de la présidence Antonio Lacayo, qui est le gendre de Mme Chamorro et exerce en fait des fonctions de premier ministre. Devant les pressions, Managua avait annoncé qu'une douzaine de hauts gradés sandinistes, y compris le chef de la police, le commandant René Vivas, seraient remplacés le 5 septembre. M. Lacayo avait cependant tenu à préciser que *« les changements n'auraient lieu qu'après l'arrivée de l'aide »*. L'ancien président sandiniste, M. Daniel Ortega, a été beaucoup plus ferme, déclarant qu'il était *« inadmissible de démettre un chef de la police sous prétexte que les Yankees n'en veulent pas »*.

BERTRAND DE LA GRANGE

Des vagues monstrueuses

Il est faux d'appeler « raz-de-marée » le phénomène qui vient d'endeuiller les côtes du Nicaragua. Comme ce genre de vagues, monstrueuses sur les côtes, se produit très rarement dans l'Atlantique – le tremblement de terre de Lisbonne de 1755 en déclencha tout de même un, – il n'existe pas de mot français (ni anglais, d'ailleurs) spécifique pour le désigner. En revanche, il est relativement fréquent tout autour du Pacifique où les séismes sont nombreux, au point que les Japonais ont ce mot, « tsunami », qui a été adopté par l'ensemble de la communauté scientifique.

Un « tsunami » est une onde engendrée, dans l'océan, par un important et brutal mouvement survenant dans les fonds marins : séisme ou explosion d'un volcan. En pleine mer, cette onde ne se voit même pas : sa longueur (la distance de crête à crête) est de plusieurs centaines de kilomètres ; sa hauteur n'est guère que de 1 mètre. Celle-ci, en effet, est inversement proportionnelle à la racine quatrième de la profondeur moyenne de l'océan. Tout change lorsque l'onde s'approche des côtes. Sa hauteur est alors inversement proportionnelle à la racine carrée de la profondeur. Pour peu qu'elle s'engouffre dans une baie ou un estuaire en forme de « V », la vague enfle démesurément : elle peut dépasser les 20 mètres de haut.

Il arrive que les « tsunamis » se propagent dans tout le Pacifique à une vitesse de plusieurs centaines de kilomètres à l'heure. Mais quelle que soit la distance parcourue, un « tsunami » est encore très meurtrier lorsqu'il arrive sur une côte. En mai 1960, par exemple, le très violent séisme du Chili engendra un « tsunami » qui fit une centaine de morts au Japon, une quarantaine aux îles Hawaii et démolit le plus grand site à statues de l'île de Pâques. Depuis plusieurs décennies, il existe un réseau international d'alerte au « tsunami » pour le Pacifique.

YVONNE REBEYROL

SPORTS

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Quarante bougies et une victoire pour Jimmy Connors

Jimmy Connors a fêté son quarantième anniversaire, mercredi 2 septembre à Flushing Meadow, en battant au premier tour des championnats internationaux des Etats-Unis le Brésilien Jaime Oncins, né en 1970, l'année de la première participation de l'Américain à cette épreuve.

Depuis son entrée sur le court jusqu'à sa 98e victoire en 114 matches dans cette compétition, puis lorsqu'un énorme gâteau d'anniversaire a été amené sur un chariot, Connors a été encouragé par la foule où se pressaient de nombreuses célébrités.

Cinq fois champion des Etats-Unis, il retrouvera au deuxième tour Ivan Lendl, trois fois vainqueur, qui a éliminé laborieusement le Péruvien Jaime Yzaga.

Battu par Emilio Sanchez, le Tchécoslovaque Petr Korda, finaliste à Roland-Garros cette année, a été la seule tête de série masculine éliminée au premier tour.

Les résultats du mercredi 2 septembre

Simple messieurs

(Premier tour)

J. Connors (E-U) b. J. Oncins (Bré), 6-1, 6-2, 6-3 ; E. Sanchez (Esp) b. P. Korda (Tch, 6), 6-2, 4-6, 2-6, 6-1, 7-6 (7-1) ; I. Lendl (E-U, 9) b. J. Yzaga (Pér), 6-7 (7-2), 6-1, 7-5, 4-6, 6-4 ; S. Bruguera (Esp) b. R. Gilbert (Fra), 4-6, 6-3, 6-4, 6-3 ; R. Krajicek (P-B, 15) b. F. Clavet (Esp), 7-6 (7-2), 6-7 (5-7), 6-3, 6-4 ; M. Washington (E-U, 14) b. F. Montana (E-U), 6-3, 7-6 (7-4), 6-3 ; S. Edberg (Suè, 2) b. Luiz Mattar (Bré), 7-5, 7-5, 6-2 ; M. Chang (E-U, 4) b. E. Ferreira (AfS), 6-3, 6-4, 7-6 (7-1) ; W. Ferreira (AfS, 11) b. J. Arrese (Esp), 3-6, 7-5, 6-3, 6-3.

Simple dames

(Deuxième tour)

J. Capriati (E-U, 6) b. S. Testud (Fra), 6-2, 6-3 ; M. Seles (You, 1) bat L. Raymond (E-U), 7-5, 6-0 ; G. Sabatini (Arg, 4) b. J. Halard (Fra), 6-4, 6-0 ; H. Sukova (Tch, 13) b. K. Date (Jap) 6-2, 7-5 ; M.-J. Fernandez (E-U, 7) b. N. Medvedeva (CEI), 3-6, 6-3, 6-1 ; M. Pierce (Fra) b. L. Ferando (Ita), 7-5, 6-4 ; B. Schultz (P-B) b. P. Paradis-Mangon (Fra), 6-2, 6-0.

□ CYCLISME : **deux médailles pour Frédéric Magné aux championnats du monde sur piste.** – Le néo-professionnel Frédéric Magné a remporté, mercredi 2 septembre, la médaille de bronze du keirin aux championnats du monde sur piste de Benidorm (Espagne). Le Français avait déjà obtenu la médaille d'argent de l'épreuve de vitesse disputée lundi 31 août.

FOOTBALL : championnat de France

Nantes et Marseille à un point du Paris-SG

Voici les résultats de la cinquième journée du championnat de France de football, disputée mercredi 2 septembre :

*Caen b. Lyon	3-2
*Monaco b. Lens	2-1
*Nantes b. Le Havre	5-2
*Marseille b. Auxerre	2-0
*Saint-Etienne b. Toulon	2-0
*Sochaux b. Toulouse	1-0
*Strasbourg et Metz	1-1
Valenciennes b. *Montpellier	3-1
*Lille et Paris-SG (le 1er sept.)	0-0

*Bordeaux-Nîmes sera joué le 4 septembre.

Classement : 1. Paris-SG, 9 pts ; 2. Nantes et Marseille, 8 ; 4. Monaco, 7 ; 5. Auxerre, Montpellier, Saint-Etienne, Strasbourg et Sochaux, 6 ; 10. Metz et Lille, 5 ; 12. Bordeaux, Caen, Le Havre et Toulon, 4 ; 16. Lens, 3 ; 17. Valenciennes, Lyon et Nîmes, 2 ; 20. Toulouse, 1.

CARNET DU Monde

Mariages

– **Hélène NEUMULLER**
et
Gilles LAGRENÉE

ont le plaisir de faire part de leur mariage, qui sera célébré le samedi 5 septembre 1992.

Décès

– Mme Jean Benard,
son épouse,

Françoise Benard et Patrick Platet,
Martine et Robert Bentaboulet,
Sylvie Benard,
ses enfants,

Carole Sackur,
Elise et Béatrice Platet,
Frédéric, Charles et Pierre Bentaboulet,
Jeanne Ajaccio,
ses petits-enfants,

Toute sa famille,
Alliés et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès subit, survenu à Moscou, le 25 août 1992, à l'âge de soixante-neuf ans, de

Jean BENARD,
professeur à l'université Paris-I
(Panthéon-Sorbonne),
directeur d'études à l'EHESS,
conseiller scientifique au CEPREMAP,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
officier des Palmes académiques.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Père-Lachaise, à Paris-20e.

Entrée porte Gambetta, le lundi 7 septembre, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

42, boulevard Richard-Lenoir,
75011 Paris.

– Le président de l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne),
Le directeur de l'UFR d'économie,
Ses collègues
Et les personnels de l'université,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Jean BENARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
officier des Palmes académiques.

– Le commissaire au Plan,
Le président
Et le directeur du CEPREMAP,
Ses collègues chercheurs
Et l'ensemble du personnel du CEPREMAP,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Jean BENARD,
professeur à l'université Paris-I
(Panthéon-Sorbonne),
membre fondateur du CEPREMAP,
ancien directeur du CEPREL,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
officier des Palmes académiques.

– Gérard Didier,
président-directeur général,
Françoise Dauzat,
directeur,
Et toute l'équipe d'ESF éditeur,
ont la tristesse de faire part du décès de

Patrick de CHARRY-LURCY,
conseil et membre
du comité de direction,

survenu le samedi 29 août 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

– François Dujarric de la Rivière,
président,
Les membres du conseil d'administration,
Et les collaborateurs de Gestion & investissements SA, établissement financier,
ont la tristesse de faire part du décès de

Patrick de CHARRY-LURCY,
vice-président-directeur général
de la société,

décédé subitement le samedi 29 août 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

– La faculté de sciences économiques et de gestion de l'université de Reims
a le regret de faire part du décès de

M. Jean-Claude GRANDJEAN,
doyen de la faculté,

survenu le 1er septembre 1992, à Reims.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 5 septembre, à 10 h 15, en la basilique Sainte-Clotilde de Reims.

– Les membres du conseil d'administration de la Société des bibliophiles de Guyenne
ont la peine de faire part du décès de leur président,

Raymond DARRICAU,
maître de conférences honoraire
à l'université Bordeaux-III,
chevalier de l'ordre des Arts et Lettres,

survenu le 24 août 1992, dans la paix et la sérénité.

Conformément à ses dernières volontés, ses obsèques se sont déroulées dans l'intimité en la basilique Notre-Dame de Verdelais (Gironde).

Société des bibliophiles de Guyenne,
Bibliothèque de Bordeaux,
7, rue Corps-Franc-Pommiès,
33075 Bordeaux Cedex.

– Mme Simone Séramec,
sa mère,
Anne-Laure Ferran,
épouse Eddy Lebrun,
sa fille et son gendre,
M. et Mme Fengier
et leurs enfants,
sa sœur, son beau-frère, ses nièce et neveu,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Claude FERRAN,
psychiatre des hôpitaux,

survenu le 27 août 1992.

Ils remercient chaleureusement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 1er septembre.

9, avenue Taillade,
75020 Paris.

– Mme Odette Lelu,
sa femme,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Toute sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Raymond LELU,

survenu le 25 août 1992, en sa maison.

Selon ses volontés, l'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Ses cendres seront déposées au cimetière de Hanches (Eure-et-Loir).

Son souvenir restera associé à celui de son gendre vénéré,

Pierre GOUIN.

Pour honorer leur mémoire, des dons peuvent être adressés à l'Institut Curie, 26, rue d'Ulm, 74231 Paris Cedex 05 (CCP 434 C Paris).

« Nous ne nous verrons plus sur terre
Odeur du temps, brin de bruyère. »

19, place Noé-et-Omer-Sadorge,
28130 Maintenon.

– La Compagnie des huissiers de justice de Paris
fait part du décès de son ancien membre,

Me Raymond LELU,

après un exercice de trente-cinq ans, exercice qui fut discret et irréprochable.

– Lise Mansion,
sa femme,
Monique et Roland Wesemael,
leurs enfants et petits-enfants,
Janine Philibert,
ses enfants et petits-enfants,
Mylaine et Robert Weill,
leurs enfants et petits-enfants,
Antoine et Simone Veil,
leurs enfants et petits-enfants,
ses sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces,
Ainsi que tous ses amis,
pleurent la mort de

Jean MANSION,

décédé le 2 septembre 1992, à l'âge de soixante ans.

L'inhumation aura lieu le lundi 7 septembre, à 11 h 30, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être adressés à l'Institut Curie, 8, rue Louis-Thuillier, 75005 Paris.

4, rue Jules-Sigfried,
75020 Paris.

– M. et Mme Jacques Rochefort,
M. Jean-Pierre Stevens,
ses enfants,
M. et Mme Philippe Theophilides,
M. Jean-Pierre Rochefort,
M. et Mme Bruno Stevens,
Mme Colombe Stevens,
ses petits-enfants,
Kim, Roch, Hugo,
ses arrière-petits-enfants,
Mlle Francisca Lopes Da Silva,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis STEVENS,
née Denise Richard,

survenu à Paris, le 1er septembre 1992, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie sera célébrée le vendredi 4 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé, Paris-17e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les familles Croissant, Guglielmetti, Walfard,

Le conseil d'administration,
Le personnel des établissements de l'association VIVRE,
viennent témoigner leur tristesse et leur douleur à la suite du décès de

Mlle Denise CROISSANT,

survenu le 30 août 1992, dans sa quatre-vingtième année.

Directrice générale de l'association VIVRE de 1946 à 1978, Mlle Croissant, dès la fin de la guerre a consacré son existence à l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées. Elle a contribué à la création et au développement des établissements de formation professionnelle VIVRE d'Arcueil (Val-de-Marne) et les Ateliers spécialisés de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). Son œuvre et son empreinte resteront pour tous un exemple à suivre.

– L'Association française des enseignants de français,
La revue *le Français aujourd'hui*,
Ses collègues et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michel MOUGENOT.

Août 1992.

– Mme Robert Pétin,
sa mère,
Mme Stina Nordhager-Pétin
et son fils Thomas,
Mme Laura Bourchtoff
et ses enfants Paul-Eric et Alexia,
M. et Mme Jérôme Pétin
et leurs enfants Vanessa et Grégory,
M. et Mme Laurent Pétin
et leurs enfants Charlotte et Arthur,
Mme Hippolyte Martel,
M. Roger Pétin,
M. et Mme Vadim Cotlenko
et leurs enfants,
M. Patrick André
et ses enfants,
M. et Mme Jean Martel
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Martel
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Mesuré
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Martel
et leurs enfants,
La famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Antoine PÉTIN,

survenu accidentellement en mer, le 27 août 1992, à Bagur (Espagne).

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église d'Orgeval, le samedi 5 septembre, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue des Bouillons,
78630 Orgeval.

Anniversaires

– Mélanie et Erika Apfelbaum,
Naomi Apfelbaum-Lubek,
rappellent la mémoire de leur mari, père et grand-père,

Max APFELBAUM,

né le 18 octobre 1889 à Bochnia.

Arrêté par des gendarmes français au cours de la rafle du 26 août 1942, en zone libre (Soumoulou, Basses-Pyrénées), interné à Gurs, transféré à Drancy, il fut déporté avec le convoi no 28, il y a cinquante ans, le 4 septembre 1942, à Auschwitz où il périt, gazé et brûlé dans les fours crématoires.

Des mille treize juifs de ce convoi, vingt-six seulement sont revenus.

– Il y a deux ans,

Richard VERLY

nous quittait brutalement.

Une pensée est demandée par son épouse et son fils à ceux qui l'ont connu et aimé.

Services religieux

– Dans la montagne qu'elle aimait tant,

Claude TRAYNARD,
née Viard,

est tombée le 5 août 1992.

Une cérémonie à sa mémoire, présidée par le pasteur Jean-Paul Sauzède, aura lieu le 8 septembre, à 18 heures, au centre œcuménique Saint-Marc, 1, place Louis-Jouvet, à Grenoble.

De la part de
Philippe Traynard,
son époux,
Christina, Dominique et Sibylle,
ses filles,
Cyril Vartanian,
Frédéric, Thomas, Sandrine Drouet,
ses petits-enfants.

Manifestations du souvenir

– Le 11 septembre 1982, à Nîmes, disparaissait

Albert SOBOUL.

Pour le dixième anniversaire de sa mort, les amis, les élèves, les collègues, qui souhaitent rendre hommage à sa mémoire se réuniront au cimetière du Père-Lachaise, le vendredi 11 septembre 1992, à 11 h 30.

Rendez-vous à l'entrée principale du cimetière.

هكذا من الأصل

CULTURE

RENTRÉE DES ARTISTES

Femme à tout faire

Josiane Balasko adapte, met en scène et interprète, seule, une comédie anglaise à succès


MARTINE VOYEUX/MÉTIS

Josiane Balasko

SOLO
au Théâtre du Gymnase

« Une photo de vacances réussie : sur un rocher au bord de la mer, une femme « normale » pose devant l'objectif de son mari. Elle est bien un peu boudinée dans son maillot une pièce jaune canari, mais enfin, il fait beau, la mer est belle et le mari sera content. Sûr qu'il lui fichera la paix pour le reste de la journée. » Ainsi Josiane Balasko décrit-elle l'affiche de *Solo*, son nouveau spectacle, qui a recouvert cet été les colonnes Morris de la capitale, captant le regard par son incongruité, effet de contraste sur ces espaces habituellement réservés à la banalité publicitaire.

Effet qui résume parfaitement la personnalité de cette femme simple derrière laquelle se cache une actrice autrement plus complexe. Elle sait tout faire, Balasko, et le faire bien. Mieux que ça même. Pour la première fois, cet auteur prolixe à la scène comme à l'écran a décidé de jouer la pièce d'un autre : Willy Russel. L'un de ces Anglais qui savent comme personne parler d'aujourd'hui en étant drôles et, avec les mots les plus courants, créer en peu de scènes un théâtre sombre, à résonance psychologique – code que le boulevard français n'a jamais su apprendre. *Solo* a triomphé à Londres puis à Broadway.

Seule en scène, Balasko actrice a lié son sort à Balasko metteur en scène. *« Je n'avais pas envie de discuter avec un mec qui m'aurait fait tapoter pendant deux heures sur des coussins. J'aurais accepté de me faire déposséder de la pièce par quelqu'un d'extraordinaire, comme Philippe Caubère. Lui sait parfaitement ce que c'est que d'être seul en scène. Mais il est déjà lancé dans la préparation de ses quarante heures de spectacle à Avignon, l'année prochaine... Ce type est génial. »*

Pour se rassurer, Josiane Balasko a commencé à travailler très tôt sur le plateau du Gymnase sous le regard d'une assistante. Première « greffière » – elle note tout, les places, les gestes, les rythmes et toutes deux reviennent en permanence au texte anglais, adapté (par Balasko encore !) à la France d'aujourd'hui, – elle est aussi première spectatrice, premier regard sur une actrice généreuse. Chaque soir, Balasko visionne chez elle une vidéo des scènes répétées dans la journée.

La voici donc femme de quarante-deux ans – *« Ça tombe bien, c'est mon âge ! »*, confie-t-elle avec la confiance que donne la maturité, et une expérience tous azimuts qui lui a permis de s'affirmer sur les registres de la comédie (le Splendid) et du drame (merci, Bertrand Blier). Dans *Solo*, elle est mariée depuis plus de vingt ans avec *« un mec tendance beauf »*... Une femme qui s'ennuie beaucoup, donc, et rêve aussi, énormément : *« Une femme que toutes les femmes reconnaîtront. »* Dans quelques jours, demain, elle sera prête à affronter le public. Seule. *« Imbécile, maintenant, tu ne peux plus reculer »*, se dit-elle dans un éclat de rire propitiatoire.

OLIVIER SCHMITT

▶ A partir du 22 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures. Tél. : 42-46-79-79. De 80 F à 220 F.

CINÉMA

Pierres vives

De Sophocle à Brecht en passant par Hölderlin une « Antigone » qui est un exemple de cinéma pur

ANTIGONE
de Danièle Huillet
et Jean-Marie Straub

Debout, raides, solitaires même si quelques mètres à peine les séparent, Antigone et sa sœur Ismène sont telles deux cariatides plantées dans le sol du théâtre antique de Ségeste en Sicile. Elles portent le texte, immense et dense. Dans ce lieu unique que les cadrages découpent comme au scalpel viendront à leur tour Créon le roi guerrier fou de pouvoir, Hamon son fils rebelle, Tirésias le devin aveugle. Statiques eux aussi, ils font face au hiératique chœur des vieillards. Le texte semble une partition, scandant *l'enchaînement des plans fixes*, appelant soudain un panoramique brusque comme un jet de pierre, ou alangui comme un ultime effort.

L'avantage, avec les Straub, est que leur cinéma a acquis une telle réputation d'austérité que nul spectateur en quête de distraction primesautière ne risque de s'y fourvoyer. Ceux qui accepteront de suivre le couple de cinéastes dans sa *rigoureuse démarche y trouveront d'imprévus plaisirs*, de *passion-nates échappées*. Jamais peut-être le « système Straub » (primauté du texte, refus hautain des effets dramatiques, des simplifications et des enjolivements) n'aura produit d'aussi féconds résultats.

Mieux que dans leur *Mort d'Empédocle*, précédente tentative « antique » (mais le texte et le mythe sont d'une autre ampleur), la prise de vue frontale entraîne une étonnante fusion des trois strates sur lesquels repose leur *Antigone*. Une fois entré dans l'univers dont ils plantent si solidement la structure, on se retrouve de plain-pied à la fois dans le monde tragique de Sophocle, le monde romantique de Hölderlin qui le traduisit, et le *monde politique* de Brecht qui l'adapta.

Antigone, sacrifiée à une raison d'Etat transformée en folie du pouvoir, est tout ensemble victime du destin, figure du malheur de vivre, et incarnation de Sophie Schöll *résistant* au nazisme. Un cadre large s'ouvrant sur l'environnement de *Ségeste évoque d'un seul élan* un monde abandonné des dieux et la guerre du Golfe. *Un plan fixe* du sol brut barré d'une dalle de marbre se charge de sens multiples et forts comme une grande toile abstraite. Mais cette force d'évocation-là, cette profondeur-là, appartiennent au cinéma, et à lui seul. Lorsque, bravant Créon, ayant enterré son frère maudit, Antigone *revendique son geste* d'insoumission d'un splendide *« pour l'exemple »*, elle parle aussi pour le film, pour la mise en scène.

Antigone est un film conçu et tourné en allemand. La version sous-titrée qu'en pourront voir les *spectateurs* français est « autre chose ». Parce que les sous-titres, *ciselés par Danièle Huillet*, ne se contentent pas comme d'ordinaire de traduire le sens. Epousant au plus près la prosodie germanique, ils constituent une composante à part entière du film (1), dont la lecture phrase à phrase est souvent malaisée. Mais ces blocs de mots à lire deviennent, combinés aux mots *à entendre, aux bruits de la nature* et aux images, une « ligne mélodique » supplémentaire de cette subtile polyphonie.

JEAN-MICHEL FRODON

(1) Le texte du film vient d'être publié, en édition bilingue, par Ombres/Ciné- mathèque française (160 p., 90 F).

PHOTO

Les audaces techniques de George Silk

Le photographe américain est l'invité d'honneur du quatrième festival de photo reportage de Perpignan

WESTPORT (CONNECTICUT)
Correspondance

Le Papou en pagne conduisant le soldat blessé aux yeux bandés, c'est lui. Le plongeon parfait, l'arrivée de la course de haies, encore lui. Richard Burton en Hamlet presque messianique, également. La rencontre entre la truite et le faon, le regard du canard englué de pétrole, toujours lui. Ces photos font partie de notre mémoire collective, elles n'ont pourtant jamais été rassemblées dans un livre. *« Je n'ai ni penchant ni talent pour l'auto-promotion »*, dit George Silk, soixante-seize ans, dont trente au service du *Life Magazine* de la grande époque. L'hommage du Festival de photo-journalisme de Perpignan vient donc à point.

Il porte le chapeau australien, plume et larges bords, et conduit une Jeep Cherokee rouge vif. Sa maison, immense, tourne le dos à sa petite bourgade du Connecticut et s'ouvre (grand angle) sur la baie de Long Island, dont l'eau vient lécher les marches du porche. Par beau temps, on aperçoit les gratte-ciel de Manhattan. Par temps gris, on se croirait sur une île déserte. Il n'y a pratiquement aucune photo aux murs. Ni de lui, ni d'autrui. *« Je ne vis pas la photographie 24 heures sur 24, 365 jours par an. Même à l'époque de* Life Magazine. *Je partais faire un sujet, ça durait un mois, je refilais le tout au journal en rentrant et je revenais ici pêcher, faire du golf ou de la voile. Ça m'aidait à conserver une certaine fraîcheur. »*

Le nom est d'origine écossaise, mais George Silk est né en Nouvelle-Zélande. *« J'ai été un des premiers, dans mon pays, à me servir d'une caméra miniature, un Leica, considéré alors comme vulgaire appareil d'amateur. Je l'emportais partout et ramenais des photos que personne ne pouvait, forcément, obtenir avec un gros équipement »*. Dès le début de la guerre, George Silk demande au Département néo-zélandais de l'information des armées de l'engager comme photographe de guerre, mais à titre civil. Le DIA lui en refusant le statut, Silk casse sa tirelire *(« 45 livres tout rond »)* et part pour le continent voisin tenter de convaincre le gouvernement australien. Pour cela *(« l'audace, ou l'inconscience, que j'avais à l'époque ! »)*, il s'adresse directement au premier ministre. *« Deux jours plus tard, je partais avec le premier contingent australo-néo-zélandais au Moyen-Orient. »* C'est au Caire qu'il découvre *Life Magazine*. *« Je me suis immédiatement dit qu'il fallait que je travaille avec eux. »*

Il dépêche au Rockefeller Center, à New York, la photo d'une vache enceinte, à contre-jour, dans un pré. Elle paraît le 11 janvier 1943. Mais c'est un autre cliché, publié deux mois plus tard, qui scellera le mariage avec *Life*. *« Les Australiens se battaient contre les Japonais près de Buna-Beach en Nouvelle-Guinée. J'ai vu, au détour d'un sentier, un Papou qui conduisait un soldat Australien blessé jusqu'à l'hôpital de campagne. L'un en pagne, l'autre les yeux bandés, – la scène était poignante. Je me suis écarté d'un pas, un déclic du Roleiflex, ils étaient passés. »* Le cliché est publié et le magazine l'engage illico.

Pour *Life*, Silk couvre la guerre. Il « fait » le débarquement dans le midi de la France, en Belgique, en Hollande, en Allemagne, en Italie. Enfreignant de strictes consignes, il s'essaie au 35 mm couleurs, *« déconseillé jusqu'alors pour des questions de qualité de reproduction »*. Ces diapositives seront les premières publiées dans l'histoire de *Life Magazine*.

« Le processus m'intriguait »

Lorsque la course de voile America Cup reprend après la guerre, Silk insiste pour aller photographier des 12 mètres à Newport. *« Mais Rosenfeld a photographié les bateaux de toutes les manières possibles et imaginables ! »* lui oppose *Life*. *« Je rapporterai quelque chose de totalement différent »*, assure-t-il.

Son expérience de marin aidant, il fait quasiment partie des équipages, se suspend volontiers au haut du mât, et rapporte du jamais vu. Il s'essaie ensuite au ski. Pour damer le pion aux Autrichiens, imbattables dans ce domaine, il fixe la caméra sur son chapeau ou au bout des skis – *« une perceuse, une vis, et, pour déclencher l'objectif, une poire à air comprimé qui me remontait la jambe du pantalon jusqu'aux manchettes, et le tour était joué »*. Sa réputation d'inventeur, d'audaces techniques, est née.

S'il lui arrive de photographier la chanteuse Eartha Kitt ou l'acteur Richard Burton *(« J'avais fait du rugby en Nouvelle-Zélande, lui au pays de Galles, notre équipe venait de coller une tannée à la sienne, nous nous sommes tout de suite entendus »)*, il devient pour *Life* le spécialiste de la nature, du sport – et du système D, comme en témoigne sa rencontre (photographique) d'une truite et d'un faon (la truite, sous l'eau, au premier plan, le faon, derrière, sur la rive). *« Etant pêcheur, j'ai trouvé un tout petit cours d'eau où les truites se reproduisaient, j'ai construit un cube en contre-plaqué avec un hublot, je l'ai plongé dans le cours d'eau – ce qui les a fait fuir, mais trois jours plus tard, elles gambadaient à nouveau tout autour... J'ai mis trois semaines à obtenir, grâce au garde-forestier, la présence du faon. »* Il reprendra la même technique pour *le Plongeon*, tourné dans la piscine olympique de l'Université de Princeton : le plongeur coupé à la taille par la surface de l'eau, les jambes encore en l'air, le corps déjà sous l'eau. Parfaite perpendiculaire.

Pour l'arrivée de la course de haies – *sa photo la plus célèbre*, – Silk innove encore. *« Je l'ai prise pendant les essais olympiques, avec la caméra qui sert, en cas d'arrivée serrée, à départager les concurrents. La pellicule défilait comme dans une caméra de cinéma – c'était d'ailleurs des bobines de 100 pieds et 35 mm – sans oeilleton, je devais deviner à quelle vitesse la faire passer devant la meurtrière. Le processus m'intriguait. Je ne savais pas à quoi m'attendre, j'en ai eu les larmes aux yeux. C'était tellement plus beau que je n'osais l'espérer... »*

Quand *Life* a fermé ses portes en 1972, *« j'ai eu l'impression d'être un ballon qu'on venait de crever. Sans le soutien de la corporation dont j'avais bénéficié pendant trente ans, je me sentais perdu. Life s'occupait de tout. Pour continuer en « free-lance », il fallait être quelqu'un que je ne suis pas. »* Aujourd'hui, George Silk ne photographie plus que sa famille (sa fille Georgina est photographe, son fils architecte.)

Le métier de photo-reporter a-t-il radicalement changé ? *« Aujourd'hui, les photo-reporters sont plus qu'audacieux : téméraires, ou inconscients. Songez qu'il en est mort une bonne trentaine ces dernières semaines aux Balkans. Plus que pendant toute la guerre du Vietnam ! Ou alors c'est le métier qui est devenu plus âpre. Quand j'ai débuté, on entrait dans le photo-journalisme comme d'autres partaient en croisade. Dans l'espoir que nos photos mettraient fin à toutes les guerres. C'était d'un romantisme échevelé, mais nous étions persuadés que notre mission, consistant à témoigner de ce qui fut vraiment, servirait aux historiens et, à travers eux, aux générations à venir. »*

Aussi craint-il l'irruption de l'ordinateur *« qui pourrait sonner le glas du photo-reportage tel que je l'ai connu et pratiqué. Dans vingt ans, ou peut-être l'an prochain, tout passera par l'électronique, on pressera un bouton, ça se transmettra sur un écran dans une « salle de rédaction », on remplacera électroniquement le poteau télégraphique par la Lune – et ce sera la « vérité historique » de demain »*.

« D'un autre côté, s'empresse-t-il de se contredire, *lorsque M. Polaroïd est venu, en 1947, montrer sa caméra au département photo de* Life, *je lui ai lancé,* « C'est nul, ça ne marchera jamais. » *A cent dollars l'action à l'époque, je serais aujourd'hui milliardaire. Alors ne me demandez pas de prédire l'avenir. »*

HENRI BÉHAR

▶ « Visa pour l'image », le quatrième Festival international du photo-reportage de Perpignan, présente trente-cinq expositions (du 5 au 20 septembre), des soirées (du 5 au 12 septembre), des débats et un Centre international de presse. Renseignements : 68-35-97-00.

Une fille qui dérange

ELINE VERE
d'Harry Kümel

L'histoire se passe dans la haute bourgeoisie de La Haye à la fin du siècle dernier. Eline Vere vit chez sa sœur, qui est mariée, un enfant. Eline Vere est belle, riche et passablement hystérique. Elle est mal dans la vie, mal dans les bonnes mœurs. Elle somatise à coups de bronchite, se veut d'abord *éprise de son beau-frère, puis* d'un chanteur ridicule et s'apprête à épouser un jeune homme trop normal pour qu'elle le supporte, d'autant qu'elle se croit amoureuse de son cousin, homosexuel évident, avant de tenter d'en séduire l'amant. A cette époque-là, les jeunes filles d'un *bon milieu n'avaient pas* même idée de l'amour entre *hommes. Toujours est-il qu*'elle sombre dans le laudanum et la *dépression quand la réalité lui* éclate au visage.

Harry Kümel – il avait fait de Delphine Seyrig un vampire décadent dans *les Lèvres rouges* en 1971 – *s'est inspiré* d'un feuilleton fin de siècle, *mélodramatique à prétentions* naturalistes, de Louis Couperus, un triomphe populaire dit-on. Il en a tiré un film dont l'esthétisme raffiné et la composition se réfèrent au roman-photo – entre Paul Bourget et Jean Lorrain.

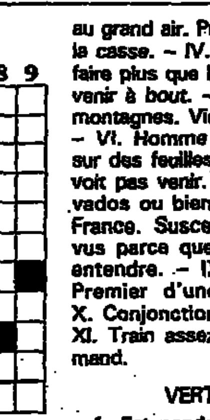
Les scènes se suivent comme *si on lisait posément les* bandes, scrutant les détails, s'attardant sur un *gros plan*, tournant les pages sans perdre le fil. Dans chaque scène, l'action est ramassée, elliptique, parfois violente. Les personnages *sont campés dans des* décors surchargés de boiseries, miroirs, fer forgé, tableaux, draperies, théières, argenterie, fleurs à profusion : un étouffement. L'extérieur se dessine comme une série de cartes postales *enneigées*, de couchers de soleil rutilants. Sur les pavés passent *systématiquement des* calèches, des fiacres, plus une De Dion-Bouton, des femmes chapeautées en robes de velours à tournures. Une délectation.

L'humour de Harry Kümel porte sur le détail qui fait mal – sa peinture des mondanités bruxelloises est un délice – avec *un air détaché*, comme si ce n'était pas exprès. Le plus étonnant *est que dans cette accu*mulation de détails et d'objets il n'y a rien de trop, rien d'inutile, tout parle. Et, justement, seuls les dialogues ampoulés sont de temps en temps en pléonasme. Surtout avec un doublage probablement réalisé à la va-vite. Mais exaltée, palpitante, fiévreuse, *enjouée, les joues en* feu, ou pâle comme la mort, *victime et coquette, bécasse* et perverse, Marianne Basler est une Eline Vere extraordinaire.

COLETTE GODARD

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5860



HORIZONTALEMENT

I. Quelqu'un qui peut se mettre au vert sans aller à la campagne. – II. Eloigne des murs. – III. Femme au grand air. Prouve qu'il y a eu de la casse. – IV. *Se détendra*. Il faut faire plus que les cent pas pour en venir à bout. – V. *De l'eau et des* montagnes. Vient souvent en plus. – VI. *Homme d'évêché*. Du bois sur des feuilles. – VII. Que l'on ne voit pas venir. – VIII. Dans le Calvados ou bien un peu partout en France. Susceptibles d'être bien vus parce que ne se faisant pas entendre. – IX. Fit son cinéma. Premier d'une longue série. – X. Conjonction. Nuit au calme. – XI. Train assez rapide. Cours allemand.

VERTICALEMENT

1. Est condamné aux fers. A la mer ou à la ville. – 2. Un homme à la mer. 3. Se quittent quand on a des mots. Possessif. – 4. Producteurs de cellules. Qui ne se refait donc pas. – 5. Porteur de disque. On cherche à comprendre ce qu'il veut dire. – 6. *Demeure de bois*. Bien frappé. – 7. Titre étranger. *Dévorés sans être mangés.* – 8. Activité généralement matinale. *Pas à moi.* – 9. *Prépare l'avenir.* Faire sortir.

Solution du problème n° 5859

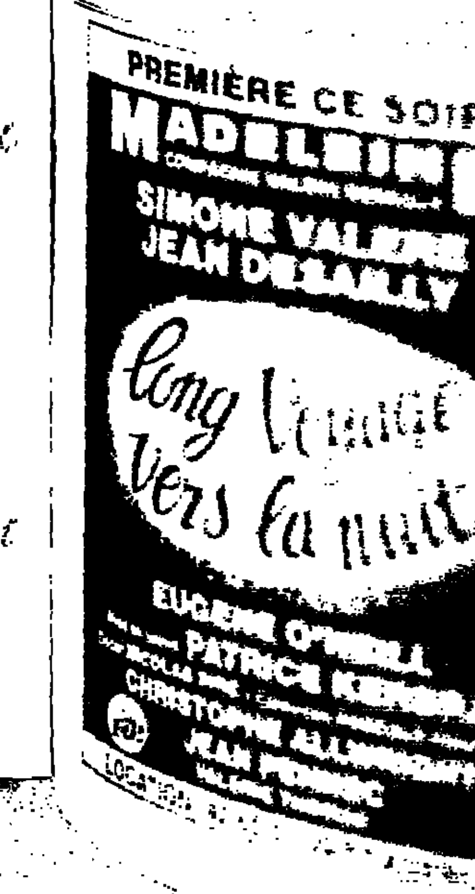
Horizontalement

I. Embolies. – II. Laudative. – III. Etre. Ores. – IV. Coi. Duels. – V. Tuner. Te. – VI. Érodées. – VII. Obusiers. – VIII. Carat. Ise. – IX. Oder. – X. Orizaba. – XI. Cal. Unon.

Verticalement

1. Electrochoc. – 2. Matou. BA. Râ. – 3. Burineur. Il. – 4. Ode. Ersatz. – 5. La. Droit. Al. – 6. Itou. Dé. Obi. – 7. Eire. Eridan. – 8. Sveltesse. – 9. Esses. Erin.

GUY BROUTY



CULTURE

NOTES

Œuvre de jeunesse

ALBERT SOUFFRE
de Bruno Nuytten

Il rêve de l'Australie, il adore les filles rousses. Il porte des chaussures en peau d'autruche et des vêtements trop grands, on dirait la Gelsomina de Fellini, côté *clown* et l'innocence en moins. Albert souffre, c'est vrai, de ne pouvoir rester un enfant, de ne pas être aimé, de vivre dans un monde absurde. Alors, il parle beaucoup, il s'agite trop, s'accroche aux gens comme une pieuvre. Enfin, les gens... Essentiellement, son copain Jérôme, qu'il est allé rejoindre à Bordeaux, où celui-ci est logé dans un hôtel appartenant à son père, et Charles, le gardien de nuit, un Africain qui a ses petits secrets.

Bruno Nuytten, prestigieux chef opérateur, avait débuté dans la réalisation en 1988, avec *Camille Claudel*. De lui-même, il repart de zéro, sans renier cette réussite artistique, désireux de faire ses preuves comme auteur. Du premier film d'auteur, *Albert souffre* a les défauts qu'on peut dire habituels : un scénario dont la construction narrative, bien amorcée au début, s'égare dans des chemins de traverse, des dialogues qui à se vouloir «naturels», apparaissent souvent indigents, des idées de mise en scène dispersées, des changements de ton brusques lorsque le cinéaste laisse aller les acteurs à leur gré. Ainsi ce film d'agitation, de tendresse diffuse et de mélancolie manque-t-il de rythme.

Que Bruno Nuytten se remette en question au point de refuser même la belle image (son chef opérateur, Eric Gautiera, recrée un réalisme poétique de bon aloi), c'est plutôt sympathique, et le manque de maturité d'Albert s'en trouve justifié. Julien Rassam, qui débute comme acteur, porte ce personnage avec une frénésie jubilatoire. On sent une nature et on attend la suite. Estelle Skornik, Jean-Michel Portal (les amoureux) et Collin Obomalayat (le Black mystérieux) appartiennent bien, comme lui, à ce petit monde insolite et déconcertant.

JACQUES SICLIER

Au pied du mur

WARSZAWA, ANNÉE 5703
de Janusz Kijowski

En 1943, Alek et Fryda, sa jeune épouse, réussissent à s'échapper du ghetto de Varsovie avec des négatifs photographiques témoignant de l'horreur qu'y font régner les nazis. En zone aryenne, Alek est recueilli, le premier, par Stephania, qui s'arrange avec les Allemands sans être vraiment une collabo. Il devient l'amant de cette femme généreuse et maternelle. Elle cache également Fryda dans son appartement. Douleur, jalousie, méchanceté, conduite meurtrière en huis clos, jusqu'à ce que l'Histoire – l'insurrection du ghetto – reprenne ses droits.

Pour être tiré d'une pièce radiophonique polonaise, le scénario n'en est pas moins invraisemblable. Le réalisateur s'est surtout intéressé à l'affrontement à trois, dans un décor fermé, cerné du dehors, dont les fenêtres s'entrouvrent sur le mur du ghetto. Lambert Wilson et Julie Delpy juifs polonais, on ne peut y croire. Comme par hasard, le seul être sympathique est la «bonne» Polonaise qui prend des risques, engage sa vie. C'est aussi le seul qui, grâce à Hanna Schygulla, ait une dimension humaine.

J. S.

Danse macabre

RESERVOIR DOGS
de Quentin Tarantino

Assis autour d'une table, une demi-douzaine de types un peu minables, un peu inquiétants, discutent en prenant leur petit déjeuner dans un bistrot. On devine qu'ils préparent un coup, on s'aperçoit surtout que le jeune cinéaste qui débute sous nos yeux possède un vrai sens de la mise en scène. Cette séquence d'ouverture rappelle la découverte de Scorsese au temps de *Mean Streets* : même sens du placement et du mouvement, de la violence à peine contenue, de l'utilisation des mots, des rythmes et des visages.

Ce n'est pas pour cette séquence que *Reservoir Dogs* a été très remarqué durant le Festival de Cannes, mais pour le déchaînement de violence qui va suivre. Du hold-up lui-même, on ne verra que quelques brefs flash-back. Le film s'est enfermé dans le huis clos d'un hangar où les survivants, traqués par la police, se cachent et s'affrontent. Soupçons, trahisons, déchaînements de haine et flots de sang s'accumulent comme autant de déjections dans cette impasse où butent en même temps film et personnages.

Leur représentation est si théâtrale, si ritualisée par la réalisation et les numéros d'acteur – avec Harvey Keitel en chef déménageur – qu'elle est loin d'être aussi dérangeante que le prétend la réputation du film. Elle est aussi moins intéressante, une fois reconnu que Tarantino maîtrise son exercice de style. Quelques ablations d'organes, crémations et révolvérisations plus tard, on n'a plus grand intérêt pour cette chorégraphie macabre, mais déjà envie de voir le prochain film du réalisateur.

J.-M. F.

Costume trois pièces

BOOMERANG
de Reginald Hudlin

En faisant d'Eddie Murphy un cadre supérieur que toutes les femmes s'arrachent (il en consomme autant qu'un enrhumé des mouchoirs de papier), mais qui rencontre un jour plus forte que lui, *Boomerang* a une fonction précise : changer son image *Flic de Beverly Hills*, montrer qu'il possède aussi une dimension sexuelle, une facette romantique, une autre dramatique. En un mot, Eddie Murphy se veut Cary Grant. Ce sera pour la prochaine fois. Le scénario de *Boomerang*, aussi mal fichu que la mise en scène – de Reginald Hudlin, – le tire *plutôt* vers un Elvis Presley *fifties* en costume trois pièces.

Boomerang marque une date dans l'histoire du cinéma. C'est en effet la première fois qu'un studio affecte un budget de 40 millions de dollars à un film produit, réalisé et interprété presque exclusivement par des Noirs. Tant mieux

H. B.

□ **Olivier Dautrey pensionnaire à la Comédie-Française.** – Élève à l'école du Théâtre national de Strasbourg, Olivier Dautrey a été engagé comme pensionnaire de la Comédie-Française à partir du 1er septembre. Il doit reprendre les rôles de Cassius et de Metellus dans le *Caligula* mis en scène par Youssef Chahine, et celui d'Eurybate dans l'*Iphigénie* mise en scène par Yannis Kokkos.

EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33).
T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et fêtes de 10 h à 22 h.

LA CAMPAGNE DE JEAN-LOUP TRASSARD. Galerie de la Bpi. Jusqu'au 28 septembre.

LA DATION PIERRE MATISSE. Salle d'art graphique Mnam. Jusqu'au 13 septembre.

ICARE ET COMPAGNIE, UN PREMIER REGARD SUR LA PHOTOGRAPHIE. Cabinet d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 28 septembre.

MANIFESTE. 30 ans de création en perspective 1960-1990. Jusqu'au 28 septembre.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 9 h à 18 h, jeu. de 9 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

AUGUSTE LEPÈRE ET LE RENOUVEAU DU BOIS GRAVÉ. *Exposition-dossier.* Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 13 septembre.

CHRONIQUES ITALIENNES, DESSINS D'ERNEST HÉBERT (1817-1908). Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 13 septembre.

MASSENET, AFFICHES D'OPÉRAS. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 13 septembre.

PHOTOGRAPHIE : ACQUISITIONS RÉCENTES (1990-1992). Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 13 septembre.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. 9 h à 18 h. Nocturne un lun. sur deux et le mer. Jusqu'à 22 h.

L'ŒIL DU CONNAISSEUR : HOMMAGE A PHILIP POUNCEY. *Pavillon de Flore.* Entrée : 31 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 7 septembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30.

HOMMAGE A ANDRÉ CADERE. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

BRICE MARDEN. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 octobre.

OPALKA. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

MICHEL VERJUX. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 octobre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU, 1902-1913. Rivages. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 septembre.

MUSÉES

ALECHINSKY. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 13 septembre.

ARRÊT-RETOUR SUR IMAGES : LES CINÉMAS DE PICASSO. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 15 à 17 h 15, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 26 F. Jusqu'au 14 septembre.

AUGUSTIN-VICTOR CASASOLA. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 13 octobre.

LES COLÈRES DE LA SEINE. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 16 F. Jusqu'au 4 octobre.

DE BONNARD A BASELITZ. Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 septembre.

DESIGN 1950-1990. *Cinquante acquisitions du Fonds national d'art contemporain.* Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 septembre.

LE DESSIN ET L'ARCHITECTE. Excursion dans les collections de l'Académie d'architecture. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-26-53). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 6 septembre.

DU TAGE A LA MER DE CHINE. *Une épopée portugaise.* Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 8 septembre.

GLOIRE AUX VIGNERONS. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les 15 derniers jours de chaque trimestre. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 novembre.

LA GRANDE EXPOSITION DES FRUITS ET DES LÉGUMES. Muséum national d'histoire naturelle, galerie de botanique, jardin des Plantes, 18, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 17 h. Groupes scolaires sur rendez-vous au 43.36.54.26. Entrée : 25 F. Jusqu'au 14 septembre.

GUERIN ET DELACROIX. Musée national Eugène-Delacroix, 6, rue de Furstenberg (43-54-04-87). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 22 septembre.

LES HERBES DE LA SAINT-JEAN, GRAVURES DE CHARLOTTE NOYELLE. Jardin des Plantes, pavillon d'accueil, 2, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sauf mar. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 27 septembre.

IMAGES D'AMÉRIQUE 1880-1980, LES MAGAZINES A L'AFFICHE. Et les aventures publicitaires d'un dromadaire. Musée de la publicité, musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 13 septembre.

IMPRESSIONS DE CHINE. Bibliothèque Nationale, galerie Vivienne, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. de 11 h à 19 h. Du 8 septembre au 6 décembre.

MARY ELLEN MARK ; 25 ANS DE PHOTOGRAPHIE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 13 octobre.

LA MÉNAGERIE DU PALAIS. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 13 octobre.

MODE ET LIBERTÉS. Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h, nocturne le mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 25 octobre.

MONNAIES DE CHINE. Bibliothèque nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 11 h à 19 h. Du 8 septembre au 6 décembre.

GUSTAV-ADOLF MOSSA. *L'œuvre symboliste : 1903-1918.* Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 12 h 45 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 27 septembre.

PATRIMOINE MONDIAL. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 20 septembre.

PIER LUIGI PIZZI. Bibliothèque du Palais Garnier, opéra de Paris, place de l'Opéra (47-42-07-02). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 18 octobre.

POUR L'AMOUR DE L'EAU. *Palais de la découverte*, av Franklin-Roosevelt (40-74-80-00). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 9 h 30 à 18 h, dim. de 10 h à 19 h. Entrée : 22 F. Du 5 septembre au 4 octobre.

SPECTACLES DE CHINE. Bibliothèque nationale, galerie-vitrine passage Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j sf dim. et fêtes de 9 h à 18 h 30. Jusqu'au 26 septembre.

LES THÉATRES EN INDE. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). T.l.j sauf sam., dim de 10 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril 1993.

TOUS PARENTS, TOUS DIFFÉRENTS. Musée de l'Homme - galerie d'anthropologie, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 30 novembre.

UN VOYAGE GOURMAND, 60 AFFICHES DE GASTRONOMIE DE 1850 A 1950. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 septembre.

VAN CLEFF & ARPELS. Musée de la mode et du costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Visites-conférences le jeu. et sam. à 14 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 30 octobre.

CENTRES CULTURELS

PIERRE ANTONIUCCI. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du Château (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar. de 10 h 45 à 13 h et de 14 h à 18 h 45. Jusqu'au 27 septembre.

BELLEVILLE - BELLEVILLE. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-40-27-28). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Projections de films du mar. au dim. de 13 h à 18 h. Jusqu'au 18 octobre.

BIJOUX DE RÊVE, RÊVE DE BIJOUX. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 octobre.

COLLECTION CAISSE DES DÉPOTS. Nouvelles acquisitions. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Exposition fermée du 1er au 31 août. Jusqu'au 17 octobre.

LES COLLECTIONS PERMANENTES DE L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS, Accrochage d'été. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 17, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. de 13 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 septembre.

CUISINES ET TABLES MEXICAINES. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 10 septembre.

DISTINCTEMENT ENSEMBLE : BERTIL VALLIEN, ULRICA HYDMAN-VALLIER. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

LE GRAND HÉRITAGE. Sculptures de l'Afrique noire. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 15 septembre.

LES JARDINS DU BARON HAUSSMANN. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Réserv. groupes : 42.97.27.20. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

MOORE A BAGATELLE. Parc de Bagatelle, bois de Boulogne (40-67-97-00). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 6 F (entrée du parc). Jusqu'au 3 octobre.

BRIGITTE NAHON, LÉO DELARUE, BASSERODE, FRÉDÉRIC FENOLLABBATE, BRUNO. Carbonnet, Oleg Kornev, Franck Péquignat, Brigitte Zieger. Hôpital Ephémère, 2-4, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 20 septembre.

DOMINIQUE PERRAULT, ARCHITECTE. Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 27 septembre.

SÉVILLE : LE PARI ANDALOU. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (47-23-81-84). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 19 septembre.

TERRES SECRÈTES DE SAMARCANDE. Céramiques du huitième au treizième siècle. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 27 septembre. / **Céramiques du huitième au treizième siècle.** Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 27 septembre.

OSSIP ZADKINE. Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine (43-29-45-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée . 25 F. Jusqu'au 27 septembre.

GALERIES

THIERRY CHEVERNEY. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Du 5 septembre au 10 octobre.

LE CORBUSIER ET LA COULEUR. Galerie Denise René, 22, rue Charlot (48-87-73-94). Jusqu'au 30 septembre.

JOSEPH CORNELL. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 20 septembre.

ANGELA GRAUERHOLZ. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Du 5 septembre au 10 octobre.

STEPHEN HEPWORTH. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Du 5 septembre au 10 octobre.

ILS COLLECTIONNENT... LA PHOTOGRAPHIE. Galerie Bouqueret-Lebon, 69, rue de Turenne (40-27-92-21). Du 2 septembre au 19 octobre.

LE MARÉCHAL. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Du 8 septembre au 26 septembre.

SHAUNE NEILL. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Du 8 septembre au 15 octobre.

GIUSEPPE PENONE. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Du 5 septembre au 10 octobre.

PATRICK RAYNAUD. Galerie Claude Fain, 14, rue Debelleyme (42-72-09-17). Du 5 septembre au 10 octobre.

DAN STEFFAN. Galerie Lefor-Openo, 29, rue Mazarine (46-33-87-24). Du 3 septembre au 3 octobre.

VACANCES A LA TOUR EIFFEL. Galerie Chisseaux rive gauche, 33, av. La Bourdonnais (45-55-49-17). Jusqu'au 29 septembre.

PÉRIPHÉRIE

BIÈVRES. Clin d'œil sur la photographie brésilienne. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Du 3 septembre au 2 novembre.

CLAMART. Jean Arp et Sophie Taeuber. Pièces maîtresses. Fondation Jean Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 14 septembre.

ECOUEN. Autour des Fructus Belli. Une tapisserie de Bruxelles du seizième siècle. Musée national de la Renaissance, château d'Ecouen (39-90-04-04). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 17 F (comprenant l'accès au château). Jusqu'au 21 septembre.

HERBLAY. Elfi Fröhlich. Galerie d'art contemporain du centre Saint-Vincent, 40, rue du Général-de-Gaulle (39-78-93-83). T.l.j. sf dim. de 14 h à 19 h. Du 5 septembre au 11 octobre.

JOUY-EN-JOSAS. A visage découvert. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 octobre.

MEAUX. Dominique Gaessler. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 15 septembre.

RUEIL-MALMAISON. *Livres précieux du* **Musée de Malmaison.** Musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, 1, avenue de l'Impératrice-Joséphine (47-49-20-07). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 15 septembre.

SAINT-DENIS. Lucien Lautrec, rétrospective. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Visite commentée sur rendez-vous. Entrée : 15 F. Jusqu'au 14 septembre.

VERSAILLES. Les Jardins de Versailles et de Trianon. D'André Le Nôtre à Richard Mique. Musée national du château de Versailles (30-84-74-00). T.l.j. sf lun. de 9 h à 18 h 30. Entrée : 31 F (donnant l'accès au château). Jusqu'au 27 septembre.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 4 SEPTEMBRE

«Deux siècles de musique à l'Opéra Garnier», 11 heures et 14 h 30, en haut des marches, portail central (Europ explo).

«L'Opéra Garnier et son nouveau musée», 14 heures, hall d'entrée (M.-C. Lasnier).

«Le quartier de la Bastille et le faubourg Saint-Antoine», 11 heures et 15 heures, sortie métro Bastille, devant restaurant les Grandes Marches (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

«Les passages couverts (deuxième parcours). Exotisme et dépaysement assurés», 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

«De l'Ancienne Comédie au couvent des Cordeliers», 14 h 30, métro Mabillon (Paris pittoresque et insolite).

«Du cloître des Billettes à Notre-Dame des Blancs-Manteaux», 14 h 30, 24, rue des Archives (Sauvegarde du Paris historique).

«Versailles : le quartier Notre-Dame», 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Office de tourisme).

«Appartements royaux du Louvre et vie quotidienne de la Cour», 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

«Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

«Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escaliers inconnus», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

«Le Louvre, un palais, un musée (intérieur)», 14 h 45, cour Napoléon, au pied de la statue de Louis XIV (Regards).

«Monet et ses amis impressionnistes au musée Marmottan», 15 heures, 2, rue Louis-Boilly (Approche de l'art).

«Le cimetière du Montparnasse et ses célébrités», 15 heures, entrée principale, boulevard Edgar-Quinet (Monuments historiques).

«La maison des Carmes : de sa fondation à l'époque des massacres révolutionnaires» (limité à trente personnes), 15 heures, 70, rue de Vaugirard (Monuments historiques).

«Villas et ateliers d'artistes des années 20 du quartier Montsouris», 15 heures, sortie RER Cité-universitaire (D. Bouchard).

«A l'occasion du bicentenaire des massacres de Septembre, Saint-Joseph-des-Carmes», 15 heures, 70, rue de Vaugirard (Paris et son histoire).

«Les hôtels du Marais illuminé», 21 h 15, métro Saint-Paul (M. Hager).

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

BILLET

Tempête sur l'Europe bleue

Paris refuse les orientations du plan «pêche» de Bruxelles. Le secrétaire d'Etat à la mer, M. Charles Josselin, juge *«inacceptable»* le projet, élaboré par la Commission, de réduire de 27 % la capacité de pêche française sur quatre ans. C'est ce qu'il a fait savoir au commissaire européen chargé de ces questions, M. Manuel Marin, dans un courrier récent. Si la France ne conteste pas la nécessité de préserver les ressources halieutiques, elle conteste les taux fixés par Bruxelles, globalement et pour les différents types de pêches. *«Si nous voulons réussir, nous devons nous donner des objectifs et des moyens d'actions réalistes, justes et respectueux de l'indispensable flexibilité du secteur»*, note le secrétaire d'Etat à la mer dans son courrier. Les objectifs varient d'un type de pêche à l'autre. Avec 30 % de réduction, le chalutage d'espèces démersales (des poissons ronds) est particulièrement visé.

Ce nouveau plan applicable du 1er janvier 1993 à la fin 1996 succède à un plan de réduction antérieur de 10 % de la capacité de capture. Plus de 900 bateaux de pêche français avaient déjà été envoyés à la casse avec une indemnisation communautaire de 70 %. Près de 1 400 marins avaient été touchés par ce plan communautaire appliqué sans heurt. *«Aujourd'hui, la Commission va trop loin»*, estime la France. *«Sauf à organiser le retrait de navires récents – économiquement inconcevable – ou voir se développer des moyens artificiels ou aléatoires, tels que le recours massif à la limitation du temps de pêche (...), un tel pari est impossible à tenir»*, estime M. Josselin.

Ces orientations de la Commission des communautés européennes sont d'autant moins facilement acceptées par Paris que les mesures d'accompagnement, sociales et économiques, n'en sont pas connues, note le ministre de la mer. La pêche concerne en France 25 000 marins et 125 000 emplois indirects. Aujourd'hui, Paris réclame la définition d'un objectif de réduction *«plus réaliste»* de l'ordre de 15 % avec une répartition plus équitable suivant les différents types de pêches. *«Il n'est pas explicable d'exonérer les arts dormants* (casiers, palangres, filets dérivants...) *de tout effort»*, estime M. Josselin qui veut que l'affaire, normalement du ressort de la Commission, soit évoquée au prochain conseil européen des ministres des pêches en octobre.

MARTINE LARONCHE

Identifier les coûts médicaux

L'hôpital apprend à compter

95 604 F en moyenne pour un pontage aorto-coronarien, 57 849 F pour une intervention *majeure sur une articulation*, 35 130 F pour l'ablation de la vésicule biliaire : le Centre médico-chirurgical de la porte de Choisy, à Paris, est aujourd'hui l'un des seuls établissements publics, ou privés capables d'évaluer avec précision le coût des interventions pratiquées sur ses malades. Il est aussi l'un des rares à anticiper les bouleversements qui s'annoncent dans les hôpitaux.

Comment remettre de l'ordre dans un secteur qui représente 52 % des dépenses d'assurance-maladie lorsque l'on n'a qu'une très vague idée des coûts médicaux ? Le mode de financement du monde hospitalier par la Sécurité sociale n'a jamais incité les gestionnaires de la santé à analyser précisément leur activité. Les 2 700 cliniques à but lucratif sont soumises à une tarification qui ne repose pas toujours sur des bases rationnelles. Quant à la technique du budget global, dont dépendent 1 077 entités publiques ou privées, elle tend à privilégier les établissements dont l'activité progresse le moins. *«On devine bien qu'il existe des inégalités dans les moyens accordés. Mais, comme l'on ne dispose que d'indicateurs purement administratifs (lits, entrées, taux d'occupation, nombre d'actes de biologie, de chirurgie ou de radiologie), il est impossible en l'état actuel des choses de répartir les enveloppes budgétaires selon des critères pertinents et transparents»*, déplore M. Gérard Vincent, directeur des hôpitaux au ministère de la santé.

Volontariste, la loi hospitalière prévoit l'introduction progressive d'un système de tarification par pathologie à compter de 1993 dans le privé et de 1994 partout ailleurs. L'expérimentation engagée dans soixante-quatorze cliniques et quarante-trois établissements du service public va permettre de jeter les bases des futurs tarifs qui, de l'appendisectomie à la greffe d'organe, conditionneront le financement de l'hospitalisation. Une authentique révolution.

Une marge d'erreur de 5 %

Dans l'immédiat, le ministère des affaires sociales a décidé que des moyens budgétaires supplémentaires ne seront attribués qu'aux hôpitaux qui accepteront de jouer le jeu en se *«donnant les moyens d'analyser leur activité afin d'en connaître les coûts avant la fin de l'année 1992»*. L'heure est à la généralisation des *«programmes de médicalisation du système d'information»* (PMSI), terme technocratique qui exprime une nécessité toute simple : savoir combien coûte le traitement d'une maladie afin de pouvoir procéder à des comparaisons d'un établissement à l'autre et, par conséquent, orienter la recherche de gains de productivité.

Au Centre médico-chirurgical de la porte de Choisy (CMC), entité sans but lucratif et obéissant, à ce titre, aux règles de l'hospitalisation publique, la connaissance des coûts a été poussée très loin. *«Il nous a fallu introduire la comptabilité analytique et demander à nos médecins de recenser précisément tous les actes réalisés pour chaque patient, classé dans un «groupe homogène de malades» correspondant à ses pathologies»*, explique M. Jean-Jacques Monteil, directeur du CMC. Dépendant de la Mutualité fonction publique, le centre est aujourd'hui en mesure d'indiquer qu'un pontage cardiaque entraîne en moyenne une dépense de 40 737 F sous forme d'actes médicaux (analyses de biologie, transfusions, clichés de radiologie, prix de la prothèse, tarification des actes chirurgicaux) à laquelle s'ajoutent 54 867 F de coûts de structure (amortissement du matériel et du bâtiment, rémunération du personnel, notamment).

Accumulées depuis trois ans, ces données ne prétendent pas être d'une précision millimétrique. Leur marge d'erreur est estimée à 5 % mais elles permettent au CMC de procéder à des comparaisons d'une année à l'autre et de comprendre pourquoi le traitement de tel ou tel malade a entraîné des dépenses largement supérieures à la moyenne. *«Un langage commun entre l'administration et les médecins est apparu*, plaide M. Monteil. *Pour l'instant, il ne s'agit pas d'un instrument de tarification mais de vérification.»*

La sensibilisation des médecins

Régulièrement informées de l'évolution des dépenses – chaque service est doté d'un budget prévisionnel annuel et reçoit tous les mois un tableau de bord retraçant son activité – les blouses blanches du CMC n'ont pas pour autant le sentiment d'exercer leur art sous la menace d'une épée de Damoclès.

«Un médecin qui redoute ce type de contrôle est un médecin qui est déjà en position délicate, assure le docteur Pierre Baldeyrou, pneumologue. *La tarification par pathologie est inévitable et indispensable. Si nous sommes beaucoup plus chers, il faudra justifier de la qualité de nos prestations ou réduire nos coûts. Or, pourquoi ne serions-nous pas capables de justifier de la qualité de notre activité?»*, s'interroge-t-il.

Le docteur Frédéric Mal, gastro-entérologue, bougonne contre *«un travail fastidieux auquel il faut consacrer deux à trois heures par semaine»*, mais reconnaît que celui-ci *«incite à faire preuve d'une vigilance accrue pour éviter les dépenses superflues»*.

Le résultat final n'est pas négligeable. Les dépenses médicales (produits pharmaceutiques et sanguins, analyses biologiques et radiologie, soit 42 millions de francs par an), qui progressaient de 10 % il y a trois ans, n'ont augmenté que de 8 % en 1990 et de 4 % en 1991. Cette année, elles ne devraient pratiquement pas bouger.

Comment expliquer une telle décélération alors que, de l'aveu même des intéressés, *«le PMSI n'a pas modifié les pratiques médicales»* ? Apparemment, le seul fait d'introduire des mesures chiffrées dans un univers où, en général, l'on considère implicitement que *«la santé n'a pas de prix»* a créé un changement des comportements. *«Ce sont des effets d'ordre essentiellement psychologique qui sont à l'origine des résultats obtenus»*, admet M. Monteil.

«Demander de but en blanc aux praticiens de freiner les dépenses est moins efficace qu'une sensibilisation intelligente et bien comprise», se félicite le directeur du centre qui reconnaît toutefois qu'une telle opération *«est plus facile dans un établissement de 180 lits que dans un centre hospitalo-universitaire»*.

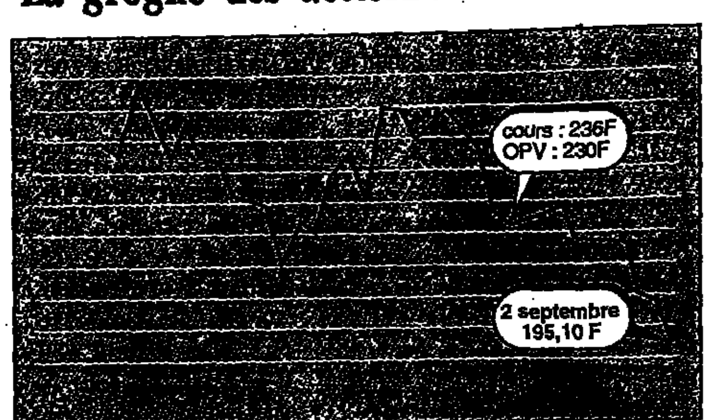
Reste que, lorsqu'elle sera opérationnelle et généralisée, la tarification par pathologie ne se réduira pas aux seules vertus d'un effet-placebo. *«Même approximative, la mesure de l'activité médicale en volume permettra d'identifier les écarts extrêmes et de réviser progressivement les bases budgétaires,* observe le directeur des hôpitaux. *La démarche sera progressive, de façon à ne pas placer les régions et établissements surdotés devant des problèmes insolubles»*.

L'avertissement est clair : inévitablement, la mise au point d'outils crédibles de comparaison de l'activité des hôpitaux légitimera la suppression de lits excédentaires (estimés à quelque 40 000 sur un total de 500 000) et ira à l'encontre de la pratique bien connue qui consiste à multiplier artificiellement les actes médicaux pour assurer la pérennité des services en perte de vitesse...

Dans ces conditions, les résultats des expérimentations en cours sont attendus avec une certaine appréhension par nombre de directeurs d'établissement. Soucieux de ne pas abattre leurs cartes à la légère, les dirigeants du CMC n'ont d'ailleurs aucunement l'intention de communiquer avant l'heure la totalité de leurs propres coûts par pathologie au ministère de la santé.

JEAN-MICHEL NORMAND

La grogne des actionnaires de Total



La chute de 47 % des résultats semestriels de Total a provoqué mercredi 2 septembre une vive réaction du marché boursier. L'action a perdu 5,9 % à 195,10 francs dans un marché en hausse de 2,2 %. Les investisseurs, en vendant massivement leurs titres (plus d'un million d'échanges, soit dix fois plus que la veille), ont voulu signifier leur grogne, non seulement à la firme mais également à son ancien actionnaire principal qu'est l'Etat.

Certes le marasme du secteur est connu depuis longtemps, tout comme les aléas du raffinage et le fait que les compagnies pétrolières du monde entier connaissent des difficultés. Il était donc impensable que Total échappe à ce climat. Mais de là à voir ses résultats chuter de près de moitié, il y avait une marge...

Cette impression d'avoir été grugé est d'autant plus forte que, en juin, l'Etat s'est désengagé de la compagnie pétrolière en mettant sur le marché 23 millions d'actions au prix de 230 francs. Ce prix était alors présenté comme attractif par rapport au cours boursier qui était légèrement supérieur (236 francs le jour de l'annonce) et par rapport aux perspectives de résultat de l'entreprise. Le placement s'avérait être un succès puisque les titres étaient sursouscrits 3,3 fois.

Des déclarations officielles laissaient alors entrevoir une *«inflexion des résultats»*, mais pas d'une telle ampleur. L'absence de reprise de la consommation plus forte que prévu en juin et la baisse du dollar ont peut-être aggravé la situation. Mais cet épisode est préjudiciable, tant pour la firme en raison de son manque de prévisions que pour l'Etat s'il veut poursuivre les privatisations.

Des actionnaires minoritaires de Total avaient déjà contesté en juin les parités d'échange retenues pour transformer les certificats pétroliers en actions. A présent, ils ont l'impression de s'être vraiment fait *«escroquer»* en ayant acheté trop cher un titre.

D. G.

La gueule de bois des pays riches

Suite de la première page

Il y a quelques mois encore, les experts annonçaient un scénario heureux. En 1992, prévoyaient-ils, le ralentissement attendu des deux locomotives de l'économie mondiale, l'Allemagne et le Japon, serait compensé par une sortie de récession des économies anglo-saxonnes (les Etats-Unis, le Canada et la Grande-Bretagne), qui alimenterait elle-même l'activité dans les autres pays comme la France et l'Italie. Le film des événements n'a, malheureusement, pas suivi ce scénario.

A Bonn et à Tokyo, le coup de frein est bien plus brutal que prévu. La récession y menace. Les pays anglo-saxons n'en sont, quant à eux, pas véritablement sortis. Plongée dans la plus grave crise de son histoire depuis 1930-1931, la Grande-Bretagne devrait connaître, en 1992, une nouvelle année de baisse de son activité. Les Etats-Unis enfin vivent une douloureuse et longue période de croissance poussive. Bref, il n'y a plus, parmi les grandes puissances industrielles, de véritables locomotives mais des wagons qui s'alourdissent et menacent de freiner tout le convoi. Pourquoi, depuis la fin de la guerre du Golfe, en février 1991, la reprise tarde-t-elle ? Les experts ont, semble-t-il, sous-estimé les effets sur l'économie réelle de trois phénomènes majeurs de la fin des années 1980 : la dette aux Etats-Unis, la bulle financière au Japon et l'unification politique en Allemagne.

Après la dette le désendettement

Les Etats-Unis, tout d'abord. Les derniers indices y confirment un état de langueur inquiétant. Que se passe-t-il ? Ayant épuisé l'arme budgétaire, les autorités américaines tentent depuis plus de deux ans de relancer l'activité par un assouplissement de la politique monétaire, par une baisse continue du loyer de l'argent. Les taux d'intérêt à court terme y sont désormais inférieurs à l'inflation ! Contrairement à toute attente, cette politique obstinée de la Réserve fédérale n'a pas permis, jusqu'à présent, un véritable retour de la croissance. C'est l'énigme américaine.

Les participants au «sommet» d'Obernai ont – *a posteriori* et comme d'autres experts – leur explication. Les Etats-Unis sont engagés aujourd'hui dans un processus d'assainissement financier où tous les acteurs profitent de la baisse du loyer de l'argent pour améliorer la structure de leurs bilans. Après la dette, le désendettement. Plutôt que de consommer, les ménages américains laissent leurs cartes de crédit dans leur portefeuille et se débarrassent de leur dette ou la restructurent. Au lieu d'investir, les entreprises, elles aussi très endettées, remboursent leurs prêts. Les banques enfin – et plus généralement tous les intermédiaires financiers – tentent de reconstituer leurs fonds pour couvrir les créances douteuses qu'elles ont accumulées en ne répercutant pas intégralement la baisse des taux directeurs de la Réserve fédérale dans leur prix.

Bref, pour se refaire une santé, les consommateurs consomment peu, les entreprises investissent timidement et les banques hésitent à prêter. Si l'on ajoute à cela la réduction des dépenses militaires, la crise de l'immobilier, les efforts de productivité menés par les entreprises, la nécessité pour les banques de renforcer leurs ratios prudentiels et l'incertitude née des élections présidentielles de novembre, on comprend que l'économie américaine ne redémarre pas réellement. Après la période de déréglementation financière et ses excès, *«les Etats-Unis sont engagés dans un processus d'adaptation qui sera long car le gouvernement et la banque centrale ont choisi d'organiser un atterrissage en douceur»*, a expliqué l'un des participants.

Le Japon mène lui aussi une *«opération de nettoyage des débris laissés après la flambée financière des années 1980»*. Depuis plus de deux ans, les autorités monétaires cherchent à y ramener les cours des actions et de l'immobilier à des niveaux plus réalistes. Ils ont, de ce fait, provoqué un ralentissement spectaculaire de l'activité – le plus sévère depuis la fin de la guerre. L'archipel est à son tour menacé par la récession.

L'Europe, enfin, avait globalement évité les excès financiers des deux autres pôles. Avec le ralentissement plus accentué de l'activité en Allemagne depuis le début de l'année, elle rentre cependant elle aussi dans une phase de croissance lente. Par sa politique monétaire, Francfort fait en fait payer aux Européens une partie du coût de la réunification allemande. Un facteur récessif auquel s'ajoutent aujourd'hui les efforts de redressement financier engagé dans la perspective de l'union économique et monétaire par l'Italie et l'Espagne et la politique de dévaluation compétitive du dollar menée par Washington.

Stagnation aux Etats-Unis et au Canada, récession persistante en Grande-Bretagne et menaçante au Japon et en Allemagne, net ralentissement des affaires en Europe : n'y a-t-il pas là les germes d'un cycle déflationniste cumulatif, les difficultés de l'un venant aggraver celles de l'autre ?

Les responsables économiques réunis en Alsace ne croient pas à un tel engrenage. Tout d'abord, ils ne manquent pas de rappeler que l'économie mondiale ne se limite plus à ces seuls trois pôles : *«Dans les années 90, le dynamisme se situe en Asie d'abord, dans certains pays d'Amérique latine ensuite»*, soulignait l'un d'entre eux. Il y a désormais des «outsiders» qui peuvent alimenter l'activité des grands pays industriels. Les experts repèrent ensuite, dans le tableau actuel, des éléments très positifs, comme le ralentissement de l'inflation et l'assainissement financier des principaux agents économiques privés. Le gonflement récent des déficits publics (3,5 % de la production en moyenne en 1992 dans les pays du G 7) reste cependant une source d'inquiétude. La menace d'une montée des protectionnismes aussi.

La coopération internationale

S'ils reconnaissent l'existence de ratés dans la concertation au sein du G 7, les «leaders» économiques font pourtant confiance à un renforcement de la coopération internationale. Après plusieurs mois de pression, les partenaires du Japon ont ainsi réussi à obtenir – comme en 1985 – de Tokyo un important plan de relance budgétaire et de sauvetage des banques, un paquet de mesures annoncées vendredi 28 août *(le Monde* daté *30-31 août), simultanément* à Tokyo... et à Obernai, par des ministres pas peu fiers de démontrer ainsi le sens des responsabilités internationales acquis par le Japon.

La crise actuelle du dollar, liée à des divergences de conjoncture et de politique économique entre les Etats-Unis et l'Allemagne, vient contredire cet optimisme. Les «séminaristes alsaciens» n'étaient pourtant pas sans rappeler qu'au cours des dix dernières années, trois grandes crises financières avaient déjà menacé la santé de l'économie mondiale ; celle de la dette latino-américaine en août 1982, le krach boursier d'octobre 1987 et la crise des caisses d'épargne américaines à la fin des années 1980. Elles ont toutes été surmontées, au prix peut-être d'un ralentissement de la croissance, mais sans provoquer de déflation.

Le monde industriel a la «gueule de bois». Il paie aujourd'hui les excès financiers de la fin des années 1980. Inutile de chercher à accélérer artificiellement sa guérison. Il lui faut «patience et persévérance». Et à force de boire de l'eau, il finira par retrouver son dynamisme. L'un des participants, prestigieux, prévoit alors le retour à *«une longue période d'expansion»*. Il ne donne pas l'échéancier. La reprise mondiale dans deux ans, cinq ans ou dix ans ? Pas avant mars 1993 en tout cas. Dommage pour M. Bérégovoy... et pour la France !

ERIK IZRAELEWICZ

AGRICULTURE

Seize blessés et d'importants dégâts matériels

M. Paul Quilès réclame des «suites judiciaires» après les manifestations d'agriculteurs à Marseille

M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, a réclamé que des *«suites judiciaires»* soit données à la violente manifestation qui, mercredi 2 septembre, a opposé, à Marseille, des agriculteurs aux forces de l'ordre et au cours de laquelle quatorze CRS ont été blessés, dont trois *«sérieusement»*, selon la police, ainsi que deux manifestants.

Dans un communiqué, M. Quilès a exprimé *«son indignation devant les violences inadmissibles qui ont été constatées (...) : intrusion dans les locaux administratifs, dégradation de matériels et destruction de documents, jets de pierre contre les forces de l'ordre»*.

Organisée par les producteurs de fruits et légumes pour protester contre les importations – notamment en provenance d'Amérique du sud et du Maroc – qui dépriment les cours, la manifestation avait rapidement dégénéré.

Après avoir vainement tenté de pénétrer dans un commissariat de police, les manifestants avaient envahi les locaux de la direction des douanes qu'ils ont saccagés.

Les manifestants ont également retenu, pendant plus d'une heure, le directeur régional des douanes en exigeant de lui la communication de statistiques sur les importations de fruits et légumes d'origine extra-communautaires.

AUTOMOBILE

Dans un marché qui a stagné en août

Renault fait mieux que Peugeot

Avec une croissance limitée à moins de 1 % au mois d'août, la stagnation du marché automobile français se confirme. Depuis le début de l'année, la progression des ventes reste cantonnée à un modeste 0,17 %. Sur les 152 364 véhicules commercialisés le mois dernier, Renault s'est taillé la part du lion. En hausse de 20 % par rapport au mois d'août 1991, les ventes de la Régie, grâce à la Clio et à la R 19 notamment, ont représenté 31,4 % du marché. Par contraste, celles du groupe PSA, en baisse sensible, ne dépassent pas 28,1 % de part de marché en dépit des résultats honorables de Citroën. L'attente de la commercialisation de certains modèles de la 106 Peugeot, le prochain restylage de la 405 ont pesé sur les performances de la marque.

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

La crise dans la « machine-outil »

Le japonais Toyoda envisagerait de cesser toute production en Europe

Le japonais Toyoda pourrait cesser de produire des machines-outils en Europe. L'information, donnée mercredi 2 septembre à Tokyo par un porte-parole du groupe, a provoqué un certain émoi en France, où se situe la seule unité de production du constructeur nippon sur le Vieux Continent.

Au ministère de l'industrie, on se déclare *« surpris »* et *« sceptique »*. On attend le démenti. Au SYMAP, syndicat des professionnels de la machine-outil, on déclare officiellement ne rien savoir de l'affaire. Ernault-Toyoda France, à Cholet, est branché sur répondeur automatique... L'annonce de l'éventuelle fermeture de l'usine Ernault-Toyoda de Cholet, qui emploie encore deux cents salariés, a incontestablement pris tout le monde de court. Même si – à l'instar d'un secteur, qui, en France, a vu son marché s'effondrer de près de 20 % en volume en 1991 – Ernault-Toyoda connaît, depuis plusieurs mois, de très sérieuses difficultés.

L'adossement à un groupe nippon de l'usine française semblait pourtant apporter un gage de solidité. D'autant que Toyoda, qui a pris progressivement le contrôle de l'ancienne société Henri Ernault-Somua (HES), ex-numéro un français des tours et centres d'usinage, a considérablement investi dans la firme. *« Que ce soit pour éponger les pertes ou pour doter Cholet d'une nouvelle ligne de production, des sommes importantes ont été injectées par le groupe nippon dans l'entreprise.* Grosso modo, *plusieurs centaines de millions de francs. Difficile d'imaginer que Toyoda annule du jour au lendemain les efforts entrepris en mettant la clé sous la porte »*, estime un expert du ministère de l'industrie.

Modernisée d'abord par les pouvoirs publics désireux d'en faire le noyau d'Intelautomatisme, l'un des deux pôles de la machine-outil dessinés par un ambitieux plan sectoriel du début des années 80, puis par les japonais, Ernault-Somua, ancienne filiale de Creusot-Loire, devenue Ernault-Toyoda, disposerait à Cholet d'un actif industriel à la pointe de l'art.

Une année 1991 exécrable

Un actif de haut niveau donc, mais qui, dans l'esprit des Japonais, visait, du moins au départ, à servir une politique de séries. Ce choix était jugé, par certains, peu adapté au marché français qui reste relativement étroit et qui, pour être validé sur l'ensemble du marché européen, doit être soutenu par une politique commerciale extrêmement offensive face aux industriels locaux (les Allemands et les Suisses ont des positions fermement établies) et aux autres concurrents nippons.

A la fin de l'année 1990, face aux premiers signes de ralentissement de la demande, un certain nombre de mesures ont été prises : changement à la tête de la société avec la nomination d'un PDG nippon venu du siège, premières restructurations (les effectifs de Cholet, alors de quatre cents personnes, ont été réduits de moitié), accent particulier mis sur les machines spéciales, c'est-à-dire conçues sur mesure, à la différence des machines dites « catalogue », qui remplissent des fonctions standard. L'année 1991 a été néanmoins exécrable, la plupart des entreprises ayant gelé leurs dépenses d'équipement et donc leurs achats de machines. Ernault-Toyoda aurait ainsi perdu l'an passé 100 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 180 millions.

Depuis le début de l'année, l'investissement industriel ne repart pas, bien au contraire. Par ailleurs, le marché japonais, duquel Toyoda tire l'essentiel de ses revenus, est entré en récession. Cette conjonction de difficultés pourrait donc expliquer la décision – non confirmée en France – de la firme nippone qui a déjà fermé deux filiales de production aux Etats-Unis pour ne plus y conserver qu'une simple structure de commercialisation.

CAROLINE MONNOT

ÉTRANGER

Après un bras de fer entre républicains et démocrates

L'Etat de Californie se dote d'un budget d'austérité

NEW-YORK

de notre correspondant

Après un dernier baroud d'honneur qui aura duré quarante-huit heures (*le Monde* du 1er septembre), l'assemblée du Parlement de Californie a finalement accepté de voter, mercredi 2 septembre, les décrets d'application du budget 1992-1993, permettant ainsi au gouverneur de l'Etat, M. Pete Wilson, de signer l'ensemble du texte.

Ce budget, d'un montant total de 57,6 milliards de dollars (près de 275 milliards de francs), a contraint l'administration californienne républicaine et le Congrès de Sacramento (capitale de l'Etat), à majorité démocrate, à transiger sur un important programme de dépenses publiques de façon à combler le déficit budgétaire prévisible qui atteignait initialement 10,7 milliards de dollars. Parmi les programmes les plus affectés, figurent les écoles publiques amputées de plus d'un milliard de dollars – chapitre qui a suscité la fronde la plus importante parmi les élus, – la santé et l'aide sociale (1,7 milliard de dollars en moins) et l'aide aux collectivités locales (1,3 milliard).

Fort de ces importantes réductions de dépenses qui vont surtout affecter les plus démunis et la classe moyenne d'un Etat où la récession continue à faire sentir ses effets, le gouverneur Wilson s'est prévalu d'avoir pu faire adopter un budget *« qui, en ces temps difficiles, a été voté sans augmentation des impôts »*. Allusion à peine voilée à un sujet – la fiscalité – actuellement replacé au cœur de la campagne électorale depuis les dernières promesses de réductions d'impôts faites par le candidat George Bush et qui a toujours une résonance particulière en Californie d'où est partie, il y a dix ans, la croisade anti-impôts et anti-Etat fédéral de l'ancien président (et ancien gouverneur de l'Etat), M. Ronald Reagan.

SERGE MARTI

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• **Commandes industrielles : – 1,1 % en juillet.** – Les commandes aux entreprises industrielles ont diminué de 1,1 % au mois de juillet, enregistrant leur plus forte baisse depuis décembre dernier, a annoncé mercredi 2 septembre le département du commerce. Ce recul, le deuxième en trois mois, fait suite à une hausse de 2,4 % en juin.

• **Revenu individuel : – 2 % de pouvoir d'achat en 1991.** – Le revenu individuel des Américains a augmenté en termes nominaux de 2,4 % en 1991 par rapport à 1990, soit presque deux fois moins vite que l'inflation (qui s'est élevée à 4,4 % la même année), a annoncé mercredi 2 septembre le département du commerce. C'est la première fois depuis 1982 que le revenu individuel des Américains, qui s'est établi en moyenne à 19 092 dollars (95 000 francs), augmente moins vite que l'inflation, entraînant une baisse du pouvoir d'achat de 2 %. L'augmentation enregistrée en 1991 est la plus faible depuis trente ans. En 1990, le revenu individuel des Américains avait connu une hausse nominale de 5,3 % pour un taux d'inflation de 5,3 % également.

SUÈDE

• **Chômage : + 2,6 % en août.** – Le chômage en Suède a atteint un nouveau record en août avec 315 000 personnes sans emploi, soit 7 % de la population active, a indiqué mercredi 2 septembre la Direction nationale du travail. Au mois de juillet, le nombre de chômeurs avait dépassé pour la première fois la barre des 300 000, s'établissant à 307 000 personnes (6,5 % de la population active), le plus mauvais résultat depuis les années 30.

□ **Les partisans du TGV Rhin-Rhône se mobilisent pour sa réalisation.** – Les partisans du projet de TGV Rhin-Rhône demandent que l'Etat autorise la SNCF à lancer les études préalables à la déclaration d'utilité publique de la première phase du projet (Mulhouse-Dole-Dijon). Une société d'économie mixte, rassemblant des collectivités territoriales et des instituts bancaires et destinée à financer ces études, est en cours de constitution. Dans un courrier adressé à M. Jean-Marie Bockel, député et maire de Mulhouse, le premier ministre signale avoir demandé au ministre de l'équipement, d'examiner *« les conditions dans lesquelles ce projet pourrait faire l'objet d'une étude plus précise »*.

COMMERCE

M. Jean-Jacques Delort devient vice-PDG du groupe

Pinault réorganise ses activités de distribution autour du Printemps

Le groupe Pinault a annoncé, mercredi 2 septembre, son intention de *« rapprocher »* ses activités de distribution grand public, regroupées au sein du groupe Au Printemps – avec notamment les grands magasins Conforama (récemment cédé au Printemps par Pinault), la Redoute – et ses activités de distribution professionnelle (la CDME, mais aussi Groupelec, Pinault Distribution et en partie la CFAO), en les plaçant *« sous une même responsabilité opérationnelle »*.

Cette volonté s'est aussitôt traduite par la nomination de M. Jean-Jacques Delort, président du directoire du Printemps, au poste de vice-président-directeur général du groupe Pinault.

Tout en conservant ses responsabilités à la tête du Printemps, M. Delort *« proposera prochainement aux conseils concernés les modalités d'organisation du nouvel ensemble autour Au Printemps SA »*, a précisé la direction de Pinault.

Moins d'un an après le rachat du Printemps (*le Monde* du 26 novembre 1991), cette décision traduit la volonté du président du groupe, M. François Pinault, de créer *« un grand groupe européen de multidistribution »*.

COMMUNICATION

Après le retrait des plaintes contre ses militants

Le Comité intersyndical du Livre CGT est plutôt satisfait de l'accord passé avec M. Ayache

Le Comité intersyndical du Livre parisien (CGT) semble plutôt satisfait du compromis passé avec M. Alain Ayache, éditeur du *Meilleur* et de *Spécial dernière* (*le Monde* du 2 septembre), après qu'un commando eut commis des déprédations, le 11 août, à l'imprimerie de Bernay (Eure) où M. Ayache, estimant que l'imprimerie parisienne Offprint, dont il était client, lui coûtait trop cher, avait transféré la fabrication de ses journaux.

En échange de la reconnaissance par la CGT de son droit à choisir librement son imprimeur, M. Ayache a accepté un certain nombre d'assouplissements de sa position. *« Nous avons obtenu l'engagement de sa part de retirer les plaintes qu'il avait déposées*, explique M. Roland Bingler, secrétaire général du Livre parisien. *Il me l'a confirmé dans la matinée du 2 septembre. D'autre part, nous répondons toujours favorablement lorsqu'un éditeur met en œuvre une modernisation, soit dans le domaine de la rédaction, soit dans celui de l'impression. M. Ayache peut justement souhaiter quitter l'imprimerie Offprint un peu ancienne, par exemple pour celle de M. Riccobono dont les machines vont quatre fois plus vite et dont les effectifs sont le tiers de ceux d'Off-print.*

« Spécial dernière va-t-il revenir dans une imprimerie de presse ? M. Ayache a déclaré qu'il se rapprochait de M. Riccobono pour son édition parisienne. Celui-ci lui a fait une proposition très proche des prix du marché, mais notre organisation n'est pas partie prenante à cette négociation. »

M. Bingler conclut : *« Les plaintes ne sont plus qu'un mauvais souvenir, et M. Ayache peut faire affaire avec M. Riccobono : ce compromis nous permet de nous attaquer aux vrais problèmes économiques et techniques de la presse. Il a reçu l'accord de tous les responsables syndicaux de la presse. »*

Critiquant les lenteurs de la justice

La CGT occupe le siège social des éditions Messidor

La section CGT des éditions Messidor, proches du Parti communiste et qui publient notamment *Miroir Sprint* et *Pif*, a décidé d'occuper le siège social de l'entreprise, le 2 septembre. Le syndicat souligne que le tribunal de commerce de Paris n'a toujours pas pris de décision quant à l'offre de reprise de Messidor émanant du groupe Scanéditions, alors que le groupe éditorial est en liquidation judiciaire depuis le mois de juillet.

La CGT rappelle qu'elle a *« soutenu dès le début la convention passée entre les anciens actionnaires et Scanéditions »*, qui garantit *« l'identité et la maîtrise éditoriales, le patrimoine global du groupe, un nombre non négligeable d'emplois, les intérêts matériels et moraux des salariés »*.

□ **La Société des journalistes de *France-Soir* s'inquiète du projet de relance du journal.** – La Société des journalistes de *France-Soir* proteste contre le *« flou total »* du projet de relance du quotidien annoncé par son PDG, M. Philippe Villin (*le Monde* du 3 septembre), relance décidée *« sans concertation »*. Elle demandera *« l'ouverture de la clause de conscience si le changement de ton imposé à la rédaction et l'infléchissement annoncé de la ligne rédactionnelle se confirment »*.

□ **La BBC et Sky News projettent de créer une chaîne d'informations continues.** – M. Michael Checkland, directeur général de la BBC, a déclaré avoir entamé des discussions avec Sky News, chaîne d'informations permanentes du groupe Murdoch, dans le but de créer conjointement un service d'informations télévisées continues. La création d'une telle chaîne nécessiterait l'utilisation de satellites, donc de trouver des partenaires impliqués dans sa gestion

PUBLICATION JUDICIAIRE

« La 17e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, par jugement en date du 23 mars 1992, a condamné M. Roger **FRESSOZ**, directeur de publication du « **CANARD ENCHAÎNÉ** » à 15 000 F d'amende et solidairement avec la société « **LES ÉDITIONS MARÉCHAL – LE CANARD ENCHAÎNÉ** » à payer à M. Jean-Pierre **JOSEPH** la somme de 50 000 F de dommages et intérêts pour avoir, dans un article paru dans son numéro daté du 24 juillet 1991, publié des écrits portant atteinte à l'honneur et à la considération du président du conseil général du GERS, M. Jean-Pierre **JOSEPH**, se rendant ainsi coupable du délit de diffamation publique envers un citoyen chargé d'un mandat public. »

Pour extrait,
M. Bernard **DARTEVELLE**, avocat à la cour.

هكذا من الأصل

VIE DES ENTREPRISES

Les difficultés du transport routier

Neuf sociétés du groupe Debeaux ont déposé leur bilan

LYON

de notre bureau régional

Neuf sociétés du groupe familial de transport routier Debeaux, de Livron (Drôme), parmi lesquelles la société mère, ont déposé leur bilan, lundi 31 août, auprès du tribunal de commerce de Romans, qui les a placées sur-le-champ en règlement judiciaire. Comptant au total sept cents salariés et cinq cents tracteurs routiers, ces entreprises sont autorisées à poursuivre leur activité pendant quatre mois. Elles devront mettre à profit ce délai, pour présenter un plan de redressement, avec l'assistance d'un administrateur judiciaire lyonnais, Mᵉ Jean-Pierre Pey. On ne peut encore préciser les effets de ce plan sur l'emploi.

Cinq autres sociétés du groupe, spécialisées dans le stockage-distribution ou les messageries, employant près de quatre cents salariés, ne sont pas concernées par la procédure, dont l'annonce a provoqué émotion et surprise dans la vallée du Rhône. En effet, la profession du transport routier est très représentée dans la Drôme et l'Ardèche, où sont installées nombre d'entreprises en raison de la commodité des infrastructures routières et de l'importance du trafic nord-sud. Selon la direction de l'entreprise Debeaux et le secrétaire du comité d'entreprise représentant d'un syndicat autonome, *«cette mesure fait suite aux difficultés que connaît le groupe depuis quelques mois, aggravées par la conjoncture actuelle, notamment les conséquences des perturbations d'activité de début juillet»* provoquées par les barrages routiers de camionneurs protestant contre la création du «permis à points». Les véhicules des transports Debeaux n'ont pas participé à ces manifestations.

Commentant cette défaillance d'une entreprise de forte notoriété, qui débuta en 1951, M. Gabriel Milboud, président du syndicat patronal de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) pour le département de la Drôme, plaide à nouveau pour l'instauration de prix minima du transport, s'imposant aux affréteurs comme aux chargeurs et, en particulier, aux grandes surfaces. Il redoute une concentration accrue de la profession, en raison des excès du libéralisme apparu, depuis 1983, à la demande de certains professionnels, avec la suppression de la tarification routière obligatoire (TRO).

GERARD BUÉTAS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

GRÈVE

□ **General Motors : 32 600 salariés en chômage technique.** – La poursuite de la grève entamée le 27 août par 2 400 salariés de General Motors à Lordstown (Ohio) a entraîné, mercredi 2 septembre, l'arrêt d'une septième usine du premier fabricant automobile américain et mondial mettant au chômage technique 32 600 salariés (*le Monde* du 1ᵉʳ août). Le mécanisme de la gestion en flux tendus pourrait interrompre la production de cinq autres usines si les pièces de carrosseries embouties à Lordstown continuaient à manquer. Derrière les revendications qui portent sur l'emploi de travailleurs non syndiqués et la fermeture d'un atelier employant 240 personnes, le syndicat de l'automobile cherche à tester la détermination de la direction avant le début de la restructuration prévue sur les trois années à venir.

RÉSULTATS

□ **Bénéfices en baisse pour *le Canard enchaîné*.** – L'hebdomadaire satirique *le Canard enchaîné* a enregistré en 1991 une légère baisse de ses bénéfices (12,1 millions de francs contre 12,8 en 1990). Si le tirage moyen du journal est de 510 494 exemplaires, sa diffusion totale payée en 1991 a, elle aussi, légèrement régressé de 1,33 % par rapport à 1990, pour s'établir à 371 285 exemplaires (dont 50 500 abonnements et 17 200 exemplaires vendus à l'étranger). La diffusion moyenne des *Dossiers* du *Canard enchaîné* est pour sa part de 90 731 exemplaires en 1991.

□ **Microsoft France : 1,475 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1991-1992 (+ 21 %).** – Microsoft France a réalisé un chiffre d'affaires de 1,475 milliard de francs durant l'exercice fiscal 1991-1992 clos fin juin, soit une hausse de 21 % par rapport à l'exercice précédent, a indiqué mercredi 2 septembre la filiale française de Microsoft. Le bénéfice de la filiale n'a pas été révélé. L'ensemble de Microsoft, numéro un mondial du logiciel, a réalisé un chiffre d'affaires de 2,8 milliards de dollars (13,2 milliards de francs environ) sur cette année fiscale, en hausse de 50 %, pour un bénéfice net de 708 millions de dollars (3,3 milliards de francs). Microsoft France a vendu à ce jour environ 800 000 exemplaires de Windows 3 1, la dernière version du logiciel vedette qui permet de manipuler les données sur les micro-ordinateurs IBM ou compatibles avec une facilité proche du Macintosh. Dans le monde, Windows 3 1, qui a été lancé mi-avril, a été vendu à plus de 4 millions d'exemplaires, selon Microsoft.

ACCORDS

□ **Philips et Motorola créent un centre de conception de puces multi-média.** – Le groupe électronique néerlandais Philips et la compagnie américaine de composants Motorola ont annoncé, mercredi 2 septembre, la création d'un centre commun de conception de puces pour des applications multimedias. Cette initiative permettra d'accélérer le développement de circuits intégrés pour le compact disque interactif (CDI) et contribuera à la réduction des coûts de production du nouveau cheval de bataille commercial du géant néerlandais. Avec ce nouveau centre, baptisé Motorola Philips Chip Design Centre (MPCD), Motorola se donne pour objectif l'intégration de toutes les fonctions du CDI sur deux puces, puis sur une seule dès 1996.

□ **Association Canon-IBM pour la production de portables.** – Le groupe japonais Canon Inc. a annoncé mercredi 2 septembre qu'il produirait de petits ordinateurs, notamment des PC (personal computers), en association avec l'américain IB M. Selon les termes de l'accord conclu entre les deux géants de l'informatique, Canon apportera son savoir-faire en matière d'impression et IBM en matière d'informatique. Le premier projet concernera *«dans les quelques années qui viennent»* un ordinateur de type agenda, équipé d'une petite imprimante, a précisé le porte-parole de Canon. D'autres projets comprennent la production d'ordinateurs multimédias.

NOMINATIONS

□ **M. Michel Freyche reconduit à la tête de la BFCE.** – M. Michel Freyche, inspecteur général des finances, a été reconduit par décision du conseil des ministres du 2 septembre à la présidence de la Banque française du commerce extérieur (BFCE). M. Michel Freyche dirige la BFCE depuis janvier 1982.

□ **REVIPAP nomme M. Marc Henriot à sa présidence.** – Le groupement français des papetiers utilisateurs de papier recyclable, REVIPAP vient de porter M. Marc Henriot à sa présidence en remplacement de M. Philippe Leydier. Directeur général des Papeteries Etienne, M. Henriot, cinquante-sept ans, présidait depuis deux ans la commission «vieux papiers» de la Confédération européenne de l'industrie des pâtes, papiers et cartons, et a participé à ce titre aux discussions sur le projet de directive communautaire sur les déchets d'emballage. Il se donne désormais pour objectifs prioritaires de promouvoir un réseau de récupération sélectif et le recyclage des vieux papiers et cartons.

SECRET

□ **Renforcement du secret bancaire en Côte-d'Ivoire.** – Le conseil des ministres de Côte-d'Ivoire a adopté mercredi 2 septembre un projet de loi visant au renforcement du secret bancaire *«pour stimuler l'épargne locale et attirer les capitaux étrangers»*. Par ailleurs, le ministre délégué chargé de l'économie et des finances, M. Daniel Kablan Duncan, a présenté devant l'Assemblée nationale un autre projet de loi portant sur le recouvrement des créances des banques et établissements en liquidation pris en charge par l'Etat. Ces créances et actifs représentent plus de 180 milliards de francs CFA (3,6 milliards francs).

AUSTÉRITÉ

□ **Volvo Trucks prévoit de réduire ses effectifs.** – Volvo Trucks, la filiale poids lourd du groupe suédois Volvo, annoncera d'ici quelques semaines des réductions d'effectifs affectant, en premier lieu, ses usines de Göteborg (Suède) et de Gand (Belgique). Ces mesures visent, selon le communiqué diffusé, mardi 1ᵉʳ septembre, par le conseil d'administration de la firme, à dégager une économie de 2 milliards de couronnes (1,86 milliards de francs) d'ici à 1995. Leur teneur exacte devrait être connue courant octobre. Confronté à l'affaiblissement de la demande de poids lourds en Europe, Volvo Trucks a essuyé de lourdes pertes du premier semestre 1992.

LOTO – MERCREDI 2 SEPTEMBRE 1992

19H55 : 1 – 20 – 30 – 33 – 45 – 48 – numéro complémentaire : 23

20H35 : 1 – 12 – 14 – 22 – 26 – 40 – numéro complémentaire : 49

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 3 septembre ↑

Redressement après la panne

La Bourse de Paris a été obligée de retarder de deux heures et demie l'ouverture de sa séance en raison de problèmes techniques liés au système de routage des ordres. A 12 h 30, l'indice CAC 40 affichait une hausse de 1,73 %. Une heure plus tard, l'avance se confirmait et la progression atteignait les 2,3 %. Pour la deuxième journée consécutive, la place française enregistre donc un net redressement dû en grande partie aux performances de la Bourse de Tokyo (plus de 4 % de hausse jeudi) et à la fermeté de celle de New-York. De plus, des investisseurs étrangers seraient intéressés par les valeurs françaises à la suite d'une étude réalisée par le courtier américain Goldman Sachs, qui préconiserait l'achat de valeurs françaises au détriment des allemandes.

La bonne tenue du franc français face au mark redonne également confiance aux opérateurs, qui suivent toujours avec attention, mais avec moins de passion que la semaine précédente, les rebondissements du référendum. Ainsi, un sondage d'opinion effectué pour le compte de la Société générale et destiné aux clients financiers de cette banque, donnant le «non» vainqueur à 52 % au référendum sur le traité de Maastricht, ne semblait pas les troubler outre mesure. Ils ont néanmoins accueilli favorablement les propos du ministre des finances, M. Michel Sapin selon lesquels si le «oui» l'emportait lors du référendum sur le traité de Maastricht «nous serions dans une perspective de baisse des taux d'intérêt». Evoquant la chute des bénéfices semestriels de Total, le ministre a indiqué que «les résultats n'étaient pas prévisibles du tout dans leur caractère aggravé au moment où l'opération a été décidée». Il n'y a eu «aucune envie de dissimulation», a-t-il ajouté. L'action, qui avait fortement baissé la veille, se ressaisissait, s'appréciant de 3,4 %, et repassait la barre des 200 francs.

NEW-YORK, 2 septembre ↑

Hausse dans le calme

Wall Street a poursuivi son mouvement de hausse mercredi 2 septembre, dans une atmosphère peu active, grâce à une série d'achats durant la dernière heure d'échanges et à une baisse, moins importante que prévu, des commandes aux entreprises américaines en juillet. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit en clôture en hausse de 24,05 points (+ 0,74 %). Le nombre des valeurs en hausse a nettement dépassé celui des actions en baisse : 1 096 contre 625.

Les commandes aux industries en juillet ont baissé de 1,1 %, alors que les experts tablaient en général sur une baisse de 1,6 %. Mais les investisseurs sont restés prudents face à la faiblesse persistante du dollar vis-à-vis du deutschemark et dans l'attente de la publication, vendredi, des statistiques du chômage aux Etats-Unis au mois d'août.

Sur le marché obligataire, le taux moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a reculé à 7,36 % contre 7,38 %.

VALEURS	Cours du 1ᵉʳ sept.	Cours du 2 sept.
Alcoa	65 1/4	67 3/8
ATT	42 1/4	42 1/2
Boeing	37 1/8	37 5/8
Chase Manhattan Bank	22 7/8	23
Du Pont de Nemours	49 5/8	49 3/8
Eastman Kodak	44 3/4	45 1/2
Exxon	64 3/8	64 1/4
Ford	40 1/4	40 5/8
General Electric	74	74 1/4
General Motors	34 3/8	34 1/4
Goodyear	62 1/2	62
IBM	87 5/8	87 1/2
ITT	66 5/8	65 7/8
Mobil Oil	64 7/8	65 3/8
Pfizer	78 3/8	79 3/8
Schlumberger	67 3/4	67
Texaco	65 3/8	65 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	103 3/4	109 1/4
Union Carbide	13 3/8	13 1/2
United Tech.	55 1/4	55 1/8
Westinghouse	18 1/2	18 1/2
Xerox Corp.	75 5/8	78 1/4

LONDRES, 2 septembre ↑

Reprise

La Bourse de Londres a effacé mercredi 2 septembre ses pertes de la veille grâce notamment à une stabilisation de la livre et à des achats sélectifs de quelques grandes valeurs. Après avoir perdu 16 points dans la matinée, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 14,6 points (0,6 %) à 2 313 points. Les fonds d'Etat ont nettement progressé. La tendance a été également soutenue par la progression de Wall Street à l'ouverture et la fermeté du marché à terme.

TOKYO, 3 septembre ↑

Retour de l'optimisme

La Bourse de Tokyo a renoué jeudi 3 septembre avec l'euphorie des dernières semaines et l'indice Nikkei s'est inscrit en clôture en forte hausse de 798,77 points, soit 4,54 %, à 18 386,49 points.

De nouveaux espoirs de détente des taux d'intérêt et des rumeurs d'émissions d'emprunts gouvernementaux pour financer le déficit budgétaire ont amélioré le climat. Des achats de positions à découvert et de valeurs vedettes ont amplifié la reprise des cours. Quelque 500 millions d'actions ont été échangées, contre 420 millions la veille.

VALEURS	Cours du 2 sept.	Cours du 3 sept.
Ajinomoto	1 400	1 410
Bridgestone	1 100	1 110
Canon	1 290	1 340
Fuji Bank	1 790	1 870
Honda Motors	1 260	1 300
Matsushita Electric	1 230	1 230
Mitsubishi Heavy	555	573
Sony Corp.	4 100	4 140
Toyota Motors	1 420	1 450

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4305	4340	Immob. Hôtelière	1045	...
Amault Associés	181	....	Internat. Computer	119 70	....
B.A.C.	23 70	...	I.P.B.M.	63 60	...
Bque Vernes	670	608	Locamic	68	75
Boiron (Ly)	458	458	Matra Comm.	295 70	295 70
Bosset (Lyon)	214	218	Molex	125 20	...
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	780	751	Publ.Filipacchi	430	425 10
Calberson	257 10	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	320
Cardif	734	734	Select Invest (Ly)	93	92 50
C.E.G.E.P.	160	164	Serbo	228	....
C.F.P.I.	268	255	Sopra	285	285
C.N.I.M.	1095	1071	TF1	421	434
Codetour	261	261	Thermador H. (Ly)	325	....
Conforama	1219	1218	Unilog	260	260
Creeks	100	100	Viel et Cie	89	....
Dauphin	280	280	Y. St-Laurent Groupe	818	811
Delmas	1020	1030			
Demachy Worms Cie	349	349			
Devanlay	1094	1117			
Deville	148	...			
Dollsos	114	116			
Editions Belfond	160	....			
Europ. Propulsion	185	192			
Finacor	110	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	56	....			
G.I.M.	357	357			
Gravograph	150	149			
Guintoli	805	805			
I.C.C.	162	165			
Idianova	81	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 septembre 1992
Nombre de contrats estimés : 113 884

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	104,88	105,32	105,78
Précédent	104,58	104,96	105,54

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92	Déc. 92
106	0,01	1,08	0,78	–

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 10 355

COURS	Septembre 92	Octobre 92	Novembre 92
Dernier	1 725	1 731,50	1 724,50
Précédent	1 684	1 697,50	–

CHANGES

Dollar : 4,7545 F ↓

Le dollar se redressait jeudi 3 septembre à Paris à 4,7545 F, contre 4,7355 F la veille à la clôture. La monnaie américaine était également orientée à la hausse à Francfort, à 1,3970 DM, contre 1,39 DM à la clôture mardi 2 septembre. Le billet vert se reprend à la suite de publications de statistiques montrant un ralentissement de l'activité économique en Allemagne.

FRANCFORT	2 sept.	3 sept.
Dollar (en DM)	1,39	1,3942
TOKYO	**2 sept.**	**3 sept.**
Dollar (en yens)	122,63	123,83

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (3 sept.) .... 9 15/16-10 1/16 %

New-York (2 sept.) .... 3 3/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)	1ᵉʳ sept.	2 sept.
Valeurs françaises	98	99,40
Valeurs étrangères	86,10	85,18
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	466,24	462,23
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 674,23	1 711,41

NEW-YORK (Indice Dow Jones)	1ᵉʳ sept.	2 sept.
Industrielles	3 268,57	3 298,31
LONDRES (Indice «Financial Times»)	**1ᵉʳ sept.**	**2 sept.**
100 valeurs	2 298,40	2 313
30 valeurs	1 670	1 682,80
Mines d'or	77,14	75,10
Fonds d'Etat	87,83	87,66
FRANCFORT	**1ᵉʳ sept.**	**2 sept.**
Dax	1 518,70	1 506,67
TOKYO	**2 sept.**	**3 sept.**
Nikkei Dow Jones	17 587,72	18 346,49
Indice général	1 349,85	1 396,79

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	4,7600	4,7620	4,8430	4,8480
Yen (100)	3,8652	3,8691	3,9279	3,9347
Ecu	6,8877	6,8954	6,8692	6,8823
Deutschemark	3,4085	3,4112	3,4129	3,4182
Franc suisse	3,8156	3,8203	3,8378	3,8455
Lire italienne (1000)	4,4527	4,4588	4,5288	4,5379
Livre sterling	9,5057	9,5145	9,5053	9,5215
Peseta (100)	5,2480	5,2532	5,2040	5,2152

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 8/16
Yen (100)	4 1/16	4 3/16	3 3/4	3 7/8	3 11/16	3 13/16
Ecu	11 3/16	11 5/16	11 1/4	11 3/8	11 1/4	11 3/8
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8
Franc suisse	7 7/8	8	7 7/8	8	7 7/8	8
Lire italienne (1000)	17 3/4	18	16 1/2	16 3/4	16 1/2	16 3/4
Livre sterling	10	10 1/8	10 3/8	10 1/2	10 9/10	10 11/16
Peseta (100)	13 3/16	13 7/16	13 7/16	13 11/16	13 11/16	13 15/16
FRANC FRANÇAIS	10 1/8	10 1/4	10 3/8	10 1/2	10 1/2	10 5/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ ***Les Wagons-Lits et la Ferrovie dello stato (FS) créent une société de transports ferroviaires de nuit.*** – La Compagnie internationale des Wagons-Lits et la société publique italienne Ferrovie dello stato (FS), en voie de privatisation, ont signé mercredi 2 septembre à Rome un protocole d'accord créant une société de transport ferroviaire de nuit, Treno Spa. Celle-ci, qui devrait commencer ses activités en janvier, sera chargée de la gestion et de la commercialisation de tout le trafic ferroviaire nocturne, ainsi que du développement des formules «train-hôtel». Treno Spa évalue le nombre des ses passagers à onze millions la première année, et son chiffre d'affaires prévisionnel à 750 milliards de lires (335 millions de francs). L'accord conclu prévoit aussi la création d'une société chargée du matériel roulant.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 3 SEPTEMBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

COMPTANT (sélection)

Obligations

Actions

Etrangères

Hors-cote

SICAV (sélection)

2/9

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/9	COURS DES BILLETS achat	vente
			4 5	5
Etats Unis (1 usd)	4 738	....	....	....
Ecu	6 891	....	330	350
Allemagne (100 dm)	340 990	....	15 9	16 9
Belgique (100 F)	18 536	....	291	311
Pays-Bas (100 fl)	302 420	....	4 2	4 7
Italie (1000 lires)	4 458	....	83	91
Danemark (100 krd)	88	....	9 1	9 9
Gde.Bretagne (1 L)	9 499	....	2 4	3 1
Grèce (100 drachmes)	2 738	....	372	392
Suisse (100 f)	383 340	....	89	97
Suède (100 krs)	93 230	....	82	90
Norvège (100 k)	86 070	....	46 5	49 5
Autriche (100 sch)	48 446	....	5	5 5
Espagne (100 pes)	5 246	....	3 5	4 3
Portugal (100 esc)	3 885	....	3 8	4 2
Canada (1 $ can)	3 981	....	3 7	3 9
Japon (100 yens)	3 854	....		

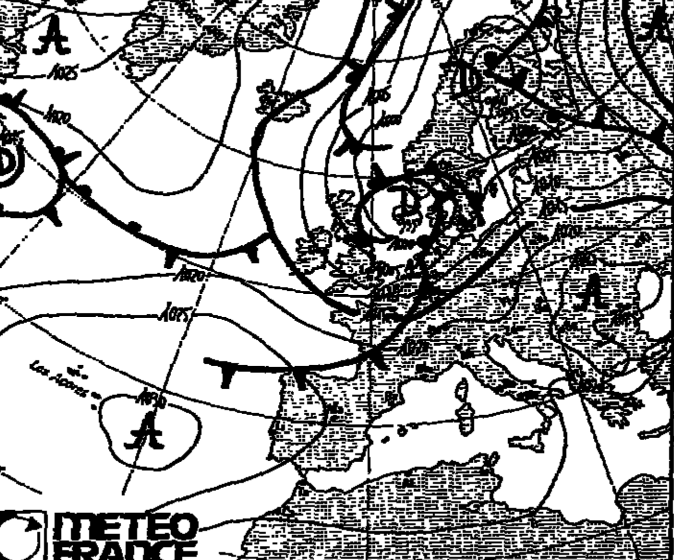
Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/9
Or fin (kilo en barre)	52300	52300
Or fin (en lingot)	53000	52950
Napoléon (20f)	322	318
Pièce Fr (10 f)	359	369
Pièce Suisse (20 f)	317	310
Pièce Latine (20 f)	315	289
Souverain	408	405
Pièce 20 dollars	1900	1875
Pièce 10 dollars	1010	970
Pièce 5 dollars	551 25	545
Pièce 50 pesos	1990	1965
Pièce 10 florins	325	325

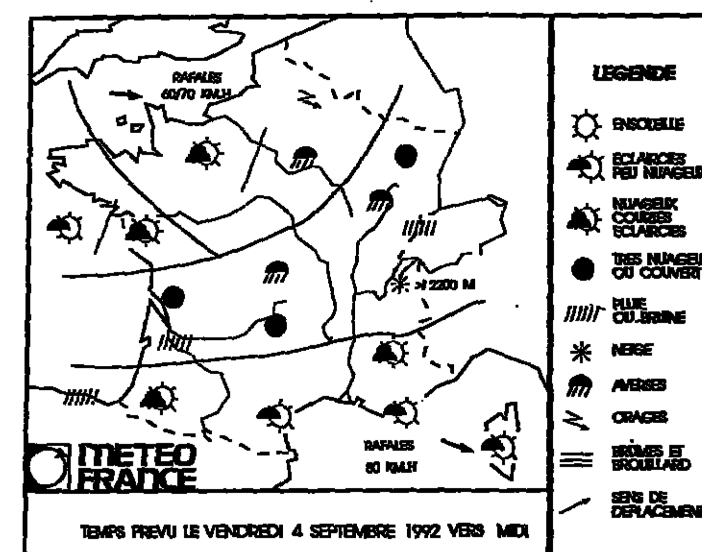
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 4 SEPTEMBRE 1992



Vendredi : beaucoup de nuages, et souvent pluvieux. – Sur la majeure partie du pays, les nuages seront abondants et accompagnés de pluies ; ces pluies seront assez faibles sur la moitié sud, mais le ciel sera quand même bien gris ; sur la moitié nord, les pluies seront nettement plus irrégulières, mais souvent fortes et même parfois accompagnées de grésil.

Sur les côtes de Manche, le vent de nord-ouest soufflera assez fort, jusqu'à 60 km/h en rafales.

Sur les Alpes, la neige fera son apparition au-dessus de 2 000 mètres environ.

Sur les régions atlantiques, le mauvais temps ne durera pas et des éclaircies se développeront l'après-midi.

Les régions les mieux loties seront le pourtour méditerranéen et la Corse, qui ne connaîtront que de simples passages nuageux, mais au prix d'un mistral, d'une tramontane ou d'un vent d'ouest qui souffleront jusqu'à 70 km/h.

Les températures garderont un avant-goût d'automne ; les minimales seront voisines de 11 degrés sur la moitié nord, 13 degrés sur la moitié sud, et 16 degrés sur le littoral méditerranéen ; quant aux maximales, elles resteront sur la moitié nord au-dessous de la barre des 20 degrés, avec même seulement 16 degrés sur les côtes de Manche ; sur la moitié sud, elles atteindront les 20 degrés, et même 25 à 27 degrés sur les régions méditerranéennes.

PRÉVISIONS POUR LE 5 SEPTEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 3-9-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-9-1992 à 18 heures TUC et le 3-9-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	25	14	D
BIARRITZ	26	16	C
BORDEAUX	24	18	C
BOURGES	23	15	C
BREST	19	11	N
CAEN	19	14	N
CHERBOURG	18	13	C
CLERMONT-FER.	25	16	N
DIJON	23	14	C
GRENOBLE	25	12	N
LILLE	16	14	C
LIMOGES	21	14	N
LYON	25	15	C
MARSEILLE	27	13	D
NANCY	21	14	A
NANTES	18	14	N
NICE	24	16	D
PARIS-MONTS.	17	15	P
PAU	25	14	N
PERPIGNAN	23	14	D
RENNES	19	12	D
ST-ETIENNE	27	17	C
STRASBOURG	22	14	C
TOULOUSE	27	14	C
TOURS	20	14	C
POINTE-A-PITRE	28	24	P
ÉTRANGER			
ALGER	30	14	D
AMSTERDAM	16	15	C
ATHÈNES	32	24	D
BANGKOK	35	27	N
BARCELONE	24	16	D
BELGRADE	23	8	D
BERLIN	18	14	C
BRUXELLES	16	14	C
LE CAIRE	35	24	N
COPENHAGUE	18	13	C
DAKAR	29	23	D
DELHI	37	29	N
DJERBA	–	–	–
GENEVE	23	14	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	30	23	D
JÉRUSALEM	33	19	D
LISBONNE	23	19	D
LONDRES	22	13	N
LOS ANGELES	22	18	N
LUXEMBOURG	16	12	C
MADRID	29	11	D
MARRAKECH	35	24	N
MEXICO	21	13	N
MILAN	25	8	D
MONTRÉAL	17	5	N
MOSCOU	27	11	C
NAIROBI	23	13	A
NEW-YORK	24	15	C
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	27	15	D
PÉKIN	34	21	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	29	15	D
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	19	10	C
SYDNEY	22	9	C
TOKYO	32	27	D
TUNIS	30	17	N
VARSOVIE	18	10	C
VENISE	24	14	D
VIENNE	22	11	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Sacrée rentrée !

A toute rentrée ses épreuves. On les recule autant que possible, et arrive l'instant où on ne peut plus reculer. On se tient sur la crête de deux mondes. Derrière soi, la longue insouciance harmonieuse des vacances. Devant, à perte de vue, le cortège mélancolique des semaines, l'enfilade quasi carcérale des mois qui séparent de l'été prochain . Allons, il faut plonger.

Par exemple, on savait depuis toujours que viendrait l'instant fatidique où il faudrait réentendre la voix de Jean-Pierre Foucault. Pourquoi Jean-Pierre Foucault ? Ce pourrait être Sabatier ou Pradel, c'était Foucault. Réentendre Jean-Pierre Foucault fut comme la fin d'un rêve inavoué et informulé, la confirmation morose que le factice triomphant rentrait dans ses meubles. Finalement, les vacances ne pourraient-elles pas simplement se définir comme du temps passé sans Jean-Pierre Foucault ?

L'heure sonna donc, après qu'on l'eut par tous les moyens retardée en suivant jusqu'à la fin, sur FR 3, un documentaire – sensible et fouillé, quoiqu'un peu longuet – sur la Mafia sicilienne. Au moment de tourner le bouton, machinalement, comme pour prendre le corps en traître, le doigt poussa la touche de la Une. C'était fait, on s'était jeté à l'eau, Foucault était là, dévoilant en direct les assassins de Marilyn.

On résume. Deux limiers américains, à qui il ne manquait que les loupes et les bretelles, étaient venus livrer au commissaire Foucault les résultats de trente ans d'enquête : Marilyn en savait trop. Kennedy, sur l'oreiller, lui aurait murmuré des secrets en rapport avec la baie des Cochons, et elle prenait toujours des notes, l'imprudente ! Alors, il n'est pas du tout impossible qu'elle ait succombé à une injection massive d'un produit dont le nom fut livré à l'antenne – les limiers avaient appelé le labo qui fabriquait le produit, – assassinat par la suite camouflé en suicide, il paraît que Hollywood est coutumier du fait.

Le commissaire Foucault n'en revenait pas. Comment une telle conspiration du silence avait-elle été possible ? Quant à SVP, comme il se doit, il explosait. Les limiers ne craignaient-ils pas pour leur vie, etc. Tout cela fut une manière de consolation : si Foucault a résolu de se lancer dans l'investigation, au moins l'impressionnant néant qu'il irradie se pimentera-t-il parfois de quelques éclairs de burlesque.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 3 septembre

TF 1

20.45 Débat : **Aujourd'hui, l'Europe.** Animé par Guillaume Durand, en direct de la Sorbonne. Invités : François Mitterrand ; Philippe Séguin, député RPR des Vosges. En duplex, le chancelier Helmut Kohl.
23.25 Série : Mike Hammer.
0.30 Documentaire : Histoires naturelles. D'Igor Barrère et Jean-Pierre Fleury.

A2

20.00 Journal : interview exclusive ru roi Hassan II, roi du Maroc (et à 0.30)
20.50 Documentaire : Des trains pas comme les autres. De François Gall et Bernard d'Abrigeon. Mexique : des trains et des dieux.
21.45 Série : Histoires fantastiques. Dorothy et Ben, de Thomas Carter, avec Joe Seneca, Natalie Gregory ; A 22.10, Mister Magic, de Donald Petrie, avec Sid Caesar, Leo Rossi.
22.15 Cinéma : *Mort d'un commis voyageur.* ■■ Film américain de Volker Schlöndorff (1985).

FR 3

20.45 La Dernière Séance.
20.55 1er film : Tony Rome est dangereux. ■ Film américain de Gordon Douglas (1967).
22.45 Dessin animé. Dog Gone Tired ; Millionnaire Droopy.
23.10 Journal et Météo.
23.25 Sport : Rallye Paris-Moscou-Pékin. Bilan de la journée.
23.35 2e film : L'homme qui tua Liberty Valance. ■■■ Film américain de John Ford (1962) (v.o.).
1.40 Série : Les Incorruptibles. Monsieur Nick Acropolis (rediff.).

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : *Sale comme un ange.* ■ Film français de Catherine Breillat (1991).
22.15 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Coupable ressemblance. ■ Film américain de Joseph Ruben (1988).
0.05 Cinéma : Hardware. ■ Film américano-britannique de Richard Stanley (1990).

M6

20.40 Cinéma : *Ces messieurs de la gâchette.* □ Film français de Raoul André (1970).
22.20 Série : La Malédiction du loup-garou.
23.10 Série : Brigade de nuit.

ARTE

20.40 Soirée thématique. Ça roule. Soirée proposée par Doris Hepp.
20.41 Documentaire : De la disparition des choses. De Theo Roos.
20.50 Documentaire : Autoroute du Reich. De Hartmut Bitomsky.
22.15 Documentaire : *Carambolages ou Comment* une population s'accélère. De Carl Ludwig Rettinger.
22.30 Documentaire : De la disparition des choses. De Theo Roos.
22.40 Documentaire : Autofolies. Panique dans la ville. De Frédéric Laffont et Christophe de Ponfilly.
23.35 Documentaire : *De la disparition des choses.* De Theo Roos. Etre et le temps (3e partie).
23.45 Court métrage : Paris-Marseille. De Pierre Vinous.

FRANCE-CULTURE

20.55 Dramatique. Le Moine apostat, d'Antony Shafton.
22.40 Musique : Nocturnes. Diatonale sidérale, une petite histoire de la musique (4).
0.05 Du jour au lendemain. Dans les jardins de l'art, de Federico Zeri.

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Dominique Jameux. Une heure avec Marjana Lipovsek (Lieder de Schubert, Mahler, Strauss, Wolf). A 20.00, Concert (en direct de la Philharmonie de Berlin) : Sérénade n° 9 en ré majeur K 320, de Mozart ; Kindertotenlieder, de Mahler ; Sinfonietta pour orchestre, de Janacek, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado ; Marjana Lipovsek, mezzo-soprano. A 22.00, Autour d'Elektra, de R. Strauss.
0.05 Bleu nuit. Quelques crooners de légende : Frank Sinatra, Dean Martin, Tony Bennett, Mel Tormé et les autres...

Vendredi 4 septembre

TF 1

15.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.20 Série : Super Boy.
16.50 Club Dorothée vacances.
17.25 Série : Loin de ce monde.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa Barbara.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Magazine : Les Marches de la gloire. Présenté par Laurent Cabrol. Sous réserve *Le tribunal de commerce de Nanterre, saisi par Antenne 2, a interdit le 27 août à TF 1 de diffuser cette émission ainsi que celle qui la suit, « le Défi », toutes deux animées par Laurent Cabrol, transfuge d'Antenne 2 (le Monde du 29 août).*
22.05 Jeu : Le Défi. Présenté par Laurent Cabrol.
22.40 Sport : Boxe. Championnat du monde WBO des super-plume : Daniel Londas (France)-Jimmy Bredahl (Danemark), à Copenhague.
23.45 Série : Police 2000.

A2

15.20 Série : Coup de foudre.
15.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.10 Série : La Cloche tibétaine.
17.10 Magazine : Giga.
18.25 Série : Magnum.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne plus. Animé par Nagui.
19.50 Météo, Journal, Rallye Paris-Moscou-Pékin. Journal des courses et Météo.
20.50 Jeu : Fort Boyard. Animé par Patrice Laffont et Valérie Pascale.
22.15 Sport : Athlétisme. Réunion de Turin.
23.25 Journal des courses, Journal et Météo.
23.40 Magazine : Chefs-d'œuvre en péril. Concours 91-92 : trentième anniversaire.

FR 3

15.40 Sport : Golf. Open de Suisse, en direct de Crans-sur-Sierre.
16.30 Variétés : 40e à l'ombre. Avec Michel Delpech, Princesse Erika, Jean-François Michaël.
18.30 Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Tom and Jerry Kids.
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 ▶ Magazine : Thalassa. Pour l'amour d'une île, de Carole Pither, Jean Loiseau et Dominique Duchateau.
21.45 Journal et Météo.
22.00 Sport : Rallye Paris-Moscou-Pékin. Bilan de la journée.
22.10 Festival Rossini. Emission présentée par Alain Duault, à l'occasion du bicentenaire de la naissance du compositeur.
22.40 Opéra : Le Voyage à Reims. de Gioacchino Rossini, par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra de Vienne, dir. Claudio Abbado ; mise en scène de Luca Ronconi. Enregistré à l'Opéra de Vienne en 1988.

CANAL PLUS

15.30 Cascades et cascadeurs n° 16.
15.55 Cinéma : Le Dossier Rachel. ■ Film britannique de Damian Harris (1989).
17.30 Sport : Tennis. L'Open des Etats-Unis, résumé.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invitée : Inès de la Fressange.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : La Femme abandonnée. D'Edouard Molinaro, avec Charlotte Rampling, Christopher Thompson.
22.00 Documentaire : Où sont passés nos parents ? De François Manceaux.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Calme blanc. ■■ Film australien de Phillip Noyce (1989).

M6

14.20 Magazine : Destination musique.
17.15 Musique : Flashback.
17.35 Série : Campus Show.
18.05 Série : Tonnerre mécanique.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital (et à 23.45).
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Un assassin au-dessus de tout soupçon. De Richard Colla, avec Victoria Principal, James Farentino.
22.20 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.15 Magazine : Emotions.

ARTE

17.00 Lettres de Salzbourg. Festival 1992 (extraits de la soirée thématique diffusée le 30 août).
19.00 Documentaire : Pourquoi Vincent Van Gogh s'est-il suicidé ? D'Harald Hohenacker.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte.
22.10 Téléfilm : En désespoir de cause. De Ian Munro, avec Angie Milliken, Mark Owen-Taylor.
23.45 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier. Chris Whitley ; Supreme NTM ; Rolling Stones ; Shah Mirza Moradi ; Gallinano ; Omar ; K. Creative ; Massive Attack ; John Coltrane.

FRANCE-CULTURE

20.55 Dramatique. La Cérémonie des hommages, de Yedwart Ingey.
22.40 Musique : Nocturnes. Diatonale sidérale, une petite histoire de la musique (5 et fin).
0.05 Du jour au lendemain. Aséroé, de François Dominique (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Françoise Malettra. A 20.00, Concert (en direct du Kunsthaus de Lucerne) : Caroline Mathilde, suite de concert, de Davies ; Concerto pour violon et cordes en mi majeur BWV 1042, de Bach ; Symphonie n° 104 en ré majeur Hob I/104, de Haydn ; An Orkney Wedding with Sunrise, de Davies, par le Scottish Chamber Orchestra, dir. Peter-Maxwell Davies ; Viktoria Mullova, violon.
0.05 Bleu nuit. Quelques crooners de légende : Frank Sinatra, Dean Martin, Tony Bennett, Mel Tormé et les autres...

Le référendum sur Maastricht

Le Traité est conforme à la Constitution

Aucun obstacle juridique ne s'oppose plus à la tenue du référendum. Le Conseil constitutionnel, en effet, a estimé, mercredi 2 septembre, que les parlementaires, en modifiant la Constitution, en juin dernier, avaient parfaitement tenu compte des observations qu'il avait faites lorsque, le 9 avril, il avait, à la demande du président de la République, constaté que le traité signé à Maastricht était contraire au texte de 1958.

C'est, d'ailleurs, en vertu de cette réforme qu'il a pu procéder à ce nouveau contrôle, puisque M. Charles Pasqua et le groupe RPR du Sénat ont utilisé la disposition introduite au printemps, permettant à soixante députés ou à soixante sénateurs de demander au Conseil de vérifier la conformité d'un accord international à la loi fondamentale.

Quelle que soit la qualité juridique de ce recours, l'objectif de M. Pasqua était essentiellement politique. Il avait refusé d'aider M. Pierre Mazeaud à procéder à une telle démarche fin juin, pour ne s'y livrer qu'à l'approche du référendum afin de perturber la campagne. Il espérait même que le Conseil constitutionnel prendrait du temps avant de se prononcer, puisqu'il lui suggérait de se livrer à une consultation d'experts internationaux. En fait, celui-ci a tenu à rendre sa décision avant l'ouverture de la campagne officielle, et il a récusé tous les arguments constitutionnels des partisans du « non », auxquels il a fait remarquer qu'en vertu même de la Constitution ses décisions *« s'imposent aux pouvoirs publics et à toutes les autorités administratives et juridictionnelles »*.

Au-delà des aspects polémiques, la doctrine constitutionnelle retiendra plusieurs éléments de cette décision du Conseil. Ainsi il a récusé l'idée qui commence à se faire jour, selon laquelle il existerait un bloc de grands principes que le pouvoir constituant lui-même devrait respecter. Il a, en effet, expressément refusé de répondre à la question soulevée par le recours sur les limites que ne devraient pas franchir les révisions de la Constitution pour autoriser des atteintes aux conditions essentielles d'excercice de la souveraineté.

Un pouvoir souverain

Le Conseil a aussi estimé qu'il n'était pas de sa compétence d'interdire aux constituants d'ajouter des dispositions que certains jugeraient contraires à d'autres articles de la loi fondamentale. C'est pourtant ce qu'affirmaient les sénateurs RPR qui prétendaient, notamment, que le nouvel article autorisant les Européens membres de la Communauté à voter aux élections municipales était contraire à l'article 3 qui réserve la qualité d'électeurs aux *« nationaux français »*.

Le Conseil a en effet considéré que *« le pouvoir constituant est souverain; qu'il lui est loisible d'abroger, de modifier ou de compléter des dispositions de valeur constitutionnelle dans la forme qu'il estime appropriée; qu'ainsi rien ne s'oppose à ce qu'il introduise dans le texte de la Constitution des dispositions nouvelles qui, dans le cas qu'elles visent, dérogent à une règle ou à un principe de valeur constitutionnelle; que cette dérogation peut être aussi bien expresse qu'implicite »*. Il a même ajouté qu'il relevait *« du pouvoir d'appréciation du constituant le fait de choisir d'ajouter à la Constitution une disposition nouvelle plutôt que d'apporter des modifications ou compléments »* à des articles existants.

Sur ce point sensible du droit de vote, le Conseil constitutionnel a même réduit les précautions qu'avaient cru imposer ceux qui y étaient hostiles lors du vote de la révision de la Constitution. Il a considéré que la mention, introduite par cette réforme, que ce droit *« peut être accordé »* suffit à *« lever l'obstacle constitutionnel qui existait »*. Il a ajouté que le nouveau texte de la Constitution faisant référence aux *« modalités prévues par le traité sur l'Union européenne »*, la loi organique qui mettra en place ce droit de vote *« devra respecter les prescriptions édictées à l'échelon de la Communauté européenne pour la mise en œuvre du droit reconnu »* par ce traité.

En clair, cela implique que le législateur français devra respecter les modalités d'application que décidera le conseil européen (c'est-à-dire les chefs d'Etat et de gouvernement) après consultation du Parlement européen, s'il ne veut pas être sanctionné par le Conseil constitutionnel, qui doit obligatoirement se prononcer sur les lois organiques.

Enfin, et contrairement à l'espoir des sénateurs RPR, le Conseil a estimé que le refus des Danois de ratifier le traité de Maastricht n'empêchait en rien le président de la République française de demander aux électeurs de l'autoriser à le ratifier : *« L'état d'avancement du processus de ratification du traité dans d'autres pays ainsi que les conditions de son entrée en vigueur sont sans influence sur l'existence même de l'engagement international. »* M. Pasqua a non seulement perdu sa bataille juridique, mais il ne pourra même pas trouver dans la décision du Conseil constitutionnel des arguments pour son combat politique.

Th. B.

□ **M. Pasqua dénonce la décision « politique » prise par le Conseil constitutionnel.** – M. Charles Pasqua a déclaré, jeudi 3 septembre sur RMC, que la décision du Conseil constitutionnel de déclarer conforme le traité de Maastricht, est *« l'exemple d'une décision politique qui n'a strictement rien à voir avec le droit »*. Le président du groupe RPR du Sénat a ajouté : *« Cette décision ne me surprend pas, elle me choque. »*

Le premier ministre suédois plaide pour l'intégration européenne

PORT-D'ALBRET

de notre envoyé spécial

« Nos pays sont liés, aussi bien que nos destins. » M. Carl Bildt, le premier ministre suédois, auteur de cette déclaration, mercredi 2 septembre, à l'université d'été du Mouvement européen, ne pouvait mieux conclure cinq jours de travaux, car s'il est une leçon que les jeunes militants de l'union européenne ont retenue de leur séjour landais, c'est que, pour reprendre la formule de M. Jean François-Poncet, sénateur UDF et président de ce mouvement, *« le vote de la France va engager le destin de l'Europe »*, car *« si la mèche du « non » a été allumée au Danemark, un « non » français serait une explosion »*.

Responsables politiques ou représentants de la société civile, Français ou Européens communautaires, tous les intervenants, ont, à un moment ou à un autre, tenu ce même discours. Chacun à sa façon a donc fourni aux jeunes stagiaires des arguments pour convaincre ceux qui ne mesurent pas encore l'importance du choix qu'ils auront à faire le 20 septembre, tout en reconnaissant, comme Mme Elisabeth Guigou, déléguée aux affaires européennes, qui accompagnait M. Bildt, qu'il n'est pas facile de lutter *« contre l'irrationnel, la peur, les fantasmes et les mensonges éhontés »* que distillent les partisans du « non ».

M. Jean François-Poncet a ainsi assuré que *« le traité de Maastricht est un bon traité »*, car il permet des progrès en matière monétaire (*« sans monnaie unique il n'y a pas d'Europe, pas plus qu'il n'y aurait d'Etats-Unis sans dollar »*) et dans la mise en place d'une politique étrangère et de sécurité commune, même s'il regrette que, sur ce point, le traité n'aille pas assez loin. Mais, répondant sans le citer à M. Jean-François Deniau, il a ajouté : *« On ne peut pas défendre la thèse que, parce qu'on ne va pas assez loin et pas assez vite, on recule. »*

Mme Simone Veil, mercredi, leur a demandé de se rappeler que *« pour les gens de* [sa] *génération, la paix reste un miracle »*, que la Communauté européenne permet de développer *« la solidarité pour les plus vulnérables »* et qu'elle a renforcé la démocratie en Espagne, au Portugal et en Grèce.

« Une base de paix et de liberté »

Cette analyse est partagée par le premier ministre suédois : *« Le processus d'intégration européenne a toujours été une base de paix et de liberté. »* Aussi, particulièrement inquiet de l'évolution de l'Europe centrale et orientale, a-t-il assuré que ces pays regardaient *« vers une Communauté européenne qui avance; ils n'ont rien à faire d'une Communauté qui n'avancerait plus, et a fortiori qui reculerait. »* C'est bien pourquoi son gouvernement conservateur a demandé à adhérer à cette Communauté *« le plus rapidement possible »*.

Pour cela, la Suède est prête à sacrifier sa neutralité, d'autant que M. Bildt est persuadé que l'on *« devra aller plus loin que Maastricht dans les prochaines années si nous voulons faire face aux défis gigantesques qui s'ouvrent devant nous, en particulier la disparition de l'empire soviétique »*. Une profession de foi qui a fait demander à M. François-Poncet : *« Si le traité de Maastricht était la monstruosité que nous dépeignent les partisans du « non », croyez-vous que la Suède, si jalouse de son identité nationale, demanderait à adhérer à l'Europe de Maastricht ? »* Mais M. Bildt a aussi expliqué : *« A partir du moment où vous avez un marché unique, la logique vous pousse vers l'union économique et monétaire. »* Une analyse qu'avait aussi développée M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, en soulignant que *« l'incertitude et l'instabilité monétaires sont les ennemis fondamentaux du développement économique »*. Un sentiment partagé par un praticien de la vie des affaires comme M. Antoine Riboud, qui a déclaré : *« Pour que le marché européen soit vraiment unique il lui faut une monnaie unique. »* Le PDG de BSN a ajouté : si le traité de Maastricht n'était pas ratifié *« la France redeviendrait un petit pays et moi un petit industriel, et de cela je n'ai pas envie »*.

Comme lui, les jeunes militants de la cause européenne sont persuadés que *« l'Allemagne a accepté un sacrifice considérable »* en acceptant que l'écu remplace le mark *« et ça, c'est un train qui ne repassera pas deux fois »*. Surtout, comme Mme Simone Veil, ils ne veulent pas que, le 21 septembre, il puisse être dit : *« Alors l'Europe c'est fini, et c'est la France qui n'a pas voulu de l'Europe. »*

THIERRY BRÉHIER

Cinq ans après la catastrophe de Tchernobyl

Le nombre des cancers de la thyroïde serait en nette augmentation en Biélorussie

Selon une étude publiée dans l'hebdomadaire britannique *Nature* (daté du 3 septembre), le nombre des enfants atteints d'un cancer de la thyroïde a considérablement augmenté en Biélorussie à la suite de l'accident survenu le 26 avril 1986 dans la centrale nucléaire de Tchernobyl, en Ukraine.

Réalisée sous la direction du docteur Vassili Kazakov, cette étude du ministère de la santé de Biélorussie montre que l'incidence annuelle des cas de cancers nouvellement diagnostiqués chez les enfants serait passée de quatre cas en moyenne entre 1986 et 1989, à cinquante-six cas en 1991. Cette tendance devrait se poursuivre pendant plusieurs années. Au moins soixante nouveaux cas de cancers de la thyroïde seraient attendus en 1992 dans cette région. Dans la zone la plus contaminée, l'incidence en 1991 et au début de 1992 était de quatre-vingts cas par millions d'enfants et par an, contre une moyenne mondiale de seulement un cas par million d'enfants et par année.

Le docteur Kazakov estime que cette recrudescence des cancers de la thyroïde chez les enfants serait une conséquence directe des retombées radioactives qui ont suivi la catastrophe de Tchernobyl. Selon son étude – dont les résultats ont été contrôlés par plusieurs experts indépendants, dont le docteur Keith Baverstock (Organisation mondiale de la santé) et le docteur Dillwyn Williams (université de médecine de Cardiff) – les plus jeunes enfants aujourd'hui atteints d'un cancer ont été contaminés en 1986, pendant la grossesse de leur mère. Leur stade de développement fœtal était alors suffisant pour que leur glande thyroïde concentre l'iode radioactif.

Première transplantation en France d'un foie à partir d'un donneur vivant

Un chirurgien lyonnais a réussi, pour la première fois en France, le 22 juillet à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon, une transplantation de foie sur un nourrisson de dix mois à partir d'un donneur vivant, a-t-on appris jeudi 3 septembre. Clémentine, qui souffrait depuis sa naissance d'une absence de voies biliaires entre le foie et les intestins, était dans l'attente d'un foie prélevé sur un mort. Son père, conducteur de travaux, a alors proposé au docteur Olivier Boillot, chef du service de transplantation hépatique du pavillon V de l'hôpital Edouard-Herriot, d'offrir une partie de son organe. Après avis favorable d'un comité d'éthique, quelque 250 grammes ont été prélevés sur le lobe gauche du foie paternel.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté 23 à 30

Le numéro du « Monde » daté 3 septembre 1992 a été tiré à 485 568 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sans visa » :

● *Les démons de Peyrebeille*

Au dix-neuvième siècle, l'auberge rouge, l'auberge de Peyrebeille, est devenue le haut lieu d'un crime impardonnable : l'hospitalité trahie des victimes sans défense tuées dans leur sommeil.

● *Rue de la Roquette :*

Son nom évoque les prisons, les matins blêmes des condamnés et les grandes insurrections populaires.

EN BREF

□ **M. Blanc souligne le rôle « capital » du futur Comité des régions.** – M. Jacques Blanc, président (UDF-PR) du conseil régional de Languedoc-Roussillon et de l'Association nationale des élus régionaux, a indiqué, mercredi 2 septembre, que les présidents des conseils régionaux sont *« très majoritairement »* favorables au *« oui »* et approuvent en particulier la création, prévue par le traité de Maastricht, d'un Comité des régions qui, quoique purement consultatif, peut, selon M. Blanc, jouer un rôle *« capital »* en répondant *« à l'inquiétude de ceux qui ont peur de voir la technocratie se développer »*. M. Blanc a souhaité que treize des vingt-quatre sièges accordés à la France au sein de ce Comité soient attribués aux représentants des régions, alors que le gouvernement a suggéré une répartition égale entre les représentants des régions, des départements et des communes.

□ **M. Bianco : un « non » libérerait les « tensions allemandes ».** – M. Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement, du logement et des transports, a déclaré, mercredi 2 septembre, au « Grand débat » de Radio-Shalom, que *« l'Allemagne est un pays très fragile, (...) en proie à toutes les tensions qui ont fait d'elle, parfois, un pays très dangereux pour l'Europe »* et que *« si, par malheur, le « non » l'emportait en France, les tensions allemandes seraient libérées »*. En outre, a-t-il dit, *« le système monétaire européen exploserait »*.

□ **M. Chevènement : « Certains partisans du « oui » ont perdu la tête ».** – M. Jean-Pierre Chevènement a déclaré, mercredi 2 septembre, sur RTL, que *« certains partisans du « oui » ont perdu la tête »*. L'ancien ministre de la défense a cité Mme Simone Veil, qui avait parlé des *« fossoyeurs de la France »* ; M. Bernard Kouchner, qui avait évoqué une *« gériatrie du « non »* ; M. François Léotard, parlant de *« virus »* ; et M. Michel Rocard, comparant un « non » à *« un nouveau Munich »*. *« Et si c'était l'inverse ? »*, a-t-il demandé.

□ **M. Bergeron votera « oui ».** – M. André Bergeron, ancien secrétaire général de Force ouvrière, s'est prononcé, mercredi 2 septembre à Lille, pour le « oui » au référendum. *« Il est faux de dire que l'Europe de Maastricht sera plus qu'aujourd'hui l'Europe des patrons et des multinationales*, a-t-il dit. *Elle ouvre en revanche des perspectives nouvelles pour les mouvements syndicaux des différents pays. »* M. Bergeron a précisé qu'il s'exprimait en *« simple citoyen »*, FO ne donnant pas de consigne de vote.

□ **Des Français musulmans pour le « non ».** – La Fédération nationale des rapatriés français de confession islamique (FNRFCI) a appelé, mercredi 2 septembre, à Lyon, *« la communauté des Français musulmans à se mobiliser en faveur du « non » au traité de Maastricht »*. Qualifiant la politique menée à l'égard des rapatriés depuis 1981 de *« honteuse hypocrisie »*, la FNRFCI précise qu'elle n'entend pas *« dénoncer la construction européenne, mais sanctionner l'auteur d'un traité flou et désavantageux pour la France »*.

□ **Le CRIF s'affirme favorable à la construction européenne.** – Le comité directeur du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) a adopté, mercredi 2 septembre, une déclaration dans laquelle il souligne que *« depuis 1945, après les tragédies des guerres mondiales, la construction européenne (...) a permis (...) la mise en place d'institutions et de règles communes dans une partie de l'espace européen »*. *« Sans méconnaître certaines inquiétudes particulières »*, le CRIF exprime le souhait que, le 20 septembre, *« tous les élements du problème posé »* soient *« pris en considération »* par les électeurs.

Panne à la Bourse

Les cotations des actions et des obligations à la Bourse de Paris ont été suspendues jeudi 3 septembre durant une grande partie de la matinée en raison d'un problème technique venant du système de routage des ordres. Compte tenu de cet incident, les rares transactions effectuées sur quelques valeurs étaient annulées, ce qui explique l'absence de cours dans nos pages à l'ouverture.

□ **Les obsèques de Félix Guattari.** – Les obsèques de Félix Guattari, psychanalyste et philosophe, auront lieu le vendredi 4 septembre, à 15 heures, au cimétière du Père-Lachaise (entrée porte Gambetta).

Accord pour reloger des sans-abri à Paris

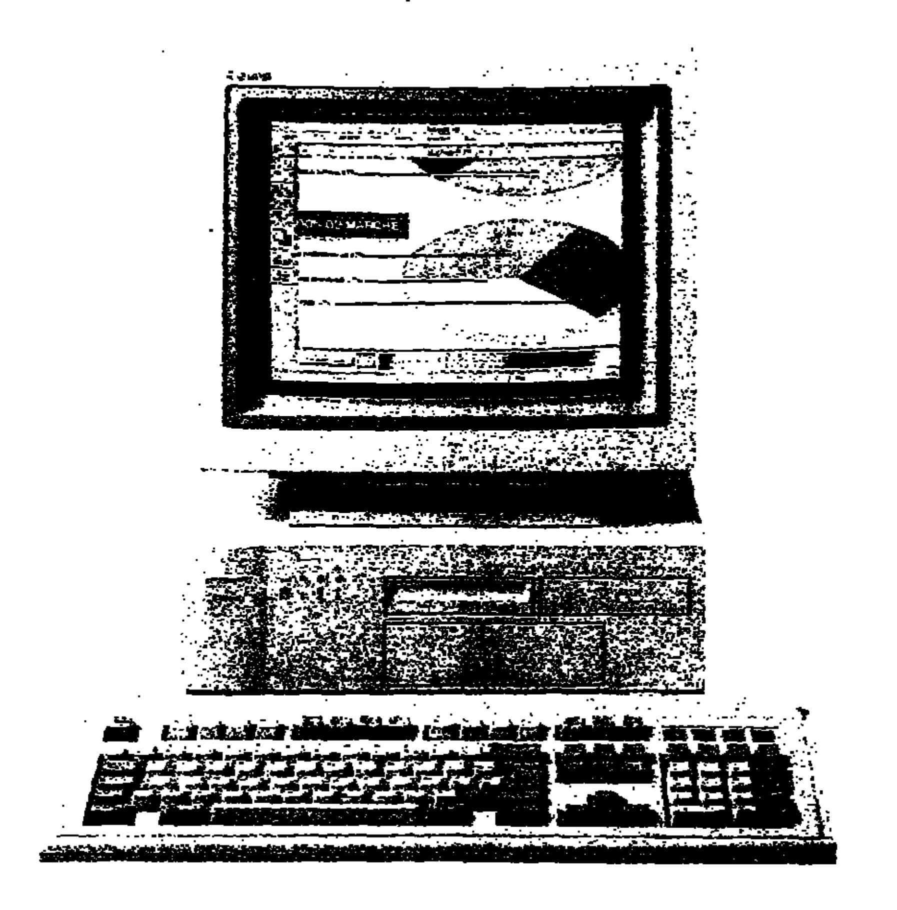
Un accord signé par la préfecture de Paris a mis fin mardi 1er septembre à la marche des trente-trois familles mal logées qui avaient été accueillies dans plusieurs églises catholiques et temples protestants depuis le 4 juillet. Vingt-trois familles « sans logis » pourront être hébergées provisoirement dans des logements-passerelles.

Elles seront ensuite relogées dans les immeubles réquisitionnés par le gouvernement à la mi-juillet, actuellement en travaux. En revanche, l'accord exclut les neuf familles disposant d'un toit, et un dernier cas traité à Vincennes.

Pour les familles, maliennes en majorité, qui campent sur l'esplanade du château de Vincennes, un logement sera proposé rapidement à trente-cinq d'entre elles. Les négociations continuent pour les autres (près de 1 500 personnes).

Dans un communiqué diffusé le 2 septembre, M. Jean-Yves Le Gallou, président du groupe Front national au conseil régional d'Ile-de-France, critique l'attitude des pouvoirs publics *« qui se prêtent (au) jeu »*. Il écrit notamment : *« Faut-il des réactions populaires comme à Rostock pour que le gouvernement socialiste comprenne ? »*

□ **Incendie à Graulhet : l'enquête confiée au SRPJ.** – Après le violent incendie qui a détruit une partie des stocks de produits chimiques de l'entreprise Saric à Graulhet (Tarn) le 24 août (*le Monde* du 26 août), une information a été confiée à un juge d'instruction de Castres. L'enquête sera menée par le service régional de police judiciaire (SRPJ) de Toulouse. Toutes les hypothèses ont été envisagées, mais les experts du laboratoire interrégional de police scientifique de Toulouse, les enquêteurs du commissariat et un technicien de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, privilégient l'hypothèse criminelle. Dès le déclenchement du sinistre, les dirigeants de l'entreprise avaient mis en avant le respect des consignes de sécurité liées au classement de leur entreprise et l'absence de personnel sur le site au moment des faits.





Le CLC 10 C, version connectée du CLC 10, est livré avec son UTI et son environnement logiciel permettant de le connecter aux micro-ordinateurs compatibles PC et Macintosh®.

Copieur numérique aux 16 millions de couleurs, le CLC 10 permet de reproduire en quadrichromie tous les formats jusqu'au A4.
Sa technologie d'impression, par projection de bulles d'encre, imprime avec une résolution de 400 points par pouce.

Copieur couleur personnel Canon CLC 10.
Tout le monde peut s'en servir même votre micro-ordinateur.

Je désire recevoir une documentation détaillée sur :

☐ Le CLC 10 ☐ Le CLC 10 C

Société : ____________

Nom : ________ Prénom : ________

Fonction : ____________

Adresse : ____________

____

Code postal : ______ Ville : ______

Tél. : ________ Fax : ________

Coupon-réponse à retourner à Canon France, Département Photocopie 93154 Le Blanc Mesnil Cedex.

Minitel 3615 Canon NUMERO VERT 05.05.05.33 APPEL GRATUIT

Dans sa version connectée, le CLC 10 devient également un scanner et une imprimante couleur pour votre micro-ordinateur.

Il vous suffit de connecter votre PC ou votre Macintosh® à l'UTI (Unité de Traitement d'Images) du CLC 10 pour disposer d'une chaîne graphique à la fois complète, peu encombrante et très accessible.

La connexion multiplie encore les utilisations du CLC 10 et met ses couleurs au service de tous.

Canon

Votre Business Force.

Le Monde

DES LIVRES

Chamoiseau, le « marqueur de paroles »

L'écrivain antillais se promène en équilibre parfait sur la frontière qui sépare littérature orale et littérature écrite

TEXACO
de Patrick Chamoiseau.
Gallimard, 434 p., 120 F

Texaco, le troisième roman de Patrick Chamoiseau, trace la double figure d'une femme et d'un pays : Marie-Sophie Laborieux (née vers 1913, fille d'un esclave affranchi et fondatrice du quartier de Texaco à Fort-de-France) et la Martinique. L'auteur de *Chronique des sept misères* et de *Solibo magnifique* (1) a ici une grande ambition : faire comprendre deux siècles de l'histoire de son pays, scandés comme un récit religieux (« Annonciation », « Le sermon de Marie-Sophie Laborieux » et « Résurrection ») et par la succession des époques (« Temps de paille », « Temps de bois caisse », « Temps de fibrociment », « Temps béton »).

Il serait absurde de chercher à raconter *Texaco*, comme tout livre qui dit autre chose que des anecdotes. On est emporté par un flot de paroles, de sensations. Maniant l'incantation comme l'humour, ayant le sens du croquis comme celui des minutieuses descriptions, Chamoiseau conte l'histoire d'un peuple, d'où se dégage le splendide portrait de Marie-Sophie, *« femme-matador »* qui a su inventer un quartier pour trouver une identité, ce qu'elle fera comprendre à l'urbaniste chargé d'en finir avec cet endroit prétendu insalubre. Au point que l'urbaniste défendra la ville créole. *« Au-delà du bouleversement insolite des cloisons, du béton, du fibrociment et des tôles (...), des écarts aux règles de salubrité urbaine, il existait une cohérence à décoder »*, *« rien que le tournoiement hasardeux du vivant »*.

Texaco, comme tout roman important, c'est une langue, un style, une réflexion sur la littérature. Chamoiseau se définit clairement comme un *« marqueur de paroles »*, situé près d'une frontière au tracé complexe et fragile, celle qui sépare la littérature orale et la littérature écrite. Mieux que personne, il se promène en équilibre parfait sur cette frontière, lui qui veut dépasser *« la fascination-répulsion qu'exercent sur le vaincu les valeurs du vainqueur »* ainsi qu'il l'expliquait dans un autre livre (2). Il a créé une langue, qui, comme le signalait Hector Bianciotti *« sans se départir des lois de la rhétorique française*



Patrick Chamoiseau : « Rien que le tournoiement hasardeux du vivant. »

GÉRARD UFÉRAS/VU

trouvait ses propres gisements d'or, et ses métaphores, comme un envol de papillons des tropiques au-dessus d'un jardin de Le Nôtre » (3).

Son style, Chamoiseau le place sous le signe de la liberté et du risque. C'est cela tout particulièrement qui a séduit Milan Kundera, lorqu'il parle, dans un article de la revue *l'Infini*, sur la littérature antillaise, de *« la solution de Chamoiseau »* : *« Chamoiseau n'a pas fait un compromis entre le français et le créole en les mélangeant. Sa langue, c'est le français, bien que transformé ; non pas créolisé (aucun Martiniquais ne parle comme ça) mais chamoisisé »* (4). Oui, Chamoiseau écrit en français ; il se veut le point de convergence de plusieurs traditions qu'il souhaite toutes préserver, et son travail répond à cette autre définition de Kundera : *« une œuvre d'art est un carrefour. Le nombre de rencontres qui y ont lieu me semble être en rapport étroit avec la valeur de l'œuvre. »*

Dans *Texaco*, toutes les strates de passé sont visibles, comme tous les matériaux qui, au fil des ans, ont aidé à la construction des maisons de ce quartier-symbole de l'inventivité humaine, de ce quartier-mémoire. Quand Marie-Sophie rencontre Aimé Césaire, elle lui signifie bien qu'elle connaît *« le Cahier »*, son *Cahier d'un retour au pays natal*, signe de reconnaissance.

Calembours, fantaisies et improvisations

Le risque que court Chamoiseau, en toute conscience probablement, c'est celui de voir sa littérature mise en avant pour de mauvaises raisons, au premier rang desquelles vient le goût bien connu de l'exotisme, le goût suspect des combats de *« nèg »* ou de *« milâtes »* avec les *« céhêresses »*. Là encore, Milan Kundera a bien démonté le piège dans son analyse du précédent roman de Chamoiseau, *Solibo magnifique* : *« Ce que Solibo raconte n'est pas une histoire, ce sont des paroles, des fantaisies, des calembours, des plaisanteries, c'est de l'improvisation, c'est de la* parole automatique *(comme il y a l'écriture automatique)* (...) *le discours de Solibo est un flot sans points, sans virgules, sans paragraphes comme la poésie de Robert Desnos, comme le grand monologue de Molly à la fin d'*Ulysse, *comme* Paradis *de Sollers (encore un exemple pour montrer que l'art populaire et l'art moderne, à un certain moment de l'Histoire, peuvent se tendre la main). »*

Ainsi, aimer et défendre Chamoiseau par penchant pour l'exotisme (comme on met en avant certains romans étrangers pas toujours exceptionnels pour ne pas parler de littérature française) serait se tromper lourdement. Loin d'être un renouvellement du roman français par la périphérie, par l'extérieur (comme on dit que les romanciers de l'ex-Empire britannique ont renouvelé le roman anglais), la littérature de Chamoiseau est une affirmation d'appartenance à la culture française dans sa diversité.

Quels sont les auteurs que lit Marie-Sophie et dont elle parle ? Montaigne et Rabelais en tout premier lieu. C'est *aussi* dans leur pensée, dans leur verbe, qu'elle puise sa force, sa combativité. Elle a su très vite, au contact du texte, faire la distinction entre une littérature et le colonisateur, entre une culture qui a toujours « accueilli » et un peuple – qui d'ailleurs n'aime pas sa propre culture – souvent et tristement étroit, revanchard et racorni. Aimer Chamoiseau pour l'exotisme, c'est perpétuer une mentalité de colonisateur, c'est refuser cette proclamation : *« Nous nous déclarons créoles (...) Notre histoire est une tresse d'histoires »* (5), c'est ne pas tenter de réfléchir sur la littérature.

La littérature qui reste, qui se transmet, la littérature à laquelle Chamoiseau aspire et dans laquelle, de siècle en siècle, ceux qui aiment les mots et la pensée se retrouvent, n'est pas celle de la surface des choses, des engouements « sociologiques » provisoires pour tel ou tel auteur, programmé par de petits clans éditoriaux. *« Ceux qui perdent le sens du réel perdent en même temps le sens de l'art »*, dit encore Milan Kundera. Et Patrick Chamoiseau : *« Un peuple défaille et meurt quand lui-même invalide sa tradition, qu'il la fige, la retient, la perçoit comme archaïque sans jamais l'adapter aux temps qui changent* (6) *»*.

Si l'on n'entend pas encore Chamoiseau, si l'on n'entend plus Desnos, si l'on refuse toujours d'entendre certains grands écrivains français, ce n'est pas que la France soit en mal de fiction comme le proclament certains (7), mais que, provisoirement en proie à une curieuse mollesse de l'esprit, elle est en mal d'intellectuels ayant une pensée sur la littérature (pour un Kundera combien de médiocres propagandistes de la mort du roman français ?), donc en mal de lecteurs.

Josyane Savigneau

(1) Gallimard, 1986 et 1988.

(2) *Lettres créoles, tracées antillaises et continentales de la littérature 1635-1975*, de Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant, Hatier, coll. « Brèves littérature », 1991.

(3) « Le Monde des livres » du 2 novembre 1990

(4) « Beau comme une rencontre multiple », par Milan Kundera, dans le nº 34 de *l'Infini*, été 1991, Gallimard (toutes les autres citations de Kundera sont aussi extraites de ce texte).

(5) *Eloge de la créolité*, de Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant. Gallimard-Presses universitaires créoles, 1989

(6) *Antan d'Enfance*, de Patrick Chamoiseau, Hatier, coll. « Haute enfance », 1990.

(7) Voir l'article d'Olivier Mongin dans *le Monde* du 3 juillet, page « Débats » : « Identité et littérature. La France en mal de fiction », et la réponse de Danièle Sallenave dans « le Monde des livres » du 24 juillet.

La boîte à musique de Peter Handke

L'auteur autrichien mêle quête et enquête pour expliquer sa fascination des juke-boxes

ESSAI SUR LE JUKE-BOX
(Versuch über die Juke-box)
de Peter Handke.
Traduit de l'allemand (Autriche) par Georges-Arthur Goldschmidt.
Gallimard, coll. « Arcades », 92 p., 58 F.

L'actualité fût-elle brûlante n'est pas le propos de Peter Handke. Ecrit en décembre 1989, quelques mois après la chute du mur de Berlin, son *Essai sur le juke-box* en apporte une fois de plus la preuve.

Pour essayer de comprendre par l'écriture la mystérieuse fascination qu'exerce depuis son enfance cet objet si dérisoire en apparence (même les peintres du pop art, note-t-il, ne l'ont pas jugé digne de figurer dans leur champ de vision), l'auteur s'est exilé dans une ville lointaine du haut plateau castillan, Soria, qui *« par sa situation à l'écart des voies de communication depuis un millénaire pour ainsi dire, presque en dehors de l'histoire »*, lui a semblé un lieu de travail idéal.

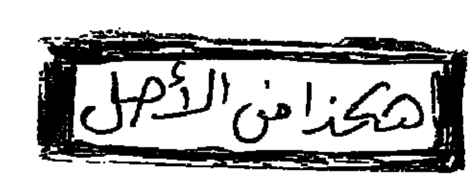
Mais l'entreprise se révèle plus ardue que prévu. Et, tout d'abord, où doit-il établir ses pénates ? Non sans humour, l'auteur énumère la liste des lieux impossibles : une chambre sur cour le rendrait trop mélancolique, mais une chambre sur la rue serait trop bruyante. Une autre située au nord est trop peu ensoleillée, tandis que, dans une autre, au sud, c'est le papier qui risque de l'éblouir ; *« sur la colline nue, le vent entrerait, et sur celle qui était boisée, les chiens des promeneurs aboieraient la journée durant... »*.

Ayant constaté qu'*« il n'était bien nulle part »*, il s'installera au hasard, mais comme il est trop tard ce jour-là pour se mettre à écrire, le voici parti à l'exploration de la ville et de la steppe alentour, afin de trouver les itinéraires les plus propices à la préparation de son travail. Le sol ne doit être ni trop dur ni trop mou, l'air ni trop exposé aux vents d'ouest ni trop calme. Un terrain en pente a l'avantage de *« le faire respirer plus profondément et penser plus clairement, mais il ne fallait pas que la pente soit trop forte sinon ses pensées s'échauffaient trop »*.

Cependant, les souvenirs de ses rencontres de par le monde avec les juke-boxes resurgissent à sa conscience : à Nikko, sa découverte pour la première fois au Japon d'un appareil, en l'occurrence défectueux et caché sous des journaux, la fente pour les pièces de monnaie obturée par du papier collant, l'a tellement bouleversé qu'ayant bu un saké de trop pour fêter sa trouvaille, il a laissé partir le train de Tokyo. A Anchorage plongé dans la nuit polaire, *« la plainte insistante et sombre de John Fogerty d'avoir perdu »* le fil *« quelque part »* s'échappait d'un appareil de type classique, tandis qu'à l'extérieur, une locomotive faisait entendre son signal, *« une longue et unique sonorité d'orgue qui s'étend à travers la ville tout entière »*.

Jean-Louis de Rambures

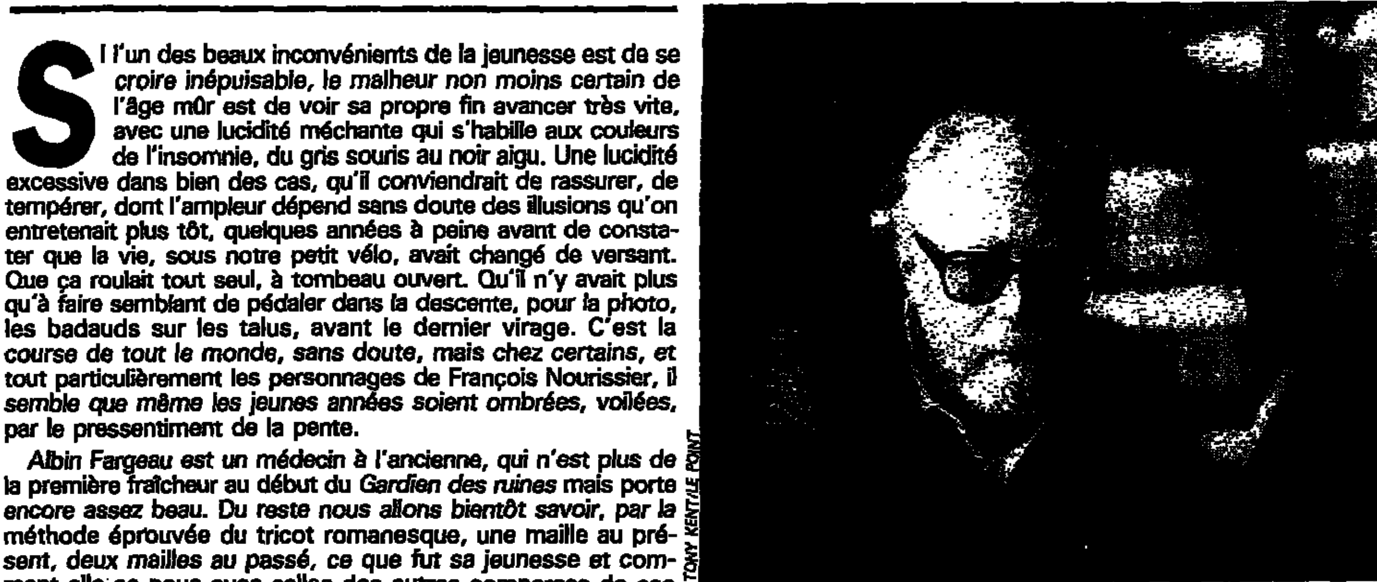
Lire la suite page 30



هكذا من الأصل

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

LE GARDIEN DES RUINES
de François Nourissier.
Grasset, 350 p., 130 F.



Nourissier : un roman sur les ambiguïtés des bourgeoisies.

TONY KENT/LE POINT

Le roman d'un Français

SI l'un des beaux inconvénients de la jeunesse est de se croire inépuisable, le malheur non moins certain de l'âge mûr est de voir sa propre fin avancer très vite, avec une lucidité méchante qui s'habille aux couleurs de l'insomnie, du gris souris au noir aigu. Une lucidité excessive dans bien des cas, qu'il conviendrait de rassurer, de tempérer, dont l'ampleur dépend sans doute des illusions qu'on entretenait plus tôt, quelques années à peine avant de constater que la vie, sous notre petit vélo, avait changé de versant. Que ça roulait tout seul, à tombeau ouvert. Qu'il n'y avait plus qu'à faire semblant de pédaler dans la descente, pour la photo, les badauds sur les talus, avant le dernier virage. C'est la course de tout le monde, sans doute, mais chez certains, et tout particulièrement les personnages de François Nourissier, il semble que même les jeunes années soient ombrées, voilées, par le pressentiment de la pente.

Albin Fargeau est un médecin à l'ancienne, qui n'est plus de la première fraîcheur au début du *Gardien des ruines* mais porte encore assez beau. Du reste nous allons bientôt savoir, par la méthode éprouvée du tricot romanesque, une maille au présent, deux mailles au passé, ce que fut sa jeunesse et comment elle se noua avec celles des autres comparses de ces pages. A l'heure qu'il est au moment où nous ouvrons ce livre, le docteur Fargeau écoute patiemment un vieux diplomate atteint de calembourdite maniaque, rend visite à un fanatique attardé de Céline, médite sur la perte de l'Indochine et les divers ratages coloniaux qui ont dilaté la mélancolie d'une génération de Français aux dimensions dorées d'un Empire évanoui.

Sur le chemin aventureux – l'action se déroule essentiellement, à part une escapade dans le Calvados, au cœur du seizième arrondissement sud – qui le conduit de la rue Le Marois, où il a son cabinet, à la rue Molitor, où habite sa maîtresse Véra Weber, dite VW, alias Coccinelle, trente-sept ans, Fargeau renverse une vieille dame asiatique. Rien de grave, juste un sujet de conversation avec Vera, puisque au bout de quatre années de liaison, ce cher Albin pousse moins souvent son avantage dans le boudoir et ne joue pas au docteur à tous les coups. *«Fargeau aime ce trajet de chez lui à la rue Molitor, d'une de ses vies à l'autre, si court, mais partagé, dans le parfum des jardins, entre des pensées de mort et d'amour. Il associe désormais l'attente du plaisir vers lequel il marche aux images de vieillesse et de solitude que lui suggèrent les ombres de son père et les petits vieux de l'hospice. «Cette association est aux couleurs de ma vie», pense-t-il avec une solennité complaisante. En quoi il se fait la part belle.»*

VÉRA est veuve et mère d'une grande Corine. Fargeau, père d'un Jérôme presque star à la télévision, est marié à Clémence, qu'il ne voit plus beaucoup à présent, mais qui a énormément compté dans sa jeunesse. Il a connu Clémence du Juzy avant la guerre, fille de l'avionneur Goult du Juzy, châtelain de la Grenaudière, et de Madame, qui règne à Paris sur l'avenue Montespan. Les relations du jeune Fargeau et de sa future belle-famille ne sont pas aisées. Il n'est pas un beau parti. Il est grotesquement vieille France, lui, un homme sans branche. Les du Juzy, qui veillent à leur pré carré dans le Bottin mondain, snobs comme des fox à poil dur, sont résolument gaullistes. Agaçants de frivolité, de désinvolture bravache, ils trouvent le Général, cet original de province, furieusement classe.

Il faut qu'Albin soit fait prisonnier en Allemagne pour s'étoffer à leurs yeux d'un peu de consistance. Et encore. *«Mme du Juzy n'était pas loin de penser que dans une France vaincue, c'est-à-dire punie de ses péchés collectifs, les gens bien étaient un peu moins vaincus que les autres. Elle n'était peut-être pas douée pour l'observation. Les malheurs de la patrie lui apparaissaient comme une affaire désastreuse, certes, et désolante, dont il faudrait finir par s'occuper, mais quand même une affaire de gagne-petit.»*

La politique établira à la longue une frontière de glace entre les époux. Clémence sera gaulliste à son tour en 1960, tandis que Fargeau sera Algérie française. Sans parler de nombre de ses connaissances nettement plus marquées à droite, qui tenteront plus d'une fois de l'attirer dans leur camp. Le couple s'installera dans la courtoisie qui permet de se haïr sans se quitter. Fargeau prendra maîtresse en la personne de Véra et pourtant n'oubliera jamais ces jours à la campagne, retour des camps, où Clémence s'était donnée à lui.

FRANÇOIS NOURISSIER n'a pas choisi par hasard la profession de son personnage. Ce docteur, qui ne pense qu'à se débarrasser de sa clientèle, en a assez entendu de ces confidences faussement bonhommes de malades inquiets. Il connaît par cœur ces angoisses, ces prostates, ces délabrements progressifs du guignol en chacun de nous, chez les autres comme chez soi. Nourissier n'est pas un romancier gentil, il n'épargne personne, ni ses créatures écrites ni la part en elles qui pourrait lui ressembler. C'est un médecin très sûr dans son diagnostic et qui ne soigne pas. Il dit voilà comment sont les choses et les gens, pourquoi nous en sommes là, mais pour le traitement voyez ailleurs, moi, j'ai raccroché. Ce qui lui permet de ne pas forcer le trait dans un sens ou un autre pour avoir raison du mal. Il se contrefiche d'avoir raison, en l'occurrence, et c'est pourquoi ses personnages sont complexes et vivants.

Fargeau n'est pas un simple réactionnaire. Sommé de prendre parti, en pleine guerre, il s'y refuse, préfère se faire traiter de sainte Nitouche ou de Jeanne d'Arc plutôt que d'aller contre ce sentiment fluctuant et contradictoire qui lui fait redouter les extrêmes, détester les intellectuels recruteurs de la gauche, mépriser la bêtise taurine de la droite, avoir pitié des femmes tondues à la Libération. Rester un éternel velléitaire, hanté de manoirs et d'aristocratie, incapable d'amasser trois sous et de s'imposer, à qui que ce soit. Il n'est même pas content, à la mort de Pompidou, de voir arriver la droite chic : *«Il cessa de fumer. «Les années de Giscard comptent double», marmonnait-il sombrement.»*

L'irruption chez Véra de trois loubards bon genre dans le style *Orange mécanique* fera basculer ce long équilibre précaire, comme l'accident de Clémence ouvrira soudainement la souricière où Nourissier avait un moment piégé ses personnages. Mais ce rebondissement nécessaire à la relance du jeu pour le lecteur, à la bonne combustion du roman, ne change pas les données initiales de l'entreprise fort heureusement.

Roman de formation, *le Gardien des ruines* est aussi un magnifique roman sans pitié sur la politique en France avant, pendant et après la deuxième guerre, un roman sur les ambiguïtés des bourgeoisies en France, car elles sont diverses depuis toujours et fort antagonistes, du temps du Maréchal, du Général et encore aujourd'hui, un roman sur le caractère français, ondoyant, insaisissable, téméraire et décevant, toujours au bénéfice de l'imprévisible, un très beau portrait d'homme enfin, ni plus ni moins héroïque et banal que les autres, plus sensible que la moyenne, par éducation, à la grandeur des choses disparues, à la dignité des ruines et de ceux qui les gardent, envers et contre tout, la logique et le temps. Pour rien, dirait-on, sinon l'idée qu'il se font d'eux-mêmes. Et qui par là-même n'est pas tout à fait rien.

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

SOUVENIRS DE JEUNESSE et MADEMOISELLE DE MARSAN
de Charles Nodier.
Préface de Hubert Juin,
Aubier, 274 p., 98 F.

LA SEINE ET SES BORDS
de Charles Nodier.
Les Editions de Paris,
193 p., 140 F.

Rêveur définitif



LA littérature française ménage d'étranges rendez-vous. Il faut croire qu'elle aime jouer l'entremetteuse ou la tenancière. Charles Nodier naquit, en effet, le 29 avril 1780, à Besançon. Or c'était dans cette ville que Charles Fourier avait également commencé son existence, le 7 avril 1772, et que l'officier d'artillerie Choderlos de Laclos avait entrepris d'écrire *les Liaisons dangereuses*, pour tromper l'ennui qui pèse sur *«la vie de garnison»*. Enfant naturel (comme Chamfort), le petit Nodier ne porta son nom qu'en 1791, lorsque son père, Antoine-Melchior, le reconnut.

«Antoine-Melchior», cela fait rêver ! Cet homme était le maire de Besançon. Il présidait aussi le tribunal criminel du département, ce qui, à l'époque, n'était pas un métier reposant. La France s'enflammait. Elle changeait de régime et chahutait l'Histoire. Naturellement, la jeunesse aimait ce *remue-ménage*. Et le fils d'Antoine-Melchior vint discourir, dès l'âge de onze ans, dans un club *«de tendance jacobine»*. Quand il *«ne faisait pas la révolution»*, le jeune garçon apprenait l'entomologie et la botanique. Aussi allait-il commencer sa carrière littéraire par une dissertation sur les insectes. Pourquoi pas ? Même si cela n'annonçait rien de très romantique.

En 1800, Charles Nodier fut très affairé, car il déménagea. Il abandonna sa province pour découvrir le genre d'existence que l'on menait à Paris. S'occupait-il également de démentir les deux légendes qui veulent que vingt ans soit le plus bel âge et que les débuts de siècle soient de belles époques ? Henri Beyle était de la même génération. Il avait trois ans de moins. Et la mélancolie des enfances grenobloises ressemble sûrement à celle des enfances bisontines.

Sans doute se demandait-il déjà, le 1er janvier 1800 : *«Grand Dieu ! Pourquoi suis-je moi ?»* Sauf quand on s'appelle Stendhal ou Charles Nodier, cette inquiétude se dissipe avec la jeunesse. Ensuite, on devient notaire, député de la Saône-et-Loire, coureur cycliste ou chef de service du Crédit agricole, et l'on y trouve la définition de soi-même. *«Je ne connaissais de l'amour que cette fièvre turbulente qu'on appelait de l'amour dans cette génération de malheur dont la destinée était de se méprendre sur tous ses sentiments»*, écrirait Charles Nodier. Né *«trop tôt ou trop tard»*, selon Sainte-Beuve, il fut la victime d'*«une sorte de contretemps historique»*. Emporté par la vitesse des événements, sans pouvoir jamais les comprendre ni les infléchir.

«Trop tôt ou trop tard» : toutes les générations disent, peut-être, la même chose. Toutes *«perdues»*, n'est-ce pas ? Et l'on appelle cela «le mal *du siècle»*. Mais c'est une chance pour la littérature et pour le romantisme. Car le fils d'Antoine-Melchior allait mettre à la mode cette façon de sentir et d'écrire. Il ne devait rien à Laclos, malgré le «cousinage» de province. Il était l'héritier de Rousseau pour le goût de la *nature et le penchant à larmoyer*. Il serait le précurseur de Nerval et de ses rêveries sur les femmes...

A Paris, Charles Nodier s'éprit de Lucile Franque. C'est l'habitude de la province quand elle débarque. Elle s'éblouit et s'entiche à la première occasion. Le mauvais sort voulut que le jeune homme devînt également l'ami du mari de Lucile. Amour impossible, donc. C'était regrettable pour Charles Nodier, mais cela fit l'affaire du romantisme. D'autant que Lucile eut l'idée de mourir très tôt, consumée sans doute par la tuberculose...

A l'automne 1803, le jeune homme afficha son désespoir en se dénonçant comme l'auteur du pamphlet, *la Napoléone*, qui circulait depuis quelques mois. Il lui restait *«au moins le bonheur d'être coupable»*. La police mit le fils d'Antoine-Melchior à la prison Sainte-Pélagie. Mais il y passa trente-six jours seulement. Ce n'était pas cher pour un naufrage sentimental... Ensuite, Charles Nodier allait entrer dans un complot qui visait à *«enlever l'empereur»*. Rien de moins... Il avait le goût de conspirer. C'est la consolation des gens que l'Histoire dédaigne et rejette. Quand les circonstances sont hostiles et que l'époque se montre féroce, il faut mener une existence secrète. Nourrir des chimères et conspirer, c'est pareil. Avec les deux Charles (Fourier et Nodier), ce début de siècle a beaucoup rêvé.

Lorsqu'il songea tout de même à «s'établir», Charles Nodier ne trouva rien de mieux que d'épouser Désirée-Liberté Charve, la demi-sœur de Lucile. Il est vrai que tout le monde ne s'appelle pas comme cela. Le jeune homme venait de publier un *Dictionnaire raisonné des onomatopées françaises*, qui lui avait sans doute reposé l'esprit. Car le romantisme, c'est fatigant. Il faut s'en distraire de temps à autre. Mais quelle place tenait, dans le ménage, le fantôme de Lucile ? Il se dessine, en tout cas, derrière les demoiselles que Charles Nodier a dépeintes dans ses *Souvenirs de jeunesse*.

COMPOSÉ de cinq récits, ce livre (qui parut en 1831) n'était pas une autobiographie, mais une œuvre de fiction. Les demoiselles s'appelaient Séraphine, Thérèse, Clémentine et Amélie. Charles Nodier avait la manie de les faire vite mourir. A peine entrevues que déjà parties... On leur infligeait, évidemment, le sort que Lucile avait subi. N'empêche, Séraphine, Thérèse, Clémentine, Amélie, cela ressemblait à une chanson, et cela conserve les charmes de la désuétude. Parlant de l'amour, Charles Nodier écrivait que c'était *«une maladie âpre, aiguë, dévorante (...), dont les émotions étaient des crises et les élans des convulsions»*. Et dans *Mademoiselle de Marsan*, le roman qui suivit en 1832, la femme convoitée avait encore les manières ou les traits de quelque *«fantôme inaccessible»*. C'était le ton de l'époque. On gémissait beaucoup.

Le héros des deux livres se prénomme Maxime. C'est le déguisement sous lequel Charles Nodier fait son autoportrait. Maxime est de ces gens *«qui arrivent dépaysés dans le monde»* et qui demeurent *«étrangers à la destinée qu'on s'y fait»*. Comme la réalité ne cesse de les décevoir (cela va de soi), ils s'en éloignent et s'enferment dans leurs chimères, afin de ne pas désespérer leur imagination. Maxime, c'était *«l'homme romanesque»*. Le rêveur impénitent ou définitif (si vous aimez mieux). Et l'une des «stars» de cette littérature qui se considérait comme le championnat de France des états d'âme... Quel métier exercer avec de telles dispositions ? Depuis 1824, Charles Nodier était le bibliothécaire de l'Arsenal. Sans doute ne pouvait-il espérer meilleur emploi. Tout le monde sait que le métier de bibliothécaire a été créé pour les rêveurs abusifs...

Charles Nodier tenait salon à l'Arsenal. C'était la *«boutique du romantisme»*, comme on l'a dit. Par chance, la Seine se trouvait à proximité. Aussi, précédant un certain Guillaume Apollinaire, qui aurait vingt ans en 1900, Charles Nodier allait voir comment les fleuves emportent les nostalgies terriennes. En 1836, il publia *la Seine et ses bords*. Racontant l'histoire de celle-ci, il la suivait de Châtillon jusqu'au Havre. Malgré les kilomètres qui les séparent, les habitants de ces deux villes regardent passer, peut-être, les mêmes fantômes... Charles Nodier allait mourir le 27 janvier 1844. Stendhal avait filé à l'anglaise deux ans plus tôt. C'était son genre. Et Gérard Labrunie s'appelait déjà Nerval. Quelques nouvelles d'une époque.

★ Signalons également le livre de Béatrice Didier : *la Littérature française sous le Consulat et l'Empire*, Presses universitaires de France, coll. «Que sais-je ?», 128 p.



Essais

Le malaise français

D'APRÈS les analystes anglo-saxons Peter Hall, Jack Hayward et Howard Machin qui dirigent un ouvrage collectif sur *l'Evolution de la vie politique française* depuis le début des années 80 (PUF, septembre), celle-ci se caractérise, en profondeur, par son européanisation. Une pièce de plus à verser au dossier Maastricht et à ajouter au débat national sur l'Europe qui suscite évidemment la vague de publications la plus importante de cette rentrée (*le Monde* du 29 août).

Mais sociologues, politologues et juristes s'interrogent aussi sur la fonction présidentielle – *l'Absolutisme inefficace : l'hypertrophie présidentielle*, de Jean-François Revel (Plon, octobre) *le Président de la République. Usages et genèses d'une institution*, sous la direction de Bernard Lacroix et Jacques Lagroye (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, octobre) ; *la Démocratie sur la balançoire*, de l'ancien ministre du logement Roger Quilliot (Belfond, septembre). Et, sondages d'opinion à l'appui, Denis Jeambar et Jean-Marc Lech essaient de repérer, dans un paysage politique et social dont les frontières traditionnelles sont bouleversées, *les Nouvelles Familles politiques* (Flammarion, octobre). *La France rouillée* que décrit le député socialiste Thierry Mandon (Plon, septembre) serait-elle en train de se dégripper, à l'insu de ceux qui la dirigent?

Si cela était, les responsables politiques ne seraient pas les seuls à être déphasés ; les dirigeants de l'industrie et de la finance, dont on vante si facilement le réalisme et le sens de l'efficacité, seraient tout aussi incapables de saisir les nouvelles règles du jeu. Que l'on compare la saga que nous conte Jean Bouvier dans *les Rothschild* (Complexe, septembre), l'histoire mouvementée mais cohérente de cette dynastie de banquiers née au dix-huitième siècle, avec l'aventure douteuse dont Peter Truel et Larry Gurwin dissèquent les troubles épisodes dans *le Scandale du siècle. Enquête à l'intérieur de la BCCI* (Albin Michel, novembre), et l'on comprendra, comme le montre Christine Kardellant dans *les Nouveaux Condottières* (Calmann-Lévy, octobre), qu'une race de prédateurs est apparue et que, du coup, ainsi que le souligne Jean-Pierre Le Goff dans *le Mythe de l'entreprise* (La Découverte, octobre), le discours rationnel et apaisant que véhiculent les livres de management, les cycles de formation et les ouvrages de gestion professe un optimisme trompeur.

Effondrement des idéologies, crise des valeurs, résurgence des formes les plus brutales des antagonismes nationaux, sociaux et économiques, tout cela exige une *Critique de la modernité* comme s'y emploie Alain Touraine (Fayard, septembre), la construction d'*Une morale sans moralisme*, comme le voudrait Jean-Marie Domenach (Flammarion, septembre) ; et c'est un signe de ces temps si Guy Debord réédite chez Gallimard son fameux essai *la Société du spectacle*, paru en 1967 (octobre) et si plusieurs essayistes réfléchissent sur le luxe et sur l'argent : *l'Empire du luxe*, de Danielle Allérès (Belfond, septembre), *l'Argent : pour une réhabilitation morale*, d'Antoine Spire (Autrement, septembre), *Comment penser l'argent*, les actes du colloque «*le Monde*-Le Mans», sous la direction de Roger-Pol Droit (Le Monde Editions, septembre), *Histoire du week-end*, de Witold Rybczynski (Liana Levi, octobre), *Mode et société. Essai de sociologie du vêtement*, de Quentin Bell (PUF, octobre).

En contrechamp, une série d'études sur l'exclusion : *les Théories de l'exclusion sociale*, de Martine Xiberras (Méridiens Klincksieck, septembre), *les Compagnons d'Emmaüs*, de Bertrand Bergier (Editions ouvrières, septembre), *la Levure du pain*, de Danielle Mitterrand (Editions n° 1, septembre) et *Une France à cent millions de Français*, de Robert Fossaert et Michel-Louis Lévy qui, contre les courants dominants, préconisent une augmentation de l'immigration pour lutter contre le chômage (Stock, septembre).

Ecole, médecine bioéthique

Autre point de fixation du «malaise français», l'école suscite nombre de discours, vigoureusement contradictoires : *l'Ecole, usine à chômeurs*, de Maurice Maschino (Laffont, septembre), *Ecole et justice*, de Jean-Louis Deronet (Métailié, septembre), *la République lycéenne*, de Marc Guiraud et Gilbert Longhi (Payot, septembre), *les Etudiants*, de Jean-Paul Molinari (Editions ouvrières, septembre), *le Temps des créateurs d'écoles*, de Philippe Némo qui milite pour la disparition de l'école publique nationale (Albin Michel, septembre), *La vie des charançons est assez monotone*, de Corinne Bouchard, le témoignage d'un professeur qui est aussi, sous le pseudonyme de Marie, un auteur de la «Série noire» (Calmann-Lévy).

Autre lieu de rencontre et donc de trouble entre l'intime et le social, la science et la conscience, le progrès et l'identité, la médecine ne sort plus désormais qu'accompagnée de sa gouvernante, la bioéthique. Jusqu'où la science a-t-elle le droit d'aller, quelles sont ses limites propres et celles que peut lui assigner la société, quel rapport entretiennent corps médical et corps social?

Tentatives de réponses par Jacques Testart, l'homme du premier bébé-éprouvette (*le Désir du gène*, chez François Bourin, septembre), par Gérald Edelman, Prix Nobel 1972 et spécialiste du cerveau (*Biologie de la conscience*, chez Odile Jacob, septembre), par Michel Tibon-Cornillot qui cherche les sources du désir occidental de transformation de l'homme par l'homme (*les Corps transfigurés. Mécanisation du vivant et imaginaire de la biologie*, au Seuil, octobre), par Michel Gremillon et Ramdane Issaad (*la Dictature d'Hippocrate*, chez Denoël, octobre), par Lucien Israël (*De la médecine générale et de l'euthanasie en particulier*, au Pré aux Clercs, octobre), par Petr Skrabanek et James Mc Cormick (*Idées folles, idées fausses en médecine*, chez Odile Jacob, octobre), par John von Neumann, pionnier de l'informatique aujourd'hui disparu (*l'Ordinateur et le Cerveau*, à La Découverte, octobre).

A signaler également parmi les ouvrages d'information scientifique un presque limpide *Dictionnaire de mathématiques élémentaires*, de Stella Baruk (Seuil, septembre), *Vers une fin de la physique théorique* et *l'Horizon de l'espace-temps*, deux textes inédits de Stephen Hawking réunis en un volume (Flammarion, septembre), auxquels il convient d'ajouter trois ouvrages d'histoire des sciences : *l'Amérique entre la Bible et Darwin*, de Dominique Lecourt (PUF, septembre), *Darwinisme et société*, de Patrick Tort (PUF, novembre) et la biographie de Thomas More par Germaine March'Adour (Editions ouvrières, octobre).

Pierre Lepape

Histoire

La République et l'Antiquité

APRÈS avoir connu de brillantes années, l'édition d'histoire n'échappe plus à la crise de la librairie. Plusieurs éditeurs ont abandonné les collections historiques qu'ils avaient lancées pendant les années prospères; d'autres diminuent le rythme de leurs parutions. Reste à savoir, dans ce domaine comme dans les autres, si cette cure d'austérité éliminera les graisses inutiles – la mille et unième biographie de Louis XVII ou la deux mille unième histoire de la seconde guerre mondiale – ou si elle se fera au détriment de projets ambitieux et de travaux de fonds, a priori peu rentables.

Il y aura encore cet automne des livres résultant de grandes entreprises : *la Société juive à travers l'histoire*, de Shmuel Trigano, dont deux des quatres volumes paraîtront en octobre chez Fayard (à signaler, du même auteur, *Philosophie de la loi*, au Cerf, le même mois et une *Histoire universelle des Juifs*, d'Elie Barnavi, chez Hachette en septembre); le troisième volume d'*Histoire militaire de la France*, d'André Corvisier, qui porte sur la période 1871-1914 (PUF, octobre); *Histoire des droites en France*, sous la direction de Jean-François Sirinelli (Gallimard, octobre); *la Société française au XIXe siècle*, de Jacques Dupâquier (Fayard, octobre, sous réserve); *Lieux de mémoire : la France*, trois volumes de cette remarquable enquête dirigée par Pierre Nora (Gallimard, novembre). Signalons encore la réédition augmentée d'*Histoire de l'humanité*, sous la direction de Pierre Vidal-Naquet (Hachette, septembre) et l'édition augmentée, en 1000 pages de *l'Histoire au jour le jour*, de la fin de la seconde guerre mondiale à *aujourd'hui* (Le Monde Editions, octobre).

L'Antiquité grecque et latine continue à jouir d'une faveur qui est peut-être liée à sa quasi-disparition dans l'enseignement. Autrement évoque *Alexandrie, IIIe siècle avant J-C* qu'il offre en parallèle à un autre volume, *Alexandrie, 1860-1960* (octobre); Pierre Chuvin propose une lecture de *la Mythologie grecque* (Fayard, octobre); Marie-Christine Villanueva-Puig des *Images de la vie quotidienne dans l'Antiquité* (Hachette, octobre); Jean-Paul Brisson un *Rome à l'âge d'or. De Catulle à Ovide* (Découverte, octobre); Catherine Salles un *Lire à Rome* (Belles Lettres, septembre). Et les empires antiques occupent une large place dans *les Fins d'empires*, la collection en volume du feuilleton publié cet été dans *le Monde* sous la direction de Jean-Pierre Rioux (Plon-Le Monde Editions, septembre).

Si le Moyen Age paraît quelque peu négligé en cette rentrée – hormis la diatribe de Jacques Heers contre ses collègues médiévistes, *le Moyen Age, une imposture* (Perrin, septembre) – la période de la Renaissance est brillamment illustrée par la publication d'une série de cours de Lucien Febvre, *Michelet et la Renaissance* (Flammarion, septembre) et par *les Mystères païens de la Renaissance*, du grand historien de l'art Edgar Wind (Gallimard, septembre).

A la croisée de l'histoire des mentalités, de l'histoire religieuse et de l'histoire culturelle, signalons aussi deux ouvrages importants : *Histoire du Paradis*, de Jean Delumeau (Fayard, septembre) *et le Sabbat des sorcières*, de Carlo Ginzburg (Gallimard, novembre). Histoire religieuse encore avec le second volume des *Jésuites* de Jean Lacouture (Seuil, septembre), *Malheureuse Eglise*, l'ouvrage posthume d'Henri Guillemin, interrogation sur l'Eglise d'aujourd'hui et relecture des textes fondateurs (Seuil, septembre), *l'Eglise et la démocratie*, du R. P. Calvez et de notre collaborateur Henri Tincq (Centurion, octobre), *Passage de la mer Rouge, Idéologie marxiste et doctrine sociale de l'Eglise en France depuis trente ans*, de Jacques Tessier, qui persista, à la CFTC, à maintenir un syndicalisme catholique, parfois contre la hiérarchie (Fayard, octobre). A noter également, accompagnant la réédition des *Propos de table* de Martin Luther (Aubier, octobre), une étude de Janine Driancourt-Girod sur *les Luthériens de Paris* (Albin Michel, septembre).

La proclamation de la Ire République française le 21 septembre 1792 est commémorée par François Furet et Mona Ozouf dans *la République* (Gallimard, novembre), par Pierre Rosanvallon dans *le Sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France* (Gallimard, octobre), par *le Roi décapité. Essai sur les imaginaires politiques*, d'Annie Duprat (Le Cerf, septembre) et, à leur manière, par Olivier Blanc – *la Corruption sous la Première République* (Laffont, septembre) – et Bernardine Melchior-Bonnet – *le Procès de Louis XVI* (Perrin).

On passera vite sur un *Voltaire et Frédéric II* salace de Roger Peyrefitte (Albin Michel, octobre) et sur un *Napoléon II* de Jean Tulard (Fayard, septembre) pour réserver son temps à la lecture de l'essai d'Isaah Berlin consacré aux «contre-Lumières», Herder et Vico, sous le titre *le Bois tordu de l'humanité* (Albin Michel, octobre), à la biographie de Herder par Pierre Périsson (Cerf, octobre) et au livre de Keith Michael Baker sur la naissance de l'opinion publique au XVIIIe siècle : *Au tribunal de l'opinion* (Payot, octobre).

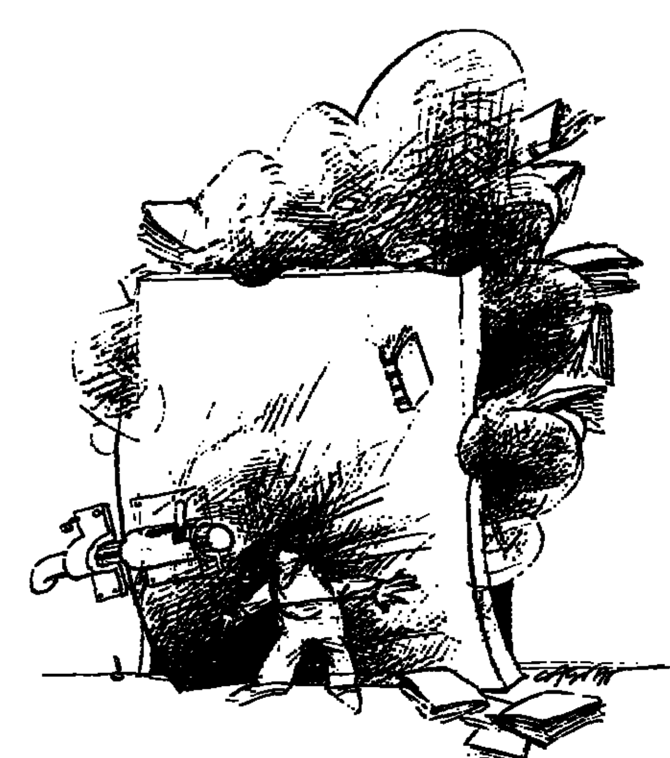
On ne sautera pas le XIXe siècle sans une étape chez Alain Pessin – *le Mythe du peuple dans la société française du XIXe siècle* (PUF, septembre), chez Marcel David, sur 1848 : *le Printemps de la Fraternité* (Aubier, octobre), chez Jean-Louis Deaucourt : *Paris et ses concierges* (Aubier, septembre), et chez Jacques et Mona Ozouf : *la République des instituteurs* (Seuil, septembre).

Sur l'histoire contemporaine, on retiendra la réflexion engagée par ceux qui l'écrivent sur ses conditions de validité – *Questions à l'histoire du temps présent* (Complexe, septembre) – et des livres qui illustrent ces difficultés : les *Mémoires* de Maurice Bardèche, par exemple (Buchet-Chastel, octobre), ou l'*Histoire des juifs en France sous l'Occupation*, d'Adam Rayski.

La rentrée 1991 avait été marquée par la publication d'une *Histoire des femmes* et de leurs relations avec les hommes. Ce thème marque encore vigoureusement la rentrée 1992. Avec Geneviève Fraisse qui avait coordonné le volume XIXe siècle de *l'Histoire des femmes* dirigée par Georges Duby et Michelle Perrot et qui publie *la Raison des femmes* (Plon, septembre), avec Bram Dijkstra qui analyse dans *les Idoles de la perversité* les figures de la femme fatale dans la culture fin de siècle, avec Max Gallo et sa biographie de Rosa Luxemburg (Presses de la Renaissance, octobre), avec Hélène Cixous et son *Du féminin* (Presses universitaires de Grenoble, septembre), mais *aussi, même s'ils parlent des hommes*, avec Elisabeth Badinter – *X, Y. De l'identité masculine* (Odile Jacob) – et avec Robert Blys – *l'Homme sauvage et l'enfant. L'avenir du genre masculin* (Seuil, Septembre).

P. L.

□ **Rectificatif.** – Le roman de Christian Charrière, *les Vergers du ciel*, ne paraît pas ce mois-ci chez Fayard, comme nous l'indiquions par erreur dans les programmes de rentrée («le Monde des livres» du 28 août), mais a été réédité en mai chez Phébus. La première édition, qui date de 1975, avait en effet été publiée chez Fayard. Une autre erreur s'est glissée dans les programmes de littérature étrangère : le livre de Sybille Bedford, *Visite à Don Otavio*, ne paraît pas chez Payot ce mois-ci; il avait été traduit cette année chez Phébus. Il est en revanche repris en poche chez Payot. Enfin, dans l'article annonçant les ouvrages de philosophie à paraître, une erreur nous a fait attribuer au philosophe allemand Carl Schmitt (1888-1985) l'ouvrage *Aristote et la Renaissance* (PUF), dont l'auteur est Charles B. Schmitt (1933-1986), spécialiste américain des philosophes de la Renaissance.



Histoire littéraire

Leiris et Proust

LE morceau de choix de la rentrée, pour ceux que passionnent les marges des œuvres, correspondances et journaux intimes, est assurément le *Journal* de Michel Leiris (près de 1000 pages, couvrant les années 1922-1989) (Gallimard), auquel s'ajoute *la Langue secrète des Dogons de Sanga*, toujours de Leiris (Jean-Michel Place). Parmi les correspondances, on relèvera celle de Valery Larbaud (Table ronde) – par ailleurs sort un *Cahier de l'Herne* consacré à Larbaud – et le tome VII de la correspondance de Roger Martin du Gard chez Gallimard qui publie aussi le volume I du *Journal* de Martin du Gard. Les éditions Viviane Hamy sortent le *Journal de guerre*, de Léon Werth. Enfin Buchet-Chastel continue la publication du *Journal* de Michel Ciry.

Dans ce domaine de l'histoire littéraire, divers autres textes sont au rendez-vous de l'automne. Parmi eux : *Une conscience européenne*, de Jacques Rivière, des essais et récits écrits entre 1921 et 1924 (Gallimard, «Cahiers de la *NRF*»); *Maxima Minima*, d'Ernst Jünger (Bourgois); *Histoire de la société française pendant le Directoire* des frères Goncourt (Le Promeneur); le tome VI des œuvres complètes de Benjamin Péret (Corti); les *Œuvres complètes* de Jean de la Ville de Mirmont, préfacées par Michel Suffran (Champ Vallon); *les Confessions du comte de* ***, de Charles Pinot-Duclos, écrites en 1741 (présentées par Laurent Versini, éd. Desjonquères); les *Œuvres complètes* de Crébillon fils, rééditées chez François Bourin, tout comme les *Mémoires et Voyages*, du marquis de Custine; les *Souvenirs-portraits*, de Gaston de Lévis (Mercure de France).

Au premier rang des essais, on placera celui de Pierre Bourdieu, *les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire* (Seuil). Mentionnons en outre *le Souffle de la langue. Voies et destins des langues européennes* de Claude Hagège (Odile Jacob); *la Dimension de l'auteur*, de Christa Wolf, une réflexion sur les enjeux de la littérature, par une des grandes romancières allemandes contemporaines (Alinéa); *la Mauvaise Langue*, de Catherine Mavrikakis, *un essai sur la* décomposition des langues (Champ Vallon); *la Poétique de François Villon*, de David Mus, chez le même éditeur, tout comme *Lautréamont feuilletoniste autophage*, de Michel Nathan; *Montherlant ou la relève du soir*, de Philippe de Saint-Robert (Les Belles Lettres); *René Daumal, au-delà de l'horizon*, de Kathleen Ferrick Rosenblatt (José Corti); *le Jeu des coïncidences dans* la Vie mode d'emploi *de Georges Perec*, de Jean-François Chassay (Le Castor astral); *la Ville à l'œuvre*, de Jean-Christophe Bailly, une évocation de la poétique urbaine (Jacques Bertoin); *Ismaïl Kadaré*, de Fabien Terpan (Editions universitaires); *Roland Barthes*, de Patrick Mauriès (Le Promeneur).

Beaucoup de choses autour de Proust en cette rentrée : *Sur Proust*, de Giovanni Macchia (Gallimard); *Un chasseur dans l'image. Proust et le temps caché*, d'Eliane Boucquey (Armand Colin); *Ce que Proust savait du symptôme*, de Charles Bouazis (Méridiens Klincksieck); par ailleurs, on pourra lire la correspondance de Proust et de Daniel Halévy (Ed. de Fallois).

Pour finir, une petite information d'histoire littéraire : le «retour» de Philippe Sollers au Seuil (dix ans tout juste après son départ chez Gallimard)... non comme auteur, mais comme sujet d'un livre. Denis Roche, dans sa collection «Les contemporains», publie l'essai qu'un jeune universitaire, Philippe Forest, a tiré d'une thèse brillante – et très agréable à lire, ce qui n'est pas courant, – soutenue à Paris en juin 1991. Comme quoi il existe encore des éditeurs qui préfèrent la réflexion sur la littérature au ressassement des rancunes et aux règlements de comptes biographiques. C'est rassurant. Tout comme est réconfortante l'arrivée d'une génération de jeunes intellectuels (trente ans et moins) qui préfèrent le travail rigoureux aux jeux médiocres de la représentation sociale. Les apôtres du «chic et toc» des années 80 devraient s'inquiéter...

Du côté des biographies, on attend évidemment le Simenon de Pierre Assouline (Julliard) et le Bernard Lazare de Jean-Denis Bredin (Ed. de Fallois). Les fidèles d'Henri Troyat auront son *Emile Zola* (Flammarion). Les lecteurs du très mauvais *Duras* d'Alain Vircondelet paru chez François Bourin et du très intéressant *Duras* de Christiane Blot-Labarrère paru au Seuil ne manqueront pas *Marguerite Duras, ou le roman d'une vie*, de Frédérique Lebelley (Grasset). Les amateurs de biographies littéraires auront donc, comme depuis plusieurs années, un large choix dès l'automne : citons encore le *Gabriele D'Annunzio* de Paolo Alatri (Fayard); *Théophile Gautier*, d'Annie Ubersfeld (Stock); *Balzac. Splendeurs et misères des passions*, de Pierre Sipriot (Laffont); *Verhaeren*, de Béatrice Worthing (Mercure de France); *Ezra Pound*, d'Humphrey Carpenter (Belfond); *Tennessee Williams, l'oiseau sans patte*, de Félicie Dubois (Balland).

Dans la collection «Biblos» de Gallimard, on trouvera un volume de D.H. Lawrence, avec trois romans. *En «Bouquins»*, Léon Daudet (parallèlement une biographie de Léon Daudet par François Broche sort chez Laffont), Erasme et T.E. Lawrence, avec des textes encore inconnus. Enfin, dans la prestigieuse «Bibliothèque de la Pléiade», Gallimard propose le volume II des *Œuvres* de Breton, le tome II des *Nouvelles complètes* de Paul Morand ainsi que le tome III des *Œuvres complètes* en prose de Charles Péguy.

Jo. S.

LA RENTRÉE ROMANESQUE

« Je suis écrivain »

Après un remarquable premier roman, Bernard Puech se livre, dans son second à une ivresse verbale sans contrôle

LA SEPTIÈME TERRE
de Bernard Puech.
José Corti, 408 p., 140 F
(en librairie le 9 septembre).

La présence, dans l'esprit de celui qui s'occupe d'écrire, d'une sorte d'instance critique personnelle, d'un point de recul à partir duquel l'écrivain se regarde écrire et juge ce qu'il écrit avec scrupule et sévérité, est l'exigence minimale de toute création littéraire. Cette présence est aussi vitale que celles de l'inspiration, de l'intelligence et de la sensibilité. Hors de ce regard, loin de ce censeur intérieur, toutes les dérives sont possibles. On peut, en cette rentrée à nouveau, le constater et s'en désoler : du plus ridicule, du livre-gadget, au fourvoiement le plus pathétique, c'est la même impuissance, le même aveuglement ou le même orgueil qui se manifestent.

Bernard Puech avait publié l'an dernier un premier roman, *Sous l'étoile du chien* : livre remarquable et remarqué (1) ; incontestable réussite qui fut cependant contestée, pour de bonnes mais aussi quelques mauvaises, et même méchantes, raisons. Le caractère disproportionné, excessif, monstrueux même de ce roman – parabole sur l'amour triomphant de sa négation la plus absolue : les camps de la mort nazis – avait suscité les réactions qui convenaient : le rejet pur et simple ou bien la commotion profonde.

Dire du deuxième roman de Bernard Puech, *la Septième terre*, qu'il ne répond pas à l'attente que *Sous l'étoile du chien* avait suscitée, est un euphémisme. Il répond en revanche, et fort bien, à une confuse inquiétude, à une sorte de méfiance qui prolongeait, altérait secrètement l'enthousiasme et la commotion. La lecture de ces quatre cents pages, écrites du 28 décembre 1991 au 15 juin 1992 (soit moins de six mois), conduit à un constat, dont la tristesse n'épargne pas l'évidence : celui de la catastrophe.

A grand renfort de majuscules, de ponctuations intempestives, d'incorrections grammaticales sans nécessité et de néologismes douteux – présents dans le premier roman, où tout cela pouvait avoir un sens – Bernard Puech se livre, sans contrôle ni recul, à l'ivresse verbale. Irrespirable, saturé de lui-même, son livre est un vaste tumulte, un indescriptible capharnaüm, un brouhaha assourdissant. On pourrait, sans risque, mettre au défi quiconque n'y est pas professionnellement contraint, d'aller au-delà de la cinquantième page.

Mais de quoi donc Bernard Puech s'est-il ainsi laissé enivré, et à quel festin littéraire trop arrosé prétend-il nous convier ? Reprenant la plume à l'endroit où il l'avait laissée après son premier roman, s'interpellant et se citant lui-même – procédé plus que suspect, – il développe, à partir d'une scène initiale à consonnance féerique, une vision dualiste du monde. D'un côté, tout n'est que splendeur, innocence, envol vers un ciel de pure chasteté, unité et béatitude ; de l'autre, souillure, multiplicité, *« Pluriel de la Mort »*, *« cadavres de l'Immonde »*, *« Système hideux de l'argent »*, sexe – car *« parfaitement : l'Amour n'a pas de sexe »*...

Gonflant monstrueusement la thématique de ce dualisme sommaire, Bernard Puech a écrit une manière de roman poétique à thèse (2). Mais du roman il ne subsiste qu'une prose frénétique, de la poésie une incantation lassante, de la thèse une pensée en état d'ébriété et un peu indigente.

« ...Comme vous l'aviez deviné : je suis écrivain. Si toutefois un tel mot peut signifier quelque chose. » Inscrite dès la première page de son livre, ces phrases – la seconde n'entamant presque rien de la dérisoire vanité de la première – souligne l'ambition de l'auteur et la licence absolue qu'il s'accorde. A cette pose, à ce coup de clairon, on voudrait opposer l'admirable début des *Grands cimetières sous la lune* de Bernanos : *« Je ne suis pas écrivain. La seule vue d'une feuille de papier blanc me harasse l'âme. »* Ou bien cette note de Denis Roche : *« La littérature serait dedans et moi dehors »* (*Dans la maison du sphinx*, Seuil, 1992). Qui est-on pour se dire ainsi *« dedans »*, se claironner soi-même : *écrivain* ?

Patrick Kéchichian

(1) « le Monde des livres » du 6 septembre 1991.

(2) Bernard Puech publie en même temps, chez le même éditeur, une « dissertation » de philosophie sur la figure de la mère, en appelant à Platon, René Girard, Mircea Eliade, Jacques Derrida et Luce Irigaray (218 p., 100 F.)

Le scalpel Detambel


ULF ANDERSEN/GAMMA
Régine Detambel : une musique grave et profonde.

LA QUATRIÈME ORANGE
de Régine Detambel.
Julliard, 195 p., 90 F.

Après avoir exploré les tragédies de la vieillesse dans *le Long séjour* (1), Régine Detambel remonte le temps et nous entraîne aujourd'hui dans un pensionnat de jeunes filles. Nous voilà encore une fois projetés dans un univers clos et morose ; seulement ici tous les futurs restent possibles et l'on peut encore se permettre de provoquer la mort...

La Quatrième Orange, nous présente donc une classe de trente et une demoiselles perdues dans le trouble de leurs désirs naissants, ricanant pour un rien et faisant l'apprentissage des ingratitudes de l'existence. Et ce sont des petits riens, des événements ordinaires que nous raconte l'auteur, les métamorphosant sous sa plume en une sorte de ballet muet.

Vont et viennent les habitudes, les gestes, toujours les mêmes, éternellement recommencés ; les rituelles de la toilette commune, des dortoirs, de la cantine ; les cours austères des Sœurs professeurs, les heures d'ennui, les humiliations ; l'attente des parents, le samedi matin, devant la porte du collège..."

Et les jeunes filles, tour à tour, complotent et subissent, ingrates et candides, parfois malheureuses et souvent mal-aimées, souffrant au fond du si « peu » de leur vie. Heureusement, il y a Saligia. Saligia, l'enfant souffreteuse, « l'événement » du pensionnat, objet de toutes les haines et de toutes les fascinations. Jeune fille fragile et pâle, s'évanouissant pour un courant d'air, Saligia, au grand désarroi des autres, recueille toute la tendresse des Sœurs. Tout autour d'elle il n'y a que sollicitude.

Il y a « nous », les trente élèves et « elle », la surnuméraire étrange, différente. Et ce « nous » viendra puiser sa force dans les faiblesses de Saligia, rivalisant de compassion pour elle, la tuant en feignant de la sauver.

Tout le roman s'articule autour d'un drame annoncé dès le début du récit : la mort de Saligia. Et ce seront des danses encore, funèbres cette fois, qui iront se resserrant autour de la sacrifiée et celle qui, pour son malheur, sut trop bien se faire aimer...

Régine Detambel fait partie de ces rares écrivains utilisant peu pour faire beaucoup, exprimant les sentiments les plus complexes dans le langage le plus limpide. Son écriture est une musique précise, grave et profonde, un scalpel sans état d'âme. De cette *Quatrième Orange*, nous sortons troublés et quelque peu honteux, comme si l'écrivain nous avait fait les voyeurs de nos crimes impunis.

Florence Sarrola

(1) Julliard, 1991.

Un énarque à Oran

Pierre-Jean Rémy retrace les derniers mois de la guerre d'Algérie

ALGÉRIE, BORDS DE SEINE
de Pierre-Jean Rémy.
Albin Michel, 359 p., 120 F.

Il était naturel qu'un écrivain aussi prolifique que Pierre-Jean Rémy souhaitât s'exprimer, en cette année du trentième anniversaire de l'indépendance algérienne, sur ce qui a aussi profondément marqué sa génération. Voici donc ce roman, *Algérie, bords de Seine*, qui doit son titre à une action se déroulant alternativement à Oran et à Paris au cours des derniers mois de la guerre. Epoque de violence extrême où l'on s'assassine à tout va d'une communauté à l'autre, où la répression des forces de l'ordre se fait de plus en plus brutale contre des manifestations de plus en plus fréquentes – de celle du 17 octobre 1961 qui s'achève par la dérive de centaines de corps d'Algériens au fil de la Seine – à celle du 8 février 1962, dont on se souviendra sous le nom de la station de métro Charonne. Pierre-Jean Rémy parle de ce qu'il connaît et l'on ne sera pas surpris que son héros, Gérard Vallée, soit un élève de l'ENA que l'on retrouve souvent dans la grande bibliothèque de Sciences-Po ou d'autres lieux de la rue Saint-Guillaume. Gérard est un bon jeune homme, d'origine modeste, en stage de l'ENA à la préfecture de Quimper, qui accepte de suivre son patron de préfet à Oran où il vient d'être nommé.

Le choc est très rude et va s'aggraver par la découverte de traces laissées là par un père officier assassiné deux ans plus tôt, que Gérard n'a guère connu et dont la personnalité, très différente de ce qu'il avait imaginé, va progressivement, de souvenirs en témoignages, se révéler à lui. Il y aura même une petite fille algérienne, sa demi-sœur, que le jeune homme s'obsédera à retrouver, qu'il verra effectivement quelques jours avant qu'elle ne disparaisse à nouveau.

On se ferait une éducation politique à moindres frais, *a fortiori* si l'on tient compte de ce personnage très sombre, officier de renseignement, *deus ex machina* de toute l'histoire, qui sait tout sur tous et trempe dans les coups les plus tordus d'un bord à l'autre de la Méditerranée.

Malade de ses parents – sa mère, couturière du côté des Batignolles, détestait son mari de manière absolue et n'a pas même laissé son fils lire les lettres que son père lui adressait – Gérard est en quelque sorte à la recherche d'une autre famille. Il ne la trouvera pas auprès des copains, anciens ou non de Sciences-Po, dont les opinions et les comportements le conduiront à d'amères reflexions sur le couple « juste-imposteur ». Moins encore peut-être auprès des innombrables personnages féminins dont la rencontre est prétexte au développement de fantasmes sexuels surabondamment décrits – et, il faut bien le dire, avec une complaisance dont on peut se demander si elle est toujours bienvenue. Ou faut-il entrevoir une explication dans cette formule sibylline où l'auteur parle de *« la création littéraire et son corollaire naturel, l'impuissance »* ?

L'itinéraire de Gérard le conduira en tout cas vers un destin beaucoup plus dramatique où, de déceptions en trahisons, il s'apercevra que la communauté dont il se sent le plus proche n'est pas celle qui est théoriquement la sienne mais celle de ces Algériens qu'il considère finalement, même si ceux-ci ne le côtoient qu'avec la plus extrême méfiance, comme ses véritables *« frères »*. Qu'a-t-il manqué pour que cette révolte ne conduise au bout du compte qu'au constat d'un échec et ne fasse finalement de ce roman que l'histoire d'une solitude ?

Alain Jacob

Premiers romans

Les prophètes de Bacchus

APRÈS LE DÉLUGE
de François Lorris.
« L'Arpenteur », Gallimard.
144 p., 88 F.

Jules Renard conseillait de *« laver son linge sale en famille en utilisant, pour la lessive, les cendres des aïeux »*. Les personnages d'*Après le déluge*, le premier roman de François Lorris, suivent si bien cette recommandation que, pour éviter toute contamination extérieure, ils se marient entre eux et habitent presque tous le Faubourg-Saint-Antoine à Paris. Cousins et cousines évitent de sortir de ce *« bocal »*. Certains, néanmoins, à l'esprit aventureux, broutent autour de la Place d'Aligre. Tout ce petit monde de quelques centaines de personnes, dont moult vieillards, se porte plutôt bien et, à en croire le narrateur, la consanguinité n'y a pas produit plus de débiles que dans le reste de la population du globe. La saga de cette famille, qui affiche complet depuis plus de cent cinquante ans, commence à la mort, en 1727, de François de Pâris, un pieux janséniste, dont la tombe devint vite une source de miracles. Les femmes, dès qu'elles s'en approchaient, entraient en convulsions plus ou moins esthétiques et, à l'occasion, discutaient un brin avec le divin. En 1800, des descendants de ces premières agitées décidèrent de ne plus se quitter et de fonder une tribu dont les membres attendraient paisiblement le déluge.

Attendre donne soif. Aussi, tous les hommes de la famille sont de fieffés ivrognes. Les bistrots sont leurs résidences secondaires. Le zinc n'est pas pour eux le *« salon du pauvre »* mais un autel devant lequel ils prêchent. *« Un jour, on voit le jour, un jour on meurt, les autres jours on vivote et buvote. Mais le dernier jour, comme le premier, cela s'arrose. »* Telle est la philosophie éthylique de ces prophètes de Bacchus, dont la fréquentation n'aurait pas déplu à Antoine Blondin.

François Lorris excelle dans l'art du portrait à la pointe sèche. Quelques mots lui suffisent pour tailler un costume sur mesure à l'un des pochards. C'est peu dire que l'auteur les aime ces illuminés, un rien braillards et hauts en couleur, qui ne sont pas sans rappeler les *« Valeureux »* d'Albert Cohen.

Tonique, drôle et insolent, le roman de François Lorris plaira aux lecteurs, et ils sont nombreux, que fatigue de plus en plus la littérature amidonnée. Cinq ou six fois l'an, *« cousineux et encousinés »* se prennent pour des croisés et quittent leur *« bocal »* pour rejoindre, en une procession titubante, une ferme du Plessis-Trevise où leurs libations, pour être plus bucoliques, n'en sont pas moins nombreuses. Les enfants y sont giflés toutes les deux heures, selon un rituel immuable. La marmaille ne manque d'ailleurs pas, car, dans la famille, on pratique volontiers le lapinisme.

A défaut du déluge tant souhaité, il arrive que la mort vienne dessoûler prématurément l'un des leurs. La tribu se rend alors dans un cimetière de banlieue pour jeter dans la fosse commune familiale le cher disparu. Ensuite, comme si de rien n'était, les hommes se rendent au bistrot pour ingurgiter des consolations liquides. Les femmes, quant à elles, ont l'ivresse plus domestique. Finalement, à y regarder de plus près, et du moins en cette occasion, cette famille ne se distingue pas beaucoup des autres. Un peu plus franche dans sa gestion des héritages, peut-être...

Pierre Drachline

Le miroir de Vitoux

Un hommage à Venise et à Stendhal

CHARLES ET CAMILLE
de Frédéric Vitoux.
Seuil, 382 p., 120 F.

« Le 15 mai 1796, le général Bonaparte fit son entrée dans Milan à la tête de cette jeune armée qui venait de passer le pont de Lodi. » Ainsi débute *la Chartreuse de Parme*, ainsi commence le sixième chapitre de la quatrième partie de *Charles et Camille*. Frédéric Vitoux reprend le miroir de Stendhal pour le promener de Paris à Venise, en cette fin du dix-huitième siècle. C'est le crépuscule des Lumières, le Directoire brûle les derniers feux de la Révolution, Napoléon ne perce pas encore sous Bonaparte. Et la République sérénissime de Venise poursuit son sommeil, réfugiée dans une neutralité de plus en plus inquiète.

Charles et Camille ne prétend évidemment pas se mesurer au chef-d'œuvre stendhalien, ni le pasticher. L'essentiel de son action se déroule avant les aventures de Fabrice, et à Venise dont Stendhal, grand amoureux d'Italie, parle finalement peu. Avec ce roman d'amour et d'intrigues politiques, sur fond de campagne d'Italie, Vitoux écrit un hommage à *la Chartreuse*.

Après les émeutes du 10 août 1792, Charles Gastier est recueilli et soigné à l'ambassade de Venise à Paris, où il vit blessé et heureux comme Fabrice après la bataille de Waterloo à l'auberge de l'Etrille. La petite Aniken ne réapparaîtra que de façon allusive, dans le roman de Stendhal, tandis que Charles rencontrera, pendant sa maladie, la préceptrice des enfants de l'ambassadeur, Camille de Saint-Cergue, et tout le roman développe leur histoire d'amour. A la fin du livre Charles est emprisonné dans une tour, d'où il contemple le lac de Garde. Comme Fabrice dans sa citadelle, il est heureux, *« peut-être même ne s'était-il jamais senti aussi heureux »*.

L'idée de bonheur parcourt tout le roman. Comme si Frédéric Vitoux voulait éloigner l'image de Céline, sous l'égide duquel il a commencé sa carrière littéraire, éloigner la terrible citation, extraite de *Mea Culpa*, placée en épigraphe d'un de ses essais (1) : *« La grande prétention au bonheur, voilà l'énorme imposture ! C'est elle qui complique toute la vie ! Qui rend les gens si venimeux, crapules, imbuvables. Y a pas de bonheur dans l'existence, y a que des malheurs plus ou moins grands, plus ou moins tardifs, éclatants, secrets, différés, sournois... »*

A l'opposé, il y a *la Chartreuse* et sa *« prétention au bonheur »* et ses *« happy few »*. *Charles et Camille* est de ce côté-ci. Certes l'époque est troublée – on quitte un monde sans savoir où l'on va, Venise attend patiemment d'être envahie par l'Autriche, on se combat, on se révolte et on réprime dans toute l'Europe, – certes les amours de Camille sont fort contrariées, et sa vie également. Mais se souvient-on de l'intrigue de *la Chartreuse* ? de la vie de Fabrice, toujours en exil ou en prison, avant de finir ses jours dans un couvent ? de son bonheur avec Clélia, qui dura trois ans sans qu'ils se voient et sans que Stendhal en parle ? du Grand-Duché de Parme où règnent la terreur, les intrigues, les complots et les empoisonnements ?

A partir de ces malheurs *« plus ou moins grands, plus ou moins tardifs, éclatants, secrets, différés, sournois »* Stendhal compose un hymne au bonheur, l'un des rares livres à donner de la joie. A l'auteur, au lecteur, aux personnages. Le bonheur envahit tout, emporte tout. Il emporte aussi les personnages de Frédéric Vitoux. Le lecteur se laisse entraîner dans Venise avec Camille et ses amoureux. On peut même suivre sur un plan cette promenade écrite dans un style allègre, qui va de soi. On peut même emporter le roman à Venise, que Vitoux dépeint si bien...

Le livre de Frédéric Vitoux refermé, on a envie d'en ouvrir un autre et de relire : *« Le 15 mai 1796, le général Bonaparte fit son entrée dans Milan à la tête de cette jeune armée qui venait de passer le pont de Lodi et d'apprendre au monde que César et Alexandre avaient un successeur. »* Cet autre livre-là est peut-être le plus beau roman de langue française.

Alain Salles

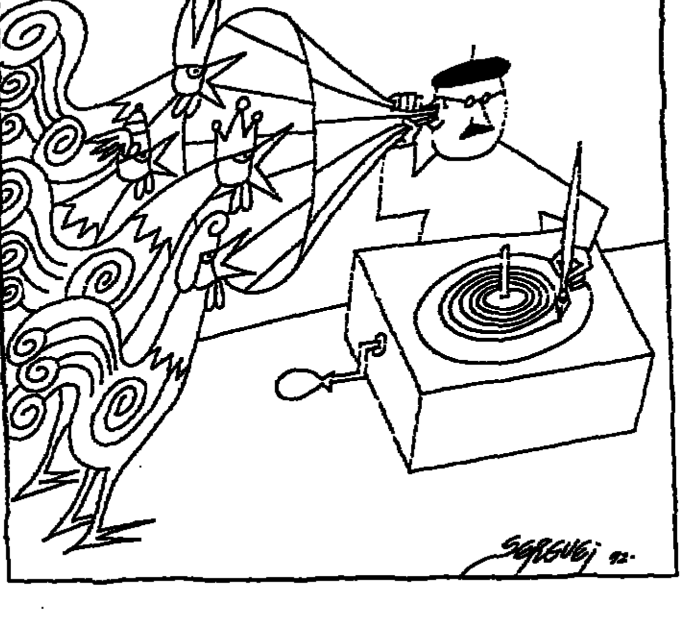
(1) *Louis-Ferdinand Céline, misère et parole* (Gallimard, 1973, repris en « Folio-Essai ». Sur Céline, Frédéric Vitoux a également écrit : *Bébert, le chat de Louis-Ferdinand Céline* (Grasset, 1976), *Céline* (Belfond, coll. « Les dossiers », 1987) et *la Vie de Céline* (Grasset, 1988).

★ D'une sérénissime, l'autre. Le Seuil publie dans la collection « Points » le précédent roman de Frédéric Vitoux, *Sérénissime*, paru en 1990 (262 p., n° 545).

LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta

Et pourtant nous parlons



LES INVENTEURS DU BON USAGE (1529-1647)
de Danielle Trudeau.
Ed. de Minuit, 226 p., 145 F.

SIGNE des temps : s'intéresser de nos jours en France au *bon usage* ne va pas de soi. Comme Danielle Trudeau qui consacre un livre passionnant aux *« inventeurs du bon usage »*, il faudrait d'abord répondre à cette question, que chacun formulerait au moins *in petto* : *« Pourquoi s'intéresser à une question aussi chargée de connotations négatives, archaïques et élitistes ? »* Le bon usage serait donc une notion rétrograde, réactionnaire même, dont nous autres Français pourrions sourire : une manière d'histoire belge interprétée par Grevisse, Goosse et Duculot (1).

Il y a plus grave, si possible. Comme pour toutes les interrogations en *pourquoi* suivi de l'infinif (*Pourquoi lire ce livre ?, Pourquoi rentrer si tard ?*, etc.) la question initiale de Danielle Trudeau emporte une évaluation péjorative proche du blâme. Pour répondre *à* la question, il faut commencer par répondre *de* ses actes. Tâche délicate quand on connaît les condamnations sans appel (et non dénuées de fondement) que les linguistes de ce siècle ont portées contre la grammaire normative, ses pompes et son œuvre : le bon usage.

Toutes les précautions sont alors bonnes à prendre : citer *illico* Ferdinand Brunot comme témoin à décharge; faire appel au moins à l'Histoire, à l'analyse de discours, ou, mieux, à la sociologie. Tel est *l'intérêt de Danielle Trudeau : faire* du bon usage un objet historique qui *« se modifie au cours des cent vingt années »* qu'on lui attribue comme *« période de vie »* (1529-1647). On dirait une tombe qui se ferme.

RIEN de plus légitime *a priori*, ni de plus satisfaisant pour les esprits positifs : le bon usage n'est pas un fantôme né de l'imagination de quelques linguistes en mal de reconnaissance scientifique. Il a joui d'une existence historique qui *s'est développée en relation « avec les mœurs, les institutions, les structures politiques et sociales »*. A première vue donc, une telle entreprise devrait réjouir les linguistes, et donner confort à leur position la plus chère : la science linguistique naît d'une rupture, accomplie, sans remords, avec la tradition normative. La description suit la prescription, comme la clarté du jour succède à la nuit.

Quelques faits, curieux, devraient pourtant donner à réfléchir. Et d'abord celui-ci, que Danielle Trudeau met en lumière : la grammaire naît au début du XVIe siècle (2) flanquée d'un jumeau encombrant : le bon usage. Les hasards de l'Histoire seraient-ils les seuls responsables ? L'affaire présente d'abord un bon côté : contrairement à une idée reçue, l'histoire du bon usage ne commence pas avec Vaugelas et les *Remarques sur la langue française* publiées au milieu du Grand Siècle; elle s'achève. Vaugelas serait l'âme du bon usage, résumée une dernière fois dans les *Remarques*.

L'inquiétude surgit tout à la fin du livre. Danielle Trudeau donne en appendice une série d'extraits qui courent de Dante (3) à Vaugelas, lequel a le fin mot : *« Il sera toujours vrai qu'il y aura un bon et un mauvais usage, que le mauvais sera composé de la pluralité des voix, et le bon de la plus saine partie de la cour et des écrivains du temps. »* Bonne fille, l'Histoire vient à la rescousse : coupant la tête au roi et dispersant la noblesse, la Révolution mettrait fin à l'élitisme, à la plus *malsaine partie* de la cour et au bon usage.

Comme à l'ordinaire la Révolution cache la forêt. La République n'a détruit ni *les classes*, ni les hiérarchies, ni les inégalités. Renée Balibar a montré que *« le français national »* (4), inventé pour unifier, procédait aussi par exclusion. Dire *« le vélo à Julie »* ne passe pas pour un signe de *distinction*. Et qui n'est pas las de l'anglomanie débile ? du verlan d'opérette ? Bref, *le Bon Usage* de Grevisse ne fait que croître et embellir, restant par ailleurs une manière de Bible de l'élite. Quoi qu'on en dise, il faut se résoudre à donner raison à Vaugelas : *« Il est vrai qu'il y aura toujours un bon et un mauvais usage. »*

C'est effectivement ce que montre l'Histoire. Lisons Danielle Trudeau : dès 1529, trois thèmes principaux apparaissent *« qui ne cesseront ensuite d'être liés au problème de la norme : il s'agit de l'origine du français, de la légitimité des dialectes et du contrôle du changement linguistique »*. A quoi s'ajoutent des questions secondaires : *« Celles de l'emprunt, des rapports entre langue écrite et langue parlée, et du pouvoir de la grammaire à « régler » la pratique. »* Sans compter que dès 1542 Louis Meigret défendait une réforme de l'orthographe, qu'il souhaitait phonétique. Ce qui donnait un drôle *« d'uzaje »*.

Dès lors, il n'est pas difficile de montrer que l'essentiel demeure; seuls les *« accidents »* changent. Digne déjà de Damourette et Pichon, Ramus (5) tenait pour une *« langue gauloise »* plus originelle que le latin aurait corrompue. Reste que l'étymologie nous tient sous le charme et nous oblige à reconnaître, en général la mort dans l'âme, les changements qui affectent les langues et que nulle autorité ne parvient à maîtriser. Faute de pouvoir agir, les linguistes contemporains ont pris le parti de laisser faire et d'observer. Bon an mal an, les dialectes font parler d'eux; à Brest, à Bastia ou à Strasbourg. Et les emprunts ? Les hommes de la Renaissance craignaient *« les latineurs »* et pestaient contre l'italien. Comme nous pestons contre l'anglo-américain. On sait encore que de *« grosses guerres »* couvent dans les lycées et collèges : de l'écrit ou de l'oral, lequel doit recevoir les premiers soins ? Que de tracas avec les langues. Et pourtant nous parlons.

PLUTOT que de gémir, et comme faute de mieux, les intellectuels de la Renaissance ont cherché le salut dans le mythe. La Bible offrait Babel; va pour Babel ! Les hommes furent dispersés; tout de même que leurs idiomes. La France connaît les Parisiens, les Picards, les Provençaux; et les Normands, *« buveurs de calva »*. Il est facile de concevoir que les groupes dominants imposeront leur idiome, réduisant les autres à l'état de patois, ou de « mauvais usage ». Voilà pour la diversité dans l'espace. L'homme étant *« un animal très instable et très variable »*, il fallait encore que leur idiome *« variât dans le temps »*. Dépravation et corruption complètent donc le châtiment. Parler c'est vivre dans *la faute*; si bien que *« toute grammaire comporte une théorie de la faute »*, dit justement Danielle Trudeau.

Il est piquant de remarquer que la grammaire contemporaine la plus sophistiquée n'échappe pas à l'antique malédiction. Noam Chomsky oppose deux concepts : la compétence – ce que le locuteur sait, – et la performance – ce qu'il fait réellement. De ce qu'il sait, la grammaire vise à donner la théorie permettant de distinguer le grammatical et l'agrammatical, le bon grain et l'ivraie. Hélas, ce que nous faisons ne découle pas toujours de ce que nous savons; il nous arrive souvent en parlant de transgresser une règle connue : de faire une faute, en raison du bruit, de la fatigue, de l'inattention, etc. Bref, même chez les meilleurs parlants, *la performance n'est jamais à la* hauteur de la compétence. Un rien, un bruit, un cri suffisent à troubler la pureté de la grammaire, bel objet utopique; sans lieu.

Loin de réduire, comme Vaugelas, le parti des meilleurs aux meilleurs des meilleurs, Chomsky utilise un autre tour : l'étude de la *compétence doit précéder celle de* la performance, domaine de l'erreur, de la variation et de la diversité. Tout cela peut attendre, n'est-ce pas ? Le mauvais grammairien, celui que la performance et le réel retiennent, paraît aussi stupide qu'un paysan fouettant sa charrue pour faire marcher les bœufs. Mieux vaudrait, comme Saussure (6), prendre acte du réel; et diviser la langue en deux régions complémentaires. D'abord la langue est un système de signes doublement arbitraires : *a priori* nulle nécessité n'impose la séquence sonore *« cha »* pour emporter l'idée de *chat*; nulle nécessité non plus de retenir *chat* pour désigner ce bel animal endormi.

L'anglais, l'allemand, l'argot, les patois fournissent des signes qui font aussi bien l'affaire. De ce point de vue, aucun signe n'est meilleur qu'un autre.

La distinction, dans tous les sens du terme, vient d'ailleurs. De l'autre définition que la nature même des langues impose et que la plupart des linguistes contemporains feignent d'ignorer. Pour garder les mains pures ? Dire que *« la langue est une institution sociale »* particulière – en relation aux autres institutions (juridiques, politiques, religieuses...) qui règlent la marche des sociétés – ne va pas sans risques.

COMME le savent tous les enfants, une institution et ses représentants ont pour mission de formuler *l'obligatoire*, c'est-à-dire l'interdit, le permis, et le facultatif : l'école est obligatoire; fumer pourrait être facultatif : il est interdit de conduire *« sans permis »*, etc. En elle-même, une langue n'impose que deux obligations : associer *tel* signifiant à *tel* signifié : utiliser *tel* signe pour désigner *tel* objet. Rien de plus, rien de moins.

Après quoi, son statut réel, son grand ou son peu de prestige, résultent de la nature de la société qui l'utilise, des autres institutions; en un *mot, de l'Histoire. L'idiome de* Paris l'a emporté pour des raisons économiques et politiques; il est devenu la langue française, réduisant tout le reste au rang de dialectes ou de patois. Ce français lui-même n'est pas homogène. A Paris, une pomme change entre Ménilmontant et Neuilly. Tout le monde le sait; Ramus et Vaugelas le savaient, et les grammairiens contemporains *a fortiori*.

Que faire de toutes ces différences, *a priori* sans importance ? *La politique va en tirer profit.* Ramus énumère les lieux de Paris où peut s'apprendre *« la bonne prononciation »* : le Louvre, le Palais, les Halles, la place de Grève, la place Maubert. C'est que pour Ramus la tâche de grammairien n'était pas d'accentuer encore les divisions de Paris, déchiré par les intrigues et les guerres; elle consiste au contraire, ajoute Danielle Trudeau, *« à mettre au jour l'usage constant et nécessaire qui relie entre eux les différents membres de la Cité »*. Ramus sera assassiné; décapité et jeté dans la Seine. Vaugelas, plus tard, cherchera à établir des hiérarchies, à marquer les divisions; en réservant la maîtrise du bon usage à une *petite fraction de la classe dominante*. Il est mort dans son lit.

Quelle serait donc la tâche du grammairien contemporain ? Peut-il, au nom de la science, se contenter de décrire les différents usages, en s'abstenant de décrire des lieux de l'interdit, du permis et du facultatif ? Le grand mérite du livre de Danielle Trudeau est aussi de faire lever ces questions.

(1) Maurice Grevisse, *le Bon usage*. Dernière édition refondue par André Goosse. Ed. Duculot, Paris-Gembloux.

(2) Signe de l'intérêt pour la Renaissance, voir aussi le n°104 (avril 1992, 50 F) de *Théâtre/Public*; aux soins de Jean Jourdheuil et Jean-François Peyret.

(3) Dante, *De l'éloquence vulgaire*. Traduit du latin par Frédéric Magne. La Délirante.

(4) Renée Balibar, *le Français national*. Hachette.

(5) On trouvera une analyse dans le livre remarquable de Jean-Claude Chevalier, *Histoire de la syntaxe* (1530-1750). Droz, Genève.

(6) Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*. Payot, Paris.

ROMANS POLICIERS

Ceux qui étouffent en silence...

DIRTY WEEK-END
de Helen Zahavi.
Traduit de l'anglais
par Jean Esch,
Presses Pocket, 213 p., 36 F.

COUPABLE SANS FAUTE
de Kjelle-Olof Bornemark.
Traduit du suédois
par Alain Gnaedig.
Denoël, 200 p., 99 F.

A COTÉ DE LA PLAQUE
de Marc Behm.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Nathalie Godard,
Rivages/Thriller, 213 p., 119 F.

ELLE est jeune et Anglaise. Il est âgé et Suédois. L'une, Bella, habite Brighton, l'autre, Martin, une ville qui pourrait être Stockholm. Mais l'un comme l'autre mènent une vie grise et morne, de ces vies avortées comme il en est des milliers. Sans relief, sans événements autres que les menus plaisirs ou déconvenues du quotidien. Bella ? *« Perdre semblait lui convenir (...). Le plus étonnant, c'est qu'elle n'en éprouvait aucune amertume. Elle voulait juste qu'on la laisse en paix... »*. Martin ? *« Lorsque le matin vient, gris et misérable, qu'il doit partir au travail, il ne lui reste jamais de temps pour autre chose que le quotidien, ce qu'il partage avec les autres, cette part de la vie qu'ils lui laissent tant qu'il ne les dérange pas. »* Deux paumés dans la ville, deux zéros sociaux sur lesquels glissent les regards. Deux créatures soumises et inoffensives. Jusqu'à ce que tout à coup...

Etrange croisement que celui de ces deux vies imaginées par des auteurs aussi différents qu'Helen Zahavi, dont c'est le premier roman, et Kjell-Olof Bornemark, vieux routier du roman policier suédois. Au-delà des différences stylistiques – Bornemark opte pour une écriture froide, minimaliste, au ras des préoccupations et des ruminations frustes de son « héros », Zahavi pour une prose étonnamment travaillée, à base d'insistantes répétitions, qui transforme le livre en une sorte de longue incantation, – c'est bien le même projet qui est à l'œuvre : fouiller au plus profond l'intimité d'un être désarmé devant la vie, exclu de la société, qui bascule, d'un coup, dans le refus, la révolte; et illustrer – sans didactisme – combien la combinaison d'une lente maturation inconsciente et de circonstances *fortuites recèle de violence* explosive.

« Voici l'histoire de Bella qui se réveilla un matin et s'aperçut qu'elle n'en pouvait plus », commence Hélène Zahavi. Et Bornemark continue : *« Ce qu'ils refusent tous de comprendre, c'est que l'exclu est forcé de tout renier, sauf lui-même (...). Pour continuer à vivre et ne pas perdre définitivement le respect de soi, Martin doit commencer à haïr. Quand la haine se met à couver, il faut se dépêcher de l'éteindre avec de l'amour et de l'humanité, sinon elle finira par exploser en flammes impitoyables. »* Il n'y a, pour Martin et Bella, ni amour ni humanité à attendre d'un monde indifférent. Le premier sera, contre son gré, mis à la retraite. La seconde sera en butte au désir poisseux et sadique d'un anonyme voisin. Et l'un comme l'autre, las soudain d'avoir tant subi, ne verront d'issue que dans le crime. Mais là où Martin choisira d'abattre un politicien (1), marquant ainsi, symboliquement, la *responsabilité de la société dans* sa déchéance, Bella, dans une saisissante ivresse meurtrière, fera des hommes, de tous les hommes, sa cible.

De là, sans doute, le sort singulièrement différent réservé aux deux livres : celui de Bornemark a été unanimement – et justement – *salué, au point d'être* couronné par l'Académie suédoise du roman policier; celui d'Hélène Zihavi a déclenché, outre-Manche, un scandale, certains journaux n'ayant pas hésité à le qualifier d' *« œuvre pernicieuse et honteuse »*. Une hypocrisie paradoxalement à la mesure de cette fleur noire, brillamment éclose dans les sables de Brighton.

MARC BEHM est un homme discret, un écrivain rare et, à l'instar d'un Jerome Charyn, inclassable. Depuis l'inoubliable *Mortelle randonnée*, chacun de ses romans mêle éléments classiques de l'enquête policière et à-côtés délirants, échappées humoristiques, bouffées poétiques et descriptions réalistes, *l'ensemble des pièces s'ajustant* avec délicatesse pour donner des œuvres étranges, qui combinent les contraires dans une sorte d'apesanteur : légèreté grave, hilarité douloureuse.

Chez Behm, au plein sens des deux termes, on joue avec la Mort. Comme Patrick Nelson, le héros de son *dernier roman, A côté de la plaque*, qui n'a de cesse de s'évader de la réalité – d'où le titre – pour oublier qu'enfant il fut le témoin impuissant de l'accident qui a coûté la vie à ses parents. Tout en rédigeant un imaginaire « journal d'Afrique », où il accumule les aventures les plus folles, le preux Nelson fera sa Dame d'une jeune flic enquêtant sur les meurtres d'un *serial killer*. Il orientera même les soupçons sur lui pour mieux pouvoir l'approcher. *Jusqu'à ce que* le rattrape, *« bêtement, désespérément »*, la réalité qu'il voulait fuir. Mais lisez plutôt. Car la grâce behmienne est indicible...

Bertrand Audusse

(1) Avec une troublante force de conviction, Bornemark donne ainsi, sous le couvert de la fiction, une version plausible du meurtre, resté à ce jour inexpliqué, de l'ex-premier ministre suédois Olof Palme.

L'invention de l'économie politique

Jean-Claude Perrot montre que l'économie était l'une des disciplines essentielles des Lumières

UNE HISTOIRE INTELLECTUELLE DE L'ECONOMIE POLITIQUE XVIIe-XVIIIe siècle
de Jean-Claude Perrot.
Ed. de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 496 p., 350 F (270 F jusqu'au 30 novembre).

Deux propos portent le beau livre que vient de publier Jean-Claude Perrot. D'abord, comprendre comment, aux XVIIe et XVIIIe siècles, une science nouvelle – l'économie politique – s'est installée sur la carte des savoirs, comment se sont constituées de pair *une discipline et une communauté* scientifiques. Ensuite, proposer une *Histoire intellectuelle de l'économie politique*, ce qui requiert *« quelques préliminaires à l'intelligence des textes économiques »*, selon le titre du texte introductif que Jean-Claude Perrot a donné aux quinze études rassemblées dans son ouvrage.

A le suivre, l'histoire intellectuelle s'est asphyxiée elle-même en ne considérant comme dignes de son attention que les idées, les théories, les doctrines, et en ignorant tant les pratiques qui leur donnent existence que les formes, discursives ou matérielles, dans lesquelles elles s'inscrivent. Il propose une autre manière de faire, centrée sur *« l'histoire concrète de l'abstraction »* – une histoire avant tout intéressée par les modalités du travail savant, par *« l'activité cognitive concrète »*.

Tous les essais du livre sont autant de démonstrations lumineuses de cette démarche originale qui refuse la séparation, confortable *mais dommageable*, entre une histoire conceptuelle peu soucieuse des déterminations qui règlent la production et la communication des idées, et une histoire des pratiques culturelles parfois intimidée devant les œuvres les plus denses.

Pour Jean-Claude Perrot, plusieurs éléments caractérisent le champ de savoir nouveau que constitue l'économie politique. Ils définissent un socle commun à la *discipline, partagé* par les théories les plus opposées ou les doctrines les plus contraires. La désignation de la discipline est ancienne, apparue en 1615 avec le *Traicté de l'économie politique* de Montchrestien, mais elle s'efface jusqu'à la décennie 1760, lorsque Quesnay et Mirabeau l'installent définitivement. Toutefois, dès la date fondatrice de 1615, est défini un domaine d'objets spécifique, liant l'économie et la police, *la maison et la cité*, l'étude de ce qui est produit et échangé à l'échelle domestique, et celle des compétences fiscales et monétaires du pouvoir d'Etat.

« La compromission de la statistique »

Le nombre des ouvrages consacrés à ces matières augmente entre la mi-XVIIe et 1789, *surtout* après 1750, ce qui permet de conclure que *« l'économie est bien l'une des disciplines essentielles des Lumières »*. Détachée de la morale *et de la théologie, occupée* par les comportements et les phénomènes, et non par les essences et les fins, l'économie politique repose sur une hypothèse philosophique forte : l'universalité des intérêts privés, qui enracine toutes les conduites économiques dans les égoïsmes individuels, ce qui pose, comme question centrale de la discipline, celle des modalités d'agrégation et de régulation de ces intérêts élémentaires.

Dernier trait fondamental : le postulat de l'unité du monde réel qui permet, d'une part, de faire un usage savant de l'analogie (avec la physique, la mécanique, la médecine), d'autre part, de fonder la recherche des *principes*, des *lois*, du *système* – c'est là le vocabulaire des titres – qui règlent les phénomènes économiques, à l'instar des phénomènes physiques.

Plusieurs dépendances marquent le savoir nouveau. *La plus* ancienne, la plus périlleuse aussi, unit la collecte et l'archivage des données économiques ou démographiques aux besoins de l'Etat et établit durablement la *« compromission de la statistique, discipline de savoir, avec les besoins du fisc »*. De là, la forte proportion des auteurs d'ouvrages d'économie politique qui ont été associés à la conduite des affaires (pensons à Condorcet, Lavoisier et Morellet, tous sollicités par Turgot lors de son passage au Contrôle général), ou qui, à un rang plus modeste, ont participé comme administrateurs, ingénieurs ou *commis*, aux *institutions* de la monarchie.

La seconde dépendance reconnue par Jean-Claude Perrot est plus inattendue : *« La théologie morale française du XVIIe siècle est bien l'une des matrices de l'économie politique. »* La thèse de l'universalité des intérêts privés est ainsi enracinée dans une théologie de la faute originelle qui voue l'homme déchu à l'amour-propre, à la concupiscence, à l'intérêt particulier. Les égoïsmes affrontés dans le monde pécheur ne sont pas livrés au hasard, mais gouvernés par des lois naturelles d'essence divine qui organisent ce que Nicole désigne comme le *« dehors réglé »*. On comprend comment la thèse pourra être retournée et fonder un déchiffrement optimiste de l'ordre d'ici-bas : au XVIIIe siècle, *« l'intérêt, naguère haïssable, est maintenant admirable »*.

En cela, l'économie « classique » s'inscrit de plain-pied dans l'épistémologie des Lumières qui considère l'individu comme une personne privée dotée d'attributs universels – à commencer par l'instinct de conservation et le souci de ses intérêts particuliers. Cette apothéose du sujet puise à plusieurs sources et trouve diverses expressions, dans la psychologie sensualiste, la réflexion pénale, la théorie constitutionnelle. Elle constitue la troisième dépendance de l'économie politique, arrimée à la philosophie de son temps.

Une fois repérés les fondements de la nouvelle discipline, Jean-Claude Perrot dessine les contours de la communauté savante qui la porte. Située hors de l'institution universitaire, elle se cristallise autour de formes de sociabilité (les dîners, les salons), des réseaux d'échange, construits par les voyages et les correspondances, et de la circulation de l'imprimé, du traité au dictionnaire, du périodique au libellé.

Si les physiocrates ont paru dominer un *temps le nouveau* champ de savoir, c'est parce qu'ils ont su s'assurer, mieux que leurs adversaires, *« la maîtrise des codes sociaux de la communication »*. Forts de leurs amitiés à la cour, appuyés sur leur périodique, les *Ephémérides du citoyen*, ils sont les premiers à vouloir doter l'économie politique d'instruments pédagogiques (cours, *manuels, etc.) et plus* encore, à construire un vocabulaire et des modèles en rupture avec la langue et les opinions communes. D'où, sans doute, les moqueries d'un Morellet ou d'un Galiani contre ces « économistes » abscons et ridicules.

Ce sont les *querelles qui permettent* le mieux à la « cité savante » de l'économie politique d'éprouver et de fortifier son unité. Plusieurs de ces débats, souvent engagés à partir d'une hypothèse erronée, jalonnent le XVIIIe siècle : ainsi la discussion sur la dépopulation du royaume, introduite par Montesquieu ; ainsi, la controverse sur le luxe, qui concerne toutes les parties de la science nouvelle ; ainsi, à l'orée de la Révolution, les divergences quant à la richesse territoriale et au produit national, aux implications fiscales immédiates.

En deçà de ces oppositions d'un moment, Jean-Claude Perrot identifie un clivage majeur. Dans une première définition, la discipline doit construire des modèles abstraits permettant la connaissance *des lois qui déterminent, automatiquement*, la composition des intérêts privés. Sa démarche est donc déductive, menée à partir d'un corps de postulats et d'hypothèses, et la place qu'elle accorde à la statistique n'est que limitée puisque *celle-ci ne doit guère que* mesurer les écarts entre des situations concrètes et un modèle théorique optimal.

Une description du réel

Une seconde perspective assigne à la discipline une démarche inductive. Elle a charge d'élaborer un *savoir complexe à partir de la* collecte et du traitement de données empiriques aussi précises que possible. Le savoir économique est donc une description du réel capable d'assurer l'harmonisation volontaire, artificielle d'intérêts qui ne sont jamais accordés spontanément. L'économie politique se mue ainsi en politique économique.

Dans cette manière de penser, la statistique est un instrument majeur de la connaissance. Malgré les difficultés sans nombre rencontrées pour simplement établir des *données sûres (comme le montre* l'exemple de Lavoisier tentant de déterminer la superficie, la population, la production et la consommation du royaume), les progrès des *techniques de calcul laissent espérer* la possible application de l'analyse et des probabilités au nouveau champ de savoir.

Le livre de Jean-Claude Perrot – et c'est sa force – n'utilise pas cette opposition pour classer les auteurs, les œuvres, les doctrines, mais plutôt pour comprendre les tensions et les repentirs présents à l'intérieur d'une même pensée. Il montre ainsi l'importance des données comptables *micro-économiques* dans la démarche des physiocrates, pourtant la plus déductive et la plus normative de toutes.

Il fait comprendre la trajectoire de Condorcet, d'abord adepte *d'une stricte* analyse conceptuelle, supposant un ordre naturel immuable régi par des lois universelles, puis persuadé de la variabilité des sociétés humaines qui doivent donc être comprises grâce aux mesures et au calcul des probabilités. Il situe la définition de concepts essentiels (celui *de crise* ou celui *d'équilibre* par exemple) entre la construction de modèles théoriques fonctionnant *comme des modèles physiques* et l'observation, quantifiée ou non, des décisions et anticipations des individus.

Il faut lire Jean-Claude Perrot. Son œuvre, depuis le grand livre de 1975, *Genèse d'une ville moderne. Caen au XVIIIe siècle* (1) jusqu'à ce volume, n'est pas l'une des plus visibles parmi celles des historiens français. Elle est pourtant, par sa rigueur et par son invention, l'une des plus importantes. Après avoir ouvert les voies d'une histoire urbaine libérée des contraintes du cadre monographique, il propose aujourd'hui une forme d'histoire intellectuelle *originale*. Ses objets sont parfois arides, mais sa démarche est toujours une provocation *à penser hors des sentiers battus*. Considérant un savoir en son entier, sans se borner aux seules œuvres canoniques, *bousculant* les classements hâtifs et réducteurs construits à partir du présent, l'histoire, telle que la pratique Jean-Claude Perrot, donne intelligence à son lecteur.

Roger Chartier

(1) *Genèse d'une ville moderne. Caen au XVIIIe siècle*, Jean-Claude Perrot, éd. Paris-La Haye, Mouton, 1975, 2 tomes.

Les bibliothèques après l'orage

HISTOIRE DES BIBLIOTHÈQUES FRANÇAISES
Tome 3 : les bibliothèques de la Révolution et du dix-neuvième siècle (1789-1914)
Sous la direction de Dominique Varry.
Promodis-Editions du Cercle de la librairie, 684 p., 850 F.

Mobilisez une cohorte d'habitués *des sérails du livre, tous spécialistes* sans états d'âme qui savent résumer les recherches anciennes et combler en urgence les lacunes du savoir. Multipliez les textes clairs, les notes rigoureuses, les encarts piquants. Faites des portraits *en pied, des statistiques prudentes*, saupoudrez d'images bien alignées. Emballez le tout *sur* papier glacé, tirez au grand format, reliez solidement. Vous avez en main ce nouveau volume de l'*Histoire des bibliothèques françaises*, aussi superbe qu'un bibliothécaire en lorgnon et manches de lustrine ami d'Anatole France.

Ce monument est, inutile de le dire, de visite puissamment instructive. Les curieux apprécieront ses mises au point inédites. Les professionnels du livre perceront les premiers secrets du catalogage et de *la bibliothéconomie. Les architectes* du verre-béton-moquette salueront peut-être *leurs anciens*, qui maîtrisaient mal le stockage mais construisaient noblement (voyez les bibliothèques municipales de Grenoble, de Périgueux ou de Besançon, ces merveilles !) et réhabilitaient ferme (voyez encore, à Caen, *chez les eudistes*). *Tous les autres* trouveront leur pitance dans ce copieux rassemblement de références.

Mais, au fil des chapitres spécialisés *qui examinent les questions* surtout sous leur angle institutionnel, cette érudition nourrit proprement l'histoire générale et ajoute même une franche touche de couleur à notre connaissance du XIXe siècle. On pensait celui-ci *assez hugolâtre, tout hanté par* l'idée de conduire au Temple du livre la grande masse des avides et de leur y faire partager sur le pouce le pain de la connaissance et de la *formation, pour la plus grande* gloire de la démocratie. Attention, disent nos auteurs : ce pauvre siècle a eu bien trop de peine à digérer les effets de la bourrasque révolutionnaire ! *Et il n'y eut pas* de très grands « hussards noirs » dans les *rayons de ses bibliothèques publiques*.



P.O. DESCHAMPS/VU

Le lecteur fut longtemps considéré comme un trouble-fête

La Révolution avait moins vandalisé *qu'on ne le crut : c'est bien* établi et bien dit. Mais elle fit généreusement et *brutalement* remettre en vrac à la nation, de 1789 à 1793, des millions et des millions d'objets imprimés, des milliers de fonds et de lieux, confisqués au *clergé, aux immigrés et aux corporations* culturelles. Il fallut donc suer ensuite pendant des décennies, dans un mélange savoureux de désinvolture et d'abnégation chez les manutentionnaires, pour trier ce magma, repérer les pertes après *tant de ventes illicites ou de mises* au pilon de faux doubles, dresser les inventaires, lancer les catalogues.

Accablés par ce travail de fourmi les bibliothécaires publics ont *d'abord appris* tant bien que mal les rudiments scientifiques de leur métier. Mais ils ont pour la plupart entretenu, pendant ce temps, une certaine méfiance à l'égard du *pékin moyen déguisé en lecteur*, qui les distrayait de leurs inépuisables répertoires.

Si l'on ajoute à cette indifférence celle qui les rendait assez dédaigneux de la production « moderne », c'est-à-dire scientifique et technique, pourtant prolifé*rante au temps du décollage indus*triel du pays, on est donc tenté de noircir le tableau. Cette *Histoire des bibliothèques* n'esquive pas le problème mais elle conclut avec prudence. *La maturation de la biblio*thèque moderne au XIXe siècle fut certes lente, très lente, même si l'on tient compte du choc de 1789, qui a tétanisé ce petit monde des lieux de lecture. *Mais il est vrai* aussi que l'essentiel d'un immense patrimoine avait été sauvé par les *tâcherons du catalogue* et honorablement engrangé après l'orage.

Jean-Pierre Rioux

Le champion du cardinal

Dans une biographie monumentale, Roland Mousnier assume et revendique son admiration pour Richelieu

L'HOMME ROUGE ou la vie du cardinal de Richelieu (1585-1642)
de Roland Mousnier.
Robert Laffont, coll. « Bouquins », 905 p., 155 F.

Ce *Richelieu* vient couronner une longue carrière et une longue fidélité. Son auteur, longtemps professeur à la Sorbonne, a beaucoup écrit sur le XVIIe siècle français, depuis sa grande thèse *consacrée* en 1945 à la question centrale de la vénalité des offices à l'époque de Henri IV et de Louis XIII (rééditée en 1971), jusqu'à cette biographie monumentale par sa taille et par ses intentions. Fidélité aussi car, au fil des ans, Roland Mousnier a toujours *professé beaucoup d'admiration* pour le cardinal et son œuvre. Il y a d'ailleurs du défi dans le titre même de ce livre, *l'Homme rouge* : défi à l'égard des ennemis romantiques de Richelieu qui firent jadis grand usage de cette appellation couleur de sang.

Conservateur déterminé, catholique intransigeant et défenseur des hiérarchies universitaires, Roland Mousnier n'a jamais été un homme de compromis. Nous pouvons donc le croire sur parole quand il nous dit en conclusion : *« Je suis du parti de Richelieu. »*

Et, de là, conclure à notre tour que ce Richelieu a toutes les chances d'être ... du parti de Roland Mousnier. Mais cela au moins ne passe pas en contrebande : tout est dit et assumé.

Le résultat, c'est d'abord que ce gros livre, par sa vigueur, *comme par l'irritation qu'il suscite*, se lit très facilement. L'irritation tient pour partie à l'absence totale de doutes d'un historien qui ne se laisse jamais aller à la moindre hésitation, même méthodologique : *« Une biographie doit toujours être essayée suivant l'une de ces deux manières : soit par ordre méthodique, soit par ordre chronologique. »* Il choisit la seconde manière et écrit, après tant d'autres, en quatre parties : l'enfance *et la jeunesse, la carrière* avant *« son grand ministère »*, la lutte pour le pouvoir, les combats du ministre. Les mobiles du cardinal n'offrent pas non plus de prise au doute. La raison, l'ordre, la patrie règnent plus absolument que le roi Bourbon. Tout est net, limpide. Richelieu, c'est le progrès.

Peut-être, au fond, y a-t-il là un bon usage de la partialité de l'historien. L'assumer si crânement, si sereinement, a au moins le mérite de la clarté. D'autant que cette partialité s'accompagne – paradoxalement ? – d'une *rare qualité* : l'humilité devant les sources anciennes.

Roland Mousnier *n'hésite* jamais à s'effacer devant la parole vive *du temps qu'il* évoque. Il commente longuement les textes anciens, les archives publiées ou non. Et il le fait de manière très pédagogique, prenant soin de ne rien laisser dans l'ombre. Il a tenu également à joindre *à son texte une copieuse* bibliographie, des tableaux chronologiques, des cartes.

Exemple sanglant

Ce livre rendra donc par sa densité, sa clarté et sa précision de grands services aux enseignants, aux étudiants, à tous ceux qui ont besoin d'informa*tions rapidement mobilisables* mais abondantes. On sait que les biographies, dont le succès éditorial est patent, sont désormais utilisées – jusqu'aux épreuves de l'agrégation d'histoire – comme de commodes *synthèses, des dictionnaires* de vie susceptibles d'attirer comme un aimant la substance d'une période. Le Richelieu de Roland Mousnier viendra très *avantageusement concurrencer* et, espérons-le, remplacer les précédentes biographies, à vrai dire, des rivales souvent médiocres.

Ce livre apporte-t-il quelque chose de nouveau ? Avec quelque ironie et un peu de mélancolie, Roland Mousnier lui-même évoque, *au seuil de ses* neuf cents pages, la longue cohorte de ses prédécesseurs. Il sait bien qu'on ne peut sérieusement prétendre à des découvertes inouïes *sur* pareil sujet. Il n'en a d'ailleurs ni le projet ni le goût. Il propose un *Richelieu* de fin de vingtième siècle, fortement documenté, corrigeant des erreurs, précisant des points restés obscurs, tenant compte des travaux les plus récents. Il pose surtout, à sa manière, la question toujours renouvelée de la tension entre tradition et innovation, ou *« modernité »*.

On comprend ainsi que le Richelieu de *l'histoire, en son « humaine grandeur »*, parle à notre actualité en lui offrant l'exemple passé d'un moment extrême de cette tension et une forme de synthèse dont l'historien admire la puissance. *L'exemple* est sévère et, disons-le, un peu sanglant. Reste le mystère et le succès de cette étrange énergie posthume qui pousse les générations successives d'historiens à inventer leur Richelieu, qui nous oblige aussi à *« parler Richelieu »* pour aborder la grandeur et les misères de l'Etat au passé, au présent et, nous dirait Roland Mousnier, au futur.

Christian Jouhaud

ACTUALITES

LETTRES ÉTRANGÈRES

Gadda en guerre

Dans un roman inachevé, l'écrivain italien essaie ses outils littéraires et se souvient de 14-18

LA MÉCANIQUE
(La Meccanica)
de Carlo Emilio Gadda.
Traduit de l'italien
par Philippe di Meo,
Seuil, coll. « Le don des langues »,
190 p., 99 F.

Depuis sa mort survenue en 1973, Gadda est progressivement traduit en France : cette lenteur ne doit pas étonner étant donnés les problèmes innombrables que présente l'établissement de la version française. Comme le disait Pasolini dans un éloge funèbre *mi-figue, mi-raisin* : *« Dans chaque phrase de Gadda, on peut voir le fulgurant résumé de l'histoire linguistique – et donc de l'Histoire tout court – de l'Italie. Il y a le quinzième siècle, la Renaissance, le baroque, le classicisme, le romantisme et le vingtième siècle : parfois en six lignes seulement »* (1).

Rêve jamais assouvi d'un roman total qui engloberait la multiplicité des discours que la réalité suscite, chaque œuvre de Gadda, de la plus accomplie comme *Connaissance de la douleur* (2) jusqu'à ses tentatives les plus modestes, maintenant redécouvertes, pose inlassablement cette même question : que peut la littérature devant le chaos du monde? Quel ordre les capacités linguistiques de l'homme peuvent-elles mettre dans le brouhaha de la réalité?

Comme il devait le découvrir sur le tard avec son *Affreux pastis de la rue des Merles* (3), une intrigue policière pouvait servir d'excellent prétexte pour une telle tâche. Mais il est vrai, comme l'écrivit Calvino, que Gadda était *« un bon patriote dont l'expérience fondamentale avait été la première guerre mondiale où il avait combattu et souffert en officier scrupuleux »* (4). On comprend que cette période de sa vie ait laissé des traces longtemps assez vives pour lui inspirer plus de dix ans après, en 1928, cette *Mécanique* à présent excellemment rendue par Philippe di Meo, qui s'est fait une spécialité des auteurs réputés intraduisibles, comme Manganelli et Zanzotto, et qui accompagne ici sa traduction de précieuses notes.

La Mécanique est un roman inachevé : tout d'abord rédigé comme nouvelle ainsi que nous l'apprend le préfacier, Dante Isella, ce texte fut souvent remanié et en partie utilisé comme matériau d'autres projets littéraires. Mais, à l'exception d'extraits parus en 1932, c'est en 1970 qu'il fut proposé sous forme de volume avant de faire l'objet d'une édition critique posthume en 1989. Tant de précautions et de révisions se justifient-elles? On conçoit à vrai dire que ce livre ait obsédé Gadda, puis ses admirateurs. Car, outre l'intérêt purement formel qu'offre le style inimitable de cet écrivain, le sujet est essentiel.

Ce n'est certes pas le premier roman qui se tourne vers la guerre et qui tente, par tous les moyens possibles, de décrire la complexité psychologique, politique et même poétique qu'implique la participation d'un être humain à une aventure inhumaine. Mais le ton de Gadda, d'un *« bouffon de cour »*, disait encore Pasolini, donne une légèreté inattendue, une vivacité formidable, un dynamisme passionnant à ses réflexions toujours profondes et sophistiquées. Il est cependant, il faut l'avouer, parfois sibyllin à force de recourir à des langages différents : il est comme un cinéaste agité qui ne cesserait d'utiliser des pellicules et des objectifs différents pour varier son regard.

Pourquoi *la Mécanique*? C'est un personnage secondaire mais déterminant qui explique ce titre : Franco, étudiant passionné de mécanique, devient l'amant de Zoraide, pendant que le mari de cette dernière se meurt dans les tranchées. La mécanique, figure de la modernité des années 20, frémissantes encore des provocations futuristes, apparaît donc comme la simple caractéristique d'un comparse auquel Gadda n'a pas le temps de s'intéresser : *« La bicyclette, la motocyclette, puis l'automobile furent la grammaire, la rhétorique et l'humanité au secours de laquelle son esprit fut exercé et préparé à soutenir l'assaut des plus horribles hordes. »*


JERRY BAUER GRAZIA NERI

Gadda : que peut la littérature devant le chaos du monde?

Prendre ses distances avec la fiction

On peut imaginer que Gadda n'a pas complété la structure générale de son roman et qu'il aurait probablement donné une fonction plus cohérente au personnage, qu'il opposait d'une part au mari trompé et d'autre part à une tout autre mécanique, celle de l'enchaînement des événements politiques et sociaux d'une guerre. Car c'est une des étrangetés de ce roman que de vouloir décrire la fatalité inéluctable de la guerre. Pour atteindre cette ambition, Gadda, à son habitude, s'y prend de plusieurs façons : il décrit ses personnages avec des moyens romanesques habituels – caractérisations psychologiques, particularités de langage, données sociales, – l'accent étant mis sur Zoraide, son mari Luigi et Gildo, le cousin de Luigi.

Mais, peu à peu, il abandonne l'intrigue pour glisser vers l'analyse politique. Se moquant des clichés «d'annunziens» des romans naturalistes, il ne peut s'empêcher d'établir entre le lecteur et la fiction une distance qui nous empêche de céder à l'illusion. Il arrête si souvent la narration par des remarques sur le langage, par des références culturelles qui surchargent de façon caricaturale ses descriptions, qu'il est impossible au lecteur d'accepter les conventions romanesques : ses personnages cessent d'être des personnages.

Lisons une phrase parmi cinquante semblables : *« Zoraide demeura là, perdue dans ses rêves. Dans ses yeux et dans ses cils et sur ses lèvres turgescentes, gourmandes, d'un rouge Ile-de-France, digne d'une Didon délicieusement métastasienne et pré-romantique, erra la peine, ou mieux, l'angoisse d'un doute, qu'accentua le contraste de celles-ci avec l'intonation giorgionesco-titianesque de sa personne, de ses cheveux, de son visage. »*

Titien, Giorgione, Virgile ne sont pas seulement des indices culturels, et c'est là que s'affirme la singularité de Gadda. Giorgione réapparaît quelques pages plus loin, déformé par le dialecte vénitien, réintroduit dans les rêves de Zoraide, bref retraduit dans la langue de Gadda, avalé par son univers.

De même, lorsqu'il présente Luigi et son action humanitaire, Gadda fait un tableau exact et précis de l'agitation sociale qui marqua la fin du dix-neuvième siècle. Il esquisse des portraits de personnalités politiques réelles, comme Alessandrina Ravizza, célèbre philanthrope socialiste d'origine russe qui régna à Milan, mais en les agrémentant d'anecdotes si farfelues qu'elles viennent semer le trouble dans la crédulité du lecteur : en un tour de passe-passe, on revient de l'analyse historique à la fiction, même si les pages consacrées à la «clochardisation» des pauvres et des immigrés dans Milan peuvent être lues, de nos jours, avec une stupéfiante sensation d'actualité... Sans parler bien entendu des troubles en Bosnie-Herzégovine qui préludèrent à la Grande Guerre.

Il serait malhonnête de laisser entendre que *la Mécanique* est une œuvre finie qui a pleinement réalisé son objectif. Gadda essaie des outils qu'il maniera plus tard avec habileté. Il bénéficie par ailleurs d'un climat italien littéraire remarquablement novateur. Pour ne citer qu'un nom, Alberto Savinio avait *montré*, dès 1918, les libertés qu'un écrivain pouvait prendre dans ce qui était encore appelé roman. Mais la marque de Gadda est déjà là : d'une expérience extérieure et objective, en l'occurrence la guerre, faire la matière vivante d'un drame artistique, dont les événements sont des mots et les coups de théâtre des phrases.

René de Ceccatty

(1) *Descriptions de descriptions*, Rivages.
(2) Seuil.
(3) Seuil.
(4) *Perché leggere i classici*. Mondadori.

ACTUALITÉS

La sélection de rentrée pour le prix Goncourt

Voici les seize romans sélectionnés par le jury Goncourt pour le prix 1992, qui sera attribué le lundi 9 novembre. Les prochaines sélections se feront les 6 octobre et 3 novembre

– *le Bar de la mer*, de Jacques Almira (Gallimard) ;
– *le Maître de Stammholz*, de Baptiste-Marrey (François Bourin) ;
– *les Ports du silence*, de Christiane Baroche (Grasset) ;
– *Julius et Isaac*, de Patrick Besson (Albin Michel) ;
– *le Livre de John*, de Michel Braudeau (Seuil) ;
– *le Divin enfant*, de Pascal Bruckner (Seuil) ;
– *Texaco*, de Patrick Chamoiseau (Gallimard) ;
– *la Marche hongroise*, d'Henri Coulonges (Grasset) ;
– *Aden*, d'Anne-Marie Garat (Seuil) ;
– *l'Age de Pierre*, de Paul Guimard (Grasset) ;
– *l'Ile du lézard vert* d'Eduardo Manet (Flammarion) ;
– *l'Hypnotisme à la portée de tous*, de Marie Nimier (Gallimard) ;
– *Une passion*, de Christiane Singer (Albin Michel) ;
– *Cœur de père*, de Pierre Veilletet (Arléa) ;
– *Charles et Camille*, de Frédéric Vitoux (Seuil) ;
– *la Démence du boxeur*, de François Weyergans (Grasset).

Julliard : deux directeurs littéraires et pas de patron

Pierre Guillaume de Roux qui dirigeait jusqu'à présent les éditions Critérion et Elisabeth Samama qui était déjà éditrice chez Julliard ont été nommés directeurs littéraires de Julliard par Bertrand Eveno, le PDG des Presses de la Cité dont Julliard est une filiale.

Ces deux nominations ne mettent pas fin à la recherche d'un véritable «patron» pour cette maison d'édition, recherches qui ont commencé depuis le départ en mai dernier d'Elisabeth Gille pour les éditions Rivages.

□ **Précision.** – Le roman de Jean-Pierre Gattégno, *Neutralité malveillante* (Calmann-Lévy), dont Roland Jaccard a rendu compte dans «Le Monde des livres» du 28 août, sortira en librairie le 10 septembre.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Quand les fils engendrent leurs pères...

MONSIEUR MANI
d'Abraham B. Yehoshua.
Traduit de l'hébreu
par Arlette Pierrot.
Calmann-Lévy. 410 p., 140 F.

POUR UNE NORMALITÉ JUIVE
d'Abraham B. Yehoshua.
Traduit de l'hébreu
par Eglal Errera.
Liana Levi. 120 p., 85 F.

SANS être strictement documentaire, la littérature israélienne est pour nous un instrument de connaissance d'un pays dont on a du mal à surmonter les stéréotypes et les passions. Une poignée d'écrivains ont été traduits de l'hébreu, qui écrivent pour un maigre public, dans un pays où tout le monde ne lit pas l'hébreu. Amoz Oz (*les Voix d'Israël*) puis David Grossman (*le Vent jaune*) s'étaient tournés vers le reportage. Yaakov Shabtaï (*Pour Inventaire*) s'interrogeait sur l'avenir d'une génération *« désoccupée »*, devenue étrangère à la mystique des pionniers. Quant à David Shahar, il poursuit une œuvre de recherche du temps perdu de Jérusalem. C'est avec de tout autres moyens que A. B. Yehoshua, lui aussi originaire de Jérusalem depuis des générations, s'est penché sur le passé et sur les origines des Israéliens pour raconter les itinéraires d'une lignée, celle des Mani.

Abraham B. Yehoshua (né en 1936 à Jérusalem), déjà auteur de plusieurs romans et recueils de nouvelles (1), s'est expliqué sur la génèse de ce livre consacré essentiellement à la filiation, qu'il a publié il y a deux ans et qui est certainement son œuvre la plus ambitieuse : *« Mon père avait commencé à écrire après que j'aie publié mes deux premiers livres. Mon succès comme écrivain avait établi pour lui la légitimité de l'écriture. Il s'est mis à écrire des souvenirs de Jérusalem du temps passé. Je le trouvai sentimental mais il témoignait de la vie séfarade à Jérusalem à la fin du XIXe siècle. En 1982, quand on l'a enterré dans le vieux cimetière séfarade du mont des Oliviers et que j'ai compris qu'il allait* « dormir avec ses pères » *j'ai décidé d'utiliser ce qu'il avait écrit dans ma propre fiction. »*



E. BAITEL/GAMMA

A. B. Yehoshua : qui suis-je ?

Dix générations de hiérosolomytains... Comment vérifier que les juifs aussi peuvent avoir leur arbre généalogique. Yehoshua, lui-même « sabra » depuis plusieurs générations, bien avant que germe l'idée sioniste, n'a jamais caché le lien profond qui l'attache à une terre où ses ancêtres ont choisi de s'établir dès le début du XIXe siècle.

Il creuse dans le passé pour invoquer de façon plus ou moins allusive l'existence d'hommes et de femmes d'une famille qui, pendant des siècles, ont ancré leur destin tout autour de la Méditerranée, des gens sans terre dont les enfants connaissent à peine la trace de leurs pères. Un fil qui ne se rompt pas malgré les suicides, malgré les solutions de continuité, depuis le premier des Mani, Eliyahu (né en 1740), fournisseur de fourrage pour les chevaux des janissaires de l'armée turque, dont nous ne saurons pas grand-chose, sinon qu'il venait d'une petite ville de Perse alors dans l'Empire ottoman. Depuis son fils Yosef (né en 1776) qui engendrera Abraham (né en 1799), l'enverra étudier à Constantinople avec le célèbre Rabbi, jusqu'à Agar Shila, la jeune kibboutznik qui engendrera Roni (né en 1983), le dernier des Mani que son père, Ephraïm (né en 1958) répugnera à reconnaître.

Une série d'échos, d'histoires en miroir, de suicides qui se répondent, se complètent dans une série de rencontres avec des membres de la mystérieuse famille des Mani, ces juifs errants de la Méditerranée, saisis à des moments cruciaux de l'histoire de la diaspora : Negev 1982, Crète occupée par les Allemands en 1944, Jérusalem en 1918, juste avant la déclaration Balfour, un village polonais proche d'Auschwitz en 1898 au moment du congrès sioniste de Bâle, Athènes, 1848, où s'exerce le pouvoir des marchands et des rabbins. Un destin familial raconté chronologiquement mais à l'envers, plongeant chaque fois plus profondément dans un passé dont les protagonistes sont le plus souvent ignorants, une technique de narration originale pour ce livre construit comme un labyrinthe qui repose uniquement sur la parole. Sur cinq dialogues à une voix, qui ne sont pas un monologue intérieur, mais des *« conversations »* dont le lecteur n'entendra qu'un des interlocuteurs et dont il comprendra ou croira comprendre les réponses.

Mais qui est Mani ? Dans une des nombreuses études qui ont suivi en Israël la publication du roman, Yehoshua a découvert, avec stupéfaction, une « clé » à laquelle, lui, l'auteur, n'avait pas pensé en choisissant, pour ses héros, un nom de famille courant en Israël et dont il avait oublié qu'il signifiait en hébreu : qui suis-je ?...

LE juif serait donc pour le romancier non seulement l'enfant né d'une mère juive mais surtout celui qui a choisi de l'être : *« Dis moi, mon fils, qu'en est-il des juifs qui ne savent pas encore qu'ils sont juifs ?* (...) *S'ils s'obstinent ? Nous les châtierons jusqu'à ce qu'ils se reconnaissent eux-mêmes... »*

Dans son essai récent, *Pour une normalité juive*, qui paraît en français en même temps que le roman, on pourrait retrouver quelques-unes des idées-forces de Yehoshua, son *« idée fixe »* de vouloir, dans ce creuset qu'est Jérusalem, dans cette ville où tout communique, tout mêler *« lier avec force et compétence toutes les croyances, les langues, les peuples et les races ensemble et les rôtir sans pitié au feu du désert en une seule bouillie hiérosolomytaine »*. Il nous rappelle la croyance selon laquelle, lors de la venue du Messie, les âmes des juifs morts dans la diaspora reviendront en terre d'Israël par les grottes et les cavernes, pour ressusciter.

Un essai provocant, partisan, réducteur, qui affirme plus qu'il ne démontre, pour condamner sans appel les juifs de la diaspora, essentiellement responsables, selon Yehoshua, des épreuves tragiques que leur impose l'exil. *« L'exil souvent à l'origine d'une succession de malheurs graves qui se sont abattus sur les juifs. Un tiers a été exterminé pendant la seconde guerre mondiale et en diaspora l'assimilation a fait perdre au peuple des millions des siens »*, écrit-il, allant jusqu'à affirmer que la diaspora est la cause du génocide puisque celui-ci est *« la preuve définitive et absolue de l'échec de la diaspora »* !

« Le génocide a montré de la façon la plus brutale et la plus terrifiante le profond abîme au fond duquel les juifs se vautraient à cause de leur existence anormale », avance-t-il, pour affirmer que le peuple juif ne doit pas se juger différent des autres peuples et pour revendiquer ce qu'il nomme la *« normalité »*, c'est-à-dire l'égalité fondamentale entre le peuple juif et les autres peuples. *« Pendant des milliers d'années, les juifs ont dit :* « l'an prochain à Jérusalem » *en croyant à ce qu'ils disaient et en n'y croyant pas tout à la fois ; et il en est de même de nos jours... Puis un nouveau type de juifs est né : le juif d'après l'exil. Il porte en lui la mémoire d'une indépendance ancienne ; de la faillite de l'exil et aussi du renouvellement de cette indépendance. »*

La place des juifs n'est qu'en Israël, indépendamment du sionisme, répète le « sabra » membre actif de la gauche israélienne, comme s'il refusait de voir qu'en affirmant que le juif errant est arrivé, il se confond avec les positions les plus racistes, les plus intolérantes, les plus chauvines. La politique du chacun pour soi telle qu'on la proclame de Rostock à Bagdad !

Monsieur Mani a-t-il fini d'errer ? Le romancier sait pourtant qu'il n'arrêtera jamais de se chercher dans le labyrinthe des possibles, en quête du sel de la terre. L'homme politique oublie la liberté de sa fiction pour l'immobiliser comme un papillon qu'il s'agirait d'épingler à sa place, dans une collection bien ordonnée. Un débat irréconciliable. Entre « diasporiques », entre artistes et penseurs.

(1) Ont paru en français : *Trois jours et un enfant*, nouvelles (Lettres nouvelles, 1974), puis trois romans chez Calmann-Lévy : *l'Amant* (1979), *Un Divorce tardif* (1983), *l'Année des cinq saisons* (1990), ainsi qu'un recueil de nouvelles : *Au Début de l'année 1970*.

Jelinek décrète la haine générale

La romancière continue à éventrer avec férocité le tableau idyllique de l'Autriche

LES AMANTES
(Die Liebhaberinnen)
d'Elfriede Jelinek.
Traduit de l'allemand (Autriche)
par Yasmin Hoffmann
et Maryvonne Litaize.
Ed. Jacqueline Chambon,
221 p., 110 F.

Pays où il fait bon vivre. Havre de tranquillité douillettement blotti au cœur de l'Europe, entre *monts et vallons*. Neutralité. Paix sociale. Groupes folkloriques. Musique et valses.

Jelinek éventre avec férocité le tableau idyllique de l'Autriche. On peut soupçonner d'ailleurs certains auteurs autrichiens – depuis Grillparzer au dix-neuvième siècle – de se nourrir du malaise qu'ils ressentent à vivre dans leur propre pays. Le résultat est pourtant délectable. Le lecteur français a déjà eu l'occasion de faire connaissance avec cet auteur majeur de la littérature autrichienne. Ont déjà paru, chez le même éditeur, *la Pianiste*, *les Exclus* et *Lust*, qui violentait avec jubilation la langue et l'état des choses. *Les Amantes* – dans une traduction toujours aussi soignée et intelligente de Y. Hoffmann et M. Litaize – est chronologiquement le premier des quatre, paru en 1975. L'auteur avait trente et un ans.

Brigitte et Paula. Deux jeunes filles, l'une de la ville, l'autre de la campagne. L'une est ouvrière à la chaîne dans une fabrique de soutiens-gorge, l'autre est destinée à être vendeuse dans la supérette du village. Brigitte et Paula ne se connaissent pas, mais elles ont un point commun : elles veulent s'en sortir. Moteur ! L'histoire peut commencer. Roman d'éducation ? Histoire d'amour ? Histoire de terroir ? Non : histoire de femmes. Récit sans majuscules. Pour s'en sortir quand on est femme, il n'y a pas deux solutions. Il faut avoir un homme. Et, pour avoir un homme, il n'y a pas deux solutions non plus : il faut se faire faire un enfant.

Brigitte est le bon exemple, elle est tenace. *« Dans la tête de Brigitte, il n'y a que Heinz »*, fils de routier auquel est promis le brillant avenir de tenir un magasin d'électroménager. Et elle ne le lâchera plus, malgré l'indifférence du garçon en question, l'hostilité des futurs beaux-parents, qui en auraient préféré une autre – une qui aurait fait des études. Paula est le mauvais exemple : romantique, gavée de coups de pied, de télévision et de romans-photos, elle *« court après l'amour comme un cochon après les glands »*.

Mythes de pacotille

Elle veut apprendre la couture au lieu de nettoyer l'étable, profiter de la vie, aller en Italie et au cinéma. Or voilà que survient Erich, le bûcheron. Il est grand, il est beau avec ses cheveux bruns. Toutes les filles le regardent. *« Et les hommes ne sont pas tous des porcs. »* Bien sûr ils se saoûlent, frappent au ventre et au visage, mais les pères ont déjà fait ça. Les hommes, il faut savoir les prendre.

Et Brigitte, elle, sait y faire. *« Beaucoup de gens entrent, intacts, dans le monde du travail, et en ressortent mauvais, endurcis. Brigitte ne veut pas s'endurcir mais se faire engrosser. »* Alors qu'est-ce que la haine que l'on ressent pour l'homme qui va devenir votre mari, qu'est-ce que le dégoût que l'on éprouve pour les nourrissons, ces vers blancs répugnants, comparés au bonheur de ne plus travailler à la chaîne, de vendre des sèche-cheveux et des robinets et d'avoir une maison à soi avec un bout de jardin après avoir mis les beaux-parents dehors ? De toute façon, la belle-mère va crever d'un cancer *« qui a déjà vu plus joli que ce bas-ventre dévasté »*. Brigitte peut être satisfaite. Elle a réussi. *« La victoire se nomme fertilité. Avec mention spéciale pour la matrice et les ovaires. »*

Paula a moins de chance. Mais, après tout, elle est le mauvais exemple. Elle a bien su se faire engrosser aussi, dans une grange, entre la paille et le fumier, mais Erich ne veut pas l'épouser, il ne pense qu'aux motos et aux voitures de course, même s'il est trop bête pour décrocher seulement son permis de conduire. S'il se laisse finalement fléchir par une tante venue de la ville, l'amour ne défait pas ses bagages, et le bonheur non plus. *« C'est drôle de voir comment Paula se casse sans cesse la gueule. »*

Contrairement à Heinz qui a un métier d'avenir, Erich gagne mal sa vie. Et il boit. Pour arrondir les fins de mois, pour acheter un appartement à crédit, pour se payer une cuisine flambant neuve, Paula commet l'irréparable.

Ce roman, qui fait progresser le lecteur dans le maquis des clichés et des fantasmes sur l'amour, la vie à deux, le mariage, les enfants, autant de mythes de pacotille sabrés allègrement par l'ironie cinglante et les phrases froidement assassines de Jelinek, baigne dans une atmosphère de haine générale : haine des parents pour les enfants, des femmes pour les maris, des femmes pour les autres femmes. Haine du bonheur des autres. *« On se hait joliment »* dans ce *« beau pays avec ses monts et ses vaux (...), ses paisibles demeures et les paisibles gens dedans. »*

On se hait joliment dans ces beaux pays, avec ou sans vallons.

Pierre Deshusses

La boîte à musique de Peter Handke

Suite de la page 23

La forme des juke-boxes (arc arrondi des Wurlitzer, boîtier rectangulaire des Seeburg, armoires musicales, en forme de châsses, des auberges autrichiennes de son enfance...) est aussi variée, nous apprend Handke, que leurs couleurs, mais ce qui compte pour lui c'est avant tout le son qui émane de l'appareil. *« Cette rumeur très particulière qu'on n'entendait qu'en prêtant l'oreille, semblable* – pensa t-il – *au* « fleuve » *dans le récit de Faulkner... c'était* the roaring of the Mississippi ».

Mêlant la quête et l'enquête, l'essai sur le juke-box est un livre touffu : aux précisions sur les lieux où trouver des juke-boxes (ni au centre ni à la périphérie des villes, dans les zones intermédiaires, près des casernes, des gares, des stations-services) succèdent les notations sur les motifs respectifs des pavés de Soria, de Saragosse et de Burgos, des réflexions sur l'écriture : Handke n'hésite pas à comparer sa méthode de travail aux exercices de lévitation pratiqués par Thérèse d'Avila pour s'approcher de Dieu. Il s'agit de se laisser aller et non de se concentrer.

Comme souvent chez Handke, on peut reprocher à l'écriture de son livre un certain maniérisme : emploi du « il » au lieu du « je » pour désigner le narrateur, utilisation du passé simple, beaucoup plus guindé, là où on aurait attendu un imparfait. Mais oublions ces défauts et goûtons plutôt l'extraordinaire talent qu'a l'auteur pour faire surgir tout un monde à partir d'un rien.

En dépit de ses incursions dans les différents bars de la ville (plus d'une centaine), Peter Handke ne réussira pas à débusquer à Soria le moindre juke-box. L'objet, remarque t-il, est rare en Espagne, peut-être parce que la dictature l'a interdit à l'époque de son apogée. Et le temps des juke-boxes, constate t-il avec mélancolie, est peut-être de toute façon révolu.

Il aura en revanche la surprise de débusquer un restaurant chinois, autre lieu de tranquillité, comme le juke-box. Seul client en compagnie de la serveuse occupée à peindre des caractères chinois dans un cahier, *« pendant qu'il ne cessait de la regarder, elle qui, dans cette région, dans cette Espagne, devait être bien plus étrangère que lui, il sentit avec étonnement que c'était maintenant seulement qu'il était véritablement parti de là où il venait »*.

Jean-Louis de Rambures